

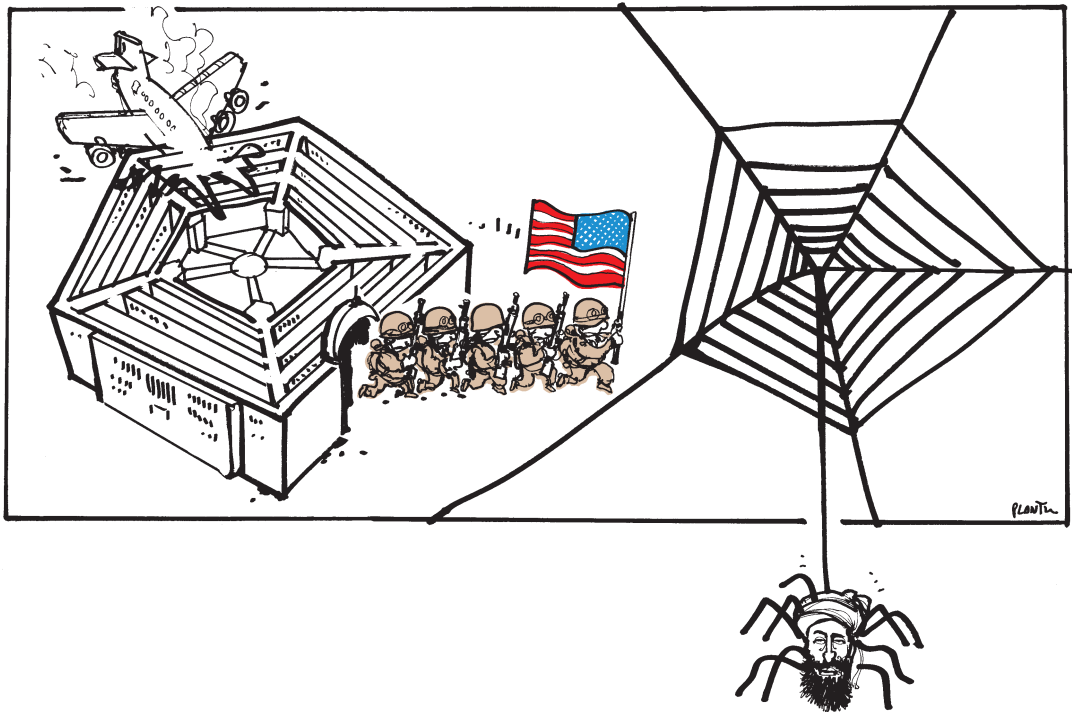
Le scénario américain de la guerre qui vient

- Les Etats-Unis préparent une première riposte limitée à l'Afghanistan ● Avec les Britanniques, ils s'apprêtent à combiner raids aériens et opérations de commandos contre les talibans et Oussama Ben Laden ● L'approche de l'hiver les incite à agir vite
- Ils admettent la perte d'un avion-espion ● Les récits de nos reporters au nord de l'Afghanistan, au Pakistan et dans les Emirats

SOMMAIRE

● **Les préparatifs de la guerre** : Les Etats-Unis concentrent sur l'Afghanistan la première phase de leur guerre contre le terrorisme. Ils admettent la perte d'un avion-espion. Des aéroports aux maisons des combattants étrangers, une nuée de cibles. Des raids aériens seraient conjugués avec des actions commandos. Les reportages de notre envoyée spéciale auprès de l'Alliance du Nord : l'opposition afghane retrouve l'espoir de vaincre les talibans. p. 2 à 4

● **L'enquête et l'activité diplomatique** : La toile financière d'Oussama Ben Laden s'étend des pays du Golfe à l'Europe. L'« hawala », méthode de financement de l'internationale terroriste. L'embarras des Emirats arabes unis. Un entretien avec Rafic Hariri, premier ministre libanais. Les indices matériels liant les kamikazes à Ben Laden restent minces. p. 5 à 7



● **L'économie mondiale sous le choc** : Les Quinze au secours des compagnies aériennes. Les Etats-Unis musclent leur plan de relance keynésien. Les marchés boursiers suspendus à Wall Street. Les professionnels du tourisme tentent de ne pas céder au pessimisme. p. 8 et p. 30

● **La situation au Proche-Orient** : Ariel Sharon met à nouveau son veto à la rencontre entre Yasser Arafat et Shimon Pérès. p. 9

● **Horizons-Récit** : Les heures sanglantes du terrorisme : Lockerbie, 1998, la mort tombe du ciel. p. 25

● **Horizons-Débats** : Les points de vue de Pervez Hoodbhoy, Ariel Dorfman et Christian Schmidt. p. 26

● **Horizons-Entretien** : Albrecht Schnabel, spécialiste des mouvements d'insurrection. p. 27

► www.lemonde.fr/11septembre2001



CATASTROPHE

Etat de choc à Toulouse

Le bilan de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse s'élevait, lundi matin, à 29 morts et 782 personnes hospitalisées, dont 34 dans un état grave. Près de 20 000 logements et de nombreux établissements scolaires et universitaires ont été endommagés, deux lycées devront être rasés. La catastrophe était-elle prévisible ? Dans la ville en état de choc, la polémique se développe. Philippe Douste-Blazy affirme : « On ne peut plus accepter de telles usines à risque dans les agglomérations. » p. 10

Le Sénat rosit et se féminise

■ **L'ISSUE** du renouvellement d'un tiers du Sénat, dimanche 23 septembre, la gauche, qui totalise 110 élus (sur 321), progresse. Le nombre de femmes passe de vingt à trente-cinq. Le PS gagne sept sièges. Le PC obtient quatre élus supplémentaires et les Verts entrent pour la première fois au Sénat avec l'arrivée de Marie-Christine Blandin, conseillère régionale de Nord-Pas-de-Calais. Le RPR (-3 sièges) et le groupe Républicains et indépendants (-6) reculent, tandis que l'Union centriste gagne 4 élus. La droite reste largement majoritaire, avec 200 sièges.

Lire pages 12 et 13, tous les résultats et les portraits des nouveaux élus pages 14 à 20, notre éditorial page 28

A l'université de Georgetown, « la paix aujourd'hui et pour toujours »...

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Peace », « Pax », « Paix »... Les quelques banderoles accrochées aux murs d'enceinte de l'université de Georgetown, à Washington, le disent en plusieurs langues : ici, certains étudiants doutent que la guerre soit la meilleure réponse aux attentats. Bien sûr, la situation n'a encore rien de comparable avec les mouvements d'autrefois contre l'intervention américaine au Vietnam. Mais le débat est lancé entre les partisans d'une réaction militaire rapide et ceux dont les banderoles, tout en saluant la mémoire des victimes, réclament « la paix aujourd'hui et pour toujours ».

Un sondage du quotidien local *The Hoya* montre certes qu'une riposte est approuvée à 74 %, mais ce total est inférieur aux dernières évaluations nationales (86 %). Surtout, seulement la moitié des 150 jeunes interrogés font confiance à l'administration Bush dans cette crise. Leur réticence s'appuie en partie sur un souci légaliste, résumé ainsi par Claire, une étudiante en communication : « Le président doit d'abord prouver ce qu'il avance sur Ben Laden et

ne pas aller trop vite, car la guerre n'arrangera rien. La violence appelle la violence. »

La très catholique Georgetown, dont les bâtiments deux fois centenaires se dressent dans un quartier de parcs et de demeures bourgeoises, n'est pourtant pas considérée comme une université contestataire. On la dit plutôt modérée, ni vraiment à gauche, comme Berkeley, en Californie - où une manifestation « contre la guerre et le racisme » a rassemblé un millier de personnes jeudi 20 septembre -, ni totalement à droite, comme Princeton (New Jersey). Et même si une petite manifestation pacifiste a aussi été signalée jeudi, cette paisible voisine de la Maison Blanche se donne plutôt le temps de la réflexion. Surtout en matière de diplomatie, domaine de référence sur ce campus prestigieux. Depuis le 11 septembre, diverses conférences ont ainsi été organisées, dont une en présence de l'ex-secrétaire d'état Madeleine Albright.

Chez les étudiants en relations internationales, comme chez les autres, les avis sont partagés. L'un d'eux, Dan Perclar, se dit certes persuadé que « le président prendra la bonne déci-

sion » et « dispose d'informations lui permettant d'accuser Ben Laden ». Mais ses camarades, réunis près de la cafétéria, sont moins catégoriques. Ory Abramowicz, qui souhaite devenir diplomate, est opposé à la guerre : « Les bombardements n'ont jamais rien résolu. Des civils seront tués, des Américains aussi. En admettant que l'on atteigne Ben Laden, d'autres prendront le relais. La solution est politique, en liaison avec les pays concernés. La population afghane n'a pas choisi les talibans, il serait donc injuste qu'elle paie les conséquences des attentats. »

Le spectre d'un long conflit à l'autre bout du monde, même confié à des soldats de métier, inquiète tout autant son copain Nick : « Quand les Russes sont allés là-bas, rappelle-t-il, cela a été leur Vietnam... » Le Vietnam, justement, paraît bien loin à cette génération de la mondialisation. « Nous n'avons aucune idée de ce qu'est la guerre, confirme un autre jeune homme. Et aucune idée non plus de ce qu'a pu être la vague "peace and love". Pour tout dire, nous sommes un peu perdus entre ces références... »

Philippe Broussard



GUERRE D'ALGÉRIE

L'hommage aux harkis

Jacques Chirac doit présider, mardi 25 septembre, une journée d'hommage national aux harkis, ces musulmans français abandonnés en 1962, à la fin de la guerre d'Algérie. Les associations d'anciens harkis qualifient cet abandon de « crime contre l'humanité ». Pierre Messmer, ministre des armées à l'époque, accuse le FLN d'être le « principal responsable » des massacres de harkis. p. 22

Reine d'Europe du basket



YANNICK SOUVRÉ

ORGANISATRICE de l'équipe de France féminine de basket-ball et capitaine des Bleues qui viennent de remporter le championnat d'Europe, Yannick Souvré a une nouvelle fois administré la preuve de sa lucidité et de sa générosité sur les parquets.

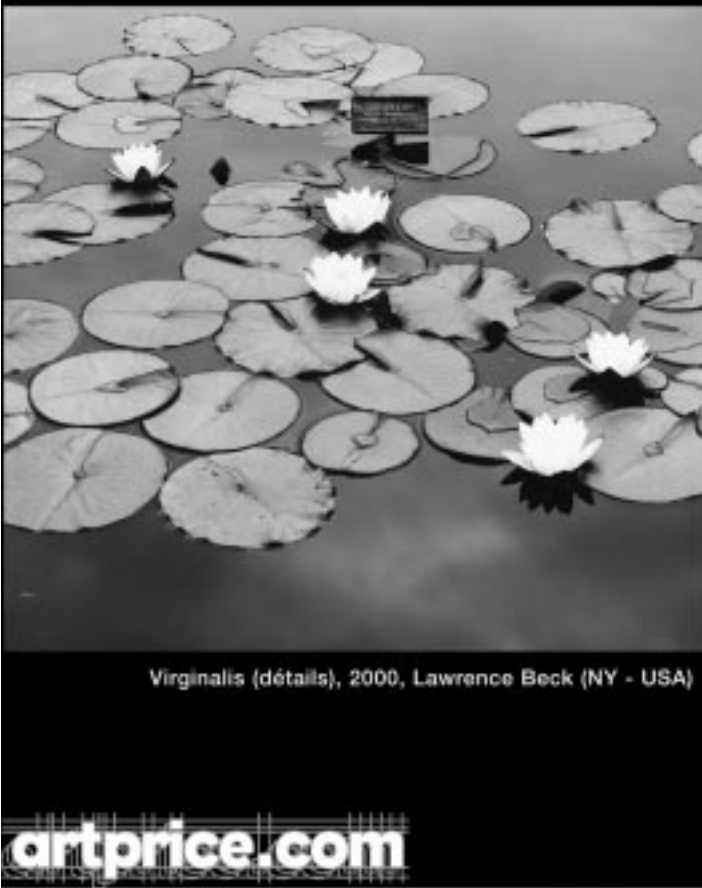
Lire page 36

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 925 - 7,90 F - 1,20 €



le pouvoir de l'art plus fort que toute destruction



Aux Etats-Unis, tous unis derrière George Bush

LA DESTRUCTION du World Trade Center de New York et d'un des bâtiments du Pentagone à Washington redéfinit les priorités de la politique américaine et la carte du monde vu de la capitale des Etats-Unis. Il y a seulement deux semaines, le principal sujet de débat politique, à Washington, était le budget 2002 et la mesure dans laquelle l'excédent du régime des retraites serait mis à contribution pour financer le projet de défense antimissile.

Aujourd'hui, le chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, balaie d'une phrase toute considération de ce genre et explique que la « sécurité des Américains » est évidemment l'impératif absolu, devant lequel toute autre préoccupation disparaît. En un instant, l'antagonisme des partis démocrate et républicain, demeuré vif et aigre depuis l'élection présidentielle contestée de novembre 2000, s'est effacé au profit de démonstrations de solidarité et même d'unanimité.

Le comportement du président lui-même et de son administration n'a pas suscité de critiques de la part des démocrates. Le seul débat est interne à l'équipe Bush, et il n'a été relayé, à l'extérieur, que par un

groupe de personnalités républicaines qui ont adressé à la Maison Blanche une lettre plaidant, essentiellement, pour une offensive contre Saddam Hussein. M. Bush avait alors déjà tranché ce débat en faveur du secrétaire d'Etat, Colin Powell, et contre le département de la défense.

Les mises en garde des défenseurs des droits civils contre les pouvoirs exceptionnels demandés par M. Ashcroft vis-à-vis des suspects étrangers ont été prises en compte. L'administration Bush et les démocrates font des efforts convergents pour protéger le climat d'unité nationale et même pour le renforcer.

La Maison Blanche, par exemple, a fait savoir à deux « tévangélistes », personnalités de la droite religieuse, Jerry Falwell et Pat Robertson, que leurs commentaires, le 13 septembre, attribuant les attaques de l'avant-veille à la « colère divine » contre « l'avortement, les gays et les lesbiennes, les droits civils », étaient malvenus. M. Falwell a déclaré qu'il regrettrait ses propos.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 28



DISPARITION

La mort d'Isaac Stern

Le violoniste Isaac Stern est mort, samedi 22 septembre à New York, à l'âge de 81 ans. Né en Ukraine en 1920, arrivé l'année suivante aux Etats-Unis, il était l'un des plus importants et des plus célèbres interprètes du XX^e siècle. Sa discographie compte plus de cent disques, soit plus de deux cents œuvres. p. 40

International.....	2	Tableau de bord.....	32
France.....	10	Immobilier-Annonces	35
Résultats sénatoriales	12	Aujourd'hui.....	36
Société.....	22	Météorologie-Jeux.....	39
Régions.....	24	Culture.....	40
Horizons.....	25	Guide culturel.....	43
Carnet.....	29	Kiosque.....	44
Entreprises.....	30	Abonnements.....	44
Communication.....	31	Radio-Télévision.....	45

ÉTATS-UNIS Le secrétaire américain à la défense, Ronald Rumsfeld, a indiqué, lundi 24 septembre, que le dispositif militaire qui se met en place doit permettre à George

W. Bush de faire le choix qui lui paraîtra le plus adapté le moment venu. ● EN AFGHANISTAN, l'opposition afghane retrouve l'espoir de vaincre les talibans et que l'aide mili-

taire russe à l'Alliance du Nord s'intensifie. ● À DUBAÏ, les Emirats arabes unis annoncent la rupture de leurs relations avec les talibans. ● LE PREMIER MINISTRE LIBANAIS, Rafic

Hariri, affirme dans un entretien au *Monde* que « les terroristes ont profité du laxisme démocratique de l'Occident ». ● AUX ÉTATS-UNIS, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a

annoncé que des preuves de l'implication de Ben Laden dans les attentats seraient publiées dans un « livre blanc ». L'enquête ne fait apparaître pour l'instant que de minces indices.

Washington achève de préparer son action militaire contre les talibans

Une délégation militaire américaine est arrivée au Pakistan alors que l'opposition afghane serait à une soixantaine de kilomètres de Kaboul. Un avion espion américain a été abattu au-dessus de l'Afghanistan dans des circonstances inconnues

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis concentrent leur attention sur l'Afghanistan et sur Oussama Ben Laden. Les dirigeants américains qui ont pris la parole, dimanche 23 septembre, ont fait pour justifier l'offensive qui se prépare contre le chef du réseau Al-Qaïda et ses lieutenants. Les affirmations des talibans, selon lesquelles ils ne sauraient pas où se trouve M. Ben Laden et ne pourraient donc pas lui demander de quitter l'Afghanistan, ont été qualifiées de « risibles » par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, pour qui elles ne sont « tout simplement pas crédibles ».

M. Rumsfeld a confirmé, d'autre part, qu'un avion sans pilote américain avait été perdu au-dessus de l'Afghanistan, mais il a ajouté que rien ne lui permettait d'être sûr que cet avion a été abattu, comme le prétendent les talibans. Le secrétaire à la défense a indiqué que les services américains « font des progrès » dans l'établissement de liens entre le réseau Ben Laden et les attaques du 11 septembre et dans la localisation des dirigeants de ce réseau. En même temps, il a souligné que ce réseau, « présent dans soixante pays », n'est que l'un des « nombreux réseaux » qui existent. Aussi a-t-il répété que le dispositif militai-

re qui se met en place est destiné à permettre au président des Etats-Unis, George Bush, de faire le choix qui lui paraîtra le plus adapté le moment venu.

Néanmoins, le fait que l'Afghanistan est au centre de la riposte qui se prépare a été confirmé par l'envoi au Pakistan d'une mission américaine. Cette mission militaire est destinée à préparer les conditions dans lesquelles des avions américains pourraient utiliser des bases pakistanaises. Les services de renseignement escomptent aussi une aide de leurs homologues pakistanais. C'est d'ailleurs avec leur chef, numéro deux du régime d'Islamabad, que les discussions sur le réseau Ben Laden et sur l'aide que les talibans sont prêts à lui fournir ont été les plus développées depuis dix jours.

DIFFICULTÉS AVEC RIYAD

Les responsables américains ont fait valoir à plusieurs reprises qu'ils veulent éviter tout risque de déstabilisation du régime du général Moucharrarf en raison de l'aide qu'il apporterait aux Etats-Unis contre Oussama Ben Laden et contre les talibans. Ils n'ont pas choisi, cependant, de minimiser cette aide, mais, au contraire, de lui donner une forte publicité.

Samedi, M. Bush a rendu publi-

que une décision, adressée au secrétaire d'Etat Colin Powell et consistant à lever les sanctions que les Etats-Unis appliquent à l'Inde et au Pakistan, depuis 1999, en raison des essais nucléaires auxquels ces deux pays avaient procédé l'année précédente. Cette décision a été approuvée par le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le démocrate Joseph Biden, pour qui les Etats-Unis doivent « soutenir le Pakistan ». La levée des sanctions va permettre aux Etats-Unis de voter pour les aides demandées par le Pakistan au Fonds monétaire international. L'Inde, qui va donc bénéficier aussi d'une levée des sanctions, a fait savoir qu'elle est prête à accorder aux Etats-Unis des facilités de ravitaillement en carburant, sur son territoire, pour leurs avions.

La conseillère du président pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a répondu une nouvelle fois, sur la chaîne de télévision Fox News, à la demande iranienne d'une action contre le terrorisme menée dans le cadre de l'ONU. M^{me} Rice a fait valoir que l'article 51 de la Charte des Nations unies reconnaît à tout Etat attaqué le droit de se défendre. « Aucune autorité supplémentaire n'est nécessaire », a-t-elle déclaré.

En fait, le gouvernement américain a décidé de ne pas mettre les pays membres du Conseil de sécurité dans la situation d'avoir à voter pour ou contre le type d'offensive qu'il se prépare à mener. M^{me} Rice a néanmoins affirmé que les Etats-Unis « obtiennent un soutien suffi-

ner davantage de précisions sur ce point, se bornant à répéter que l'Arabie saoudite se montre « très coopérative ».

Alors que M. Rumsfeld a répété qu'une organisation comme Al-Qaïda ne peut pas fonctionner « sans l'aide d'Etats, d'organisations non

façon de reconnaître l'évolution récente de pays comme la Syrie et l'Iran. Elle a ajouté, à destination de ces deux pays, qu'« il n'y a pas de bons et de mauvais terroristes ». Tout élargissement de la riposte américaine au-delà de l'Afghanistan paraît toutefois écarté pour le moment. L'administration Bush est unanime à considérer que la preuve d'une complicité de l'Irak dans les attaques de New York et Washington n'a pas été apportée.

M. Powell, qui était le chef de l'état-major interarmées au moment de la guerre du Golfe, est revenu, d'autre part, sur la question des pertes possibles. « Il n'existe pas de conflit sans pertes », a-t-il dit, ajoutant que les dirigeants civils et militaires s'efforcent naturellement de « réduire ces pertes », mais qu'un pays ne peut pas défendre sa liberté sans risquer la vie d'aucun de ses citoyens. M. Bush avait déjà évoqué, lors d'une visite au Pentagone, le 17 septembre, la possibilité de pertes dans la guerre contre le terrorisme. Le président et son équipe estiment qu'après des attaques qui ont fait plus de six mille morts civils sur le territoire américain, l'opinion est prête à admettre qu'une riposte ne peut éviter toute perte militaire.

Patrick Jarreau

Des aéroports aux maisons des combattants étrangers, l'Afghanistan offre une nuée de cibles

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Vétéran de l'invasion soviétique en Afghanistan de 1979 à 1989, le général Ruslan Aushev affirme que, pour trouver Oussama Ben Laden, les Etats-Unis devront passer au peigne fin 520 000 km² de terrain, « rocher par rocher ». Une tâche herculéenne dans un pays montagneux, aux innombrables caches creusées dans la roche, aux vallées profondes et aux cols élevés qui facilitent les embuscades, face à des combattants qui ont la connaissance intime du terrain.

Les talibans contrôlent les aéroports de Kaboul, à la fois terrain militaire et civil, de Kandahar, de Jalalabad, d'Hérat, de Mazar-e-Charif et de Shindand (entre Kandahar et Hérat), qui est une base aérienne construite par les Soviétiques. Ces destructions visent à empêcher toute capacité de riposte de la dizaine d'avions de combat que possèdent les talibans, et notamment l'usage éventuel d'un avion-suicide. Les talibans n'ont pas de défense antiaérienne sophistiquée, mais ils possèdent encore des missiles Stinger que les Etats-Unis avaient donnés aux moudjahidins pour leur lutte contre l'armée soviétique. Ils en auraient fabriqué depuis des équivalents. Ils ont aussi des missiles de conception russe SA 16 et SA 18, qui permettent de tirer sur un avion à 4 ou 5 km de distance.

Les talibans auraient enfin quelques missiles SCUD de 300 km de portée, mais leur état et leur nombre sont imprécis. La neutralisation de ces missiles sera une tâche d'autant plus prioritaire, selon un expert, que l'« on sait que certains groupes liés à Ben Laden ont travaillé sur les armes chimiques et biologiques et, donc, il faut anéantir toute capacité de lancement de missiles qui pourraient être équipés d'armes chimiques ou biologiques ».

Dans les cibles figureront sans

doute aussi les casernes, présentes dans toutes les villes, les dépôts de munitions et les équipements militaires, c'est-à-dire essentiellement des chars soviétiques T54 ou T55, des camions lance-roquettes, des camionnettes tout terrain équipées de mitrailleuses, etc. A Kaboul, le siège des services de renseignement, la grande antenne de télécommuni-

cations à la sortie est de la ville, l'université islamique derrière l'Hôtel Intercontinental, le camp de Rishor derrière les ruines du Palais royal et sans doute quelques ministères seront peut-être touchés, même si la plupart se trouvent noyés en pleine ville au milieu d'autres bâtiments.

Dans la région de Kandahar, des

cibles plus symboliques, comme la maison du mollah Omar, nichée derrière un rocher à quelque 15 kilomètres de la ville, la résidence de Ben Laden, à Kandahar, les maisons d'hôtes des talibans, le siège du gouverneur ou les bureaux officiels, risquent aussi d'être visés. Si les Etats-Unis décident de détruire les maigres infrastructures qui subsistent dans ce pays ravagé, deux centrales électriques pourraient être également concernées, dont celle de Sarobi, entre Jalalabad et Kaboul.

Les sites les plus utilisés par Oussama Ben Laden et ses fidèles sont certainement connus des experts, mais certains ne sont pas faciles à atteindre par des moyens classiques. La province orientale de Kunar, par exemple, dissimule dans la montagne un vaste réseau de caves reliées les unes aux autres, auxquelles on accède après plusieurs heures de marche. Ce réseau serait équipé d'un système de communications très moderne. Plusieurs camps d'entraînement sont en outre dans la

ligne de mire. La province de Nanghar en abrite trois : Tora Bora, qui était le quartier général de l'ingénieur Mahmood, l'homme qui a invité Ben Laden à venir le rejoindre en 1996, avant d'être tué dans une embuscade quatre mois plus tard ; Farmada, à 20 km au sud de Jalalabad, une ferme appartenant à un ancien grand moudjahidin, Younis Khalès ; Darunta, à l'ouest de Jalalabad, dissimulé dans les collines derrière un lac.

GUERRE DU RENSEIGNEMENT

A Kandahar, près de l'aéroport, quelque trois cents maisons avaient été construites pour abriter des combattants venus de divers pays arabes et leurs familles. Un autre complexe a été édifié dans la ville le long du canal. Les Arabes ayant quitté Kaboul après les attentats aux Etats-Unis se sont rendus dans la province de Logar, où un nouveau complexe d'habitations de plus de 400 maisons vient d'être terminé pour

eux. Le nombre des combattants arabes en Afghanistan varie entre cinq mille et sept mille ; ces hommes, qui n'ont généralement pas d'autre pays où aller, se battent jusqu'au bout. S'y ajoutent quelques milliers de Pakistanais, des Ouzbeks et des Tchétchènes. Il y a deux mois, environ cinq cents Tchétchènes et leurs familles ont été ramenés de Mazar-e-Charif à Kaboul, où ils se sont installés.

Comment neutraliser ces militants dont beaucoup sont dévoués corps et âme à Ben Laden ? « Cela va être une guerre du renseignement qui va s'appuyer sur l'engagement de forces spéciales », explique un expert, en estimant que les troupes d'élite interviendront ponctuellement sur des objectifs très limités et après avoir obtenu des renseignements sûrs. Même engagée de la sorte, la partie ne sera pas facile, d'autant moins que l'hiver sera de retour dans un mois.

Françoise Chipaux

Des camps d'entraînement connus de la CIA

Les camps d'entraînement des militants islamistes sont établis dans plusieurs provinces d'Afghanistan, et certains sont bien connus des Américains. Dans la province de Paktia, près de Khost, les camps d'Al-Badr 1 et 2, ainsi qu'un troisième qui servait de quartier général à Jalaluddin Haqqani au temps de la lutte contre les Soviétiques, ont été construits avec des fonds de la CIA. Ils ont été bombardés sans grand succès en 1998 par 70 missiles Tomahawk, quand les Etats-Unis accusaient Ben Laden des attentats contre leurs ambassades à Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie).

La portée de la destruction de l'ensemble des camps est minime car leurs installations ne sont pas très sophistiquées. Venus de divers pays musulmans, les combattants islamistes les fréquentent habituellement sans doute pris le large depuis que la menace américaine s'est précisée. De très nombreux jeunes Arabes étaient encore visibles récemment à Jalalabad, mais, selon des habitants, ils ont disparu après les attentats aux Etats-Unis.

Le sort des Afghans contraints de rester dans le pays inquiète les organisations humanitaires

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

« Je ne suis pas tellement soucieux pour les gens qui vont atteindre l'Iran ou le Pakistan, mais nous devons nous inquiéter pour tous les Afghans qui n'ont plus les moyens de se déplacer, car même s'il n'y a pas de bombes leur situation est déjà mauvaise et elle empire à chaque minute. » Directeur des opérations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Asie, Jean-Michel Monod traduit l'anxiété générale de la communauté humanitaire devant les menaces qui pèsent sur près de vingt-deux millions d'Afghans. Le départ des travailleurs humanitaires expatriés, qui ont quitté le pays ces der-

nières semaines, a laissé un vide que ne peuvent pas toujours remplir leurs employés locaux. Si ceux-ci peuvent poursuivre un temps des programmes en cours, il est clair que les stocks sur place ne sont pas inépuisables.

LES ZONES RURALES

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), les stocks de nourriture sont suffisants pour trois semaines. Mais, déjà, des problèmes de distribution se posent dans les zones rurales où les transports font défaut. Les camionneurs s'occupent des familles qui veulent partir, certains d'entre eux tentent aussi de quitter le pays ; devant l'incertitude de la situation, beaucoup

ne veulent pas couvrir de longues distances avec de la nourriture. « Le problème n'est pas la nourriture, c'est l'accès aux gens qui en ont besoin », affirme Khaled Mansour, le porte-parole du PAM. 500 000 personnes dans la province de Fariab (nord), par exemple, seront en danger le mois prochain si nous ne pouvons pas accéder à eux. » Sur les 3,8 millions de personnes aidées par le PAM, 3 millions vivent dans les zones rurales. Si les difficultés d'accès se prolongent, ou s'accroissent, elles feront face dans les deux à trois mois qui viennent à un manque drastique de nourriture. Le CICR, qui a un programme alimentaire pour 68 000 familles (500 000 personnes environ) dans la province de Ghor, a fini sa distribution pour la moitié des bénéficiaires vendredi. L'autre moitié des familles devront attendre.

Malgré les critiques des organisations non gouvernementales (ONG), le PAM a cessé pour l'instant les envois de nourriture en Afghanistan. Le PAM veut être sûr que, lorsqu'il reprendra ses livraisons, la nourriture ira bien aux nécessiteux et que la sécurité de ses employés locaux sera garantie. Livrés à eux-mêmes, ces employés sont beaucoup plus vulnérables aux pressions en tous genres et risquent d'être pris au milieu d'intérêts diver-

gents. Pour compliquer les choses, les talibans ont fermé, vendredi à Kaboul, tous les moyens de communication par radio et téléphone satellite des agences de l'ONU, menaçant de mort les employés qui communiqueraient avec l'étranger.

Bien avant le 11 septembre, la situation alimentaire était suffisamment préoccupante pour que le PAM lance un nouvel appel d'urgence de 151 millions de dollars afin d'étendre ses activités à 5,5 millions de personnes, soit 25 % de la population afghane. Il voulait démarrer son nouveau programme d'assistance en novembre. En raison de la sécheresse, les récoltes de l'été ont été très moyennes et l'Afghanistan a un déficit de 2 millions de tonnes de céréales.

L'HIVER APPROCHE

Si la situation alimentaire risque de devenir critique assez rapidement, l'état sanitaire est lui aussi menacé. Le CICR, qui assiste complètement six hôpitaux principaux et offre une aide à une quinzaine d'autres, sans compter les postes de premier secours sur les lignes de front, affirme que les stocks de médicaments sont suffisants pour 3 à 4 semaines. Après, c'est l'inconnu. « Pouvons-nous envoyer des camions de médicaments avec le risque qu'ils soient volés, dans la situa-

tion d'insécurité présente, et utilisés n'importe comment ? », interroge Jean-Michel Monod.

Augmentant l'inquiétude, l'hiver sera là dans un mois. « Habituellement, à cette période, nous fournissons du fioul pour les hôpitaux à Kaboul et Mazar-e-Charif, des couvertures, des vêtements chauds pour les enfants, etc. », dit Andrew Wilder, directeur de Save The Children (Etats-Unis). Beaucoup de programmes relatifs à l'hiver n'avaient pas commencé et sont aujourd'hui sérieusement compromis.

« Nous devons retourner en Afghanistan. Notre travail est à l'intérieur du pays », déclare Jean-Michel Monod, précisant que le CICR étudie la possibilité de positionner des gens dans tous les pays limitrophes de l'Afghanistan pour être en mesure d'y rentrer le plus vite possible en fonction des événements. Save The Children, pour sa part, a envoyé une équipe au Turkménistan. Beaucoup plus que le sort des éventuels réfugiés pour qui des plans d'urgence se mettent en place, au Pakistan notamment, c'est la situation des plus défavorisés des Afghans, ceux qui n'ont plus les moyens financiers de payer un quelconque départ, qui est la plus critique et la plus incertaine.

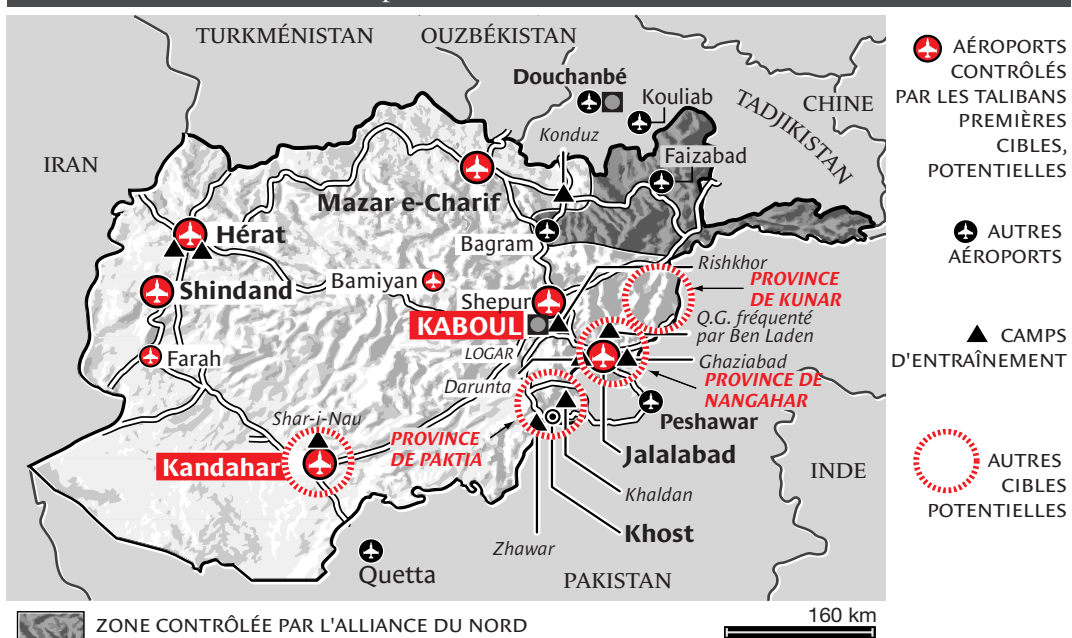
F. C.

Nouveau !

Les bases de données départementales et nationales du recensement de la population de 1999 téléchargeables sur www.recensement.insee.fr



Les cibles potentielles des forces américaines



Des raids aériens devraient être conjugués avec des actions menées par des unités d'élite

LES ÉTATS-UNIS ont commencé d'exécuter la phase 1 de leur plan de riposte militaire qui consiste à accélérer la collecte systématique du renseignement et à pré-positionner des forces, en coopération avec la Grande-Bretagne dans un premier temps, en vue d'être prêts à mener des opérations aériennes et des actions secrètes de commandos spéciaux contre l'Afghanistan, accusé de donner asile aux réseaux terroristes d'Oussama Ben Laden.

Quatre porte-avions américains, totalisant plus de trois cents appareils de reconnaissance et de combat, et un porte-avions britannique, avec plus d'une trentaine d'appareils, seront sous peu opérationnels dans le Golfe. Ils viennent renforcer les deux cents à trois cents avions de combat américains et britanniques déjà basés au sol, en première ligne en Arabie saoudite, au Koweït ou à Oman, voire, mais plus en arrière, en Turquie. Des avions-radar et des avions-ravitailleurs ont également été pré-positionnés, aux côtés d'avions-espions pilotés U2 et d'engins de reconnaissance sans pilote (drones) pour dresser des cartes d'objectifs.

MISSILES TOMAHAWK

Au sein ou en marge de cette armada, outre les avions embarqués, la frappe à distance est représentée par des frégates, des sous-marins ou des bombardiers B-52 intercontinentaux, positionnés dans l'océan Indien, qui emportent des missiles de croisière Tomahawk, du type de ceux qui ont été utilisés pour des attaques de cibles en Irak en 1991, en Afghanistan et au Soudan en 1998 et, plus récemment, en Serbie et au Kosovo en 1999. Les États-Unis et le Royaume-Uni alignent de tels moyens. Des informations, non confirmées officiellement, indiquent que les deux pays pourraient disposer actuellement d'un stock de sept cents Tomahawk dans la région.

La phase 1 du plan américain d'opérations ne prévoirait pas de raids contre d'autres pays que l'Afghanistan, dans la mesure où Washington ne souhaite pas prématurément disloquer la « coalition » antiterroriste qu'il tente de bâtir, en invitant des pays musulmans à la rejoindre.

COMMANDOS SPÉCIAUX

A côté de cette campagne aérienne, qui viserait principalement des objectifs répertoriés et classiques (pistes d'aviation, camps, sources énergétiques, refuges identifiés et infrastructures même rudimentaires) et que les experts qualifient de « overt campaign » (libre théâtre des opérations), des actions secrètes, appelées « covert battle » (combats clandestins), seraient conduites, depuis des territoires limitrophes, par des commandos spéciaux et par des tireurs d'élite hélicoptères. De telles unités, comme les Rangers, les bérêts verts, les commandos Delta ou les commandos de la marine Seals aux États-Unis, et les Special Air Services (SAS) britanniques, ont été mobilisées. Elles interviennent de nuit. Dans les états-majors, on convient que les raids aériens et les coups de main des commandos peuvent être simultanés ou se succéder dans le temps, mais qu'elles n'ont sans doute pas le même objectif militaire.

Les bombardements, dont la réussite n'est pas assurée à 100 % contre les installations d'un pays déjà ravagé par des années de guerre, sont voués à détruire les bases, les camps et les aérodromes. Ils faciliteront le travail des forces de l'Alliance du nord, mais ils pourraient entraver celui de forces régulières, américaines et britanniques, sur place, qui n'auraient pas de bases où se déployer. Le but des commandos spéciaux est donc de chercher à déstabiliser les actions des combattants talibans et à créer, sur le sol afghan, des points d'appui susceptibles par la suite de

servir à l'accueil de renforts aéroterrestres.

Toute la difficulté reste cependant de garantir, sans alourdir à l'excès le dispositif, la sécurité de ces points d'appui, le ravitaillement des hommes, leur état sanitaire et le réapprovisionnement en matériels, en munitions et en carburant sans que la noria de ces renforts ne soit elle-même menacée et prise à parti.

Jacques Isnard

Première escarmouche entre les forces de Kaboul et un commando anglais

La majorité des Britanniques refusent un chèque en blanc aux États-Unis

LONDRES

de notre correspondant
« Nous nous tiendrons épaulé contre épaulé auprès de nos amis américains », avait lancé Tony Blair au lendemain des attentats du 11 septembre. Cette promesse est en train de prendre tout son sens sur le terrain, à des milliers de kilomètres de Londres et de Washington. Non seulement la Grande-Bretagne participe pleinement à la mise en place du dispositif militaire qui a pour cible le régime de Kaboul et son protégé Oussama Ben Laden, mais elle est déjà à l'œuvre dans les montagnes afghanes.

La presse britannique dominicale a fait état d'une première escarmouche sans gravité entre un commando de talibans dans le nord de l'Afghanistan. Les soldats britanniques, sans doute arrivés dans ce pays à partir du Tadjikistan, auraient « fait peur » à leurs adversaires, qui auraient ouvert le feu aveuglément avant de s'enfuir. Les premiers échanges de tirs de la vaste opération qui s'annonce auraient donc eu lieu au cours de cet accrochage, qui n'a fait aucun blessé. Les SAS sont des troupes d'élite habituées à agir derrière les lignes ennemies. Ils opèrent par groupes de quatre. Aidés par des éclaireurs de l'Alliance du Nord, l'opposition

armée au régime de Kaboul, et épaulés par des membres du MI6, les services de renseignement britanniques, les SAS effectuent le travail de reconnaissance et de liaison indispensable avant un acheminement plus massif d'hommes et de matériel. Ils connaissent bien ce terrain, où ils ont entraîné, dans les années 1980, les combattants afghans antisoviétiques.

MANŒUVRES NAVALES

Ces commandos déjà présents sur le sol afghan – quelques dizaines d'hommes tout au plus – sont l'avant-garde d'une force d'intervention britannique bien plus considérable. Outre les 750 soldats des SAS et des SBS, les commandos de marine du Special Boat Service, prêts à l'attaque, Londres pourra mobiliser, si nécessaire, une partie des 23 000 militaires arrivés dans le sultanat d'Oman pour des manœuvres navales programmées de longue date mais qui tombent à point nommé. Vingt navires de guerre – dont le porte-avions *Ocean*, le plus gros bâtiment britannique – participent à ce déploiement aéronaval, le plus imposant depuis la guerre des Malouines en 1982. Les Britanniques disposent dans la région d'une soixantaine d'avions militaires. Ils pourront aussi faire

appel, si besoin, à la 16^e brigade d'assaut britannique, qui achève sa mission en Macédoine le 26 septembre.

Dans cette épreuve, la nation soutient fermement son premier ministre. Encore faut-il nuancer cet appui. Si 65 % des Britanniques, indique un sondage de l'*Observer*, sont partisans de « frappes aériennes chirurgicales » contre les pays qui abritent des organisations terroristes, ils ne sont plus que 27 % à approuver des bombardements « massifs ». Comme Tony Blair, la majorité des Britanniques refusent de donner un chèque en blanc aux États-Unis. Près de deux sur trois ne font pas confiance à George Bush pour prendre les bonnes décisions, un score peu flatteur pour le président américain.

Chez elle, la Grande-Bretagne est aux aguets. 1 500 policiers supplémentaires ont été déployés, pendant le week-end, dans les rues de Londres. Le gouvernement étudie un renforcement draconien de sa législation antiterroriste, pourtant déjà très stricte, IRA oblige. L'une des mesures envisagées permettrait d'arrêter, pour les interroger, les individus soupçonnés de détenir des informations sur des mouvements terroristes.

Jean-Pierre Langellier

« La France ne se dérobera pas », affirme Lionel Jospin à l'IHEDN

« LA FRANCE prendra toute sa part dans ce combat déterminé contre le terrorisme », a déclaré, lundi 24 septembre, le premier ministre, Lionel Jospin, à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Récusant toute idée de « croisade » avancée par George W. Bush, il a précisé qu'« il ne s'agit pas d'un conflit entre civilisations », mais d'« un combat contre le fanatisme et la violence terroriste au nom du respect de la vie, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques ».

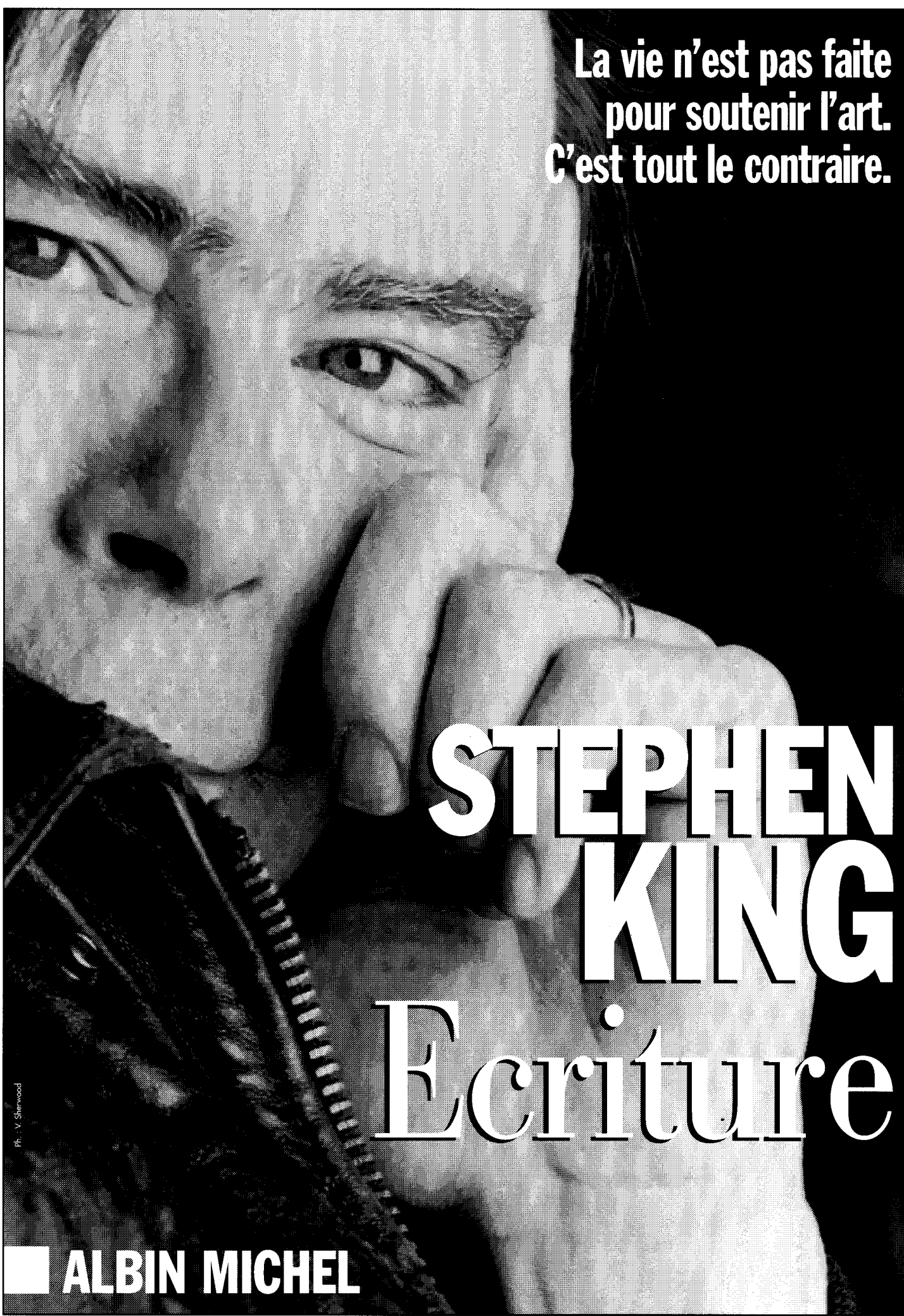
« Notre engagement commence sur le territoire national », a expliqué M. Jospin, mais aucun pays ne peut prétendre à se protéger isolément. « C'est pourquoi la coopération à l'échelle de l'Union européenne s'impose », a-t-il ajouté.

« Cette coordination internationale doit également prévaloir pour déterminer les actions qui pourraient être menées directement avec des moyens militaires », a indiqué le premier ministre, estimant que « ces actions doivent être proportionnées, stratégiquement et militairement justifiées, politiquement cohérentes. La solidarité avec nos alliés a pour corollaire la concertation. La forme de notre engagement

relève d'un accord sur la définition des objectifs politiques et des modes de recours à la force. La décision historique constatant l'applicabilité de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord au profit de notre allié américain agressé exprime le soutien, y compris par des moyens militaires, que nous sommes prêts à lui apporter. Nous gardons, dans ce cadre, la libre appréciation de la participation militaire de la France à un engagement de forces », a affirmé M. Jospin. « Mais la France, a-t-il tenu aussitôt à ajouter, ne se dérobera pas à ses responsabilités. »

Face à la menace terroriste, le premier ministre a invité les citoyens, les élus et tous les responsables à être plus sensibles encore à la sécurité de la communauté nationale. « Il est probable, a-t-il dit, que les mesures de vigilance et de précaution nous conduisent à faire davantage appel à la solidarité et au sens civique. »

Une actualisation des plans d'urgence, de sécurité et de prévention est en chantier. Avec le ministre de la défense et le ministre de l'intérieur, M. Jospin a l'intention de réunir prochainement les préfets et les généraux de zone de défense, ainsi que les préfets maritimes.



L'opposition afghane retrouve l'espoir de vaincre les talibans

L'aide militaire russe à l'Alliance du Nord s'intensifie

KHODJA BAHODINE
(nord de l'Afghanistan)
DJABAL-UL-SARAJ
(sud de la vallée du Panshir)
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

« Les talibans sont finis. Ben Laden n'a nulle part où se réfugier »

Vibrant de toute sa carcasse fatiguée, l'hélicoptère, un MI-17 de type soviétique, comme tout l'équipement militaire qui peut être croisé dans ces régions reculées du nord de l'Afghanistan, se pose dans un paysage où aucun signe de modernité n'est visible. C'est une terre hors du temps. Des paysans à dos d'âne, des femmes couvertes de voiles tirant de l'eau d'une rivière, des enfants poussant des brouettes dans la poussière d'un chemin abrupt qui, bientôt, débouche sur un amoncellement de maisons en torchis, de couleur ocre comme les montagnes. Les ruelles sont une succession de fossés. Ici il n'y a ni eau courante ni électricité, mais une lente survie, au rythme des saisons en altitude. Avec, depuis quelques jours, l'espoir qu'une victoire puisse être enfin remportée, grâce à des aides extérieures, contre l'ennemi venu du sud, les talibans.

C'est dans ce hameau, nommé Khodja Bahoudine, qu'est mort le commandant Massoud, le chef devenu mythique de l'opposition afghane aux talibans. Les Jeeps des combattants, seuls véhicules motorisés, sont ornées de drapeaux noirs et de portraits du chef défunt. Les habitants sont nerveux. Les étrangers, les journalistes, sont l'objet de méfiance depuis qu'une bombe dissimulée dans la caméra d'un faux reporter a tué le chef. L'endroit où l'attentat a été commis est interdit d'accès. Des photographes en ont circulé à Douchanbé, au Tadjikistan, où l'Alliance a des bases arrière. Ces clichés montrent une pièce aux vitres pulvérisées, au mobilier déchiqueté, aux murs maculés de sang, et le corps inerte, les yeux retournés, d'un des assassins, abattu, selon les moudjahidins.

Un portail métallique s'ouvre sur une cour où un vieillard attise un feu de bois pour préparer du thé et du riz. Au fond, un bureau de l'Alliance du Nord, l'opposition afghane qui résiste aux talibans depuis cinq ans et contrôle des poches de territoires modestes mais stratégiques. A l'orée du village, la présence de plusieurs milliers de réfugiés, familles blotties dans des tentes de fortune, témoigne de cet âpre combat. Ils viennent de la région de Taloqan, prise par les talibans il y a un an, un verrou important menant aux vallées du Badakhshan. La menace était sérieuse pour

les gens de Massoud. Nasser Bakhchi croit, comme tous ici, que le rapport de forces est désormais renversé. Il travaille pour le bureau des « relations extérieures » de l'Alliance. Il a vingt-neuf ans, et son visage fatigué s'éclaire à l'idée d'une revanche possible. Il vient de Kaboul, qu'il a fui avant l'arrivée des talibans. Sa famille est réfugiée en Iran. « Les talibans sont finis. Oussama Ben Laden est en Afghanistan et n'a nulle part où se réfugier. Nous avons 15 000 hommes armés et d'autres sont prêts à nous rejoindre. Nous n'avons pas besoin d'armes supplémentaires, nous sommes prêts à combattre. »

L'aide arrive pourtant. Du Tadjikistan, où l'armée russe dicte les événements, les convois d'approvisionnement militaires se sont intensifiés ces derniers jours vers le nord de l'Afghanistan, selon plusieurs sources. Le principal point de passage à la frontière, Farkhar, connaît un regain d'activité. Mais pour Nasser Bakhchi, « ce qu'il faut avant tout, c'est que de nombreux pays fassent pression sur le Pakistan pour qu'il cesse d'aider les talibans ».

« RENDEZ-VOUS À KABOUL ! »

Dans la cour, des moudjahidins rigolent devant les journalistes : « Rendez-vous dans une semaine à Kaboul ! » D'autres demandent avec enthousiasme : « Quand croyez-vous que les Américains vont frapper ? » Abdel Allah, lui aussi originaire de Kaboul, où il a fait des études d'anglais, veut souligner une chose : « L'aide de l'étranger, c'est bien, après des années d'oubli, mais comprenez que la notion d'indépendance est pour ce pays très importante. Nous ne voudrions pas d'une quelconque tutelle. »

L'hélicoptère, cette fois, s'est posé près de Rokha, au cœur du Panshir, le fief de feu le commandant Massoud. Le Panshir est en deuil. Le portrait du commandant est partout, sur les cabanes en bois

des échoppes, sur les vitres des voitures. Les conversations tournent autour des avancées de l'Alliance annoncées ces jours-ci dans la région de Mazar-e-Charif. Mais nul signe, ici, de mobilisation militaire. Pas de convois, ni de déplacements notables de combattants ou d'équipement. Dans les sites de stockage militaire de l'Alliance, le matériel est, partout, soviétique ou russe. Des lance-roquettes, des véhicules militaires, des camionnettes marquées de lettres en cyrillique, sont sagement alignés aux abords de l'unique route filant vers le sud.

Des carcasses de tanks, reliques de guerres passées, jonchent le paysage. Des camps de réfugiés venus de régions tombées aux mains des talibans se succèdent comme autant de signes des maux subis. Pour survivre, les moindres espaces cultivables sont utilisés. Du maïs pousse à l'aide de petits canaux d'irrigation tirés de la rivière Panshir, filet d'argent au creux de ces monts arides que les hélicoptères venus de Douchanbé ont peiné, tout à l'heure, à franchir. Ces engins sont pourtant la clé des communications entre l'Alliance et le monde extérieur. Dimanche, l'un d'eux transportait l'un des frères du commandant Massoud, arrivé d'Europe, au moment où les consultations s'intensifient entre Occidentaux et opposants afghans pour préparer ce que chacun guette : l'après-talibans.

Un câble tendu au travers de la route, abaissé par des gardes sortant d'une cahute, marque l'entrée des gorges. Tel un goulet d'étranglement, l'endroit verrouille la vallée, la protège, avant de déboucher sur la plaine verdoyante menant vers Kaboul, à soixante kilomètres de là. « Kaboul, disait récemment à Douchanbé un connaisseur de la région, si facile à prendre, si difficile à tenir. »

Natalie Nougayrède



■ **AFGHANISTAN, 1980.** Oussama Ben Laden souriant, dans une grotte, pendant la guerre contre les Soviétiques. Selon des responsables de l'opposition afghane, le chef terroriste se trouverait « avec le mollah Omar, très certainement dans la région d'Uruzgan [centre de l'Afghanistan], la région natale du mollah Omar ».

Les successeurs du commandant Massoud annoncent le début d'une « stratégie de l'offensive » contre le régime de Kaboul

DJABAL-UL-SARAJ
(Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

Les récents combats autour de Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan, constitueraient le début d'une « stratégie de l'offensive » contre les talibans, a déclaré, dimanche 23 septembre, le chef politique de l'Alliance du Nord, le docteur Abdullah, devant un groupe de journalistes, à Djabal ul-Saraj, non loin de la ligne de front séparant les forces de l'opposition afghane de Kaboul, la capitale.

Selon ce responsable, considéré comme le successeur du commandant Massoud aux côtés du chef militaire de l'Alliance, le général Fahim, des avancées auraient été enregistrées contre les talibans dans une zone à l'ouest de Mazar-e-Charif par des forces emmenées par le chef de guerre local, rallié à l'opposition, le général Rachid Dostom.

« On ne peut pas parler d'offensive réelle à Mazar-e-Charif », a cependant précisé le docteur Abdullah : « Ce sont des actions de guérilla sur-

tout, mais elles s'inscrivent dans le début d'une stratégie de l'offensive. » Cette phase a été activée car la possibilité d'actions militaires américaines contre les talibans « crée une opportunité », a-t-il ajouté. Aucune source indépendante ne pouvait confirmer l'ampleur des percées revendiquées par l'opposition, que le régime des talibans a en outre démenties.

« CONTACTS INTENSIFIÉS »

Le docteur Abdullah a fait état des entretiens qu'il avait eus la veille avec le chef d'état-major de l'armée russe, le général Anatoli Kvachnine, ainsi qu'avec des officiels tadjiks, à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan. « La position de la Russie demeurera celle d'un soutien [à l'opposition afghane], comme elle l'a montré par le passé sur le plan diplomatique et humanitaire », a-t-il dit.

Il a souligné que les Républiques ex-soviétiques voisines de l'Afghanistan avaient « un intérêt commun à éradiquer le terrorisme, dont elles ont souffert », en référence aux

incursions de rebelles islamistes soutenus ces dernières années par les talibans en Asie centrale.

« Nos contacts avec les Etats-Unis se sont récemment intensifiés », a poursuivi ce responsable, ajoutant toutefois qu'en cas de frappes aériennes sur le territoire afghan « une source d'inquiétude pour nous sera le risque de victimes civiles, car une distinction doit être faite entre cette partie de la population et les talibans ».

Interrogé sur l'éventualité d'une présence ou action militaire américaine au sol en Afghanistan, le docteur Abdullah a répondu : « Nous n'y avons pas d'objections. Après tout, ce n'est pas comme si nous invitons une armée à occuper le pays ni comme si nous demandions à d'autres de venir se battre à notre place. » Il a réitéré le souhait de l'Alliance de voir les Etats-Unis faire appel à ses forces contre les talibans : « Il existe des forces qui savent se battre contre ces gens et qui en ont les moyens. C'est une opportunité à saisir. »

Selon les informations de l'Alliance du Nord, qui affirme intercepter des communications des forces adverses, Oussama Ben Laden se trouverait « avec le mollah Omar, très certainement dans la région d'Uruzgan (centre de l'Afghanistan), qui est la région natale du mollah Omar ». Une autre possibilité serait qu'ils se trouvent « dans le désert, sur les plaines », dans le sud-ouest du pays. « Ils ont préparé des grottes, des caches », dit le docteur Abdullah, qui appelle les Etats-Unis à agir vite : « Chaque jour qui passe fournit des opportunités à ceux-là mêmes que les Etats-Unis cherchent à punir. » Des pressions accrues doivent être exercées, selon lui, sur le Pakistan, pour qu'il rompe tout soutien et toute relation diplomatique avec le régime des talibans, « qui est une création des services secrets pakistanais ».

N. No.

L'ancien roi Zaher Shah, en exil à Rome, veut jouer un rôle politique

ROME

de notre correspondant

L'ancien roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Shah, qui vit en exil à Rome depuis 1973, a reçu, dimanche 23 septembre, le représentant spécial de l'ONU pour son pays, Francesc Vendrell. Agé de 86 ans, il multiplie depuis quelques jours ses entretiens avec diverses personnalités afghanes de l'opposition au régime des talibans, au pouvoir à Kaboul depuis 1996.

De sa maison familiale, via Cassia, à la périphérie de Rome, où les mesures de sécurité ont été renforcées, l'ancien souverain avait d'abord lancé, mercredi 18 septembre, via la BBC et La Voix de l'Amérique, captibles dans son pays, un appel radiophonique à ses concitoyens les appelant à « se battre pour le retour de la paix, en coopération avec la communauté internationale ». Sortant de sa réserve, il a accordé, dimanche, un entretien au quotidien

La Repubblica, le premier depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

Alors qu'une attaque se prépare contre les bases afghanes d'Oussama Ben Laden, l'ancien monarque rappelle comment les appels à l'aide lancés par son peuple à la communauté internationale sont restés sans réponse. Au mois de janvier, il avait déjà réuni autour de lui, à Rome, une table ronde des principaux opposants au gouvernement de Kaboul.

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

« Les terroristes ont pu s'installer en Afghanistan grâce à des interférences étrangères. Mais le peuple afghan, qui n'est pas terroriste, est la première victime de ce terrorisme », déclare-t-il. Fort de son rôle unificateur, au-dessus de la mêlée, il souhaite « la convocation de la Loja Jirga, la grande assemblée des leaders du pays, pour assurer le retour d'un processus politique qui

redonne au pays le droit de se gouverner, sans interférence étrangère ».

La semaine qui commence va sans doute permettre d'en savoir davantage sur ce que pourrait être l'après-talibans à Kaboul. « Un gouvernement légitime garantira le respect de la loi internationale », assure l'ancien roi, pour qui il ne s'agit pas forcément de restaurer la monarchie. « Ils appartiendraient aux Afghans de décider quelle forme de gouvernement ils veulent », dit-il. Mais va-t-il revenir en Afghanistan grâce à la présence temporaire de forces onusiennes ? Les rendez-vous qui se multiplient à Rome, auxquels s'ajoutent de nombreux contacts avec des responsables américains et européens, devraient permettre de préciser un possible scénario. Les discussions avec l'Alliance du Nord de l'ex-président Rabbani seront déterminantes.

Danielle Rouard

Au Kazakhstan, Jean Paul II demande aux musulmans et aux chrétiens de coopérer pour la paix

ASTANA (Kazakhstan)

de notre envoyé spécial

Sous la yourte bleue – la tente des nomades d'Asie centrale –, le dos plus voûté et la voix plus tremblante que jamais, le vieil homme fait face, à sa manière, aux préparatifs de guerre. La scène se passe à Astana, la « Brasilia » kazakhe, dont les tours cousues, ultramodernes, et les casinos dissimulent à grand-peine la misère des immeubles délabrés de l'époque soviétique. Le pape est venu parler de paix et célébrer la messe au cœur du pays des steppes, grand comme cinq fois la France, terre d'un islam

sécularisé par la persécution soviétique, sanctuaire de minorités chrétiennes – orthodoxe et catholique – d'origine russe, allemande ou polonaise encore hantées par le souvenir des camps.

Dimanche 23 septembre, sur la place de la Mère-Patrie, le spectacle est surréaliste : les deux tiers des participants à la messe – 40 000 fidèles – sont des... musulmans. Dans sa tenue d'apparat verte, le grand mufti Absattar Derbisali est lui-même présent, comme il avait été l'un des premiers, la veille, à accueillir le pape à l'aéroport.

Au pied de l'autel se pressent les nouveaux riches de la société post-communiste et des babouchkas émues, des chapelets pleins les doigts. Jean Paul II est venu leur dire que, malgré la tempête, un dialogue est possible entre islam et christianisme et que la religion ne doit pas être le prétexte à une nouvelle guerre.

Dès son arrivée à l'aéroport d'Astana, samedi soir 22 septembre, accueilli par le président Nursultan Nazarbaev, il affirme que « toutes les questions controversées doivent être résolues sans recourir aux armes, avec les moyens pacifiques et le dialogue ». Sans doute, à ce

moment, le pape ne parlait-il pas de terrorisme, mais de la fermeture de l'ancien site d'essais nucléaires de Semipalatinsk et du désarmement, mais il ne pouvait ignorer que son propos serait rapproché de la crise actuelle. A la messe du lendemain, il est plus explicite et lance cet appel à tous les croyants, chrétiens et musulmans, pour qu'ils œuvrent ensemble à bâtir un monde sans violence. La religion ne doit jamais être le prétexte à la terreur et à la vengeance. Il parle en anglais, à destination du prési-

dent Bush, coupable, aux yeux du Vatican, d'avoir parlé de « croisade » à propos des représailles américaines.

LA GRANDE « PRISON »

Les souvenirs remontent. Le « jamais plus la guerre » de Paul VI à la tribune de l'ONU en 1965 était de cette veine. Jean-Paul II lui-même, pendant la guerre du Golfe, avait été dans le camp des pacifistes. Si la guerre contre Saddam Hussein était théologiquement « juste » (une riposte proportion-

nelle à l'agression), il avait multiplié les appels aux belligérants pour qu'ils évitent le recours aux armes. Peine perdue cette fois encore ?

Si la guerre contre le terrorisme est également « juste », comment atteindre des coupables sans frapper des innocents ? La question hante un vieux pape qui se sait impuissant, mais il ne sera pas dit qu'il n'aura rien tenté.

Réveiller la mémoire des victimes du communisme était l'autre objectif de ce voyage dans un pays identifié, par le nombre et la cruauté des déportations et des camps décrits par Soljenitsyne, comme la

grande « prison » de l'Union soviétique. Dès son arrivée samedi 22 septembre à Astana, Jean Paul II s'était rendu au monument des victimes du « régime totalitaire ».

Parmi eux, 800 000 Allemands de la Volga, 100 000 Polonais déportés dans les années 1930 par Staline. « Je connais vos souffrances », dit Jean Paul II à chacune de ses rencontres. Reçu dans sa résidence par le président Nazarbaev, il évoque le souvenir de l'un des directeurs spirituels de son enfance polonaise, déporté à Karagonda.

Henri Tincq

« Plus de place pour la haine, la violence »

A la fin de la célébration d'Astana, dimanche 23 septembre, le pape a lancé cet appel aux croyants du monde entier : « De ce pays, le Kazakhstan, qui est un exemple d'harmonie entre hommes et femmes d'origines et de croyances très différentes, je souhaite lancer un appel pressant à tous, chrétiens et croyants des autres religions, pour qu'ils travaillent ensemble à construire un monde sans violence, un monde qui aime la vie et croie en la justice et en la solidarité. Nous ne devons pas permettre que ce qui est arrivé conduise à une aggravation des divisions. La religion ne doit jamais être utilisée comme prétexte à un conflit. J'invite chrétiens et musulmans à élever une prière intense vers le Dieu unique et tout-puissant dont nous sommes tous les enfants, afin que le don suprême de la paix puisse régner dans le monde. Que partout les peuples, renforcés par la sagesse divine, travaillent à créer une civilisation de l'amour, dans laquelle il n'y aurait plus de place pour la haine, pour la discrimination ou la violence. De tout mon cœur, je prie Dieu pour qu'il garde le monde en paix. »

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
NOUVELLES COLLECTIONS
2^{ème} pantalon offert
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS
Une année pour se doter d'une expertise recherchée.
► **AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.
► **PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.
ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com

La toile financière d'Oussama Ben Laden s'étend des pays du Golfe à l'Europe

Selon un rapport d'experts, des liens capitalistiques ont pu être établis entre le chef terroriste et le groupe familial Saudi BinLadin Group (SBG), ainsi qu'avec des proches, sinon des membres de la famille royale saoudienne

C'EST un immense réseau financier, une nébuleuse formée de dizaines d'entreprises, d'organisations caritatives, de banques établies dans les pays du Golfe mais avec des ramifications en Europe, notamment en Grande-Bretagne, toutes liées directement ou indirectement à Oussama Ben Laden, que le FBI est parvenu à reconstituer. On trouve dans leurs conseils d'administration ou parmi leurs dirigeants tout l'establishment du Golfe. Ainsi que l'autre grande famille saoudienne, les Ben Mahfouz, originaires comme les Ben Laden de l'Hadramout, dans le nord du Yémen, riches banquiers attirés de la famille royale, alors que les Ben Laden en étaient les « maçons ». Selon un rapport confidentiel établi par un groupe d'experts internationaux pour le compte d'une organisation fiscale occidentale dont le Journal du dimanche daté 23 septembre a

révélé l'existence, la sœur de Khalid Ben Mahfouz, fils du fondateur du groupe et l'un des principaux protagonistes du scandale de la BCCI (Bank of Credit and Commercial International), aurait épousé Oussama Ben Laden.

La semaine dernière, l'Office of Foreign Assets Control (Ofac), qui dépend du Trésor américain, avait discrètement mais officiellement demandé à l'ensemble des banques internationales de rechercher dans leurs livres et dans ceux de leurs filiales toutes les transactions qui auraient pu être réalisées avec des entreprises installées dans des pays suspectés de servir de base arrière aux activités d'Oussama Ben Laden (Le Monde du 21 septembre). Ce n'est pas un hasard si toutes figurent dans le rapport des experts internationaux :

● **Al Shamal Islamic Bank** : banque soudanaise établie conjointe-

ment avec le Front islamique national soudanais. Peu après son installation à Khartoum en 1991, Oussama Ben Laden a participé à la mise en place de plusieurs structures financières et commerciales. L'un de ses principaux investissements fut une institution bancaire, Al Shamal Islamic Bank, au capital de laquelle il participa à hauteur de 50 millions de dollars à l'époque, soit un 6^e de sa part d'héritage de 300 millions de dollars dans l'affaire familiale Saudi BinLadin Group (SBG). L'un des actionnaires de référence de la banque est la deuxième institution du pays, la **Tadamon Islamic Bank**.

● **Tadamon Islamic Bank**. Elle est présente sur l'ensemble du territoire soudanais à travers 21 établissements. Ses principaux actionnaires en 1998 sont les sociétés **National Co for Development and Trade** (15 %) de Khartoum, la **Kuwait**

Finance House, la **Dubai Islamic Bank**, la **Bahrain Islamic Bank** ainsi que plusieurs actionnaires individuels parmi lesquels notamment le ministère des affaires sociales des Emirats arabes unis. Toutes ces sociétés sont sous haute surveillance de l'Ofac. Tadamon dispose de plusieurs filiales au Soudan, notamment dans les secteurs agricoles, industriels et immobiliers. Selon le rapport, l'actionnariat de Tadamon Islamic Bank n'a pas sensiblement évolué depuis 1991. Le seul changement intervenu a été le remplacement dans le conseil d'administration de la Faisal Islamic Bank par sa filiale National Company for Development and Trade. La Faisal Islamic Bank, créée en 1977, est dirigée par le prince Mohammad Saoud el Fayçal, fils du roi Al Saoud et cousin germain du roi Fahd.

● **Faisal Islamic Bank** est une filiale de la société Islamic Invest-

ment Company of the Gulf (Bahrain) dont la holding est la Dar Al Maal al Islami (DMI), établie à Cointtrin, en Suisse. DMI a été créée le 29 juillet 1981. Jusqu'en octobre 1983, son président est Ibrahim Kamel. Il est remplacé le 17 octobre de cette même année par le prince Mohammad. DMI est considérée comme la structure centrale du financement saoudien de l'islamisme international.

● **Dubai Islamic Bank** : selon plusieurs sources, la CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de cette banque, dirigée par Mohammad Khalfan Ben Kharbash, actuel ministre des finances des Emirats. La banque est actionnaire de Bahrain Islamic Bank, d'Islami Bank Bangladesh Ltd et de Tadamon Islamic Bank. Dubai Islamic Bank compte parmi ses actionnaires le gouvernement de Dubaï

(10 %) et celui du Koweït (10 %).

Les intérêts d'Oussama Ben Laden ne se limitent pas à des structures bancaires. Lorsqu'il bâtit son empire financier, sa tête de pont se trouve au Soudan. A Khartoum, la holding Wadi Al Aqïq détient des participations dans de nombreuses sociétés au Yémen, à Bahrein et au Soudan. C'est le cas de la Gum Arabic Company, qui contrôlerait la quasi-intégralité du marché de la production, de la commercialisation et de l'exportation de la gomme au Soudan. Selon le rapport, c'est peu après son installation au Soudan, qu'Oussama Ben Laden y prend une participation jugée majoritaire par la CIA. Après le départ d'Oussama Ben Laden en 1996, le management de l'entreprise est restructuré. En 1995, l'entreprise était contrôlée à 30 % par le gouvernement et 70 % étaient aux mains d'investisseurs privés.

Oussama Ben Laden s'appuierait également sur de nombreuses associations caritatives et humanitaires islamistes. Créée en 1985, International Islamic Relief Organisation (IIRO) est l'une d'elle. L'IIRO dispose de plusieurs branches en Europe, notamment en France, en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède. Selon la CIA, Oussama Ben Laden aurait « exploité » son réseau dans le cadre de ses opérations. Pour les experts, « des liens capitalistiques existent entre le groupe familial Ben Laden ainsi qu'avec des proches sinon avec des membres de la famille royale saoudienne ». Des accusations que réfutent les dirigeants du groupe saoudien. Officiellement, le SBG n'entretient plus aucune relation avec Oussama Ben Laden, depuis que le royaume l'a déchu de sa nationalité saoudienne en avril 1994.

La technique de l'« hawala », méthode de financement de l'internationale terroriste

LONDRES

de notre correspondant à la City

A Queensway, quartier de l'ouest chic de la capitale où vit une importante communauté arabe, les nombreux bureaux de change se disputent des emplacements si chers qu'il est manifestement impossible de gagner sa vie en monnayant seulement des chèques de voyage et des devises ou en vendant des cartes de téléphone au rabais. Ce réseau de boutiques fiduciaires, souvent tenues par des ressortissants du sous-continent indien, est aujourd'hui soupçonné par les experts de la lutte antiterroriste d'être au cœur d'un système de transfert de fonds baptisé « hawala » (littéralement « confiance » en hindoustani). Rien de subtil ou de complexe dans ce réseau qui permet d'éviter le recours aux « porteurs de valises » ou la traçabilité des comptes en banque.

A titre d'exemple, un terroriste se rend

chez un agent de change à Delhi, chez qui il dépose des roupies. En échange, il reçoit un morceau de papier sur lequel figure un simple numéro. Le courtier avertit son correspondant à Londres via un message e-mail. Dans la capitale britannique, ledit extrémiste, ou l'un de ses complices, se présente au guichet du correspondant, qui, après avoir vérifié le code, lui remet l'équivalent de la somme de départ en livres sterling, de préférence en petites coupures. Aucun transfert compromettant de fonds n'a été effectué lors de cette opération. Les deux entremetteurs, liés par des liens familiaux, claniques ou tribaux, soldent entre eux les comptes à la fin du mois ou du semestre. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre l'« hawala » multiséculaire qui s'est développée avec l'essor du commerce dans l'Empire ottoman.

« Ce système archaïque, légal, impossible à

localiser et difficile à combattre, permet de mettre à la disposition des « taupes » de l'argent liquide et de couvrir les frais de fonctionnement de la nébuleuse terroriste », indique Rowan Bosworth-Davies, expert de l'argent noir auprès du consultant londonien Control Risks. « My word is my bond » (Ma parole vous sert de garantie) est le mode opératoire de cette technique basée sur la confiance.

BUREAUX DE CHANGE TRADITIONNELS

Le circuit classique des bureaux de change traditionnels est d'autant plus sûr que ces enseignes, ayant pignon sur rue, peuvent brasser de grosses quantités d'argent en échappant à tout contrôle de la part des autorités britanniques. « Ces intermédiaires ne posent pas de questions à la clientèle et ne sont pas très regardants. Les commissions sont élevées en raison des risques courus. A l'inverse des agents de

change agréés comme Travelex ou Thomas Cook, ils n'ont pas de réputation à défendre », souligne un observateur de la City.

En vertu d'une directive européenne entrant en vigueur début 2002, les bureaux de change seront assimilés à des établissements financiers et soumis au contrôle de l'autorité britannique de tutelle des banques, la Financial Services Authority. A écouter M. Bosworth-Davies, pour contourner la difficulté, les terroristes pourraient créer des sociétés bidons ou de petits commerces. Ils ouvriraient ensuite un compte auprès d'une banque commerciale, ce qui leur permettrait d'obtenir une carte de crédit et d'accéder aux distributeurs de billets. Reste que pareil montage apparaît plus accessible au fisc ou à la justice que la bonne vieille « hawala »...

Marc Roche

Babette Stern

Nous donnons 50 millions de doses de vaccin contre la polio à l'Organisation Mondiale de la Santé et à l'UNICEF au profit de l'Afrique.

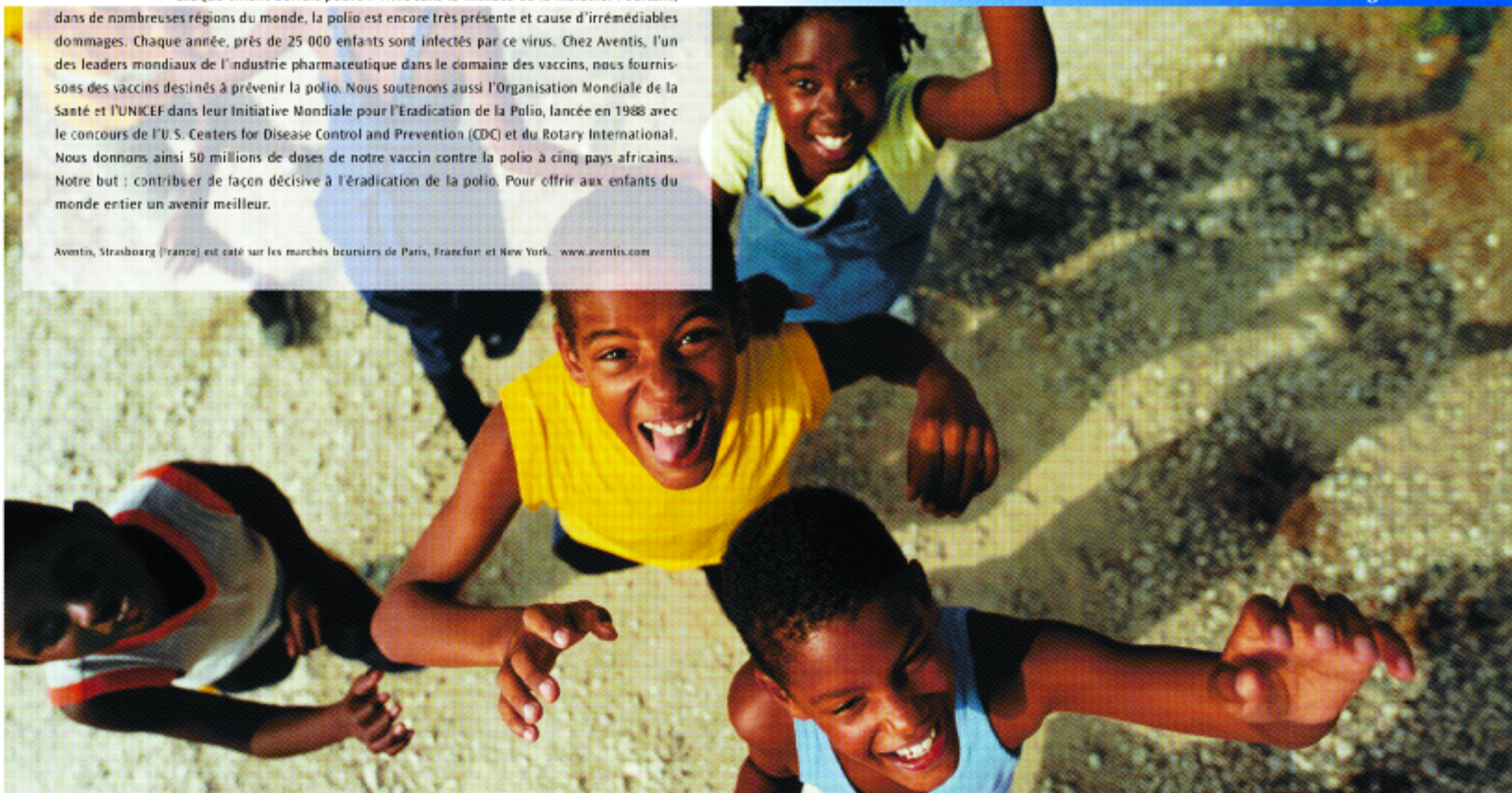
Pour que la polio ne condamne pas l'avenir de nos enfants.



Notre challenge c'est la vie

Chaque enfant devrait pouvoir vivre sans la menace de la maladie. Pourtant, dans de nombreuses régions du monde, la polio est encore très présente et cause d'irréversibles dommages. Chaque année, près de 25 000 enfants sont infectés par ce virus. Chez Aventis, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique dans le domaine des vaccins, nous fournissons des vaccins destinés à prévenir la polio. Nous soutenons aussi l'Organisation Mondiale de la Santé et l'UNICEF dans leur Initiative Mondiale pour l'Éradication de la Polio, lancée en 1988 avec le concours de l'U.S. Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et du Rotary International. Nous donnons ainsi 50 millions de doses de notre vaccin contre la polio à cinq pays africains. Notre but : contribuer de façon décisive à l'éradication de la polio. Pour offrir aux enfants du monde entier un avenir meilleur.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com



Les Etats-Unis veulent éviter une déstabilisation dans les Emirats

« Si Dubaï ne jouit pas du respect international, il s'effondre »

DUBAÏ (Emirats Arabes Unis)
de notre envoyée spéciale

Avant le 11 septembre, personne n'en doutait : Dubaï, un des sept Emirats de la Fédération des Emirats arabes unis (EAU), allait devenir, en septembre 2003, le premier pays arabe à accueillir les réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'ancienne escale sur la « Côte des pirates » devenue, en l'espace d'un peu plus d'une génération, un petit Singapour lancé dans la nouvelle économie, se préparait à cet « événement crucial pour le développement de l'Emirat et la promotion de la région », selon les termes d'Ibrahim Belselah, coordinateur général de ce « Dubaï 2003. »

M. Belselah, dans des déclarations à la presse faites avant le 11 septembre, précisait que son pays, qui a supprimé il y a six mois l'obligation de visa pour les ressortissants d'une trentaine de pays riches, occidentaux et asiatiques, ne comptait pas revenir sur cette décision. Dubaï bat de loin le record mondial du nombre d'immigrés : ses citoyens ne forment que 8 % de sa population. Le maintien pour 2003 d'un tel régime de visa,

Avec l'afflux de ressortissants de l'ex-URSS, des réseaux de trafic issus de Russie ou d'Asie centrale se sont ajoutés à ceux, de tous genres, qui ont accompagné le fulgurant développement de Dubaï, devenu le grand carrefour de main d'œuvre, d'argent et de marchandises entre l'Asie et l'Occident.

RUPTURE AVEC KABOUL CONFIRMÉE

Cette diversification des activités de Dubaï - dans la finance, le tourisme, le commerce, la nouvelle économie - rend l'Emirat dépendant de la conjoncture mondiale. Bien plus que ses voisins assis sur des gisements de pétrole et de gaz. « Si Dubaï ne jouit pas du respect international, il s'effondre », assure un diplomate anglo-saxon, parlant de ces sujets, comme ses collègues, sous le sceau de l'anonymat. « Le GAFI, ajoute-t-il, a la certitude que des fonds illicites passent ici, les limiers du monde entier cherchent aujourd'hui à savoir comment, combien, au profit de qui. Dubaï, menacé d'être placé sur sa liste grise, doit promulguer une loi anti-blanchiment dans les semaines à venir, renforçant des mesures introduites il y a un an. S'il veut

sortissants a été cité, parmi les premiers, comme ayant participé aux attaques sur New York. Cette accusation contre Marwan al-Shehri - dont le nom, celui d'une tribu locale, est aussi celui de centaines de ses compatriotes - n'a pas été confirmée. Mais depuis le 11 septembre, la plupart des réservations d'affaires et de tourisme dans les hôtels de Dubaï ont été annulées, alors que devait commencer la saison des salons internationaux : début novembre, ce devait être le tour du salon aéronautique de Dubaï, devenu le troisième mondial, où d'importantes commandes d'Airbus, notamment, pouvaient être confirmées.

C'est cette grande vulnérabilité de Dubaï - qui partage avec Abou Dhabi (la capitale fédérale, riche en pétrole, des Emirats) le pouvoir de décision politique - qui expliquerait pourquoi les Emirats ont annoncé, samedi 22 septembre, la rupture de leurs relations diplomatiques avec les talibans dont le chargé d'affaires devait partir sous vingt-quatre heures. Quant aux deux autres pays à entretenir de telles relations, le Pakistan a expliqué qu'il devait garder une fenêtre ouverte sur le régime de Kaboul pour des raisons « politiques et humanitaires » ; l'Arabie saoudite, qui avait rappelé son chargé d'affaires à Kaboul en 1998, après les attentats contre les ambassades américaines en Afrique, a jusqu'ici gardé le silence.

Cette rupture avec Kaboul était la première des demandes que Washington adressait à ses alliés du Golfe, selon le quotidien koweïtien *Al Raï al-Am*. Les trois autres étant l'assistance à une intervention des forces armées américaines, l'échange de renseignements et l'arrêt des flux financiers profitant aux terroristes.

Réunis dimanche à Djeddah, en Arabie saoudite, les six ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Koweït, Bahreïn, Qatar, EAU, Oman et Arabie saoudite) ont certes décidé d'apporter « leur soutien et leur coopération aux efforts internationaux pour retrouver les auteurs des actes terroristes et les traduire en justice ». Mais cette formulation reflète l'extrême inquiétude des monarques pétroliers face au terrorisme islamiste dont ils furent une source avant d'en devenir les victimes potentielles. Cette position reste très en deçà de ce qu'attendait Washington, qui garde cependant un souci majeur : celui de ne pas déstabiliser cette zone, celle de leurs intérêts stratégiques. Est-ce pour cela que le prince héritier de Dubaï, le général Mohammad ben Rachid Al-Maktoum, a quand même présidé samedi une réunion du Comité de « Dubaï 2003 » ?

Sophie Shihab



■ ATLANTIQUE NORD. Les Etats-Unis prépositionnent leurs forces. Le porte-avions *Theodore-Roosevelt* a quitté sa base de Norfolk (Virginie), mercredi 19 septembre, pour la Méditerranée. Quatre autres porte-avions américains seront sous peu opérationnels dans le Golfe.

Rafic Hariri, premier ministre libanais « Les terroristes ont profité du laxisme démocratique de l'Occident »



RAFIC HARIRI

LE PREMIER MINISTRE libanais, Rafic Hariri, a été reçu, samedi 22 septembre à Paris, par le président Jacques Chirac. Les deux hommes ont notamment discuté des concertations diplomatiques en cours dans la lutte antiterroriste. Dans un entretien au *Monde*, M. Hariri estime qu'après les attentats du 11 septembre de nombreuses « définitions », dont celle de terrorisme, vont devoir être révisées.

« Le Liban est-il prêt à participer à la coalition antiterroriste que les Etats-Unis veulent mettre sur pied ?

— Le Liban est l'un des Etats qui ont payé cher le prix du terrorisme qui les a visés. Il est donc naturel que nous réagissions positivement à l'appel lancé à la lutte antiterroriste.

— Concrètement, comment ?

— Jusqu'à maintenant, nul n'a dit s'il se joindrait ou non [à une coalition], parce que les choses ne sont pas claires. Chaque chose donc en son temps, mais sur le principe le Liban est hostile au terrorisme, le combat, et en a suffisamment pâti.

— A quel terrorisme faites-vous allusion ?

— Au terrorisme israélien, bien sûr.

— Les Etats-Unis disent que le Liban abrite des organisations terroristes...

— Je pense que certaines définitions d'avant le 11 septembre [jour des attentats antiméricains] ne sont plus les mêmes aujourd'hui, et que les Etats-Unis et le monde entier procèdent à une révision de nombreuses conceptions qu'ils avaient l'habitude de répéter. La thèse du président George Bush, selon laquelle ceux qui se rallient à la lutte contre le terrorisme sont des amis et ceux qui refusent de le faire sont des ennemis, signifie pratiquement que quelque chose a changé, et qu'il existe désormais

— Quid de ce jeune Libanais, Ziyad Samir Jarrah, originaire d'un village de la Bekaa, qui serait l'un des auteurs des attentats ?

— Il a quitté le Liban en 1992 pour l'Allemagne et se déplaçait entre l'Allemagne et les Etats-Unis. C'est ce que nous avons pu apprendre après les attentats. Il appartient à une famille musulmane sunnite dont tous les membres sont très respectables et observent l'islam à la manière de 99,99 % des musulmans, c'est-à-dire de manière non rigoriste.

Lui-même vivait en Allemagne avec une compagne [hors mariage, ce qui est contraire aux us et coutumes des islamistes]. Autrement dit, il n'avait pas un mode de vie rigoriste. Nul, dans sa région ni dans son village, n'avait rien remarqué de bizarre dans son comportement. Je ne voudrais pas être injuste à son égard, dans la mesure où nous ne savons pas encore grand-chose, mais si les soupçons portés contre lui sont avérés, son recrutement par les extrémistes a dû se faire en Allemagne, pas au Liban.

« Le problème aujourd'hui est que la plupart des réseaux de ces groupes se trouvent en Occident, où du fait de la nature des régimes [démocratiques] ils bénéficient d'une liberté de mouvement qui leur est interdite en Orient.

Certains cherchent à présenter la situation actuelle comme s'il s'agissait d'un conflit entre des civilisations. C'est faux. Quiconque, quels que soient sa religion, son rite, sa race ou toute autre appartenance, condamne de tels actes.

« Cela fait bien longtemps que les pays arabes souhaitent une lutte contre le terrorisme »

— D'après certaines informations, les Américains vous auraient remis une liste de personnes présumées terroristes.

— C'est faux. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, m'a appelé surtout pour me remercier et remercier le Liban pour la position que nous avons prise après les attentats et pour me dire qu'ils combattent le terrorisme. Nous leur avons dit que nous approuvons cette décision, mais qu'ils doivent également et dans le même temps trouver une solution au problème du Proche-Orient, sous peine de buter sur de très grands obstacles. Le Liban soutient la lutte contre le terrorisme et a déjà commencé à le faire sans attendre une demande américaine en ce sens.

Souvenez-vous de ce qui s'est passé à Dénnyé [au Liban nord, où l'armée libanaise est intervenue fin 1999-début 2000 pour briser un groupe islamiste extrémiste]. Des gens sont en prison et ont été traduits en justice. Ce que veulent les Américains, ce sont des informations sur ces gens-là et sur d'autres. Si ce qui vous intéresse c'est de savoir si les Américains ont évoqué le Hezbollah, la réponse est non.

— L'administration américaine est divisée, et certains, comme le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, estiment qu'il faut frapper les terroristes où qu'ils se trouvent, y compris, selon lui, au Liban sud...

— Les Etats-Unis sont une grande puissance qui envisage les choses à long terme. Je pense qu'une multiplication des fronts irait contre leurs intérêts et ne donnerait aucun résultat. Cela fait bien longtemps que les pays arabes souhaitent une lutte contre le terrorisme. Le président [égyptien Hosni] Mubarak a maintes fois critiqué l'Occident [principalement la Grande-Bretagne], lui reprochant d'accorder l'asile à des dirigeants [islamistes] et de les laisser agir en toute liberté. Les Européens admettent aujourd'hui qu'ils n'ont pas suffisamment combattu le terrorisme et que les terroristes ont profité de ce laxisme démocratique. Dans la mesure où les actes terroristes visent l'humanité, il faut que leurs auteurs ne trouvent refuge nulle part. »

Propos recueillis par Mouna Naim

Contacts multiples avec les pays islamiques

Pour la première fois depuis la révolution islamique de 1979, un responsable britannique se rend en Iran : le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, doit rencontrer le président Mohammad Khatami mardi 25 septembre. Cette visite consacre l'amélioration des relations entre les deux pays depuis l'engagement pris par Téhéran en 1998 de ne pas appliquer la *fatwa* qui pesait sur l'écrivain Salman Rushdie. Elle s'inscrit aussi dans le vaste mouvement de concertation sur la lutte antiterroriste que les pays européens mènent actuellement.

Un autre Britannique, Ben Bradshaw, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est arrivé dimanche à Alger. Le même jour, le président égyptien était reçu à l'Élysée, après le premier ministre libanais, Rafic Hariri. M. Mubarak visitera plusieurs capitales européennes avant de se rendre mardi à Washington. Javier Solana, le représentant de l'Union européenne, a commencé lundi une tournée qui le conduira au Pakistan, en Iran, en Syrie, en Arabie saoudite, en Egypte et en Jordanie.

le plus libéral de la région, était possible, expliquait Ibrahim Belselah, car des policiers ont suivi des formations « anti-émeutes » en France et en Corée du Sud. Après le 11 septembre, cette confiance en soi a de quoi surprendre, car ce ne sont pas les capacités de l'Emirat à contenir d'improbables manifestations antimondialistes qui inquiètent. Les travaux de terrassement du site choisi pour les installations à construire (à côté d'un World Trade Center local bâti à l'image de celui de New York) ont été réalisés par le Saudi Binladin Group, c'est-à-dire par l'empire des parents du « suspect numéro un » des Américains. Bien qu'officiellement Oussama Ben Laden ait coupé les liens avec sa famille, l'attribution de ce marché au Binladin Group, n'a pas dû échapper au GAFI (Groupement d'action financière internationale), qui avait mis sous surveillance les Emirats, et Dubaï en particulier, bien avant le 11 septembre.

s'en sortir, ce pays devra faire des révisions déchirantes en matière de transparence bancaire. »

Des rumeurs circulent sur des banques, locales ou non, recueillant les dons de grandes familles marchandes du Golfe aux « organisations de bienfaisance islamiques » qui financeraient aussi les groupes terroristes. Ceci, afin que leurs Etats ne soient pas la cible d'attaques semblables à celles, attribuées aux hommes de Ben Laden, qui ont déjà secoué l'Arabie saoudite, en 1995 et 1996. Selon un de ses représentants, le service suisse de lutte contre le blanchiment examine les activités de la société Nada Management Organization (ex-Al-Taqwa Management) : selon des rapports de services secrets américains et français datés du printemps dernier, elle a fait transiter, pour Ben Laden, des fonds en provenance du Koweït et des Emirats.

Dubaï a aussi été sous les feux de la rampe quand un de ses res-



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Echappée de chez Volkswagen.



Bora Break Carat V5



3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).
Consommations 99/100 CE (l/km) de la Bora Break Carat V5 BVM5 poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 12,5 - 12,6 / 6,7 - 6,8 / 8,8 - 8,9 / CO₂ (g/km) 211 - 214.

Le FBI a interdit les vols d'avions agricoles

La menace d'attaques chimiques est prise au sérieux

NEW YORK

de notre correspondant

Mardi 11 septembre, quelques minutes seulement après l'attaque des tours du World Trade Center, une équipe spéciale de l'armée américaine a été mise en alerte et envoyée de toute urgence à Manhattan. Pendant plusieurs heures les militaires ont effectué des prélèvements d'échantillon d'air et des analyses pour s'assurer que les terroristes n'avaient pas lâché dans l'atmosphère un germe mortel. Le même jour, le centre national de contrôle et prévention des maladies à Atlanta lançait une procédure d'alerte, toujours en vigueur, afin de prévenir les services de santé publique de porter une attention particulière aux cas suspects. La crainte d'un attentat avec des armes biologiques n'est plus l'apanage des amateurs de scénarios catastrophes. La menace est aujourd'hui prise au sérieux aux Etats-Unis.

Selon l'édition du 24 septembre du *Time magazine*, les enquêteurs du FBI ont en main des documents montrant que les terroristes suspectés d'avoir préparé les attaques-suicides contre New York et Washington semblaient également envisager de disperser des agents biologiques et chimiques en utilisant de petits avions conçus pour épandre les pesticides.

SURVEILLANCE DE L'EAU

Des policiers auraient notamment trouvé dans une cache appartenant au Franco-marocain Habib Zacarias Moussaoui, accusé d'appartenir au même réseau que les kamikazes du 11 septembre, un manuel décrivant en détail l'utilisation et le fonctionnement des systèmes de pulvérisation des cultures. Les vols des avions d'épandage ont été suspendus dimanche 23 septembre par le FBI, invoquant la « sécurité nationale ». Dans quarante-huit Etats, les avions agricoles étaient interdits de décollage jusqu'à 12 h 05 lundi. Le directeur de l'association nationale de l'aviation agricole, James Callan, a aussi confirmé à l'agence Reuters que la police fédérale lui avait demandé de sensibiliser les membres de son organisme « aux

risques potentiels ». Par ailleurs, les réservoirs d'eau qui alimentent les villes sont gardés en permanence.

Le très officiel GAO (Government Accounting Office) dans une étude présentée le 21 septembre à Washington au Sénat sur la sécurité intérieure insiste sur le fait que « les services d'urgence des hôpitaux ne sont en général pas préparés et organisés pour faire face à un afflux de victimes du terrorisme biologique ». Georges Tenet, directeur de la CIA, avait déclaré devant le Congrès l'an dernier que des hommes d'Oussama Ben Laden « sont entraînés à mener des attaques avec des armes chimiques et biologiques ».

Selon les experts les plus alarmistes, un attentat utilisant des virus ou des bactéries serait plus facile à mener et sans doute plus meurtrier que les détournements d'avions du 11 septembre. Dans un éditorial en date du 23 septembre, le *Washington Post* a engagé le gouvernement Bush à « prendre au sérieux la guerre biologique ». « Les attaques biologiques sont souvent considérées comme relevant de la science-fiction ou d'une imagination délirante. Elles ne sont ni l'une, ni l'autre... Il est indispensable que des approvisionnements en médicaments soient disponibles et que des plans existent pour les distribuer... ».

Tout les experts ne sont pas convaincus de la réalité de la menace. Ils craignent la psychose. Il y a aujourd'hui pénurie de masques à gaz à New York. Les habitants ont dévalisé les stocks existants s'arrachant même des appareils hors d'état de fonctionner des surplus militaires. « Vous avez plus de chances de mourir sur une autoroute qu'en étant contaminé par l'Anthrax », affirme Jonathan Tucker, spécialiste des armes bactériologiques de l'Institut d'études stratégiques de Monterey. Mais M. Tucker reconnaît que le haut niveau de préparation et d'expertise montré par les terroristes le 11 septembre change la donne. « Ils peuvent être capables de surmonter les difficultés techniques s'ils sont aidés par des scientifiques ou des Etats ».

Eric Leser

Douze jours après les attentats, le World Trade Center brûle toujours

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Les flammes sortent toujours des décombres du World Trade Center. Un drapeau américain couvre cinq étages d'un immeuble resté intact près du site. Un autre drapeau plus petit a été planté au sommet d'une étroite dentelle triangulaire, haute d'une vingtaine de mètres, seul vestige de la première tour. Les équipes de secours ne voient aucune trace d'ordinateurs, de meubles. Ils ne voient que de l'acier, du béton et des milliers de restes de corps humains. Chaque fragment est déposé dans un sac en plastique et transporté à Armory, un bâtiment public où les médecins légistes tentent de reconstituer les cadavres, puis de les identifier grâce aux analyses ADN. Les familles sont invitées à apporter les brosses à dents et les brosses à cheveux des victimes. Seulement plusieurs centaines d'entre elles auraient été identifiées.

Le site a été divisé en quatre. Deux mille personnes travaillent en roulement sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Des pompiers, des agents de la Federal Emergency Management Agency, la sécurité civile et une équipe de cinquante ingénieurs. La garde nationale, qui comporte de nombreux réservistes, contrôle l'accès au site.

Les équipes de secours travaillent dans un nuage de poussière de verre, de ciment et d'amiante. « Certains pompiers enlèvent leur masque parce qu'ils en ont marre. Ils sont hallucinants. Ils se faufilent dans des trous ou des tunnels qui tremblent sous les vibrations. Ils ont encore l'espoir de trouver quelqu'un vivant, alors qu'eux-mêmes risquent de mourir à tout moment car tout peut s'écrouler.

C'est irrationnel, complètement illogique », admire un ingénieur des secours. Les gardes nationaux, il les décrit très concentrés à surveiller les entrées et les sorties, et, « tout d'un coup, ils disparaissent tous pour prendre un petit déjeuner. Je ne leur en veux pas. C'est humain de vouloir s'échapper de cet endroit, trouver n'importe quel moyen pour se reconforter ».

DES TOURS VOISINES MENACÉES

Les pompiers travaillent douze heures d'affilée et se reposent dans des tentes installées à côté. Ils tiennent grâce à des cachets de caféine. Les New-Yorkais et les restaurateurs leur apportent à manger. L'île de Saint-Kitts, dans les Caraïbes, leur a promis une semaine de vacances gratuite.

La première tour ressemble maintenant à une montagne de décombres. La deuxième comporte au centre un énorme cratère entouré de ruines. Des morceaux des étages supérieurs se sont littéralement fichés dans le sol. Les ingénieurs craignent qu'en déblayant les décombres les fondations des deux tours, profondes de quarante mètres, ne remontent et créent des mouvements souterains susceptibles de provoquer l'écroulement d'un ou plusieurs immeubles aux alentours. « Pour l'instant, nous sommes inquiets pour la Liberty Building », dit l'un d'eux. Il ne comprend pas que les journalistes, les photographes et les cameramen essaient de lutter contre la censure en essayant par tous les moyens de pénétrer sur le site. « Je crois que certaines réalités ne sont pas bonnes à montrer. Vous savez, ici, c'est tout simplement horrible. »

Dominique Le Guilledoux

En dépit des déclarations américaines, les indices menant à Ben Laden restent minces

Les enquêteurs comptent sur la piste financière pour faire le lien avec les pirates de l'air

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Comment prouver que le milliardaire Oussama Ben Laden est bien le commanditaire des attentats du 11 septembre ? Les enquêteurs mesurent chaque jour davantage l'ampleur de leur tâche et son importance politique dans la crise actuelle. Interrogé dimanche par la chaîne de télévision NBC, le secrétaire d'Etat Colin Powell s'est montré catégorique : « Dans un avenir proche, nous serons en mesure de produire un document établissant ses liens avec les attentats. » Deux jours plus tôt, sur la BBC, M. Powell avait déclaré : « Je pense que nous avons assez d'informations émanant des services de renseignement, mais aussi de preuves juridiques pour le présenter devant un tribunal américain. »

Les éléments connus à ce jour relèvent cependant du faisceau d'indices et non de la certitude absolue. S'ils désignent Ben Laden, cela reste de manière très indirecte... Les spécialistes de la lutte antiterroriste signalent ainsi de nombreux points communs entre ces actions et celles imputées par le passé au dissident saoudien. Des points communs ayant trait au mode opératoire (l'idée de recourir à des avions-suici-

des circulait depuis des années chez ses sympathisants), aux cibles (référence à l'attentat de 1993 contre le World Trade Center), voire aux soutiens logistiques dont les terroristes auraient bénéficié. Quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas transité par Jersey City, comme plusieurs hommes condamnés pour l'attentat de 1993 ?

CELLULES DORMANTES

Plus précisément, la police suspecte quatre des kamikazes d'avoir été en contact avec l'organisation Al-Qaida (la « base » d'Oussama Ben Laden). C'est le cas de deux terroristes impliqués dans le détournement du Boeing qui s'est écrasé sur le Pentagone : Khalid Al-Midhar et un complice dont l'identité (Nawaq Alhamzi) et la nationalité (saoudienne) paraissent aujourd'hui douteuses. A en croire la CIA, l'un et l'autre auraient en tout cas été vus, et même filmés, fin 1999 ou début 2000, en Malaisie, en présence de deux hommes par la suite suspectés d'être impliqués dans l'attentat d'octobre 2000 contre un destroyer de l'US Navy au Yémen, une opération attribuée à l'époque à la mouvance Ben Laden.

Un autre lien supposé avec Al-Qaida concerne deux kamikazes mon-

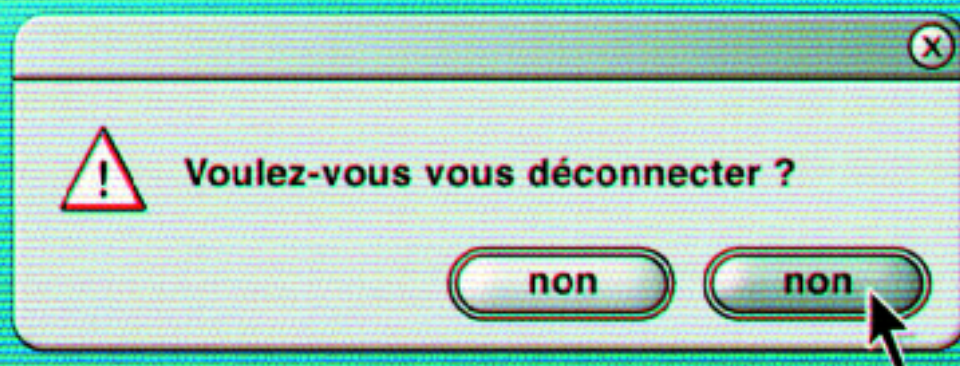
tés à bord des Boeing destinés à s'écraser contre les tours du World Trade Center. Wail Alshahri et Ahmed Alghamdi – si l'on s'en tient aux identités retenues par le FBI – auraient fréquenté un Koweïtien de trente-quatre ans installé à Boston et considéré comme un relais du leader islamiste dans le nord-est des Etats-Unis. Ce suspect, placé en garde à vue le 19 septembre, aurait été mis en cause par l'un de ses amis, un ancien chauffeur de taxi de Boston actuellement détenu en Jordanie pour avoir préparé des attentats anti-américains dans ce pays à la fin de l'année 1999. Ces projets d'attentats, déjoués par les autorités locales, avaient été attribués, une fois encore, à Ben Laden. Les enquêteurs cherchent désormais à savoir quels étaient les liens financiers entre le suspect koweïtien (l'homme de Boston) et les deux pirates de l'air. Plus généralement, ils espèrent que l'examen des circuits de financement de l'opération du 11 septembre les conduira au commanditaire.

En l'état, ces diverses pistes autorisent-elles pour autant à accuser Ben Laden ? Le 23 septembre, le *Washington Post* a livré un constat édifiant à ce propos. Sous la plume de Bob Woodward, l'un des journalistes ayant révélé en son temps l'af-

faire du Watergate, le quotidien assurait que quatre ou cinq « cellules » du réseau ont été répertoriées aux Etats-Unis après les attentats. Toujours selon le journal, les cinquante personnes concernées seraient en situation régulière et n'auraient jamais eu maille à partir avec la justice locale. Surtout, aucun lien n'a pu être établi entre elles et les pirates de l'air. « Ils sont très bons pour compartimenter » leurs activités, concluait un informateur anonyme du *Washington Post*, estimant qu'il pourrait s'agir de cellules dormantes.

Les preuves pourraient venir d'Europe. En Allemagne, pays où plusieurs kamikazes ont pu côtoyer des correspondants de la mouvance Ben Laden, deux mandats d'arrêt ont été lancés contre des « suspects », un Yéménite et un Allemand d'origine marocaine. En Grande-Bretagne, un homme de vingt-sept ans, interpellé le 21 septembre, aurait fréquenté la même école d'aviation, dans l'Arizona, que l'un des kamikazes. Il reste à savoir si ces différents développements conduiront ou non à celui que le président Bush a désigné comme le « principal suspect ».

Philippe Broussard



Plus besoin de se déconnecter pour téléphoner.

Internet Haut Débit. Prenez du bon temps sur internet.

Internet Haut Débit, c'est l'internet ultra-rapide: connexion 24h/24, e-mails* consultables en permanence, ligne de téléphone toujours libre...

Venez découvrir internet Haut Débit dans votre agence France Télécom ou en appelant le 1014**

** Sous réserve des disponibilités techniques et de la souscription d'un abonnement auprès d'un FAI de votre choix. Appel gratuit de chez vous.

www.francetelecom.com

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Les Quinze volent au secours des compagnies aériennes

Face au « chantage » des assureurs, les ministres des finances de l'Union européenne ont accepté de décharger les transporteurs du surcoût de primes liées aux risques de guerre ou de terrorisme. Ce compromis s'annonce toutefois fragile

LIÈGE (Belgique)

de notre envoyé spécial

Pendant un mois au moins, c'est le contribuable qui supportera le risque de terrorisme ou de guerre pour la plupart des compagnies aériennes européennes. C'est ce qu'ont décidé, samedi 22 septembre à Liège, les ministres des finances des Quinze. « Ni fier, ni content » de la solution retenue, le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, l'a jugée « nécessaire » et s'en est pris aux « compagnies d'assurances qui ne peuvent plus, disent-elles, répondre présent quand on a besoin d'elles. Nous avons prévu de suppléer à cette carence, qui est en fait un chantage », terme utilisé, selon lui, par plusieurs ministres.

Sans action immédiate, les avions européens risquent de rester cloués au sol en ce début de semaine, faute d'être suffisamment assurés. Une perspective inacceptable pour les gouvernements, alors qu'il convient de mon-

trer que l'activité continue et éviter la récession. « Il n'est pas question que les compagnies aériennes restent clouées au sol dimanche ou lundi », a déclaré, samedi, le ministre français des finances, Laurent Fabius.

Les assureurs ont déclenché la crise en remontant dramatiquement leurs tarifs et en baissant le niveau de leur garantie suite aux attentats du World Trade Center. Ils ont exigé une surprime équivalente à 1,25 dollar par passager transporté, multiplié par quinze l'assurance de l'appareil, le tout payable avant lundi 24 septembre minuit. Pour Air France, l'addition annuelle devait passer de quelques millions à cinquante millions de dollars. Plusieurs transporteurs ont affirmé être dans l'incapacité de payer.

Plus gênant, les assureurs ont abaissé pour toutes les compagnies à cinquante millions de dollars le plafond de la garantie pour dommages au sol, jusqu'à présent

dix à quarante fois plus élevé. Dès vendredi, British Airways, Virgin, KLM, Sabena ou Lufthansa ont menacé de ne pas décoller en début de semaine, pour cause d'assurance insuffisante : risque trop élevé auquel s'ajoute le fait que de

nombreux appareils sont financés en crédit-bail. Les entreprises de leasing étaient en droit d'exiger que leurs avions ne décollent pas.

Les Quinze ont d'abord agi en ordre dispersé, Britanniques et Allemands ayant décidé dès ven-

dredi d'assurer leurs compagnies nationales, avant d'aboutir à un accord commun le lendemain à Liège. Techniquement, les Etats ne vont pas verser de cash, ce qui permet de prétendre qu'il n'y a pas d'aides d'Etat au secteur aérien. Ils vont donner aux assureurs la garantie qu'ils prendront en charge les conséquences financières en cas d'attentat terroriste, au-delà d'un certain montant, ce qui permettra aux assureurs de maintenir leurs garanties, en n'augmentant pas, ou du moins pas dans les mêmes proportions, leurs primes. En France, l'Etat, qui réassurait naguère Air France et AOM, interviendra par l'intermédiaire de la Caisse centrale de réassurance.

DISTORSION DE CONCURRENCE

Les gouvernements devront présenter à la Commission une valorisation chiffrée de l'aide octroyée et détailler leur procédure d'aide, afin d'être certain qu'il n'y a pas de distorsion de concurrence. Les

Quinze ont demandé à ce que les Etats facturent une prime en contrepartie des garanties données, même si celle-ci peut être suspendue à court terme : les Britanniques ont octroyé leur garantie gratuitement pour un mois, mais comptent la facturer ensuite aux conditions de marché qui prévalaient avant l'attentat du 11 septembre, si celle-ci devait être prolongée.

Certes, les Quinze appellent les compagnies « à retourner sur le marché le plus vite possible » pour s'assurer. Mais le problème risque de se reposer avec acuité dans un mois. Surtout, le débat beaucoup plus profond sur les distorsions de concurrence créées sur le marché transatlantique suite aux aides massives accordées par l'administration américaine à ses compagnies (au moins 15 milliards de dollars), qui concerne particulièrement British Airways, n'a pas commencé.

Arnaud Leparmentier

Après deux semaines de chute, les marchés boursiers restent suspendus à Wall Street

LES BOURSES européennes ont commencé la semaine sur une note d'optimisme. Lundi dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 gagnait 2,73 %, à 3 752,70 points. A Londres, l'indice Footsie progressait de 1,26 % ; et à Francfort, le Dax s'appréciait de 3,42 %. Mais les investisseurs ont les yeux rivés sur l'ouverture de Wall Street, la première Bourse mondiale. Pour sa première cotation à Francfort, l'indice Dow Jones « indicatif », un succédané du principal indicateur de la Bourse de New York, valait 8 209,74 points dans les premiers échanges de la séance européenne, lundi matin, en baisse de 0,32 %.

La semaine dernière, l'indice-vedette de la Bourse de New York a plongé de 14,26 %, sa plus forte chute hebdomadaire depuis octobre 1932 (Le Monde du 23-24 septembre). En nombre de points (1 369,70 points), la baisse hebdomadaire de l'indice n'a aucun précédent historique. Après avoir été fermée durant quatre jours, suite aux attentats du mardi 11 septembre sur les tours du World Trade Center, la Bourse de New York a perdu

1 200 milliards de dollars (1 300 milliards d'euros) de capitalisation coursière !

Les marchés d'actions américains avaient été soutenus, lors de la réouverture, lundi 17 septembre, par les interventions des banques centrales, qui ont de concert baissé leurs taux d'intérêt, et par des dispositions techniques sur les rachats d'actions par les sociétés, dispositions qui ont été largement utilisées. De plus, les autorités sont intervenues pour dissuader les banques et les sociétés de gestion de prêter leurs titres aux fonds spéculatifs (hedge funds), afin de décourager les opérations de « vente à découvert » qui amplifient la baisse des marchés. Enfin, un « pacte » informel avait été passé par les institutions de la place pour soutenir les cours en cas de forte chute.

« PSYCHOSE BAISSIÈRE »

« L'élan patriotique tant annoncé et qui devait permettre à la Bourse de New York de rebondir fortement cette semaine n'a malheureusement pas eu lieu. Il n'a pas réussi à

détourner les opérateurs boursiers de leurs inquiétudes grandissantes quant à la stabilité géopolitique de la planète », explique Marc Touati, économiste chez Natexis Banques Populaires. Tout en saluant les actions des banques centrales et les discours rassurants des pouvoirs politiques, M. Touati estime que « cette psychose baissière perdurera tant que la situation géopolitique internationale ne sera pas éclaircie, à défaut d'être assainie ».

Si les marchés européens peuvent rebondir lundi matin, c'est qu'ils ont déjà aligné deux semaines de chute consécutives, effrayés par les craintes de récession et les incertitudes des reprécipitations militaires. Ils avaient déjà nettement baissé la semaine des attentats, n'ayant pas fermé leurs portes. Ils ont ensuite poursuivi leurs descentes vers des niveaux très bas. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé, vendredi, à 3 652,87 points, soit la moitié par rapport à son sommet atteint le 4 septembre 2000 ! Depuis les attentats, l'indice CAC 40 a perdu 16,67 %, l'indice Dax de la Bourse de Franc-

fort s'est replié de 18,90 % et l'indice Footsie de la Bourse de Londres a reculé de 11,92 %. A Tokyo, fermé lundi pour un jour férié, la baisse a été limitée à 6,28 %, mais l'indice atteignait déjà des records de baisse de dix-sept ans avant les événements.

Mercredi, la conférence de l'OPEP, à Vienne, risque de mettre à jour de fortes tensions au sein de l'organisation. Le baril de Brent s'échangeait, vendredi, à 25,42 dollars, après avoir bondi à plus de 31 dollars, le 11 septembre. Les pays producteurs ont approvisionné le marché pour éviter la panique, mais sont confrontés à une chute de la demande, due notamment à la crise du transport aérien. Les pays producteurs de pétrole risquent d'être tiraillés entre la tentation de la fermeture des robinets, si la riposte américaine ne paraît pas assez ciblée, et celle d'augmenter les volumes, pour les pays économiquement les plus fragiles, si le prix fixé par l'OPEP était jugé insuffisant.

Pascale Santi et Adrien de Tricornot

George W. Bush muscle son plan de relance keynésien

« LES TERRORISTES qui ont attaqué les Etats-Unis le 11 septembre visaient aussi notre économie. »

Le président George W. Bush a justifié, samedi 22 septembre dans un entretien radiophonique, l'offensive budgétaire et fiscale de son administration. Les compagnies aériennes vont bénéficier d'une aide de 15 milliards de dollars (5 milliards d'aides directes pour payer les surprimes d'assurance et 10 milliards de garanties d'emprunts) et leurs salariés, victimes d'annonces de licenciements massifs (100 000 employés sont concernés), pourraient être aidés grâce à une enveloppe fédérale de 3,75 milliards de dollars, en cours de discussion. Au-delà de ces aides sectorielles, l'administration fédérale n'exclut pas de nouvelles baisses d'impôts. « Nous étudions tous les instruments qui ont été utilisés par le passé et d'autres qui n'ont jamais été explorés », a dit Paul O'Neill, le secrétaire d'Etat au Trésor.

Paradoxe, c'est l'administration républicaine qui place la relance keynésienne au centre du débat public. Mais les traditionnels clivages entre républicains et démocrates reprennent leurs droits dès qu'il s'agit d'en déterminer les modalités. L'équipe Bush souhaite favoriser l'offre, en baissant la fiscalité des entreprises pour augmenter la rentabilité de l'investissement et relancer la machine. Les démocrates préconisent la baisse de la fiscalité des particuliers, pour stimuler la demande, qu'ils considèrent comme le véritable moteur de la croissance. « Nous ne voulons pas sur-stimuler l'économie et avoir un problème d'inflation à long terme », a précisé Kenneth Dam, le secrétaire d'Etat adjoint au Trésor, en réponse à Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, qui lui demandait de ne pas prendre de « mesures prématurées ».

Laure Belot

Christophe Jakubyszyn

De nombreux New-Yorkais semblent avoir changé leur style de vie

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

En plein été indien, dimanche 23 septembre, la ville de New York est chauffée par le soleil. Pourtant, à

REPORTAGE

Aux dîners au restaurant, les Américains préfèrent rester chez eux

13 h 30, la terrasse ombragée du café de brique rouge, The Saloon, un lieu couru pour « bruncher » face au Metropolitan Opera, a encore quelques tables inoccupées. A l'intérieur, la salle est à moitié vide. « Il y a un an, à la même époque, les gens faisaient la queue sur le trottoir, expliquait Luis, gérant de l'endroit. Depuis

le 11 septembre, notre activité a baissé de 30 % à 40 %. Samedi était une bonne journée, seulement moins 10 % par rapport à la normale, mais pas aujourd'hui. »

Une désolation que l'on retrouve un peu partout à Manhattan. « Sur les deux dernières semaines, notre chiffre d'affaires a chuté de 45 % », témoigne Steven, gérant d'une boutique GAP sur la prestigieuse Ve Avenue. Même écho dans le magasin voisin, Liz Clairborne, qui s'adresse à une clientèle de 40 ans et plus. Un peu plus loin, chez H & M, la musique branchée n'arrive plus à attirer les jeunes. « Nos ventes ont considérablement baissé, note un vendeur, il y a beaucoup moins d'achats impulsifs, de plaisir. » Les ciffeurs, les salons d'esthétique, les taxis sont également à la peine. « Je gagne normalement entre 250 et

260 dollars par jour, raconte Jean, chauffeur d'origine haïtienne. Actuellement, je n'atteins pas les 180 dollars. Ma société de taxi a réduit le loyer quotidien qu'elle nous prélève pour que nous puissions tenir. » Certains restaurants et magasins affirment sentir un sursaut de la demande depuis jeudi, surtout au nord de Manhattan. Mais aucune donnée statistique n'est encore disponible. Seule la fédération américaine du commerce de détail a annoncé, jeudi, une révision à la baisse de la progression des ventes au 4^e trimestre : 2,2 % au lieu des 4 % prévus.

IRONIE ET HUMOUR BANNIS

Depuis l'attentat, de nombreux New-Yorkais semblent avoir changé leur style de vie. Ils préfèrent rentrer chez eux, écouter de la musique, bouquiner, inviter des

amis à dîner. Le gigantesque magasin de disques Tower Records, sur Broadway Avenue, a enregistré une hausse de 10 % de son activité. Parmi les ventes les plus soudaines, « Born in the USA de Bruce Springsteen et des grands classiques américains », raconte un vendeur. La librairie Barnes and Noble, en face, n'a pas noté de baisse « sensible » de ses ventes.

Un changement d'attitude qui fait réfléchir les multinationales. « Aux Etats-Unis, New York crée la tendance », raconte Mark D'Alesio, fondateur d'Ingenious Mind. Ce créatif travaille, entre autres, avec Pfizer et Procter & Gamble, et réalise des études qualitatives pour anticiper les tendances de consommation. « Tous mes clients se demandent quel va être l'impact du 11 septembre sur le consumma-

teur. Pendant les années Clinton, les mots qui définissaient ses besoins étaient : confiance, sécurité, expression de soi. Depuis une dizaine de jours, ce serait plutôt : simplicité, notions d'essentiel, volonté d'être un individu dans un groupe. » Première conséquence à très court terme, « nous sommes en train de changer le nom d'un parfum et toute sa communication », raconte cet expert. Les entreprises ne veulent pas faire d'impair. Elles bannissent désormais l'ironie et l'humour de leurs messages publicitaires. « Il n'est plus possible de faire de la publicité pour un médicament en étant trop positif ou en faisant peur. Je conseille d'en rester au factuel, le produit et ses effets », ajoute-t-il.

A plus long terme, les projets sont réétudiés. « Cela peut prendre un à deux ans pour lancer un produit. Les multinationales ne veulent pas se retrouver hors de la tendance », raconte ce consultant. La société américaine devenait de plus en plus collective. L'attentat semble avoir accentué ce mouvement. »

Nostradamus et le dalai-lama en vedette

La vague d'attentats n'a pas fait perdre le goût de la lecture aux New-Yorkais, et les librairies n'enregistrent pas de fortes baisses des ventes comme les autres types de magasins. « Nos ouvrages sur l'Islam, les talibans et l'Afghanistan se vendent énormément », explique Victoria, chez Barnes and Noble. Aussi en tête des ventes, tous les ouvrages se référant à Nostradamus – ils sont épuisés dans certains magasins – et les livres du dalai-lama comme *The Art of Living*. Les émissions de télévision ont fortement influencé le choix des lecteurs. Judith Miller, spécialiste du Moyen-Orient, a été invitée dans tous les shows américains, dont celui de Larry King sur CNN. Depuis, son livre, *Germs*, sur la guerre bactériologique, s'arrache. Les livres de photos et les calendriers sur Manhattan et ses Twin Towers se vendent aussi comme des petits pains.

NEUBAUER

Peugeot 307. Actuellement chez Neubauer.

Version 3 portes disponible immédiatement.*

307  **PEUGEOT**

* Hors 2.0i 16V et 2.0i HDi 110 ch.

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

MBA d'E.M.LYON*

Portez un nouveau regard sur votre carrière.

04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EMLYON Graduate
School of Management

E.M.LYON - I.M.C. - Septembre 2001. * Nouveau from the Group ECG Lyon

Ariel Sharon annule la rencontre prévue entre Yasser Arafat et Shimon Pérès

S'appuyant sur un rapport des renseignements militaires, le premier ministre israélien a mis son veto au rendez-vous qui devait avoir lieu le dimanche 23 septembre entre son ministre des affaires étrangères et le président de l'Autorité palestinienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Dimanche 23 septembre, Yasser Arafat a attendu. En vain. Le chef de l'Autorité palestinienne aurait dû rencontrer dans l'après-midi le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès. Le rendez-vous annoncé, souhaité vivement par les Etats-Unis et l'Union européenne, avait été fixé à l'aéroport international de Gaza, dont l'activité se limite depuis longtemps aux déplacements incessants du chef de l'OLP. Mais c'était sans compter sur un nouveau veto mis à ce projet par le premier ministre israélien Ariel Sharon, manifestement peu désireux de voir reprendre les discussions et qui subordonne depuis longtemps cette rencontre au retour à un calme total, difficile à obtenir dans les territoires palestiniens. S'appuyant sur un rapport des renseignements militaires israéliens, M. Sharon a donc jugé insuffisants, dimanche matin, les efforts déployés par l'Autorité palestinienne pour contenir les miliciens palestiniens.

Donnée pour certaine en milieu de matinée, la rencontre était donc annulée à l'issue du conseil des ministres tenu à Jérusalem, au

grand dam des travaillistes représentés dans la coalition gouvernementale, qui se réunissaient aussitôt chez M. Pérès pour envisager une réplique à ce camouflet. Ecœuré par l'obstination de M. Sharon, ce dernier faisait même savoir ostensiblement qu'il éprouvait soudain l'envie de « prendre des vacances ». A moins de cent kilomètres de là, M. Arafat, qui n'avait manifestement pas été prévenu officiellement par ses interlocuteurs israéliens, patientait pendant de longues minutes en compagnie de l'émissaire européen pour le Pro-

che-Orient, Miguel Angel Moratinos, et du coordonnateur de l'ONU pour le processus de paix au Proche-Orient, Terje Roed-Larsen, avant de s'en retourner bredouille à son bureau.

VÉRITABLE FEUILLETON

Sur le terrain, la journée de dimanche a pourtant compté parmi les plus calmes depuis la proclamation du cessez-le-feu par M. Arafat, le 18 septembre. Comme l'avait pronostiqué à cette occasion le chef de l'Autorité palestinienne, le Mouvement de la Résis-

tance islamique (Hamas) a fait savoir qu'il mettait provisoirement un terme aux opérations-suicides contre les Israéliens, compte tenu du contexte nouveau créé par les attentats de Washington et de New York.

Le nouveau rebondissement dans ce qui est littéralement devenu un feuilleton n'a pas été particulièrement apprécié par les Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat Colin Powell, soucieux de neutraliser le dossier du Proche-Orient alors que Washington étudie sa riposte aux attentats du 11 septembre, s'est entretenu immédiatement avec les protagonistes de ce psychodrame pour tenter de leur faire entendre raison. Les pressions ont sans doute été fortes puisque, dans l'après-midi, M. Sharon a ainsi assuré qu'il restait attaché au principe de la rencontre, tout en traitant, une nouvelle fois, le chef de l'Autorité palestinienne de « terroriste ». De son côté, M. Pérès s'est donné le temps de la réflexion avant de prendre la moindre décision concernant son avenir dans la coalition gouvernementale. En fin de soirée, il était à nouveau question d'une rencontre lundi, mais en début de matinée,

celle-ci était remise en cause par la mort d'une Israélienne victime de tirs palestiniens en Cisjordanie.

C'est sur ces entrefaites que le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a commenté une visite de trois jours en Israël et dans les territoires palestiniens, à la veille de l'arrivée de la « troïka » européenne au Proche-Orient. Fataliste, M. Védrine, qui a dîné dimanche soir avec son homologue israélien, a tenu à cet instant à défendre, lui aussi, le principe d'une rencontre entre M. Arafat et M. Pérès, au cours d'une conférence de presse commune. M. Védrine, qui devait s'entretenir avec M. Sharon et avec M. Arafat lundi, a martelé le credo partagé, selon lui, par l'administration américaine et les Européens : « Nous comprenons totalement le besoin de sécurité d'Israël, et approuvons totalement la nécessité de lutter contre le terrorisme, mais nous pensons que la lutte implacable contre le terrorisme doit être complétée par un travail politique. » « Je souhaite très vivement que les obstacles puissent être surmontés, cette rencontre sera le début d'un nouveau processus », a insisté le ministre, qui a prévenu cepen-

dant qu'elle ne serait en rien une panacée puisqu'il restera ensuite « beaucoup, beaucoup de travail ».

A quelques jours du premier anniversaire de la deuxième Intifada, le 28 septembre, les objectifs politiques restent en effet très modestes. Avant d'imaginer reprendre les discussions sur les sujets de fond du conflit israélo-palestinien, arrêtées à Taba en janvier, avant l'élection de M. Sharon au poste de premier ministre, Israéliens et Palestiniens doivent tout d'abord s'entendre sur une éventuelle sortie de crise. Celle-ci passe par la consolidation du cessez-le-feu, une reprise de la coopération sécuritaire entre les deux camps suivant la recommandation faite en juin par le directeur de la CIA, George Tenet, et la levée des blocus imposés aux zones autonomes palestiniennes. Autant d'éléments précis stipulés par le rapport de la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, mais qui est resté depuis des mois lettre morte.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le juge antiterroriste Bruguière s'est rendu à Dubaï

PARIS-DUBAÏ. Le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière s'est rendu, vendredi 21 septembre, à Dubaï (Emirats arabes unis) afin d'interroger Djamel Beghal, un Franco-Algérien de trente-cinq ans, détenu depuis la fin du mois de juillet (*Le Monde* du 21 septembre) dans cette ville. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de l'information judiciaire, ouverte le 10 septembre à Paris, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », qui a également entraîné le placement en garde à vue, vendredi 21, de sept personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance islamiste internationale.

Lundi matin, ces sept personnes, interpellées en région parisienne, étaient toujours en garde à vue à la direction de la surveillance du territoire (DST). Parmi les personnes interrogées, deux sont suspectées d'avoir été liées à M. Beghal.

Les New-Yorkais ont rendu hommage aux victimes

NEW YORK. Le Yankee Stadium de New York a accueilli, dimanche 23 septembre, des milliers de personnes venues prier en hommage aux morts et disparus des attentats du 11 septembre. Cette « prière pour l'Amérique », premier grand rassemblement depuis les attentats, a commencé avec le chant patriotique *God Bless America* et des défilés de policiers jouant de la cornemuse devant un stade de 57 000 places, dont moins de la moitié seulement était remplie.

Plusieurs chaînes de télévision retransmettaient en direct la cérémonie. Bill et Hillary Clinton sont arrivés sous les applaudissements, suivis des représentants des principales confessions, qui ont pris la parole. « Les musulmans d'Amérique ont aujourd'hui un énorme poids sur leur épaule, parce que ceux qui ont commis de tels actes se réclament de leur foi », a déclaré l'imam Izak El Pascha. – (AFP.)

Bill Clinton reconnaît avoir autorisé le meurtre d'Oussama Ben Laden

NEW YORK. Bill Clinton a reconnu avoir « autorisé l'arrestation et, si nécessaire, le meurtre d'Oussama Ben Laden », lorsqu'il était président des Etats-Unis et avoir « réellement pris contact avec un groupe en Afghanistan pour le faire », tout en admettant que cette tentative avait « échoué ». L'ancien chef de l'exécutif américain a indiqué, devant des journalistes à New York, avoir donné son feu vert à une telle opération visant le milliardaire d'origine saoudienne après les attentats à la bombe de 1998 contre les ambassades américaines à Nairobi, la capitale du Kenya, et à Dar es-Salaam, celle de Tanzanie. M. Clinton a révélé que son gouvernement avait également commencé à entraîner des commandos pour une éventuelle attaque terrestre destinée à capturer ou à tuer Oussama Ben Laden, mais que les renseignements et le soutien de certains gouvernements jouant un rôle-clé sur le plan international lui avaient fait défaut dans cette affaire. – (AFP.)

Des mosquées incendiées en Australie

SIDNEY. Un attentat a réduit en cendres, samedi 22 septembre, la mosquée de Kuraby, au sud de Brisbane en Australie. Cet incendie criminel est le quatrième incident grave visant la communauté musulmane dans la capitale de l'état du Queensland, depuis les attentats perpétrés aux Etats-Unis.

En Australie méridionale, par ailleurs, plusieurs mosquées ont été barbouillées de graffitis et l'unique école coranique de la région a fermé ses portes pendant deux jours, après une alerte à la bombe. « Il n'y a aucune place en Australie pour ce type de conduite abjecte, a condamné le premier ministre fédéral, John Howard. Les Australiens islamiques ont le droit autant que moi à une place dans cette communauté. » – (Corresp.)



NOTE DE SERVICE INTERNE

IMPRIMANTE CANON S630
17 PAGES/MINUTE • 2400 DPI • 5 PICOLITRES

Le jour où vous devrez tout réimprimer en urgence vous serez content d'avoir une imprimante ultra-rapide



NOTE DE SERVICE INTERNE

NOUVELLE CANON S630

Nouvelle tête d'impression • Transfert des données optimisé • Alimentation papier encore plus efficace • 17 pages par minute en noir et 12 ppm en couleur • Très haute résolution de 2400x1200 dpi • Taille de goutte d'encre de 5 picolitres • Rendu photo haute qualité grâce aux encres "Nouvelle Génération" • Economie via technologie **SCALE-INK** • séparation des réservoirs d'encre par couleur - pour ne changer que la couleur consommée • Double interface parallèle et USB • compatible Mac (USB) et Microsoft® Windows® (95/98/Millennium Edition/NT4.0/2000/XP)
www.canon.fr • Prix public conseillé : 1790 F TTC

Photographie: Guy Henner - photos images.com

CANON. PARLEZ IMAGE



Imaging across network

EXPLOSION Le bilan provisoire de l'explosion d'une usine chimique à Toulouse s'élevait, lundi matin 24 septembre, à 29 morts et 782 personnes hospitalisées, dont 34 dans

un état grave. Le nombre total de blessés était supérieur à 2 400. ● L'INCERTITUDE demeurait sur les causes de cette catastrophe. Même s'ils privilégient la piste de l'acci-

dent, les enquêteurs n'écartent aucune hypothèse. Ils cherchent à expliquer la brusque élévation de température, seule capable d'avoir déclenché l'explosion du nitrate d'ammo-

niac stocké. ● L'ACTIVITÉ industrielle de toute la zone chimique, au sud de la ville, a été suspendue pour une durée indéterminée. Près de 1 000 personnes sont au chômage techni-

que. ● LE RETOUR DANS LES CLASSES devait être perturbé, lundi, par la destruction de plusieurs établissements scolaires ; nombre d'autres ont besoin de réparations.

Toulouse s'interroge sur les causes et les responsabilités de la catastrophe

Le bilan provisoire de l'explosion de l'usine AZF s'élevait, lundi matin, à 29 morts et plus de 2 400 blessés, dont 34 dans un état grave. N'écartant aucune piste, les enquêteurs tentent d'éclaircir l'origine de la catastrophe. Le retour dans les classes a été perturbé par la destruction de plusieurs établissements

TOULOUSE
de notre correspondant régional
Depuis 48 heures, les spécialistes de la police scientifique et les deux experts nommés par la justice fouillent sans relâche l'amas de débris et le cratère de 15 mètres de profondeur et de 60 mètres de long laissés par l'explosion de l'usine AZF. Ils sont, selon l'expression de l'un d'entre eux, « à la recherche de l'allumette ». C'est-à-dire en quête d'indices susceptibles de révéler la nature de la source de chaleur qui a provoqué l'explosion des quelque 300 tonnes de nitrate d'ammonium dont l'immense soufflé a ravagé Toulouse, vendredi 21 septembre (*Le Monde* du 22 septembre).

Les enquêteurs du SRPJ de Toulouse privilégient la piste accidentelle, « faute d'éléments venant contredi-

re cette thèse », affirme l'un d'eux. D'ailleurs, l'information judiciaire a été ouverte pour « homicide involontaire ». Le message véhiculé sur les lieux dès vendredi par Jacques Chirac et Lionel Jospin est clair : pas d'allusion à l'hypothèse d'un acte terroriste. Par ces temps difficiles, il ne faut pas ajouter la terreur à l'horreur. Les enquêteurs confient donc volontiers que l'hypothèse d'un acte terroriste « ne correspond pas aux premières observations ».

DEUX EXPLOSIONS DISTINCTES

L'incertitude sur l'origine de l'explosion n'en est pas pour autant levée. Tout le monde – élus, industriels, scientifiques – s'accorde pour dire que l'accident est « impossible », « incompréhensible », « unimaginable ». Du directeur général de la société AZF, Jean-Louis Bes-

son, à celui de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), Alain Dhorizon, du PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmarests aux responsables syndicaux du site, chacun affirme que « le nitrate ne peut pas partir tout seul ». Celui qui était stocké dans le hangar qui a explosé n'était pas commercialisable et devait être recyclé (*Le Monde* daté 23-24 septembre). Parce qu'il était « trop explosif, pas aux normes » selon le ministre de l'environnement, Yves Cochet. La direction du groupe indique, elle, que c'est parce qu'il était « composé de granulats trop gros pour être commercialisés ». Quoi qu'il en soit, ces 300 tonnes de nitrates se situaient hors du circuit de production, stockées en tas. Pour qu'elles explosent, il a fallu une brutale élévation de tempéra-

ture, de l'ordre de 160 °C. Comment, dans les conditions d'extrême sécurisation d'un site Seveso – l'usine avait encore été inspectée au mois de mai –, cela a-t-il pu se produire ? Chimistes et experts sont perplexes.

Un enchaînement rarissime de circonstances exceptionnelles est toujours possible. A moins que le poids au sol et le confinement aient provoqué une élévation de température par décomposition. Mais comment expliquer, dans ces hypothèses, qu'il y ait eu deux explosions distinctes, à quelques secondes de distance : une, modeste, avant le souffle, l'autre, gigantesque, juste après, comme si quelque chose avait explosé et déclenché la grande déflagration. Car, sur le site, on n'a retrouvé les traces que d'une seule explosion.

Si, par précaution politique, on se refuse à envisager l'hypothèse d'un attentat, celle d'un acte criminel – acte individuel de folie ou de désespoir – n'est pas écartée. L'usine fait appel à de nombreux sous-traitants, plusieurs dizaines de camions entrent et sortent chaque jour et, selon Serge Biechelin, directeur de l'établissement toulousain, « rien ne peut empêcher un intrus de pénétrer sur un site de 72 hectares ».

« RÉALISME ÉCONOMIQUE »

Une autre grande question agite la ville au lendemain d'un drame qui constitue le plus important accident industriel que la France a connu depuis quinze ans. Quelle que soit l'origine de la catastrophe, celle-ci n'était-elle pas prévisible ? La dangerosité du site était établie. Des règles de sécurité draconiennes régissaient le fonctionnement de l'usine AZF et celui des deux autres usines chimiques voisines, la Société nationale des poudres et des explosifs (SNPE) et Tolochimie, qui contiennent et produisent toutes trois des produits chimiques extrêmement dangereux, explosifs ou toxiques.

Que les consignes aient été respectées ou non, qu'une erreur humaine ou mécanique soit intervenue ou qu'il s'agisse d'un acte criminel, l'existence même de cette « bombe à retardement » au voisinage de quartiers de forte densité – 30 000 personnes vivent dans le périmètre direct de cette zone – et à moins de cinq kilomètres du centre d'une ville de 400 000 habitants, ne constitue-t-elle pas en soi une folie ? Folie d'irresponsabilité, de laisser-faire, de politique de l'autruche malgré les alertes permanentes et soutenues que les riverains, les associations et les écologistes ont réitérées depuis des années.

De nombreux Toulousains se demandent s'il n'est pas aberrant

que, pendant des années, toutes les autorités se soient accommodées de la cohabitation entre des stocks de matière explosive, des manipulations de produits polluants, des canalisations de gaz dangereux comme le phosgène, d'une part, et des pavillons, des immeubles, des écoles, des magasins, des autoroutes et même le couloir aérien d'atterrissage des avions vers l'aéroport ?

Les progrès de l'urbanisation ont fait que « la ville a absorbé la campagne » où s'étaient installées ces usines, rétorque-t-on. Mais qui a accordé les permis de construire aux promoteurs et aux propriétaires autour de cette zone, qui a construit rocade et route nationale, qui a accepté les plans d'extension de capacités de production des usines ? L'Etat, répondent les élus locaux, qui rappellent que ces zones sont sous l'autorité absolue de l'administration et, qu'avant 1982 et les lois Defferre de décentralisation, c'était lui qui accordait les permis de construire. Il n'empêche que, consultée en avril 2000 sur l'extension des capacités de production de l'usine AZF, la majorité municipale de Dominique Baudis lui avait donné son feu vert, l'opposition socialiste s'étant réfugiée dans l'abstention.

Le « réalisme économique » a prévalu, avoue un responsable de la Drire. Il a prévalu sur la sécurité collective, maintien de l'emploi et rentrées fiscales à la clé. Tout le monde s'en rend compte aujourd'hui, avec colère dans la population, non sans amertume du côté des écologistes. Personne n'osera donc désormais proposer la reconstruction d'AZF à Toulouse. L'avenir des deux autres usines est menacé. Un débat national a été lancé sur la question du risque en zone urbaine. Il aura fallu pour cela qu'une ville accuse un drame humain sans précédent.

J.-P. B.

Vingt-neuf morts et de lourds dégâts matériels

Les dégâts humains et matériels que la ville a subis, principalement dans ses quartiers sud, sont immenses. Le bilan des victimes s'élevait lundi matin à 29 morts et 782 blessés hospitalisés, dont 34 se trouvaient toujours dans un état grave. Au total, plus de 2 400 personnes ont été blessées dans la catastrophe.

Impossibles à chiffrer actuellement, les dégâts matériels s'élèveront probablement à plusieurs milliards de francs. Dans l'immédiat, le gouvernement, la ville de Toulouse et le groupe TotalFinaElf ont décidé de contribuer pour 10 millions de francs chacun à une caisse de secours d'urgence pour les particuliers, les commerces et les entreprises. Le Conseil général de Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées devraient aussi débiter des crédits d'urgence.

● **Logement.** Environ 10 000 logements sociaux et sans doute autant de logements privés ont été endommagés. Plus de 2 000 logements sociaux sont inhabitables. Des mesures exceptionnelles pour le logement devraient être annoncées lundi 24 septembre par la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienneman.

● **Transports.** Le quart du parc d'autobus de l'agglomération toulousaine, soit une centaine de véhicules, est détruit. Le trafic a repris sur toutes les lignes mais avec des fréquences diminuées. Le métro fonctionne à nouveau.

● **Ecoles.** La rentrée scolaire n'a pas pu avoir lieu lundi dans 69 des 184 écoles primaires et maternelles de Toulouse. Trois d'entre elles sont totalement détruites et une vingtaine sont inutilisables pour plusieurs mois.

10 000 enfants sont concernés, sur les 28 000 scolarisés.

● **Lycées.** Deux lycées (Gallieni et François) devront être rasés. Dix autres sont gravement endommagés. Un collège (Stendhal) est hors d'état de fonctionner et sept autres nécessitent des travaux très importants. Le président de région, Martin Malvy, estime le coût à 500 millions de francs.

● **Universités.** L'université de Toulouse-II (Le Mirail), qui accueille 25 000 étudiants, est dévastée. Elle restera fermée pour une période indéterminée. De même que l'Institut national polytechnique. L'IUT de génie chimique a été entièrement soufflé, de même que les résidences universitaires (un millier de chambres) de l'île du Ramier.

● **Installations sportives.** Le Stadium de Toulouse (35 000 places) où se déroulent

les matches de rugby du Stade toulousain et de football du TFC est inutilisable. La grande piscine de la ville, la piscine Nakache, est gravement endommagée, de même que le Palais des sports.

● **Hôpitaux.** L'hôpital psychiatrique Marchand, datant de 1858, a évacué tous ses malades. Il est entièrement dévasté.

● **Commerces.** Trois grandes surfaces ont été complètement détruites et des milliers de magasins ont subi des dégâts plus ou moins importants.

● **Loisirs.** La nouvelle grande salle de spectacle, le Zenith, a souffert. Les prochains spectacles sont annulés. Deux salles de concert très fréquentées, le Bikini et le Bijou, sont détruites.

● **Entreprises.** Toutes les entreprises de la zone sud de Toulouse sont touchées. Certaines comme le bâtiment EDF, les établissements Brossette ou Polybag sont à terre.

Dans la ville en état de choc, la solidarité s'organise et la vie tente de reprendre ses droits

TOULOUSE
de notre envoyé spécial
Etat de choc. Le terme, galvaudé, correspond bien à la réalité de ce qu'on vécu, durant ce long week-

REPORTAGE

La catastrophe a profondément imprégné les esprits de tous les habitants

end, les Toulousains après l'explosion, vendredi, d'un silo de nitrate d'ammonium à l'usine AZF, qui a dévasté les quartiers sud-ouest de la ville. Au-delà des vingt-neuf morts et des nombreux blessés, la catastrophe a profondément imprégné les esprits. L'assistance psychologique dispensée par des spécialistes est donc plus que jamais considérée comme une priorité. L'étendue des dégâts, encore inchiffrable, et le spectacle de désolation dans lequel est immergée une partie de la population sont pour beaucoup dans le désarroi collectif mesurable d'heure en heure du Capitole au Mirail.

● **Place du Capitole, samedi, 14 h 30.** Sous des volées de riz, un couple de mariés sort par le porche de l'hôtel de ville. Sur la photo, on distinguera à peine les ouvriers qui remplacent les carreaux brisés de la façade XVIII^e. Vingt-quatre heures après le cataclysme, le soleil brille, la vie reprend, très artificiellement, ses droits. Depuis une heure, les ambulants du marché bio ont rangé leurs étals et leurs produits – sans engrais chimiques –, et simultanément les manifestants écologistes ont roulé leurs banderoles. Devant les brasseries qui font face à la mairie, une femme exaltée apostrophe les consommateurs : « Vous n'avez pas dit votre rosario. C'est Dieu qui vous a punis ! » Personne ne bronche, chacun est trop occupé à parler de

« ça », qui n'arrive pas qu'aux autres. Toulouse-Manhattan, fantasmé irrépressible des conversations.

● **Avenue de Muret, samedi, 15 heures.** Sitôt franchi le pont Saint-Michel, les voitures butent sur le périmètre de sécurité accessible aux seuls riverains. A 5 km de l'usine AZF, les dégâts visibles de l'explosion sont de plus en plus évidents. La plupart des vitrines de l'avenue de Muret sont descendues, la toiture d'un concessionnaire de 4 x 4 s'est effondrée sur les véhicules, les volets pendouillent sur les façades dont beaucoup de fenêtres sont arrachées, les gravats jonchent les trottoirs. La route de l'Espagne (RN 20) est ouverte, mais là, de nombreux bâtiments sont disloqués comme des châteaux de cartes.

● **Lycée Gallieni, samedi, 15 h 30.** Devant les grilles du lycée professionnel, des parents anxieux attendent les élèves qui ont été autorisés à récupérer leurs affaires. A deux cents mètres de l'usine chimique, l'établissement a sans doute été protégé par la rocade qui passe en surplomb. Comme le lycée François, voisin, le bâtiment n'en est pas moins irrécupérable. A Gallieni, un lycéen est mort, et dans la foule plusieurs visages sont couverts de points de suture ou de bandages. En attendant sa fille Pamela, une maman raconte : « Je travaille au conseil régional, de l'autre côté de la Garonne. J'étais dans un couloir, le souffle m'a projeté sur mon bureau à plusieurs mètres. Chez Renault, à des kilomètres de là, mon mari, qui pèse 80 kg, a également été propulsé en l'air. Lorsque nous avons compris d'où venait l'explosion, nous avons tenté de converger vers le lycée. Mais, pris dans les embouteillages, alors que le téléphone ne fonctionnait plus, je suis restée pendant six heures sans nouvelles de ma fille. J'ai cru mourir d'angoisse. »

● **Cité de Bordelongue, samedi, 16 heures.** L'épicentre est tout proche. Sur la zone industrielle, les magasins Darty, Brossette sanitaire et Speedy sont des amas de tôles tordues et de poutrelles enchevêtrées. Dans le parc automobile EDF-GDF, quelque cinquante voitures sont détruites. Juste à côté, le quartier pavillonnaire de l'Amitié porte magnifiquement son nom. C'est par centaines que les enfants, les cousins, les amis s'activent sur les toits partiellement arrachés des villas. On tend d'immenses bâches qu'on cale par des parpaings, on essaie de récupérer des tuiles, on cloue des plaques d'aggloméré devant les baies vitrées, on mure à la hâte, on déménage des meubles sur des remorques. Pelles ou râteaux en main, on se serre les coudes. Au bout de la rue de la Vitalité, des vigiles et

leurs chiens recrutés par les assurances dissuadent le pillage, hantise de tous.

● **Au bord du cratère, samedi, 18 heures.** La Grande-Paroisse n'a plus d'âme. La moitié des 72 hectares de l'usine AZF n'est plus qu'un no man's land noirâtre où des relents d'ammoniac flottent sur un paysage d'apocalypse. Les images de Tchernobyl s'imposent. « Je n'avais vu ça qu'en Irak », lâche un reporter-photographe. Seul élément de verticalité, la tour rouge et blanc de l'urée, 40 mètres de haut, paradoxalement intacte. Un régiment de sapeurs-pompiers équipés de bouteilles d'oxygène s'active encore désespérément. Les chiens d'une équipe cynophile s'élancent sur des montages de gravats pour flairer d'hypothétiques « points de marquage ». On vient de retrouver dans une cage

d'ascenseur le corps comme vitrifié d'un ouvrier. Une pelleuse joue au Mikado avec des poutres monumentales. Sur le nœud ferroviaire, des convois de wagons de marchandise ont été complètement désossés.

Au bord du cratère de près de 15 mètres de profondeur sur 60 mètres de diamètre, au fond duquel un lac s'est formé, là où étaient entreposées les trois cents tonnes de nitrate d'ammonium. Thierry Desmarests, PDG du groupe TotalFina-Elf, costume cravate, venu de Paris pour la deuxième fois en deux jours, redit son émotion, annonce le déblocage d'un fonds d'aide d'urgence de 10 millions de francs mais confirme que l'explosion reste inexpliquée. « Il fallait une source d'énergie énorme pour faire exploser le nitrate. » Comme l'admettent le directeur de l'usine et plusieurs ouvriers. « Malgré le plan Vigipirate renforcé, une intrusion sur le site n'est pas inenvisageable. »

● **Quartier d'Empalot, dimanche, 11 heures.** Au cœur de cet ensemble de barres d'immeubles des années 1950 et 1960 où vivent 6 000 Toulousains, une file d'attente s'est formée près du petit centre commercial. Des bénévoles distribuent des hectomètres de film plastique – le transparent est déposé mais il reste du gris – et de rouleaux d'adhésif à une population encore hébétée. Il pleut, et le calfeutrage des milliers de fenêtres pulvérisées reste l'urgence. A la mairie annexe, obstruée par des planches, on essaie de faire face aux demandes les plus diverses. Une mère de quatre enfants, africaine, se retrouve sans ressources, la poste où l'attendait un mandat a été partiellement détruite, comme les deux écoles, le centre social, la bibliothèque et la MJC renouée, inaugurée une semaine plus tôt. Une psychologue reçoit sans interruption des femmes et des enfants

toujours choqués par le désastre qui frappe ici une population déjà défavorisée. Laurent Cuzacq, conseiller municipal délégué au quartier, qui n'a dormi qu'une heure la nuit précédente, reste attentif à chacun. « La solidarité des gens est admirable, et ce quartier, très sensible, fait face avec dignité. Pourtant, un détachement de CRS bivouaque sur place car, l'autre nuit, tout le matériel de l'école Daste a été pillé. »

● **Quartier de la Reynerie, dimanche, 14 heures.** A deux pas de l'université du Mirail, la Reynerie a perdu son image de quartier chaud. C'est une autre chaleur qui anime la population, auprès de laquelle s'empressent soixante bénévoles de la Protection civile venus de toute la France. Là encore, ce sont les clous, l'adhésif et le film plastique qui passent de main en main. Dans les tours et les barres, qui ont parfois tremblé sur leurs bases, des centaines d'appartements soufflés sont inhabitables, et le plus gros contingent des 450 sinistrés abrités au centre de loisirs du Petit Capitole vient d'ici. En attendant la réouverture complète du métro et la reprise des bus, des navettes ont été mises en place ; elles transportent aussi des repas pour les riverains privés de gaz. Samira, une jeune Algérienne, s'inquiète pour son bébé de sept mois, qui « recrache les biberons froids ». On va tenter de trouver un micro-onde. Des familles d'autres quartiers ne cessent de s'inscrire pour héberger des sinistrés, mais la plupart d'entre eux préféreraient rester dans ce chez-soi brutalement livré aux courants d'air. Dès lundi, la municipalité aura mis en place des cellules de crise décentralisées dans les quartiers particulièrement touchés. Au plus près d'une détresse multiforme.

Robert Belleret

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE

DOUSTE-BLAZY

1 **Comment la ville dont vous êtes le maire (UDF) réagit-elle, selon vous, au drame qui l'accable ?**

Toulouse s'est réveillée aussi courageuse que New York après les attentats. Ses pompiers, sa police, ses médecins, ses infirmières, ses employés municipaux, sa population... malgré le traumatisme, tout le monde s'est dépensé sans compter pour faire face à une catastrophe dont nous découvrons un peu plus l'ampleur à chaque heure. Un seul exemple : quand j'ai lancé un appel à l'aide aux psychiatres et aux psychologues pour venir au Capitole participer à une cellule de soutien psychologique, quatre cents d'entre eux se sont présentés spontanément.

2 **Qu'allez-vous faire de cette zone chimique du sud de la ville ?**

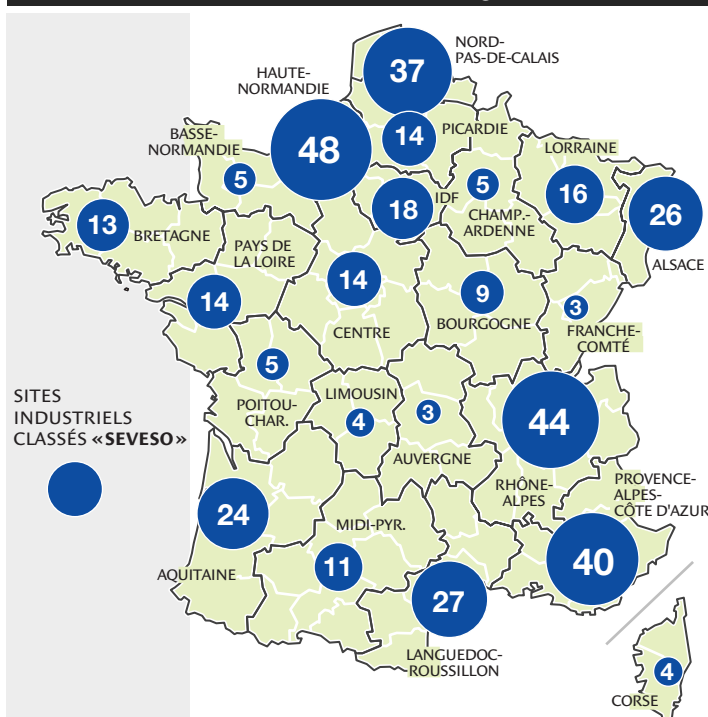
On ne peut plus accepter de telles usines à risques dans les agglomérations. Il est impensable qu'on puisse seulement se poser la question de la reconstruction d'AZF à Toulouse. L'autre question, celle du maintien de la présence des deux autres usines, est posée. Après le temps du deuil et du recueillement viendra celui des bilans. Nous allons avoir une réunion avec les services de l'Etat, les industriels, les syndicats, pour faire le point sur l'avenir de cette zone.

3 **Comment l'envisagez-vous ?**

Je mettrai tout le poids de ma responsabilité de maire pour que cette ville ne coure plus de risques aussi fous. Et je suis prêt à aller jusqu'au bout.

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

De fortes concentrations régionales



Source : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Cette carte est un état des lieux des 370 installations classées «Seveso 1», c'est-à-dire entrant dans le giron de la première directive européenne de 1982. Elle était complète jusqu'en 1996 où une nouvelle directive, «Seveso 2», a été adoptée. Le nombre d'établissements concernés a augmenté et se subdivise entre sites «seuils hauts», très risqués, et sites «seuils bas», moins dangereux, avec des obligations différentes selon la classification. Les autorités régionales ont donc entamé un nouvel état des lieux mais la liste définitive des installations concernées n'est pas encore validée.

L'activité de la zone chimique, au sud de la ville, a été suspendue

TOULOUSE

de notre correspondant

La production des industries chimiques voisines de l'usine AZF Grande-Paroisse de Toulouse a été stoppée par arrêté préfectoral, samedi 22 septembre. Le préfet de la Haute-Garonne, Hubert Fournier, a indiqué que cette suspension d'activité visait les sites de la société nationale des poudres et explosifs (SNPE) et l'entreprise Tolochimie. Ces usines manipulent notamment du phosgène, le gaz le plus dangereux de la plate-forme chimique sud de Toulouse. Cette cessation d'activité, recommandée par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), est présentée comme temporaire. Le directeur de la Drire, Alain Dorisson, a expliqué qu'il s'agissait de vérifier la sécurité des installations.

Quoi qu'il en soit, les autorités n'ont guère souhaité s'étendre sur leurs motivations. L'arrêté préfectoral intervient alors que la demande de fermeture définitive du site et de déménagement des usines loin de la ville se fait de plus en plus forte. Quelques heures plus tôt, le maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, laissait entendre lors d'une conférence de presse qu'il se ralliait aux demandes de fermeture exprimées depuis des années par les riverains et les écologistes. Au même moment, à l'occasion de la visite sur le site dévasté de Thierry Desmaret, PDG de

TotalFinaElf, un ouvrier d'AZF expliquait au contraire que la partie sud de l'usine était toujours en ordre de marche et pouvait poursuivre son activité. Le PDG de la SNPE, Jean Faure, s'est également rendu sur place. Le communiqué de l'entreprise souligne que « les unités de production avaient bien résisté au souffle ».

LES « BLOUSES BLANCHES »

Les dégâts auraient surtout affecté les bureaux et les laboratoires. Un constat que corroborent les premiers témoignages des ouvriers évacuant le site, insistant sur le fait que les blessés se comptaient surtout chez les « blouses blanches ». L'unique victime de la SNPE est un mécanicien d'entretien, tué par la projection d'une porte métallique au magasin des pièces de rechange. « Il y a du travail à faire pour que les deux usines fonctionnent à nouveau », conclut Jean Faure.

Outre l'usine principale et ses 465 emplois, la SNPE, qui fabrique notamment à Toulouse le carburant des fusées Ariane, possède sur place une filiale, Isochem, spécialisée dans la fourniture de produits pour l'industrie pharmaceutique, qui emploie 25 personnes. Avec les 105 salariés de l'entreprise Tolochimie, ce sont au total près de 1 000 personnes qui devaient être lundi 24 au chômage technique. Pour combien de temps ?

Stéphane Thépot

L'agglomération rouennaise attend un renforcement de la prévention

ROUEN

de notre correspondant

Ce bout de terre du Grand-Quevilly a des allures de no man's land entre ce que l'on appelle ici le Vieux-Bourg et l'usine de la Grande-Paroisse, une des plus grandes plates-formes de fabrication d'engrais en Europe, en tous points semblable à celle qui a explosé à Toulouse. Pascal Derly y travaille de temps en temps comme peintre en lettres, chargé d'inscrire les spécifications des produits sur les cuves. « La sécurité ? Elle s'est beaucoup renforcée ces dernières années », assure ce Quevillais, qui s'estime bien informé sur la conduite à tenir en cas d'incident. « Tous les ans, la mairie distribue un dépliant et tous les jeudis, à 11 h 45, il y a un essai de sirènes. Ce qui nous manque, ce sont des masques à gaz, car les masques à poussière ne seraient pas suffisants. »

Ce Vieux-Bourg que Pascal arpente depuis vingt-sept ans n'est plus aujourd'hui qu'un quartier du Grand-Quevilly (27 000 habitants) dont le centre s'est déplacé de deux kilomètres vers l'est dans les années 1970, sous l'impulsion du maire Tony Larue (PS), à la tête de la commune presque sans interruption de 1935 à 1995. C'est lui qui, en 1937, avait fait construire la mairie et les écoles à quelques centaines de mètres de la nouvelle usine d'am-

moniac de Saint-Gobain, ouverte en 1932. Malgré le temps et les risques, une bonne partie de l'identité industrielle et ouvrière de la commune se trouve encore ici, où l'on parle facilement « de l'époque où ça travaillait » aux hauts-fourneaux ou aux Chantiers de Normandie pour la construction navale.

Né de l'industrie, Grand-Quevilly en tire l'essentiel de sa richesse. Juste à côté, Petit-Couronne et Grand-Couronne ont pris leur essor dans l'entre-deux-guerres, lorsqu'une raffinerie s'y est installée. La ville de Rouen n'est pas épargnée avec sur son sol le chimiste américain Lubrizol. Aussi, évoquer l'arrêt pour raison de sécurité d'une seule des vingt-six usines classées Seveso de l'agglomération rouennaise et de celle voisine d'Elbeuf laisse perplexe. Le maire socialiste de Petit-Couronne, Gérard Letaille, chargé de l'environnement à la communauté d'agglomération, demande, prudent, « des investissements nouveaux pour la suppression des risques industriels avec un partenariat des pouvoirs publics et des entreprises ». Les Verts banissent le mot « fermeture », mais exigent « un renforcement des mesures de prévention et des simulations d'accidents pour la population ».

Etienne Banzet

L'usine détruite rejetait de grandes quantités de substances polluantes dans l'eau et l'atmosphère

La Garonne charriait depuis des années des rejets industriels massifs admis par la réglementation

LA GARONNE a gardé un arrière-goût chimique de ce vendredi terrible. Des prélèvements effectués dans le fleuve ont révélé des concentrations inhabituelles d'ammonium et de matières organiques, a annoncé, dimanche 23 septembre, la préfecture de Haute-Garonne. Les Toulousains ne le décèleront pas au robinet puisque les captages sont effectués en amont de l'usine AZF Grande-Paroisse dont les silos ont explosé. Une centaine de kilomètres en aval, à Agen, les services sanitaires relevaient des taux conformes aux normes. Avec son débit moyen de 200 mètres cube/seconde, le fleuve avait déjà dilué la pollution.

Les poissons, pour leur part, semblent avoir bien résisté aux eaux frelatées. Aucune mortalité particulière n'a été remarquée. Il faut dire qu'ils sont habitués : la Garonne absorbe au quotidien par dizaines de tonnes les rejets industriels des nombreuses usines qui la bordent. « Le ciel sur son dos/ Et la pollution/ Allant à Bordeaux/ Trouver solution », chante Claude Nougaro, dans *C'est une Garonne*. Le poète a raison : elle est belle, cette « Amazone » qui bouillonne, et si brave de débarrasser les riverains des saletés qu'ils déversent sans vergogne.

La liste des produits et les quantités que doit absorber la dame, comme autant d'avaries, impressionnent. En période normale, selon les derniers relevés, datant de 1999, fournis par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

plusieurs kilos de phénols, chloroforme, toluène et xylène. Pour cette dernière entreprise, l'installation d'une station de traitement était cependant en cours.

L'eau n'est pas le seul élément où s'évacuent les déchets de la « zone Seveso » à Toulouse. Toujours

de phosgène, un gaz très dangereux. L'établissement a d'ailleurs été verbalisé et mis en demeure par le préfet à ce sujet.

CAPTAGES PROBLÉMATIQUES

Car, à cette exception près, les rejets massifs de ces industries sont pourtant considérés comme respectant la réglementation. Il en est de même, toujours pour la seule Toulouse, des 2,4 tonnes de chlorures jetées directement dans la Garonne par la SETMI (traitement des déchets) et de la 1,2 tonne de ce même polluant abandonnée dans le cours majestueux par Tolochimie, autre installation Seveso de la ville.

Ces déversements massifs rendent tout captage dans la Garonne problématique entre Toulouse et la jonction avec le Tarn, une rivière qui gonfle opportunément son débit et dilue la pollution. Plus loin, le Lot viendra, à son tour, se jeter dans le fleuve, alimenter sa fougue mais aussi l'enrichir plus que de raison en cadmium provenant des sites miniers rencontrés sur son parcours... Le fleuve-muse de Nougaro, « La grande personne/ Dont je suis l'enfant », mériterait plus d'égards.

Benoît Hopquin

Une information contrariée par le plan Vigipirate

La nouvelle directive européenne « Seveso », adoptée en 1996, impose aux autorités de développer l'information auprès du grand public sur les établissements classés à risque. Mais ce devoir de transparence a été contrarié par la mise en place du plan Vigipirate, après les attentats aux Etats-Unis. Dans ce cadre, l'inspection des sites classés est placée sous l'autorité des préfets. Les usines à risque entrent en effet dans le périmètre des zones sensibles où l'information est restreinte. Malgré tout, dans la plupart des zones sensibles, les autorités, notamment les responsables des directions régionales de la recherche et de l'environnement (Drire), qui supervisent ce type d'établissements, ont tenu, dès vendredi, à donner quelques détails sur la situation dans leur zone. Et ce, afin de rassurer les populations.

(Drire), l'usine de Grande-Paroisse, qui a été soufflée vendredi, rejetait chaque jour 8 tonnes de chlorures, 1,5 tonne d'azote organique ou ammoniacal, de nitrites ou de nitrates et 2,6 tonnes de matières en suspension. Sa voisine, la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), ajoutait quotidiennement 27,3 tonnes de chlorures et

selon la Drire, l'usine AZF Grande-Paroisse larguait chaque jour dans l'atmosphère 3,5 tonnes d'oxydes d'azote, 2,7 tonnes de protoxyde d'azote, 704 kilos de poussières et 739 grammes d'ammoniac. La SNPE évacuait par la même voie au quotidien 835 kilos d'acide chlorhydrique, 415 kilos de composés organiques volatils et surtout 100 kilos



SI VOUS ÉTIEZ VOTRE PROPRE CLIENT, C'EST LE LOGICIEL CRM QUE VOUS CHOISIRIEZ.

La qualité des relations avec vos clients... c'est la croissance, ou le déclin, de votre entreprise. L'offre mySAP CRM permet à vos clients d'être très proches de l'ensemble de votre organisation. Quelles que soient leurs demandes, l'information que vous leur fournissez est cohérente. Ils bénéficient d'un service personnalisé. En effet, mySAP CRM intègre la relation client à tous vos processus de gestion et à votre chaîne logistique. Résultat : des clients satisfaits, mais aussi des cycles de vente plus courts, des profits plus importants, des entreprises plus proactives et donc plus productives.

Pour plus d'informations, visitez notre site web www.sap.com/france

THE BEST-RUN E-BUSINESSES RUN SAP 

Le Sénat fait une plus large place à la gauche et aux femmes

Le nombre de sénatrices est passé de vingt à trente-cinq après les élections sénatoriales du 23 septembre, soit une progression plus nette que prévu. La majorité plurielle se renforce d'une douzaine d'élus. Soixante nouveaux venus siégeront au Palais du Luxembourg

EMPÊTRÉE à l'Assemblée nationale, la gauche plurielle prospère au Palais du Luxembourg. Le renouvellement d'un tiers du Sénat, dimanche 23 septembre, a permis au Parti socialiste d'enregistrer la poussée attendue avec un solde positif de sept sièges, un huitième lui faisant défaut avec la dissidence de François Autain en Loire-Atlantique. La bonne tenue du Parti communiste, qui compte désormais quatre élus supplémentaires, et l'arrivée d'une première sénatrice Verte, Marie-Christine Blandin (Nord), complètent le succès de la majorité. Le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, a salué « une nette progression de la gauche plurielle ». Avec environ 200 sièges sur un total de 321, la droite reste, cependant, largement majoritaire, ce qui a permis au président du Sénat, Christian Poncelet (RPR, Vosges), dont la réélection le 1^{er} octobre ne fait pas de doute, de minimiser la progression de la gauche (110 élus) : « Il n'y a pas de modification dans le rapport des forces entre la majorité sénatoriale et l'opposition. »

Comme prévu, l'extension du scrutin proportionnel aux départe-

ments comportant au moins trois sièges a joué en défaveur de la droite, qui s'est souvent présentée désunie devant les grands électeurs. Dans l'Isère, la Loire et en Meurthe-et-Moselle, où la droite était jusqu'alors hégémonique, les forces sont désormais équilibrées avec deux élus pour la droite et deux pour la gauche. En Moselle, la gauche a réussi à inverser en sa faveur la tendance avec trois sénateurs socialistes contre deux RPR. Dans sept autres départements monocolores (Indre-et-Loire, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Oise et Pyrénées-Atlantiques), le PS est, à présent, représenté par un élu face à deux sénateurs de l'opposition. Des départements soumis pour la première fois au scrutin proportionnel, seule la Marne a reconduit trois candidats de la majorité sénatoriale.

« Notre groupe aura désormais 85 membres avec Marie-Christine Blandin, qui sera rattachée administrativement au PS, c'est un chiffre record pour nous », se félicite Claude Estier, le président du groupe socialiste du Sénat. Le PS a, toutefois, enregistré des revers dans le Puy-de-Dôme, dans le Pas-de-

Calais et en Loire-Atlantique, où la réélection de M. Autain, qui a annoncé son intention de s'inscrire au groupe communiste, a conduit la sortante Marie-Madeleine Dieulangard à la défaite (lire page 13).

Le repli de la droite a surtout affecté les Républicains et Indépendants (RI), qui regroupent, en grande majorité, des sénateurs de Démocratie libérale, avec la perte de six élus. En Indre-et-Loire, Jean Delaneau, qui présidait la commission des affaires sociales du Sénat, a été victime de l'avancée de la gauche et de la division de la droite, comme Charles Jolibois (Maine-et-Loire) et Anne Heinis (Manche).

Le RPR, qui craignait la perte de six sénateurs, a mieux résisté que prévu : le groupe gaulliste enregistre une érosion limitée à trois sièges, mais reste la principale force du Sénat, avec 95 membres, devant le PS. Le groupe du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE), qui agglomère des élus de droite et de gauche, souvent issus du radicalisme, affiche une perte de quatre représentants. Dans la majorité sénatoriale, seule l'Union centriste (UC) a renforcé ses rangs avec quatre élus supplémentaires.

Au total, 60 nouveaux sénateurs ont été élus (contre 49 en 1998 et 68 en 1995). Parmi les novices, on dénombre 18 femmes grâce à la parité, soit davantage que prévu, notamment en raison de la dynamique porteuse des listes PS-PCF. C'est ainsi que quatre

« Il n'y a pas de modification dans le rapport des forces entre majorité sénatoriale et opposition »
Christian Poncelet

sénatrices communistes figurant en deuxième place derrière un candidat socialiste ont été élues. Marie-France Beaufilet devient la première parlementaire du PCF en Indre-et-Loire sous la V^e République, alors qu'Anne David (Isère), à trente-huit ans, sera la benja-

mine du Sénat. Avec désormais 10 sénatrices sur un total de 23 élus, le groupe Communiste, républicain et citoyen est de loin le plus féminisé.

Au PS, les victoires de Michèle André (Puy-de-Dôme), d'Odette Herviaux (Morbihan) et de Michèle San Vicente (Pas-de-Calais) étaient attendues. En revanche, l'UC n'escomptait pas forcément un aussi bon comportement de ses représentantes avec l'arrivée de six sénatrices, dont Valérie Létard, trente-huit ans, dans le Nord. « Progression, rajeunissement, féminisation, le renouvellement a été positif », a conclu Jean Arthuis, le président du groupe UC. Compte tenu du retrait de Janine Bardou (RI, Lozère) et des échecs de Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique) et d'Anne Heinis (RI, Manche), le Sénat accueille quinze femmes supplémentaires. Elles n'étaient jusqu'à présent que vingt dans une chambre de 321 élus.

Parmi les personnalités qui font leur entrée au Palais du Luxembourg, le PS affiche deux anciens ministres de François Mitterrand, André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) et Louis Mermaz (Isère), et

deux anciens secrétaires d'Etat : Michèle André (PS, Puy-de-Dôme), sur la liste de Michel Charasse, et Jean-Pierre Sueur, tête de liste dans le Loiret. Michelle Demessine (PCF, Nord), secrétaire d'Etat au tourisme, a annoncé sa prochaine démission du gouvernement pour siéger au Sénat. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) avait déjà remis son portefeuille de secrétaire d'Etat aux anciens combattants avant de se présenter devant les grands électeurs.

A droite, Gérard Longuet (UDF), qui fut ministre sous le gouvernement d'Edouard Balladur (1993-1994), l'a emporté dans la Meuse, de même que le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (DL), en Lozère. Lucien Neuwirth (RPR, Loire), qui tentait, à soixante-quatorze ans, un ultime pari, a été éconduit, tout comme Jean Delaneau (RI, Indre-et-Loire). L'ancienneté ne fait plus forcément le bonheur du sénateur. La moyenne d'âge des nouveaux élus passe pour la première fois sous la barre des cinquante-cinq ans.

Elie Barth

« Marie » Blandin, première écologiste au Palais du Luxembourg

LE CONCERT de Björk, vendredi soir, à Roubaix, Marie-Christine Blandin l'a trouvé « magique ». Le lendemain, samedi, la conseillère régionale de Nord-Pas-de-Calais a fêté ses quarante-neuf ans. Et, dimanche 23 septembre, elle

PORTRAIT
Première Verte présidente de région, première sénatrice de ce courant, la Nordiste conforte sa stature de pionnière

est devenue la première sénatrice Verte jamais élue. Trois jours à l'image de la vie militante de celle qui n'était encore, avant « une folle nuit » de 1992, qu'une anonyme professeur de sciences dans un collège de Saint-Pol-sur-Ternoise.

« Marie » Blandin, comme disent les Nordistes, n'est pas mécontente de se forger une image de pionnière. Première Verte élue présidente de conseil régional, le 31 mars 1992, au terme d'une nuit de tractations au sein de la gauche du Nord-Pas-de-Calais, elle avait vécu son élection comme « un jeu de billard pervers » dans lequel le PS, trop faible pour remporter la présidence, lui avait cédé la place. Les temps ont changé. Après moult discussions avec les Verts de la région, toujours soucieux de leur singularité face à l'allié socialiste, elle s'est finalement assise dans l'ascenseur sénatorial que lui proposait Pierre Mauroy. « Attention, ce n'est jamais fusionnel, jamais "oui" dès le départ, mais on a pris l'habitude de travailler ensemble », corrige-t-elle.

Sénatrice, donc, sans déplaisir. « Oui, c'est vrai que cela m'amuse d'avoir été présidente de région avant quarante ans et sénatrice avant cinquante ans », avoue celle qui est souvent considérée par les Verts comme un paragon de vertu politique. Jusqu'à, parfois, agacer. Dans le film que Muriel Szac et Philippe Baron ont consacré à Dominique Voynet (Iskra-La Sept ARTE, 1999), un dialogue oppose la nouvelle présidente de région à M^{me} Voynet, son amie et sa rivale : « Les gens qui se battent pour être élus le font pour avoir une reconnaissance de notables. Nous [les Verts], ça ne nous touche pas tellement », dit M^{me} Blandin lors de ce week-end de la Pentecôte 1993. « On serait des purs et les autres des pourris ? Tu veux que je te cite quelque chose de ton conseil régional qui a besoin d'un chauffeur maintenant et qui cumule les mandats ? », riposte M^{me} Voynet. La vertu, pourtant, M^{me} Blandin veut l'incarner jusqu'au bout.

« SÉNATRICE DE TERRAIN »
« Je n'ai pas l'intention d'être une sénatrice de fauteuil rouge, mais de terrain », proclame la sénatrice Verte. « Toute ma force, je vais essayer de la mettre là, à casser le rôle de notabilité attaché au Sénat, qui n'est pas une fatalité », annonce-t-elle. Contentée de sa « blitz campagne », M^{me} Blandin se félicite du dialogue des candidats Verts et socialistes avec les grands électeurs, sur les attentats survenus aux Etats-Unis, ou sur les plans de suppression d'emploi qui ont touché Moulinex à Lesquin et Levi's à Helleme. « Même si cette élection n'est pas des plus démocratiques et qu'ici on se sent toujours un peu schizophrène, entre la réduction du temps de

travail, les emplois-jeunes et la machine des multinationales qui poursuit sa logique », dit-elle.

Pour rester vertueuse, on ne peut être cumularde. Porte-parole, désormais entre parenthèses, de l'Association pour le mandat unique, qu'elle a contribué à fonder avec des élus socialistes au milieu des années 90, elle devrait, par cohérence, renoncer à son poste de conseillère régionale. « C'est une décision dont les impacts sont collectifs. Les Verts de la région doivent en décider lors de la première semaine d'octobre », précise la toujours probe M^{me} Blandin. « Mais je ne doute pas de leur réponse », ajoute-t-elle.

Longtemps discrète, la Nordiste prend avec cette élection une nouvelle stature chez les Verts. Depuis un an et demi, elle prépare patiemment son retour. Aux Journées d'été de Larnas, en août 2000, elle « tue » son collègue du Nord Guy Hascoët, en créant son propre courant avec Stéphane Pocrain. Quelques mois plus tard, lors du congrès de Toulouse, elle oblige M^{me} Voynet à constituer, sans elle, une majorité bancale. Lors des primaires des Verts pour l'élection présidentielle, elle se décide finalement à soutenir celui qui n'est pas le candidat de M^{me} Voynet, Noël Mamère. Elle lui écrit même son « admiration » d'avoir été un si beau perdant face à Alain Lipietz, « alternant le sourire photogénique et la crise de nerfs ». Enfin, en juin, elle pousse la candidature de M. Pocrain contre M^{me} Voynet au secrétariat national. Il est vrai que dans la crise corse, elle a beaucoup aidé la secrétaire nationale des Verts : celle-ci n'oublie sûrement pas que Lucifer a été un ange.

Béatrice Gurrey

Piques et grincements de dents, à droite, dans la salle des Fêtes

À LA BUchette du Sénat, la sénatrice communiste Danielle Bidart se requinque. « On vient de me voler mon sac à main avec mes papiers alors que j'allais chez ma

RÉCIT
Les sénateurs s'étonnent eux-mêmes de l'entrée en nombre des « numéros pairs »

coiffeuse. Les résultats des sénatoriales me font du bien ! Maintenant, les députés regarderont les sénateurs communistes avec un peu moins de condescendance », sourit l'élue de Pantin (Seine-Saint-Denis) en trinquant avec la présidente du groupe communiste du Sénat, Nicole Borvo. Dimanche soir 23 septembre, les communistes font la fête, fiers de l'arrivée de leurs cinq nouvelles sénatrices. On les appelle les « numéros pairs » car elles étaient placées en deuxième ou quatrième position sur les listes PS-PCF, menées par des « hommes socialistes ». « Comme quoi c'est pas mal d'avoir des femmes candidates ! », lance un collaborateur du groupe.

A côté, l'immense salle des Fêtes connaît son effervescence triennale. Comme lors du précédent renouvellement, les sénateurs sont venus nombreux, parfois avec leur épouse. Beaucoup ont le

nez collé sur les résultats affichés sur les panneaux. D'autres lèvent la tête vers l'écran géant qui diffuse les interviews des sénateurs invités de la chaîne Public Sénat. Le président du groupe socialiste, Claude Estier, calcule et recalcule le solde de ses nouvelles recrues, hommes et femmes confondus : sept socialistes et l'écologiste Marie-Christine Blandin. Le groupe PS compte désormais quatre-vingt-quatre élus, « un effectif jamais atteint », se félicite-t-il. « L'écart se resserre avec le groupe RPR. On obtiendra peut-être un deuxième vice-président et un nouveau membre au bureau du Sénat », espère M. Estier.

Jacques Bellanger (PS, Yvelines), « candidat à rien », fait une autre analyse : « Le groupe socialiste va devenir le cimetière des éléphants... », grince-t-il, en évoquant l'arrivée du député de l'Isère et ancien président de l'Assemblée nationale, Louis Mermaz, âgé de soixante-dix ans, et du député des Pyrénées-Atlantiques et maire de Pau, André Labarrère, soixante-treize ans. Chez les socialistes, une information se répand bientôt : le questeur socialiste sortant François Autain, qui a mené, en Loire-Atlantique, une liste dissidente avec le soutien des Verts, devrait rejoindre... les chevènementistes du groupe Communiste républicain et citoyen (CRC), par-

mi lesquels Jean-Yves Autexier (lire page 13).

« Treize élus de plus pour la gauche, ça ne va pas faire trembler la maison ! », lance le sénateur des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt Jean-Pierre Fourcade (UDF), qui préfère annoncer l'entrée de la « première femme » au groupe RDSE, dont il fait partie. La droite passe en revue ses perdants. Il y a d'abord quelques « pointures » de la commission des affaires sociales : son président, Jean Delaneau (DL, Indre-et-Loire), le questeur Claude Huriet (UDF, Meurthe-et-Moselle), ou encore Charles Descours (RPR, Isère).

« L'ÂGE ET LA DURÉE »
Certains battus sont pointés du doigt. « Pour Lucien Neuwirth [RPR] et Charles Jolibois [DL], c'est l'âge et la durée du mandat qui ont joué », commente, un brin acide, Jean-Jacques Hystet (UDF, Seine-et-Marne). Les deux sénateurs étaient élus depuis 1983. « On n'a pas de nouvelles femmes élues. C'est mauvais en termes de communication », observe Henri de Richemont (RPR, Charente). Le bruit court qu'Anne-Marie Payet, élue à la Réunion, « pourrait se désister » au profit du sortant Edmond Laurent (RPR).

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, de passage, blague en aparté : « Pourquoi Chevènement va fai-

re un bon score à la présidentielle ? Parce qu'il est le seul énarque à être sorti du coma... » Rires. Alain Madelin, président de DL, n'a pas envie de s'attarder sur le mauvais score du groupe des Républicains et Indépendants, dont une bonne partie sont membres de DL. « Nous n'avons pas présenté des candidats dans tous les départements... », esquive le député d'Ille-et-Vilaine.

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), préfère ne revenir que les bonnes nouvelles. « Désormais, le pourcentage de femmes au Sénat est sensiblement égal à celui de l'Assemblée nationale. C'est un argument contre nous qui tombe », déclare l'élue de Remiremont, en soulignant aussi le « fort rajeunissement » de la Chambre à l'issue du scrutin. « Il faut répercuter cela sur le président... », grince Jacques Valade (RPR), vice-président du Sénat. Agé de soixante-treize ans, M. Poncelet devrait être reconduit à cette fonction le 1^{er} octobre. Le sénateur des Vosges positive encore lors du pot du groupe RPR, qui n'a perdu « que » trois élus : « Nous avons très, très bien résisté. Nous restons le premier groupe de l'Assemblée nationale... euh, du Sénat », rectifie-t-il, déjà plongé dans la présidentielle et les législatives de 2002.

Clarisse Fabre

60 nouveaux élus

● **Nouveaux élus.** Sur les 102 sièges qui étaient soumis à renouvellement, 60 seront occupés par de nouveaux élus ; 41 sénateurs sortants ne se représentaient pas et un siège était vacant à la suite du décès de René Ballayer (UC, Mayenne).

● **Battus.** Parmi les 60 sénateurs qui se représentaient, 42 ont été réélus et 18 ont été battus. Les battus sont : Louis Althapé (RPR, Pyrénées-Atlantiques), Jean Bernadoux (UC, Meurthe-et-Moselle), Jacques Mibmet (RDSE, Loir-et-Cher), Jean Delaneau (RI, Indre-et-Loire), Charles Descours (RPR, Isère), Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique), Jacques Donnay (div. d., Nord), Serge Godard (PS, Puy-de-Dôme), Anne Heinis (RI, Manche), Alain Hethener (RPR, Moselle), Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle), Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), André Jourdain (div. d., Jura), Edmond Laurent (div. d., La Réunion), Pierre Lefebvre (PCF, Nord), Guy Lemaire (RPR, Loire-Atlantique), Lucien Neuwirth (RPR, Loire).

● **Femmes.** Sept des 102 sortants étaient des femmes ; 22 des nouveaux élus sont des sénatrices. Il y a donc une progression nette de 15 femmes dans la seconde chambre du Parlement. Sur ces 22 élues, 4 étaient sortantes : Monique Cerisier-ben Guiga (PS, Français de l'étranger), Dinah Derycke (PS, Nord), Josette Durrieu (PS, Hautes-Pyrénées) et Gisèle Printz (PS, Moselle). Deux sortantes ont été battues : Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique) et Anne Heinis (RI, Manche). Une, Janine Bardou (RI, Lozère), ne se représentait pas.

● **Députés.** Douze députés étaient candidats aux élections sénatoriales. Onze d'entre eux ont été élus, et un, Patrice Martin-Lalande (RPR, Loir-et-Cher), a été battu. Six députés socialistes font leur entrée au Sénat : Didier Boulaud (Nièvre), Yves Dauge (Indre-et-Loire), Monique Denise (Nord), Serge Janquin (Pas-de-Calais), André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) et Louis Mermaz (Isère). C'est aussi le cas de deux RPR : Eric Doligé (Loiret) et Jean-Claude Etienne (Marne) ; d'un UDF, Marc-Philippe Daubresse (Nord) ; d'un DL, Jacques Blanc (Lozère) ; et d'un divers droite, André Thien-Ah-Koon (La Réunion). La loi prévoit que tout député élu sénateur cesse, de ce fait même, d'appartenir à l'Assemblée nationale. Les onze sièges des députés devenus sénateurs demeureront vacants jusqu'aux élections législatives de juin 2002, car les partielles ne sont plus possibles d'ici là.

Télécoms
Technopole Rennes Atalante

24
start-up TIC créées en 2000

D'aussi belles "pousses" en bonne santé, ça s'arrose !

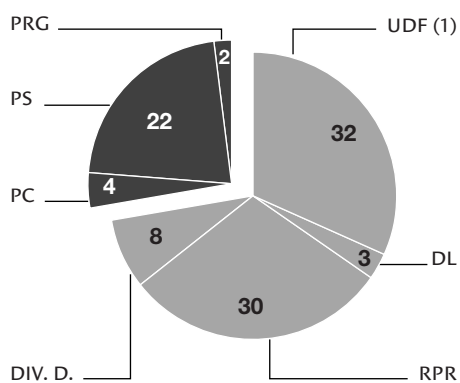
Ils sont déjà là :
Leacom, Net4any, Comptanoo.com, Westcast Systems, Wokup, Envivio.com, Linkéo, Avilinks, Intranode, Qasitel, Native Technologies, Edixia Telecom Technologies...

Soyez là où les technologies de demain se créent.

Rennes Atalante
Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

Répartition politique des 102 sièges soumis à renouvellement

SÉNATEURS SORTANTS



UDF : Union pour la démocratie française

DL : Démocratie libérale

RPR : Rassemblement pour la République

DIV. D. : Divers droite

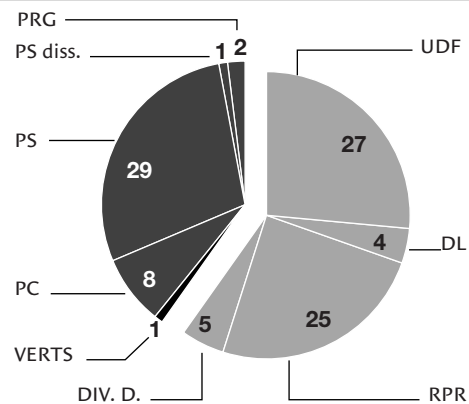
PC : Parti communiste

PS : Parti socialiste

PS diss. : Parti socialiste dissident

PRG : Parti radical de gauche

LES NOUVEAUX ÉLUS



(1) 1 siège de sénateur était vacant dans la Mayenne.

La gauche, avec un gain de 13 sièges, enregistre une nette poussée à l'occasion de ce renouvellement triennal du Sénat.

A Nantes, les sourires masquent mal les grimaces

NANTES

de notre correspondant

Que l'image était belle, sur le parvis du palais de justice de Nantes, dimanche soir 23 septem-

REPORTAGE

Ce scrutin sénatorial aura ouvert des blessures à droite et, surtout, à gauche

bre ! Côte à côte, en rang d'oignons, tout sourire après la proclamation des résultats, les cinq nouveaux sénateurs de Loire-Atlantique rayonnaient face aux photographes.

Avec, en toile de fond, la Loire éclairée d'un magnifique soleil couchant, François Autain et Charles Gautier, deux frères ennemis socialistes d'une gauche locale déchirée, avaient quand même pris soin d'être séparés par Gisèle Gautier, élue UDF, elle-même restée, mine de rien, à distance de Monique Papon, UDF elle aussi mais élue sur une autre liste. Ce qui aurait dû être une joie pour elles, l'entrée de deux femmes au Sénat et le gain d'un siège de sénateur par l'UDF au détriment du RPR, ne suffisait visiblement pas à effacer les traces d'une « campagne très dure », comme le dit M^{me} Gautier. Sourire d'accord,

mais ensemble, certainement pas.

Placé entre elles sur le cliché, le RPR André Trillard a réussi sa seconde offensive de l'année sur la droite de Loire-Atlantique, dont il peut désormais légitimement prétendre être le patron. Six mois après son élection à la présidence du conseil général, en lieu et place de Luc Dejoie (RPR), à qui il succède aussi au Sénat, ce vétérinaire jovial et déterminé comble, sur ce point, le vide laissé par la retraite politique d'Olivier Guichard. François Fillon, président (RPR) du conseil régional des Pays de la Loire mais élu de la Sarthe, a désormais un relais de poids en Loire-Atlantique. « Il était temps de se renforcer. La ville de Nantes a un maire et trois adjoints députés PS », se réjouissait le nouveau sénateur de Loire-Atlantique, satisfait que la droite conserve trois sièges de sénateurs contre deux à la gauche.

La liste RPR-UDF qu'il menait, avec M^{me} Papon en numéro deux, a toutefois raté la passe de trois à cause des divisions de l'UDF et, surtout, du bon score réalisé par M^{me} Gautier, maire de Carquefou, vice-présidente de la communauté urbaine de Nantes et du conseil régional des Pays de la Loire. Soutenue par le député Edouard Landrain, président départemental de l'UDF, M^{me} Gautier a empêché le RPR Daniel Augereau, autre vice-président du conseil régional et

troisième de la liste Trillard, d'entrer au Sénat.

Les bisbilles de la droite font toutefois figure d'aimable plaisanterie au regard du combat de tranchées qu'a mené le sénateur socialiste sortant François Autain contre son parti, faute d'avoir été réinvesti par lui. Son score de 18 %, obtenu avec une liste à laquelle participaient les Verts, témoigne du soutien de nombreux élus socialistes et divers gauche. Les mises en garde des trois poids lourds du PS de Loire-Atlantique, Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jacques Floch, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et Claude Evin, député, n'ont pas empêché nombre d'électeurs de se détourner d'un PS jugé trop inféodé au maire de Nantes et d'une liste PS-PCF perçue comme très urbaine.

« VICTOIRE DE LA PLURALITÉ »

Avec M. Gautier, maire de Saint-Herblain, comme tête de liste, le PS a donc perdu un siège de sénateur, celui de Marie-Madeleine Dieulangard. « C'est une victoire amère, même s'il y a toujours deux sénateurs de gauche en Loire-Atlantique. On a sacrifié une femme en contournant la règle de la parité. Contrairement à ce qu'il dit, cela fait deux ans que nous avons préve-

nu François Autain qu'il ne pouvait être réinvesti comme cela. Mais il voulait être tête de liste ou rien », soupireait le nouveau sénateur PS de Loire-Atlantique. « C'est la victoire d'une pluralité qui s'impose par la fenêtre quand on n'en a pas voulu par la porte, et la défaite du système politique d'appareil », jubilait au contraire Mireille Ferri, Verte et numéro deux de la liste Autain, à qui elle espère succéder un jour. Celui-ci a en effet promis, durant la campagne, de se retirer après trois années de mandat. Mais, dimanche soir, l'échéance semblait nettement plus incertaine : « Je n'en sais rien. Je ne me suis jamais engagé à quitter le Sénat. Si un jour j'en ai marre, je le ferai, mais c'est moi qui déciderai. »

Questeur de l'assemblée sortante, François Autain en parlera sans doute avec Michel Charasse, qui l'a chaudement félicité, dimanche, et à qui il a promis « une bonne soirée dans un bon restaurant avec une dizaine d'amis » à l'occasion de sa venue à Nantes pour les journées parlementaires socialistes des 27 et 28 septembre. Mais le sénateur Autain, désormais étiqueté divers gauche, ne participera pas à ces journées : « Pour moi, ça, c'est fini. Maintenant, c'est la présidentielle qui m'intéresse. Je vais soutenir Chevènement. »

Dominique Luneau

L'Union des contribuables fait un tour de chauffe avant les législatives

Ce nouveau parti politique a présenté des candidats dans tous les départements métropolitains

D'HABITUDE, les partis politiques ont des militants. L'Union des contribuables de France (UCF), qui présentait des candidats aux élections sénatoriales dans les trente départements métropolitains concernés, n'hésite pas, elle, à se recommander des « 450 000 foyers fiscaux qui nous soutiennent », pour reprendre l'expression de son mandataire financier, Mario Ferretti, « des gens qui viennent de partout, de la gauche, de la droite, de l'extrême droite ». Bref, des « contribuables-électeurs ». Et, « parce que tous les partis politiques au pouvoir depuis trente ans ont failli, trompé et trahi les "contribuables électeurs" », l'UCF est née.

Si cette organisation ne compte aucun élu à l'issue du scrutin, ses listes ont supplanté, dans plusieurs départements, celles du FN et du MNR. C'est le cas, notamment, dans l'Isère, le Maine-et-Loire et le Puy-de-Dôme. Dans la Marne, la candidate de l'UCF a devancé, outre le FN et le MNR, LO et le PRG.

Créé en janvier 2001, ce nouveau parti rassemble près de deux cents associations de défense des contribuables, dont le Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (RUC), qui, selon son président, Jean-Pierre Cardot, compterait 86 000 adhérents. Ses fondateurs viennent de ces associations - c'est le cas de son président, Raymond Fouquet, par ailleurs expert-comptable, et de

son vice président, M. Cardot - ou bien sont d'anciens militants de droite. Philippe Paty, secrétaire général de l'UCF, est passé par le CNI et le RPR, Mario Ferretti par le CDS et DL. Parmi ses membres figure également Gérard Maudru, candidat dans l'Isère, qui a largement devancé le FN et le MNR. Ancien président de la Caisse de retraite des médecins de France (CARMF), M. Maudru, partisan acharné de la fin du monopole de la Sécurité sociale, avait présenté sa propre liste, « Vivant Energie-France », aux élections européennes de 1999.

MOINS D'IMPÔTS, MOINS DE PROFS

« Malgré les engagements, la France décline, la fiscalité augmente. La création de l'UCF est une réaction de la société civile. Nous serons présents à toutes les élections, sauf peut-être la présidentielle », explique M. Ferretti. Pour les législatives de 2002, l'UCF prévoit de présenter 577 candidats, un par circonscription, et déclare avoir d'ores et déjà 200 prétendants. L'UCF, qui a aussi pour slogan « Unis contre le fiscalisme », a un programme simple : baisser les impôts en luttant contre la « folie dépensière » de l'Etat, l'« inquisition fiscale » et la « multiplication des scandales politico-financiers qui s'étaient chaque jour à la "une" de l'actualité ainsi que de ceux dont on n'aura jamais connaissance et qui concernent tous les partis ».

L'UCF propose de supprimer immédiatement la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et l'impôt de solidarité sur la fortune. Ensuite viendraient la suppression de la taxe d'habitation et la réforme de l'éducation nationale. « Il existerait un surnombre d'enseignants de 200 000 en chiffres ronds. Quant au personnel non enseignant, l'importance de l'effectif permet de supposer qu'il comporte une pléthore du même ordre », argumente l'UCF dans son journal, *Le Contribuable français*.

Par ailleurs, propose l'organisation, « le chef de famille recevra au début de l'année scolaire un ticket pour chacun de ses enfants qu'il inscrit à l'école de son choix, publique ou privée, qui perçoit de l'Etat la quote-part nécessaire pour satisfaire aux dépenses d'enseignement, lequel doit être gratuit pour tous ». Enfin, les biens publics seraient vendus pour rembourser la dette de l'Etat.

Vendredi 21 septembre, l'UCF a menacé de demander l'annulation des élections sénatoriales après avoir découvert des résultats fictifs sur les pages Internet du Sénat, destinés à des tests de transmission mais qu'elle considérait comme une « manipulation honteuse ».

Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

L'engouement soudain mais discret de LO pour le Palais du Luxembourg

L'organisation trotskiste d'Arlette Laguiller continue de peaufiner son profil électoraliste

QUELLE MOUCHE a donc piqué Lutte ouvrière ? Les travailleurs et les travailleuses ne votent pas aux élections sénatoriales. Ce scrutin indirect et peu médiatisé n'offre aucune tribune. Et le Palais du Luxembourg n'a rien du Palais d'hiver de Petrograd. Et pourtant... l'organisation trotskiste d'Arlette Laguiller a présenté des candidats dans neuf des trente départements métropolitains soumis à renouvellement. Un petit événement, en somme.

Au total, peu de surprises : LO n'obtient aucun élu au Sénat. Pour autant, pour sa première participation à ce scrutin et dans une élection qui ne la favorise guère, cette organisation récolte des résultats

qui ne sont pas négligeables, preuve qu'elle commence à se construire des bases d'influence réelles autour de ses réseaux d'élus. Sans pouvoir, néanmoins, sur ce terrain-là, être en mesure de rivaliser avec le PCF. Là où elle est présente, LO devance pratiquement partout le MNR, souvent le FN, parfois les deux, comme en Indre-et-Loire, en Meurthe-et-Moselle, dans le Pas-de-Calais ou en Loire-Atlantique. Dans l'Oise, elle dépasse le Mouvement des citoyens. Dans le Nord, un début d'influence se fait jour. Son empreinte apparaît en revanche plus réduite dans la Marne, le Maine-et-Loire et le Loiret.

En se présentant aux élections sénatoriales, LO peaufine son ima-

ge de « grande » formation politique, montre au PCF qu'elle n'a aucun complexe et s'affiche comme « le » parti électoral d'extrême gauche vis-à-vis des élus de toutes tendances. Bref, cette formation trotskiste joue la carte d'une certaine institutionnalisation à la veille d'échéances qu'elle considère comme autrement majeures, à savoir l'élection présidentielle et les législatives de 2002.

Toutefois, vis-à-vis de l'opinion comme de ses militants de base, LO a été extrêmement discrète sur sa présence à ces élections. Fait rare, son hebdomadaire n'y a consacré aucun article. Sa porte-parole, M^{me} Laguiller, n'y a fait référence dans aucune de ses interven-

tions. Son site Internet national est muet sur le sujet, tout comme ceux des fédérations locales implantées là où, pourtant, ses candidats se présentaient. Dimanche soir, aucune permanence n'était assurée dans ses locaux, aucun responsable disponible pour commenter le scrutin. Tout se passe comme si cette organisation à la culture ouvriériste si marquée peinait à assumer totalement sa participation à une élection où prime le poids de l'implantation notable. Et qui, plus que toute autre, est fort éloignée de ses préoccupations révolutionnaires... comme de celles des « travailleurs ».

Caroline Monnot

Valéry Giscard d'Estaing n'exclut pas d'être candidat en 2002

L'ancien président se décidera en février ou en mars

D'UN ŒIL GOURMAND, manifestement ravi d'avoir suscité une attente, il a aimablement repoussé les premiers assauts de son interlocutrice qui l'interrogeait sur ses intentions : « Vous allez bien vite, vous ! » Il était dit que Valéry Giscard d'Estaing ne laisserait personne, ce soir-là, pas même « Christine » Ockrent, abrégé son plaisir. Invité de France 3, dimanche 23 septembre, l'ancien président de la République a pris son temps. Il a tout d'abord adressé « un salut sympathique » à ce « relieur » qui, dans un entretien préenregistré, s'inquiétait de l'étrétesse du duel annoncé entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. « Une question excellente, qui va au cœur des choses », a estimé M. Giscard d'Estaing avant de la traduire en ces termes : « Faut-il revivre en 2002 le débat de 1995 ? » Sachant, d'une part, que les Français ont pu « voir en vraie grandeur » la gestion des deux candidats et que, d'autre part, « le monde est différent », la réponse, doit-on présumer, est négative.

L'ancien président a alors fait mine de s'étonner des résultats d'un sondage CSA-France 3-France Info, qui tombait pourtant à pic : selon cette enquête, réalisée les 20 et 21 septembre auprès de 864 personnes, 33 % des Français souhaitent un duel Chirac-Jospin au second tour de la présidentielle, 55 % préférant « un duel entre l'un de ces deux candidats et un troisième homme ». « Les Français veulent pouvoir choisir », a diagnostiqué l'ancien chef de l'Etat, avant d'indiquer qu'il convenait d'avoir « au moins deux candidats à gauche » et « au moins deux à droite ». Mais qui choisir ?

Le critère : la « crédibilité présidentielle ». A gauche, outre le premier ministre, « Jacques Delors » comme « Jean-Pierre Chevènement, qui a été ministre de la défense, et un bon ministre de l'intérieur », paraissent à la hauteur. Mais à droite, malheureusement, ce soir-là, pas même « Christine » Ockrent, abrégé son plaisir. Invité de France 3, dimanche 23 septembre, l'ancien président de la République a pris son temps. Il a tout d'abord adressé « un salut sympathique » à ce « relieur » qui, dans un entretien préenregistré, s'inquiétait de l'étrétesse du duel annoncé entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. « Une question excellente, qui va au cœur des choses », a estimé M. Giscard d'Estaing avant de la traduire en ces termes : « Faut-il revivre en 2002 le débat de 1995 ? » Sachant, d'une part, que les Français ont pu « voir en vraie grandeur » la gestion des deux candidats et que, d'autre part, « le monde est différent », la réponse, doit-on présumer, est négative.

« Je n'ai pas l'intention d'être candidat à l'élection présidentielle, mais je ne l'exclus pas », annonce alors le président du conseil régional d'Auvergne. M. Giscard d'Estaing rappelle qu'en 1988 et 1995 « les électeurs du centre et de droite avaient un choix », entre M. Barre et M. Chirac d'abord, puis entre M. Chirac et M. Balladur. Si vingt ans ont passé depuis son départ de l'Elysée, « la question n'est pas celle de l'âge, mais de l'expérience ». A toutes fins utiles, l'ancien chef de l'Etat a toutefois apporté des éléments de réponse : n'est-il pas, à soixante-quinze ans, « plus jeune que le ministre des affaires étrangères d'Israël » et l'exact contemporain du « premier ministre chinois, qui est l'homme le plus populaire dans son pays » ? La réponse nous est promise pour « février-mars » 2002.

Jean-Baptiste de Montvalon

Rapport au ministre de l'Éducation nationale

L'Enseignement supérieur de l'économie en question

par Jean-Paul Fitoussi

Fayard

Jean-Paul Fitoussi relance le débat d'idées et propose une réforme de l'Université.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

INDRE-ET-LOIRE (3 - RP)

Élus : Marie-France Beauvils, PC ; Yves Dauge, PS ; Dominique Leclerc, RPR.

Sortants : James Bordas, UDF (RI), n.s.r.p. ; Jean Delaneau, UDF (RI) ; Dominique Leclerc (RPR).

La droite, qui enregistrait le retrait de James Bordas (UDF), ancien maire et conseiller général de Chambray-lès-Tours, détenait trois sièges. Elle n'en compte plus qu'un à la suite de sa division. Seul Dominique Leclerc (RPR) retrouve le poste qu'il occupe depuis 1992. Les deux autres listes de droite ont échoué. Jean Delaneau, sénateur sortant, emmenait une liste, à laquelle aucun parti n'avait donné son investiture, comprenant le vice-président (UDF) du conseil général. Quant à Joël Pélicot, maire de Charentilly et conseiller général, il était à la tête d'une liste UDF encouragée par Jean Arthuis, président du groupe centriste du Sénat. C'était le combat de trop pour M. Delaneau : député de 1974 à 1981, président du conseil régional de 1979 à 1981, président du conseil général de 1992 à 2001, il n'est plus que maire de la petite commune d'Autrèche. La gauche a largement profité de cette situation. Si l'élection d'Yves Dauge (PS) était attendue, celle de Marie-France Beauvils (PCF) était beaucoup plus incertaine.

L, 1 367 ; V, 1 360 ; E, 1 348.

PS+ :	570
Yves Dauge, PS, d., m. de Chinon	Élu
Marie-France Beauvils, PC, c.r., m. de Saint-Pierre-des-Corps	Élu
Jean-Claude Landré, div. g., c.g., m. de Truys	
RPR-DL :	482
Dominique Leclerc, RPR, s., m. de La Ville-aux-Dames	Réélu
Danielle Bienfait, div. d., m. de Langeais	
Jean-Jacques Descamps, DL, m. de Loches	
div. d. :	138
Jean Delaneau, DL, s., m. d'Autrèche	
Catherine Côme, div. d., m. de Louestault	
Michel Giraudeau, UDF, c.g., m. de Ugueil	
UDF-div. d. :	86
Joël Pélicot, UDF, c.g., m. de Charentilly	
Colette Girard, UDF, c.r.	
Claude Cornery, div. d., m. de Pernay	

Vers :	50
Joël Thalineau, Verts, c.r., m. de Veigné	
Agnès Thibaut, Verts	
Alain Colman, Verts	
LO :	9
Jean-Jacques Prodhomme, LO, c.r.	
Sylvie Thiebaut, LO	
Michel Deguet, LO	
UCF :	6
Mario-Joseph Ferretti, UCF	
Marie-Christine Loiseau, UCF	
Alain Rigaud, UCF	
FN :	5
Jean Verdon, FN, c.r.	
Marie-Renée Maissen, FN	
Jackie Oudin, FN	
MNR :	2
Agnès Belbeoch, MNR	
Émile Paccard, MNR	
Louise Alaux, MNR	

1992. — *L, 1 279. Premier tour* : *V, 1 264 ; E, 1 256.* — **isolés** : Jean Delaneau, UDF-PR, 655, RÉÉLU ; Dominique Leclerc, RPR, 441 ; James Bordas, UDF-PR, 409 ; Michèle Beuzelin, div. d., 396 ; Michel Lezeau, ex-RPR, 252 ; Pierre de Beaumont, UDF-rad., 128 ; Raymond Lory, UDF-CDS, 108 ; **PS** : Yves Dauge, PS, 331 ; Alain Kergoat, PS, 246 ; Jean-Luc Galliot, PS, 233 ; **FN** : Émile Paccard, FN, 45 ; **PC** : Jean-Paul Moreau, PC, 40 ; Janick Porcheron, PC, 38 ; Michel Mesmin, PC, 37.

Second tour : *V, 1 267 ; E, 1 200.* — Dominique Leclerc, RPR, 520, ÉLU ; James Bordas, UDF-PR, 426, ÉLU ; Michèle Beuzelin, div. d., 416 ; Yves Dauge, PS, 332 ; Alain Kergoat, PS, 240 ; Michel Lezeau, ex-RPR, 192 ; Michel Mesmin, PC, 33 ; Jean-Paul Moreau, PC, 29 ; Émile Paccard, FN, 7.

ISÈRE (4 - RP)

Élus : Annie David, PC ; Jean Faure, UDF ; Louis Mermaz, PS ; Bernard Saugey, DL.

Sortants : Jean Boyer, UDF (RI), n.s.r.p. ; Guy-Pierre Cabanel, UDF (RDSE), n.s.r.p. ; Charles Descours (RPR) ; Jean Faure, UDF (UC).

La droite iséroise cède deux des quatre sièges qu'elle détenait depuis dix-huit ans. La liste conduite par Louis Mermaz (PS) en emporte deux, offrant au PCF une nouvelle sénatrice, en la personne d'Annie David. Elue conseillère municipale à Villard-Bonnot, près de Grenoble, en mars, elle devrait être, à trente-huit ans, la benja-

Cent deux sièges en jeu

CENT DEUX des trois cent vingt et un sièges que comporte le Sénat, ceux de la série B, étaient soumis à renouvellement, dimanche 23 septembre. Les départements métropolitains concernés sont ceux qui vont de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, ainsi que la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et quatre des douze sièges attribués aux représentants des Français établis hors de France.

Les sénateurs sont élus dans les départements par un collège de « grands électeurs » composé des députés, des conseillers régionaux du département, des conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux. Le nombre de ces derniers varie en fonction de la taille des communes. Au total, 49 845 personnes, dont 47 534 délégués des conseils municipaux, étaient appelées à désigner les 102 sénateurs de cette série.

Les lois du 10 juillet 2000, relative à l'élection des sénateurs, et du 6 juin 2000, tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ont modifié sur plusieurs points le régime des élections sénatoriales, entraînant notamment un abaissement du seuil à partir duquel s'applique le scrutin à la représentation

proportionnelle et la « parité » dans les listes présentées dans ces départements. Le mode de scrutin varie selon le nombre de sièges à pourvoir. Dans les départements élisant un ou deux sénateurs, l'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours, uninominal quand un seul siège est à pourvoir, plurinominal pour deux sièges. Quinze départements étaient concernés dans cette série renouvelable. Pour être élu au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi qu'un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits sont requis. Dans les départements ayant droit à trois sièges de sénateurs ou plus, l'élection a lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, chaque liste devant être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Ce mode de scrutin concernait dix-sept départements dans cette série renouvelable, ainsi que les représentants des Français établis hors de France, qui étaient élus par les cent cinquante membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE).

mine du Sénat. Si la logique d'appareils, qui a conduit à désigner M. Mermaz comme tête de liste, a empêché tout accord avec les Verts et le MDC, la division de la gauche n'a pas eu d'incidence sur le résultat. En revanche, celle de la droite a coûté son siège au RPR Charles Descours, qui, avec l'UDF Jean Faure, briguaient un troisième mandat. Pour assurer leur réélection, chacun des deux sortants avait pris la tête d'une liste. Mais l'ancien président du conseil général de l'Isère Bernard Saugey, soutenu par DL, est venu bouleverser leurs calculs. Bénéficiant d'un incontestable retour sur investissement après trois années passées à la présidence de l'assemblée départementale, il est arrivé en tête des candidats de droite.

L, 2 719 ; V, 2 692 ; E, 2 661.

PS-PC :	989
Louis Mermaz, PS, d.	Élu
Annie David, PC, c.g. de Villard-Bonnot	Élu
Marc Baietto, PS, c.g., m. d'Eybens	
Eliane Giraud, PS, c.r.	
DL :	580
Bernard Saugey, DL	Élu
Andrée Rabilloud, div. d., m. de Saint-Agnin-sur-Bion	
Michel Octru, div. d., m. de Claix	
Marie-Thérèse Roche, RPR, m. de Goncelin	
UDF :	474
Jean Faure, UDF, s., c.g., m. d'Autrans	Réélu
Marie-Christine Tardy, RPR, c.r., m. de Meylan	
Joseph Manchon, DL, c.g., m. de Côte-Saint-André	
Michèle Cedrin, div. d., adj. m. de Vienne	
RPR :	354
Charles Descours, RPR, s., c.g.	
Annie Chanut, div. d.	
Christian Rival, RPR, c.g., m. de Morestel	
Camille Chatelard, div. d., m. d'Avignonnet	
Vers :	127
Françoise Lhuillier, app. Verts, c.m. de Bourgoin-Jallieu	
Marc Ottogalli, Verts	
Florence Jousse, Verts	
François Liénard, Verts, c.m. de Villefontaine	
MDC :	86
Jean-François Delahais, MDC	
Chantal Marion, MDC	
Roger Torgue, MDC, adj. m. de Bellegarde-Poussieu	
Christelle Bernard, MDC, c.m. d'Echirolles	
UCF :	30
Gérard Maudru, UCF	
Claudine Danon, UCF	
Marc Barthélémy, UCF	
Anne-Marie Lafaverges, UCF	
FN :	11
Pierre Vernet, FN	
Bénédicte Langlois, FN	
Hugues Girard, FN, c.m. de Villefontaine	
Isabelle Ové, FN	
MNR :	10
Henry Despres, MNR, c.r.	
Marie-Louise Vadot, MNR	
Alain Dugelay, MNR, c.r.	
Béatrice Vellieux, MNR	

1992. — *L, 2 440. Premier tour* : *V, 2 417 ; E, 2 390.* — **Un. d.** : Jean Faure, UDF-CDS, 1 303, RÉÉLU ; Charles Descours, RPR, 1 235, RÉÉLU ; Guy Cabanel, UDF-PR,

1 225, RÉÉLU ; Jean Boyer, UDF-PR, 1 149 ; **PS** : Edmond Roy, PS, 692 ; Charles Guibbaud, PS, 690 ; Gilbert Rovetto, PS, 648 ; Madeleine Moulin, PS, 646 ; **PC** : Robert Veyret, PC, 391 ; Gérard Arnaud, PC, 316 ; Louise Carly, PC, 313 ; Maurice Poirier, PC, 311 ; **écol.** : Thierry Chomel, GE, 103 ; Monique Gondrand, Verts, 94 ; Serge Revel, GE, 94 ; Annick Lehnebach, GE, 92 ; **FN** : Pierre Vernet, FN, 74.

Second tour : *V, 2 371 ; E, 2 087.* — Jean Boyer, UDF-PR, 1 152, ÉLU ; Charles Guibbaud, PS, 827 ; Thierry Chomel, GE, 107 ; Robert Veyret, PC, 1.

JURA (2 - SM)

Élus : Gérard Bailly, RPR ; Gilbert Barbier, UDF.

Sortants : Pierre Guichard, UDF (RDSE), n.s.r.p. ; André Jourdain (RPR).

Le président du conseil général, Gérard Bailly (RPR), est sorti vainqueur de la lutte qui l'opposait au sénateur sortant André Jourdain, élu il y a neuf ans sous l'étiquette RPR. Les grands électeurs ont ainsi respecté la tradition selon laquelle le président de l'assemblée départementale est aussi sénateur du Jura. Mais M. Bailly l'emporte de façon relativement modeste. Un second tour a été nécessaire pour Gilbert Barbier, maire (UDF) de Dole. Le grand perdant de l'élection est André Jourdain, qui n'avait pas obtenu l'investiture du RPR, dont il a démissionné au cours de l'été. Le Parti socialiste, en revanche, s'est plutôt bien comporté.

Premier tour	
<i>L, 973 ; V, 968 ; E, 947.</i>	
Un. d. :	
Gérard Bailly, RPR, pr. c.g.	507
Gilbert Barbier, UDF, m. de Dole	418
isolés :	
André Jourdain, div. d., s., m. de Sapois	273
Hervé Lavenir De buffon, CNI	16
Maurice Batail, FN	5
PS-Vers :	
Denis Jeunet, PS, c.g.	252
Antoinette Gillet, Verts	209
PC :	
Michel Ginies, PC	55
Elisabeth Caumont, PC	41
MNR :	
Luc Bejean, MNR	13
Jean-Étienne Normand, MNR	6
UCF :	
Rémy Besançon, UCF	7
Jacqueline Montoroi-Vatel, UCF	4

Second tour	
<i>L, 973 ; V, 950 ; E, 931.</i>	
Gilbert Barbier, UDF	363
André Jourdain, div. d., s.	317
Denis Jeunet, PS	251
Hervé Lavenir De buffon, CNI	0
1992. — <i>L, 976. Premier tour</i> : <i>V, 972 ; E, 958.</i> — Un. d. : André Jourdain, RPR, 532, RÉÉLU ; Pierre Jeambrun, UDF-rad., 488, RÉÉLU ; div. d. : Jean Burdeyron, div. d., 220 ; Gérard Fernoux-Coutenet, UDF, 135 ; PS : André Vauchez, PS, 196 ; André Bezin, PS, 159 ; PC : Maurice Faivre-Picon, PC, 39 ; Robert Lançon, PC, 36 ; isolés : Michel Moreau, écol., 37 ; Jean-Étienne Normand, FN, 26.	

LANDES (2 - SM)

Élus : Jean-Louis Carrère, PS ; Philippe Labeyrie, PS.

Sortants : Jean-Louis Carrère (PS) ; Philippe Labeyrie (PS).

Si la réélection, pour un troisième mandat, du maire (PS) de Mont-de-Marsan, Philippe Labeyrie, et celle du premier vice-président (PS) du conseil régional d'Aquitaine, Jean-Louis Carrère, pour un second mandat, ne constituent pas une surprise, c'est cependant la première fois que les deux sénateurs sont élus dès le premier tour. En 1992, Jean-Louis Carrère avait dû attendre le second. Le PC progresse très légèrement. Les résultats obtenus dimanche sont un reflet fidèle des élections municipales de mars 2001 où, dans de nombreuses communes rurales, le poids de la gauche s'était renforcé et où quelques petites villes étaient passées de la droite vers la gauche.

Premier tour	
<i>L, 1 012 ; V, 1 006 ; E, 991.</i>	
PS :	
Jean-Louis Carrère, PS, s., c.r.	557
Philippe Labeyrie, PS, s., m. de Mont-de-Marsan	544
isolés :	
Florence Defos Du Rau Pradié, UDF, adj. m.	234
Michel Etchar, RPR, m. de Sanguinet	228
Bernard Lauga, Verts	21
Raymond Grégoire, FN	1
PC :	
Pierrette Fontenas, PC, c.g., m. de Tarnos	127
Michel Larrat, PC, c.r., c.m. de Mont-de-Marsan	121
UCF :	
Jean-Louis Richard, UCF	4
Françoise Raynal, UCF	4
MNR :	
Jean-Paul Paroutaud, MNR	1
Claudine Barat, MNR	0

1992. — *L, 948. Premier tour* : *V, 945 ; E, 934.* — **PS** : Philippe Labeyrie, PS, 474, RÉÉLU ; Jean-Louis Carrère, PS, 410 ; **isolés** : Michel Simon, RPR, 332 ; Alain Dutoya, MRG, 158 ; Éric Barrouillet, FN, 23 ; **PC** : Franck Marcadé, PC, 119 ; Pierrette Fontenas, PC, 110. **Second tour** : *V, 937 ; E, 852.* — Jean-Louis Carrère, PS, 497, ÉLU ; Michel Simon, RPR, 353 ; Éric Barrouillet, FN, 2.

LOIR-ET-CHEV (2 - SM)

Élus : Pierre Fauchon, UDF ; Jacqueline Gourault, UDF.

Sortants : Jacques Bimbenet, UDF (RDSE) ; Pierre Fauchon, UDF (UC).

Dans le Loir-et-Cher, la droite, forte de plus des deux tiers des grands électeurs, pouvait s'offrir le luxe de primaires : trois candidats UDF et un RPR se sont ainsi présentés pour deux sièges à pourvoir. Jacqueline Gourault (UDF) confirme son ascendant sur la droite locale. Pour sa première candidature aux sénatoriales, elle l'emporte haut la main dès le premier tour, malgré la présence de deux sénateurs sortants. Un patient travail de terrain, notamment à la présidence de l'association des maires du département, la victoire inattendue de son poulain face à Jack Lang aux municipales à Blois lui ont donné un réel avantage à droite. L'avocat Pierre Fauchon (UDF) conserve son siège : les grands électeurs ont choisi le plus actif et médiatique des deux sortants centristes. L'échec du député RPR Patrice Martin-Lalande confirme la prééminence de l'UDF. Cinquante-trois voix font défaut à Jeanine Baye (PS) pour recueillir au second tour le total théorique des suffrages de la gauche plurielle.

Premier tour	
<i>L, 934 ; V, 929 ; E, 923.</i>	
isolés :	
Jacqueline Gourault, UDF, c.g., m. de La Chaussée-Saint-Victor	476
Pierre Fauchon, UDF, s.	343
Patrice Martin-Lalande, RPR, d., c.g.	232
Jacques Bimbenet, UDF, s.	208
Jean-Benoît Delaport, PC	46
Martine Marchand, Verts	26
Michel Chassier, FN	13
PS :	
Jeanine Baye, PS, c.g.	211
Philippe Degeyne, PS	189
MNR :	
Marilyne Hariti-Corbeau, MNR	2
Philippe Le Nagat, MNR	2
UCF :	
Bernard Larguzye, UCF	2
Laurette Paolini, UCF	2

Second tour	
<i>L, 934 ; V, 929 ; E, 865.</i>	
Pierre Fauchon, UDF, s.	333
Jeanine Baye, PS	230
Patrice Martin-Lalande, RPR	230
Jacques Bimbenet, UDF, s.	72
1992. — <i>L, 904. Premier tour</i> : <i>V, 896 ; E, 889.</i> — isolé : Jacques Bimbenet, UDF, 497, RÉÉLU ; isolés : Pierre Fauchon, UDF-CDS, 333 ; Roger Goemaere, RPR, 265 ; Aymar de Boisgrollier, FN, 29 ; PS : Michel Eimer, PS, 241 ; Jean-Philippe Félard, PS, 217 ; PC : Roger Leclerc, PC, 15 ; Jean-Claude Delanoue, PC, 12. Second tour : <i>V, 893 ; E, 879.</i> — Pierre Fauchon, UDF-CDS, 380, ÉLU ; Roger Goemaere, RPR, 250 ; Michel Eimer, PS, 249.	

LOIRE (4 - RP)

Élus : Bernard Fournier, RPR ; Jean-Claude Frécon, PS ; Josiane Mathon, PC ; Michel Thiollière, UDF.

Sortants : Bernard Fournier (RPR), devenu sénateur le 19 novembre 1997 en remplacement de François Mathieu, UDF (UC), décédé ; Louis Mercier, UDF (UC), n.s.r.p. ; Lucien Neuwirth (RPR) ; Guy Poirieux, UDF (RI), n.s.r.p.

Après des élections municipales qui lui avaient été défavorables dans des villes comme Roanne ou Firminy, la gauche, conduite par Jean-Claude Frécon (PS), crée la surprise en remportant deux des quatre sièges en lice. C'est une victoire personnelle pour M. Frécon, qui se présentait pour la quatrième fois à ce scrutin. La dynamique de l'union de la gauche favorise l'élection d'une femme, Josiane Mathon, nouvelle élue communiste à La Ricamarie. La division de la droite est fatale à Lucien Neuwirth (RPR), sénateur depuis 1983. Le RPR conserve un siège avec Bernard Fournier, l'UDF également avec l'élection de Michel Thiollière, maire de Saint-Etienne. Mais la décision de ce dernier de conduire sa propre liste a été très mal perçue à droite, tout comme a été critiquée l'attitude du président (DL) du conseil général, Pascal Clément, qui a refusé d'apporter son soutien à l'une des listes de droite en lice.

L, 1 738 ; V, 1 727 ; E, 1 715.

G. pl. :	714
Jean-Claude Frécon, PS, c.g., m. de Pouilly-les-Feurs	Élu
Josiane Mathon, PC, adj. m. de La Ricamarie	Élu
Jean-Philippe Bayon, Verts, c.r., c.m. d'Unieux	
Christiane Farigoule, PS, c.m. de Rive-de-Gier	
RPR-DLC :	429
Bernard Fournier, RPR, s., c.g., m. de Saint-Nizier-de-Fornas	Réélu
Nicole Peycelon, DLC, c.r., adj. m.	
Alain Pierson, RPR, adj. m. de Roanne	
Marguerite Lacroix, RPR, m. de Chazelles-sur-Lyon	
UDF-RPR :	337
Michel Thiollière, UDF, c.r., m. de Saint-Etienne	Élu
Christiane Longère, div. d., m. de Briennon	
Gérard Ducarre, RPR, c.r., m. de Saint-Chamond	
Michèle Perez, div. d., m. de Roisey	
RPR :	155
Lucien Neuwirth, RPR, s.	
Annie Domenichini, RPR, c.g., c.m. de Saint-Etienne	
Philippe Macke, div. d., c.r., c.g.	
Martine Bony, RPR, adj. m. de Rive-de-Gier	
MDC :	28
Guy Lafforie, MDC, c.g., c.m. de Saint-Etienne	
Simone Godard, div. g.	
Christian Daudel, MDC	
Marie-Paule Harter, MDC, c.m. de Saint-Paul-en-Jarez	
div. :	21
Gérard Tardy, div. d., m. de Lorette	
Françoise Ogier, div.	
René Roche, div. g.	
Isabelle Canivet, div.	
FN :	21
Charles Perrot, FN, c.r., c.m. de Saint-Etienne	
Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Etienne	
Christian Grangis, FN, c.r., c.m. de Rive-de-Gier	
Noël Guichard, FN	
UCF :	7
Gilbert Claret, UCF	
Renie Massias, UCF	
Henri Job, UCF	
Annie Lebeau, UCF	
MNR :	3
Raymonde Martin, MNR	
Serge Bonnard, MNR	
Yolande Chauvel, MNR	
André Martin, MNR	

1992. — *L, 1 743. Premier tour* : *V, 1 735 ; E, 1 699.* — **Un. d.** : Lucien Neuwirth, RPR, 979, RÉÉLU ; François Mathieu, UDF-rad., 838 ; Louis Mercier, UDF-CDS, 824 ; Guy Poirieux, UDF, 810 ; **maj. p.** : Jean-Claude Frécon, PS, 583 ; Jacques Badet, PS, 345 ; André Friedenberg, MRG, 315 ; Albert Lauriac, PS, 314 ; **div. d.** : Claude Mont, UDF-CDS, 276 ; Roger Murat, ex-RPR, 114 ; Jean Barnier, div. d., 93 ; Auguste Pralus, div. d., 61 ; **isolés** : François Mazoyer, UDF-CDS, 251 ; Jean Carré, FN, 58 ; **PC** : Fernand Montagnon, PC, 161 ; Serge Feugère, PC, 151 ; André Géry, PC, 150 ; François Gamper, PC, 145.

Second tour : *V, 1 729 ; E, 1 687.* — François Mathieu, UDF-rad., 902, RÉÉLU ; Louis Mercier, UDF-CDS, 882, RÉÉLU ; Guy Poirieux, UDF, 872, ÉLU ; Jean-Claude Frécon, PS, 708 ; François Mazoyer, UDF-CDS, 295 ; Fernand Montagnon, PC, 249 ; André Géry, PC, 27 ; Serge Feugère, PC, 22 ; Françoise Gamper, PC, 3.

Premier tour	
<i>L, 705 ; V, 705 ; E, 698.</i>	
isolés :	
Jean Boyer, UDF, c.g., c.m. de	
Bianzac	297
Jacques Daudon, UCF	10
RPR-Luc Guillard, FN	2
RPR :	
Adrien Gouteyron, RPR, s., c.g., m. de Rosières	296
Guy Vissac, RPR, s.	277
PS :	
Marcel Schott, PS, c.m. du Puy-en-Velay	195
Pierre Gibert, PS	192
PC :	
Michel Valentin, PC	32
Serge Vauzelle, PC	22

Second tour		
<i>L, 705 ; V, 703 ; E, 698.</i>		
Jean Boyer, UDF	454	Élu
Adrien Gouteyron, RPR, s.	397	Réélu
Marcel Schott, PS	263	
Jacques Daudon, UCF	7	

1992. — *L, 699.* **Premier tour :** *V, 698 ; E, 693.* — **Un. d. :** Adrien Gouteyron, RPR, 455, RÉÉLU ; Jean-Paul Chambriard, UDF-PR, 361, RÉÉLU ; **PS :** Gabriel Gay, PS, 136 ; Pierre Gibert, PS, 126 ; **isolés :** André Reynaud, UDF-CDS diss., 106 ; Raymond Vincent, div. g., 70 ; Marcelle Badiou, div. d., 40 ; Gérard Astic, FN, 8 ; **PC :** Paul Roux, PC, 14 ; Marc Maurin, PC, 13.

LOIRE-ATLANTIQUE (5 - RP)

Élus : François Autain, PS ; Charles Gautier, PS ; Gisèle Gautier, UDF ; Monique Papon, UDF ; André Trillard, RPR.

Sortants : François Autain (PS) ; Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF (RI), n.s.r.p. ; Luc Dejoie (RPR), n.s.r.p. ; Marie-Madeleine Dieulagard (PS) ; Guy Lemaire (RPR).

Le rapport de forces politique reste inchangé en Loire-Atlantique, avec trois sénateurs de droite et deux de gauche. Mais, derrière cette stabilité apparente, chaque camp sort meurtri d'une féroce bataille interne. André Trillard (RPR), le nouveau président du conseil général, réussit la deuxième phase de sa prise de pouvoir sur la droite locale, en accédant à un fauteuil national. Son parti perd toutefois un siège, celui de Guy Lemaire, réfugié sur une liste menée par l'UDF, après que M. Trillard eut présenté sa candidature. A gauche, François Autain, sénateur sortant en rupture de ban avec le PS, a fédéré les mécontents : les élus socialistes jugeant un peu étouffante la mainmise de Jean-Marc Yrault, maire de Nantes, sur la fédération socialiste de Loire-Atlantique, et les Verts, trop heureux de se démarquer du PS. Charles Gautier, maire (PS) de Saint-Herblain, fait certes son entrée au Sénat, mais Marie-Madeleine Dieulagard (PS), sénatrice sortante, fait les frais de cette division. L'UDF gagne un siège et envoie deux femmes au Sénat, Monique Papon et Gisèle Gautier.

<i>L, 2 389 ; V, 2 356 ; E, 2 323.</i>	
RPR-UDF :	787
André Trillard, RPR	Élu
Monique Papon, UDF, c.g., c.m. de Nantes	Élu
Daniel Augereau, RPR, c.r.	
Marie-Loïc Richard, div. d., c.g., m. de Gétigné	
Alain Hunault, RPR, m. de Châteaubriant	
PS-PC :	604
Charles Gautier, PS, c.g., m. de Saint-Herblain	Élu
Marie-Madeleine Dieulagard, PS, s., c.m. de Saint-Nazaire	
Yannick Vaugrenard, PS, c.r., adj. m. de Saint-Nazaire	
Patricia Morinière, PC	
Patrick Mareschal, PS, c.g.	
div. g. :	428
François Autain, PS, s., c.m. de Bougenais	Réélu
Mireille Ferri, Verts, c.r.	
Xavier Amossé, PS, c.g., adj. m. de Nort-sur-Erdre	
Christine Lelièvre, div. g., m. de Sévécac	
Claude Bricaud, PS, c.g., m. de la Chapelle-Saint-Sauveur	
UDF-RPR :	346
Gisèle Gautier, UDF, c.r., m. de Carquefou	Élu
Guy Lemaire, RPR, s., c.g.	
Josette Settellen, UDF, c.r.	
Paul Dalon, UDF, c.r., m. de Vallet	
Franck Richard, UDF, c.m. de Saint-Nazaire	

CNI :	71
Annick du Roscoët, CNI, c.r.	
Gérard Portais, div. d., m. de Fay-de-Bretagne	
Marie-Françoise Rass, div. d., c.m. de Sainte-Luce	
Joël Dauve, div. d., m. de Petit-Mars	
Claire Fresson, CNI, c.m. de Nantes	
ext. g. :	32
Louissette Guibert, alt., c.m. de Nantes	
Bertrand Vrain, alt., c.m. de Nantes	
Aline Chitelman, alt.	
François Preneau, alt.	
Marie-Thérèse Chausset, alt.	
UDB :	24
Patrick Pellen, UDB, c.m.	
Valérie Chauvin, UDB	
Jean Quintin, UDB	
Nicole Fougeron, UDB	
Marcel Marc, UDB	
LO :	12
Hélène Defrance, LO, c.m. de Nantes	
Jean-Claude Saint-Arroman, LO, c.m. de Saint-Nazaire	
Marie-France Belin, LO	
Paul Reynaud, LO	
Brigitte Helard, LO	
FN :	9
Hervé Leca, FN	
Marguerite Lussaud, FN	
Bernard Morin, FN	
Fabienne Bar, FN	
Michel Duret, FN	
UCF :	6
Jean-Louis Brochet, UCF	
Monique Paris, UCF	
Yves Nahon, UCF	

Suzanne Chalton, UCF	
Michel Benaben, UCF	
MNR :	4
Arnaud de Perier, MNR, c.r.	
Véronique Monvoisin, MNR	
Pierre Gauthier, MNR	
Christophe Bouhier, MNR	
Thérèse Le Scornet, MNR	
1992. — <i>L, 2 222 ; V, 2 202 ; E, 2 154.</i> — Un. d. : 1 085 (Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, RÉÉLU ; Luc Dejoie, RPR, RÉÉLU ; Guy Lemaire, RPR, ÉLU ; Claude Vincendeau, div. d. ; Jean Guyon, div. d.) ; PS : 796 (François Autain, RÉÉLU ; Marie-Madeleine Dieulagard, ÉLUE ; Henri Baron ; Charles Gautier ; Patrick Mareschal) ; PC : 141 (Jean-Louis Le Corre ; Claude Constant ; Marc Justy ; Mireille Rocher ; Jacques Guilbaud) ; écol. : 108 (Jean-Claude Demaure, GE ; Charly Templier, Verts ; René Boulzennec, UDB ; Danièle Estay, AREV ; Raphaël Romi, Verts) ; FN : 24 (Ludovic Cassard ; Thierry Monvoisin ; Pierre Péraldi ; Christophe Bouhier ; René Bouin).	

LOIRET (3 - RP)

Élus : Eric Doligé, RPR ; Janine Rozier, div. d. ; Jean-Pierre Sueur, PS.

Sortants : Louis Boyer, UDF (RI), n.s.r.p. ; Kléber Malécot, UDF (UC), n.s.r.p. ; Paul Masson (RPR), n.s.r.p.

Dans ce département très conservateur, les trois sénateurs sortants, tous à droite, âgés de quatre-vingts ans et plus, ne se représentaient pas. Un grand nombre de notables ruraux, tenant peu compte des consignes d'unité du RPR et de l'UDF, étaient sur les rangs pour recueillir la succession. Pas moins de onze listes s'affrontaient. La liste conduite par Eric Doligé (RPR), président du conseil général et qui abandonne son siège de député, l'emporte largement, malgré la division de la droite. Janine Rozier (div. d.), deuxième sur la liste de ce dernier, est également élue. Grâce aux effets de la représentation proportionnelle, le troisième siège revient à Jean-Pierre Sueur (PS), qui trouve là un lot de consolation après son éviction de la mairie d'Orléans, en mars.

<i>L, 1 532 ; V, 1 527 ; E, 1 513.</i>	
RPR :	521
Eric Doligé, RPR, d., pr. c.g.	Élu
Janine Rozier, div. d.	Élu
Jean-Noël Cardoux, CPNT, c.g., m. de Sully-sur-Loire	
PS+ :	395
Jean-Pierre Sueur, PS, c.m. d'Orléans	Élu
Liliane Berthelier, PS, c.m. de Montargis	
Jacques Girault, PS, c.g., m. d'Autry-le-Chatel	
div. d. :	237
Xavier Deschamps, RPR, c.g., m. de Marcilly-en-Villette	
Anne-Marie Fouquignol, div. d.	
Jean-Michel Pellé, RPR, adj. m. de Fleury-les-Aubrais	
UDF :	116
Frédéric Cuillerier, UDF, m. de Saint-Ay	
Martine Ragey, div. d.	
Yves Clément, UDF, c.g., adj. m. d'Olivet	
div. d. :	113
Michel Grillon, RPR, c.g., m. de Boiscommun	
Christiane Diallo-Velluet, div. d., adj. m. de Chatillon-Coligny	
André Champault, div. d., m. de Saint-Cyr-en-Val	
PC :	87
Max Nublat, PC, c.g.	
Françoise Bonvalot-Villiers, PC, adj. m. de Saint-Jean-de-la-Ruelle	
Daniel Thouvenin, PC, m. de Villorceau	
div. d. :	19
Jacques Cotteray, div. d., c.g.	
Denise Trumlet, div. d.	
Henri Fouquereau, div. d.	
MNR :	11
Maurice Etienne, MNR, c.r., c.m. de Montargis	
Claudine Chéron, MNR	
Alain Lebaube, MNR	
FN :	5
Bernard Chauvet, FN	
Janine Davi, FN	
Dominique de Laprade, FN	
LO :	5
Patrick Lamiable, LO, c.m. de Fleury-les-Aubrais	
Christiane Hauchère, LO	
Abdelkrim Saadani, LO	
UCF :	4
Pierre Gallien, UCF	
Françoise Caron, UCF	
Guy Chaput, UCF	

<i>L, 1 433.</i> Premier tour : <i>V, 1 416 ; E, 1 396.</i> — Un. d. : Louis Boyer, UDF-PR, 907, RÉÉLU ; Paul Masson, RPR, 895, RÉÉLU ; Kléber Malécot, UDF, 880, RÉÉLU ; PS : Jean-Pierre Delpont, PS, 361 ; Henry Berthier, PS, 347 ; Bernard Delaveau, PS, 337 ; PC : Max Nublat, PC, 113 ; Michel Guérin, PC, 112 ; Monique Choquel, PC, 111 ; FN : Maurice Etienne, FN, 55.	
---	--

LOT (2 - SM)

Élus : André Boyer, PRG ; Gérard Miquel, PS.

Sortants : André Boyer, PRG (RDSE) ; Gérard Miquel (PS).

Le nombre record de candidatures laissait augurer un résultat serré, avec un probable second tour. Mais les grands électeurs du Lot ont finalement réélu les deux sortants dès le premier tour. Le succès de Gérard Miquel (PS) et d'André Boyer (PRG) renforce incontestablement la majorité départementale, six mois après que le chef-lieu, Cahors, eut basculé à droite. Celle-ci voit ses candidats largement distancés du fait, notamment, de la multiplication des candidatures. Michel Roumégoux, maire (UDF) de Cahors, devait, en effet, affronter son ancien directeur de cabinet, Pierre Mas (UDF), conseiller régional, et son premier adjoint, le RPR Roland Hureaux. Cette situation aura jeté le trouble à droite.

Premier tour	
<i>L, 625 ; V, 625 ; E, 599.</i>	
isolés :	
Gérard Miquel, PS, s., c.g.	400
André Boyer, PRG, s., c.g.	336
Raymond Sasia, div. d., c.g.	133
Michel Roumégoux, UDF, m. de Cahors	102
Pierre Mas, UDF, c.r.	69
Roland Hureaux, RPF, c.m. de Cahors	52
Pierre Lise, div. d.	48
François de Lavedan, FN	0
PC :	
Michel Lavayssière, PC	23
Marie Piqué, PC	17
Verts :	
Bernard Yvert, Verts	9
Sophie Guignard, Verts	8
UCF :	
Marie-Odile Carros-Vreck, UCF	1
Rachid Machat, UCF	0

1992. — *L, 620.* **Premier tour :** *V, 618 ; E, 610.* — **maj. p. :** André Boyer, MRG, 356, RÉÉLU ; Gérard Miquel, PS, 308, ÉLU ; **isolés :** Serge Juskiwewski, div. d., 263 ; Alain Chastagnol, RPR, 250 ; Jacques Taurand, FN, 1 ; **PC :** Bernadette Baloché, PC, 27 ; Michel Lavayssière, PC, 22.

LOT-ET-GARONNE (2 - SM)

Élus : Jean François-Poncet, UDF ; Daniel Soulage, UDF.

Sortants : Jean François-Poncet, UDF (RDSE) ; Raymond Soucayet, UDF (RDSE), n.s.r.p.

Un second tour a été nécessaire pour départager les treize candidats. Jean François-Poncet (UDF), qui se représentait, et son colistier Daniel Soulage (UDF), qui visait la succession de Raymond Soucayet (UDF), ont tous deux été élus. M. Soulage, qui brigua son premier mandat, obtient d'ailleurs un score supérieur à celui de M. François-Poncet, dont il est le dauphin. Le tandem conduit par l'ancien ministre des affaires étrangères a été gêné par la candidature de l'ancien maire d'Agen Paul Chollet (UDF), qui présentait une liste concurrente. A gauche, Guy Saint-Martin (PS) n'est pas parvenu à faire le plein de ses partisans potentiels au second tour de scrutin.

Premier tour	
<i>L, 935 ; V, 927 ; E, 915.</i>	
UDF :	
Daniel Soulage, UDF, c.g., m. de Monflanquin	456
Jean François-Poncet, UDF, s., pr. c.g.	451
isolés :	
Guy Saint-Martin, PS, c.g.	353
Paul Chollet, UDF	225
Guy Victor, PC, m. de Hauteville-la-Tour	80
Jean-Louis Mateos, PRG	60
Joëlle Ferrer, PC	55
Maurice Orenstein, Verts	49
Gérard Belmas, FN	7
UCF :	
Patrice Lemonnier, UCF	3
Patrick Leleu, UCF	1
MNR :	
Pierre Berson, MNR	2
Catherine Boyer, MNR	1

Second tour		
<i>L, 935 ; V, 927 ; E, 902.</i>		
Daniel Soulage, UDF	548	Élu
Jean François-Poncet, UDF, s.	501	Réélu
Guy Saint-Martin, PS	380	
Guy Victor, PC	230	
1992. — <i>L, 925.</i> Premier tour : <i>V, 921 ; E, 905.</i> — Un. d. : Jean François-Poncet, UDF, 530, RÉÉLU ; Raymond Soucayet, UDF-rad., 519, RÉÉLU ; PS : Guy Saint-Martin, PS, 292 ; Jean-Pierre Ousty, PS, 254 ; PC : Jean-Pierre Querbes, PC, 76 ; Hubert Delpont, PC, 70 ; isolé : Henri Génin, FN, 33.		

LOZÈRE (1 - SM)

Élu : Jacques Blanc, DL.

Sortant : Janine Bardou, DL (RI), n.s.r.p.

Dans le plus petit département de France, traditionnellement ancré à droite, l'élection sénatoriale a pris des allures de plébiscite. Jacques Blanc (DL), président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a obtenu 77,2% des suffrages exprimés. Le Parti socialiste régresse légèrement par rapport à la précédente élection sénatoriale (-1,5%), alors que le Parti communiste enregistre une progression de 5% due, sans doute, à la personnalité de son candidat, Robert Aigoïn, un agriculteur bien implanté dans les Cévennes. Les deux candidats de la dernière heure, Michel Mincarelli (Union des contribuables français) et Francine Commenge, du Front national, n'ont obtenu qu'une voix chacun.

Premier tour	
<i>L, 344 ; V, 337 ; E, 334.</i>	
isolés :	
Jacques Blanc, DL, d., pr. c.r.	258
Jean-Pierre Allier, PS, m. de Fraissinet de Lozère	47
Robert Aigoïn, PC, c.g.	27
Michel Mincarelli, UCF	1
Francine Commenge, FN, c.r.	1
1992. — <i>L, 338.</i> Premier tour : <i>V, 338 ; E, 333.</i> — isolés : Joseph Caupert, UDF-PR, 259, RÉÉLU ; Albert Breton, GE, 12 ; Guy Galvier, PC, 10 ; isolé : Georges Brunel, PS, 52.	

Chaque samedi

avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE TELEVISION

MAINE-ET-LOIRE (3 - RP)

Élus : Christian Gaudin, UDF ; André Lardeux, RPR ; Daniel Raoul, PS.

Sortants : Jean Huchon, UDF (UC), n.s.r.p. ; Jean-Paul Hugot (RPR), n.s.r.p. ; Charles Jolibois, div. d. (RI).

Le Maine-et-Loire obtient, comme prévu, son premier sénateur de gauche, Daniel Raoul (PS), adjoint au maire d'Angers, allié aux Verts, a pleinement profité de l'introduction du scrutin proportionnel, pour arriver en tête de la quadrangulaire annoncée avec ses trois adversaires de droite. La conquête par la gauche de plusieurs villes autour d'Angers, lors des municipales du mois de mars, ainsi que la victoire du Vert Jean-Michel Marchand à Saumur laissaient peu de place au doute. Plus surprenante est la lourde défaite de Charles Jolibois, vice-président de la commission des lois du Sénat. L'UDF s'était refusée à choisir entre lui et Christian Gaudin, vice-président du conseil général. La différence d'âge, bientôt soixante-treize ans pour le premier, contre cinquante et un ans pour le second, a joué nettement en défaveur de M. Jolibois. Le troisième élu, André Lardeux (RPR), président du conseil général, a pu compter sur les voix des électeurs ruraux, encore très nombreux en Anjou.

<i>L, 1 847 ; V, 1 838 ; E, 1 819.</i>	
PS+ :	601
Daniel Raoul, PS, adj. m. d'Angers	Élu
Monique Dusser, Verts, adj. m. de Saumur	
Daniel Dupuis, PRG, m. de Noyant-La-Gravoyère	
UDF :	528
Christian Gaudin, UDF, c.g., m. de Fuleil	Élu
Catherine Deroche, UDF, m. de Bouchemaine	
Christian Gillet, UDF, c.r., c.g.	
RPR :	446
André Lardeux, RPR, pr. c.g.	Élu
Marie-Claude Cogné, div. d., adj. m. de Beaupréau	
Guy Delépine, RPR, m. de Baugé	
div. d. :	149
Charles Jolibois, UDF, s., c.g., m. d'Etriché	
Geneviève Gazeau, UDF, m. de Botz-en-Mauges	
Dominique Dauge, div. d., m. de Fontevraud-l'Abbaye	
PC :	59
Jean-Paul Plassard, PC, c.r.	
Nicole Veylit, PC, c.m. de Cholet	
Patrice Daviau, PC, m. de Marcé	
UCF :	16
Isabelle Fossey, UCF	
Jean Guibourg De luzinai, UCF	
Lucie Poisson, UCF	
LO :	13
Philippe Lebrun, LO, c.m. de Trélazé	
Marie-Louise Dupas, LO	
Robert Cerisier, LO	
MNR :	7
Jean Quéinnec, MNR	
Annick Moreau, MNR	
Jean-Philippe Motte, MNR, c.r.	

1992. — *L, 1 751.* **Premier tour :** *V, 1 740 ; E, 1 723.* — **isolés :** Jean Huchon, UDF-CDS, 976, RÉÉLU ; Charles Jolibois, div. d., 839 ; Jean-Paul Hugot, RPR, 747 ; Auguste Chupin, UDF-CDS, 620 ; Henri Coury, gaull., 321 ; Jean Queleennec, FN, 42 ; **PS :** Claude Desblancs, PS, 367 ; Joseph Marsault, PS, 232 ; Isabelle Gastineau, PS, 225 ; **écol. :** Marc Ciquel, écol., 51 ; Jean-Michel Marchand, écol., 45 ; **PC :** Jean Bertholet, PC, 48 ; Jacques Prout, PC, 48 ; Hubert Dupont, PC, 47. **Second tour :** *V, 1 735 ; E, 1 707.* — Charles Jolibois, div. d., 872, RÉÉLU ; Jean-Paul Hugot, RPR, 869, ÉLU ; Auguste Chupin, UDF-CDS, 726 ; Claude Desblancs, PS, 345 ; Jean Bertholet, PC, 49 ; Jacques Prout, PC, 24 ; Hubert Dupont, PC, 23 ; Jean Queleennec, FN, 14 ; Joseph Marsault, PS, 1.

MANCHE (3 - RP)

Élus : Jean Bizet, RPR ; Jean-Pierre Godefroy, PS ; Jean-François Legrand, RPR.

Sortants : Jean Bizet (RPR), élu à l'occasion d'une élection partielle organisée, le 7 juillet 1996, à la suite de la démission de Jean-Pierre Tizon, UDF (RI), démissionnaire ; Anne Heinis, div. d. (RI) ; Jean-François Le Grand (RPR).

La proportionnelle a bien servi la gauche dans la Manche. Avec un score sensiblement identique à celui de 1992, le socialiste Jean-Pierre Godefroy est élu sénateur. Une élection qualifiée d'« historique » par ses colistiers, ravis d'avoir enfoncé un coin dans l'hégémonie du RPR. Ce résultat attendu ne signifie pas, cependant, que ce département conservateur de Normandie a viré sa cuti. La droite y reste fortement majoritaire, mais le poids politique du nord du Cotentin, plus ancré à gauche, s'en trouve mieux représenté. La réélection facile des deux sortants RPR, Jean-François Le Grand et Jean Bizet, ne fait pas les affaires de l'UDF, qui essuie un sérieux revers. Son leader départemental, Michel Thoury, qui espérait bénéficier de la présence de deux listes RPR, a été battu. Mais la grande perdante dans cette élection, c'est bien la parité. Anne Heinis (UDF), deuxième et sortante sur la liste Le Grand, est victime de la proportionnelle et du choix fait par le RPR de présenter deux listes concurrentes.

<i>L, 1 557 ; V, 1 545</i>	
----------------------------	--

HAUTE-MARNE (2 - SM)

Élus : Charles Guéné, RPR ; Bruno Sido, RPR.

Sortants : Georges Berchet, UDF (RDSE), n.s.r.p. ; Jacques-Richard Delong (RPR), n.s.r.p.

Dans ce département ancré à droite, la victoire des deux candidats du RPR, Christian Sido et Charles Guéné, ne constitue pas une surprise. On pouvait cependant s'attendre à ce que M. Sido passe au premier tour, comme l'avait fait trois fois de suite le sénateur sortant, Georges Berchet. Il s'en est fallu de quatre voix seulement. Si le PS n'a pas retrouvé les scores obtenus en 1992, le PC a, pour sa part, amélioré ses positions. Le grand nombre de bulletins blancs ou nuls (21 %) au second tour s'explique en partie par le fait que Christian Toussaint (div. d.) a oublié de déposer des bulletins sur les tables. Touché par le cumul des mandats, M. Sido va devoir démissionner du conseil régional, où il siège depuis 1994.

Premier tour

L, 854 ; V, 854 ; E, 836.

isolés :	
Bruno Sido, RPR, pr. c.g., c.r.	415
Charles Guéné, RPR, c.g., m. de Vaux-sous-Aubigny	212
Jean-Jacques Bayer, DL	151
Christian Toussaint, div. d., c.r., c.g., c.m. de Voisey	142
Jean-Marie Voillemin, RPR	103
Jacques Labarre, div. g.	69
Michel Perrin, FN	9
PS :	
Henri Le Roux, PS, c.r., adj. m. de Chaumont	125
Jean-François Sauvaget, PS	111
UDF :	
Marie-Jeanne Noël, UDF	78
Michel Bozok, UDF	77
PC :	
Alain Blanchard, PC	39
Gérard Vaillant, PC	39
MNR :	
Jacques Gaillard, MNR	5
Michel Colin, MNR	1
UCF :	
Pierre Guillemot, UCF	3
Irène Freeman, UCF	0

Second tour

L, 854 ; V, 852 ; E, 672.

Bruno Sido, RPR	541	Élu
Charles Guéné, RPR	424	Élu
Henri Le Roux, PS	187	
Christian Toussaint, div. d.	164	
Pierre Guillemot, UCF	1	
Irène Freeman, UCF	0	

1992. — *L, 874. Premier tour* : V, 866 ; E, 839. — **isolés** : Georges Berchet, UDF-rad., 644, RÉÉLU ; Jacques Delong, RPR, 405 ; Bruno Sido, div. d., 227 ; **PS** : Jean-Claude Médard, PS, 183 ; Marcel Marchand, PS, 127 ; **PC** : Jean-Luc Bouzon, PC, 29 ; Anne-Marie Delpui, PC, 27. **Second tour** : V, 864 ; E, 839. — Jacques Delong, RPR, 436, RÉÉLU ; Bruno Sido, div. d., 203 ; Jean-Claude Médard, PS, 200.

MAYENNE (2 - SM)

Élus : Jean Arthuis, UDF ; François Zocchetto, UDF.

Sortants : Jean Arthuis, UDF (UC) ; le siège de René Ballayer (USC), décédé le 26 janvier, est vacant.

En Mayenne, le scrutin n'a pas apporté de bouleversement. Traditionnellement, la gauche fait plutôt figure d'observateur. Du coup, les protagonistes de droite se sont livré une lutte fratricide. Si Jean Arthuis (UDF), sénateur depuis 1983, a été réélu sans difficulté, le premier tour a donné lieu à une empoignade pour le second siège, vacant depuis le décès de René Ballayer (UDF). Claude Le Feuvre (div. d.), président de l'association des maires de Mayenne, et Michel Nicolas (RPR), vice-président du conseil général, ont alors été devancés. Au second tour, François Zocchetto (UDF), soutenu par M. Arthuis, a battu de soixante-quatorze voix Norbert Bouvet (div. d.), seul élu à lui opposer une réelle résistance.

Premier tour

L, 858 ; V, 856 ; E, 843.

UDF :		
Jean Arthuis, UDF, s., pr. c.g.	444	Réélu
François Zocchetto, UDF, c.r., adj. m. de Laval	322	
isolés :		
Norbert Bouvet, div. d., c.g., m. de Villiers-Charlemagne	243	
Michel Nicolas, RPR	165	
Claude Le Feuvre, div. d.	125	
Jacques Poirier, PC	23	
Paul Le Morvan, FN	5	
Christian Olivio, MNR	1	
PS :		
Michel Sorin, PS, c.r., c.m. de Saint-Berthevin	158	
Nadine Menn, PS	136	
UCF :		
Alain Pellacani, UCF	2	
Geneviève Morinière, UCF	2	

Second tour

L, 858 ; V, 854 ; E, 832.

François Zocchetto, UDF	389	Élu
Norbert Bouvet, div. d.	315	
Michel Sorin, PS	127	
Alain Pellacani, UCF	1	

1992. — *L, 853. Premier tour* : V, 849 ; E, 829. — **isolés** : Jean Arthuis, UDF-CDS, 642, RÉÉLU ; René Ballayer, UDF-CDS, 538, RÉÉLU ; Gérard Helly, div. d., 67 ; Moïse Lesage, ext. d., 36 ; Jacques Dansan, FN, 23 ; **PS** : Michel Sorin, PS, 175 ; Alain Pers, PS, 103 ; **PC** : Jacques Poirier, PC, 13 ; Marie-Germaine Bourgoïn, PC, 8.

21 septembre 1997 — *L, 824. Premier tour* : V, 819 ; E, 805. — Jean Arthuis, UDF-FD, 545, ÉLU ; Michel Sorin, PS, 202 ; Louis Michel, GE, 34 ; Xavier Barreau, FN, 17 ; Jacques Poirier, PC, 7.

MEURTHE-ET-MOSELLE (4 - RP)

Élus : Jacques Baudot, UDF ; Evelyne Didier, PC ; Philippe Nachbar, DL ; Daniel Reiner, PS.

Sortants : Jacques Baudot, UDF (UC) ; Jean Bernadoux, UDF (UC) ; Claude Huriet, UDF (UC) ; Philippe Nachbar, DL (RI).

La gauche, qui n'avait aucun sénateur, rafle deux sièges sur les quatre qui étaient à pourvoir dans ce département. Si l'élection de Daniel Reiner (PS) semblait acquise, en revanche, celle de sa deuxième de liste, Evelyne Didier (PCF), conseillère générale du canton de Conflans-en-Jarnisy, constitue une surprise, même pour l'intéressée. M^{me} Didier tire parti de l'effondrement de Claude Huriet, sénateur UDF sortant, qui n'a pas bénéficié de sa récente élection à la tête de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle. Jean Bernadoux, ancien maire UDF de Villers-lès-Nancy, a été lui aussi éliminé. En perdant deux des siens, la droite encaisse un rude coup dans ce département où s'est instauré un nouvel équilibre politique et territorial. Le nord du département compte désormais deux sénateurs, avec Philippe Nachbar (UDF), réélu, et M^{me} Didier. Jacques Baudot (UDF), réélu, et Daniel Reiner (PS) sont tous deux ancrés dans le sud du département. Ce bon résultat de la gauche ne manquera pas de conforter le président du conseil général, Michel Dinet (PS).

L, 1 955 ; V, 1 922 ; E, 1 904.

G. pl. :		
Daniel Reiner, PS, c.r.	687	Élu
Evelyne Didier, PC, c.g., adj. m. de Conflans-en-Jarnisy	495	Réélu
Jean-Paul Bolmont, PS, c.g., m. de Malzéville	495	
Christiane Witwicki, PS, m. de Villerupt	495	
Philippe Nachbar, DL, s.	495	
Danielle Bonneville, RPR, m. de Saulxures-lès-Nancy	495	
Alain Verdenal, div. d., c.g., m. de Einville-au-Jard	495	
Marie-Josée Franconnet, div. d., m. de Ville-au-Montois	495	
UDF-div. d. :		
Jacques Baudot, UDF, s., c.g., c.m. de Nancy	353	Réélu
Jacqueline Panis, UDF, adj. m. de Seichamps	353	
Claudine Drouet, div. d., m. de Pierrepoint	353	
Henry Lemoine, RPR, c.g., m. de Pont-à-Mousson	353	
UDF-div. d. :		
Claude Huriet, UDF, s., m. de Vroncourt	242	
Monique François, UDF	242	
Jean-Marie Schléret, UDF, adj. m. de Nancy	242	
Ginette Sesmat, div. d.	242	
MDC :		
Denis Billon, MDC, adj. m. de Tomblaine	46	
Betty Moureaux, MDC, c.m. de Neuves-Maisons	46	
Gino Tognoli, MDC	46	
Viviane Jalet, MDC, c.m. de Frouard	46	
UDF-div. d. :		
Jean Bernadoux, UDF, s., c.m. de Villers-lès-Nancy	30	
Christine Benoit-Seibt, UDF, c.m. de Villers	30	
Pierre Périn, div. d., m. de Charency-Vezin	30	
Dominique Jacquot, div. d.	30	
LO :		
Christiane Nimsgerm, LO, c.r.	20	
Gérard Neis, LO	20	
Geneviève Heilliette, LO	20	
Dominique Barbin, LO	20	
FN :		
Bernard Thiry, FN	15	
Marie-Louise Pierron, FN	15	
Jacques Bardy, FN	15	
Gisèle Moissette, FN	15	
MNR :		
Jacques Peyrou, MNR, c.r., c.m. de Longwy	10	
Catherine Davion, MNR	10	
Pierre Bailly, MNR	10	
Evelyne Colotte, MNR	10	
UCF :		
Marc Rennie, UCF	6	
Marie-Claude Conty, UCF	6	
Francis Debargue, UCF	6	
Odile Higelin, UCF	6	

1992. — *L, 1 981. Premier tour* : V, 1 963 ; E, 1 948. — **div. d.** : Jacques Baudot, UDF-CDS, 808 ; Philippe Nachbar, UDF-PR, 782 ; Claude Huriet, UDF, 659 ; Charles Choné, UDF-CDS, 573 ; Jean Bernadoux, UDF-CDS, 563 ; Guy Corbiat, RPR, 534 ; Guy Vattier, UDF-PR, 368 ; Claude Manet, app. RPR, 221 ; **PS** : Jacques Chérèque, PS, 533 ; Yvon Colin, PS, 418 ; Pierre Rousselet, PS, 416 ; Pierre Mersch, PS, 407 ; **PC** : Alain Casoni, PC, 195 ; Hubert Devèze, PC, 185 ; Maryvonne Musset, PC, 179 ; Claude Wild, PC, 178 ; **isolés** : Salvator Balestrucci, app. RPR, 151 ; Bernard Guerrier De dumast, UDF diss., 119 ; Gérard Bargoïn, FN, 30 ; Jean-Pierre Maurer, GE, 27 ; **Verts** : Daniel Cano-Garcia, Verts, 45 ; Michel Claire, Verts, 36 ; Pascal Kanitzer, Verts, 25 ; Jean-Louis Simek, Verts, 21. **Second tour** : V, 1 957 ; E, 1 850. — Philippe Nachbar, UDF-PR, 965, ÉLU ; Jacques Baudot, UDF-CDS, 942, ÉLU ; Claude Huriet, UDF, 770, RÉÉLU ; Jean Bernadoux, UDF-CDS, 639, ÉLU ; Charles Choné, UDF-CDS, 629 ; Guy Corbiat, RPR, 626 ; Jacques Chérèque, PS, 614 ; Pierre Rousselet, PS, 451 ; Pierre Mersch, PS, 428 ; Yvon Colin, PS, 424 ; Salvator Balestrucci, app. RPR, 76 ; Daniel Cano-Garcia, Verts, 32 ; Michel Claire, Verts, 25 ; Pascal Kanitzer, Verts, 20 ; Jean-Louis Simek, Verts, 16 ; Alain Casoni, PC, 7 ; Hubert Devèze, PC, 7 ; Claude Wild, PC, 7 ; Maryvonne Musset, PC, 7.

MEUSE (2 - SM)

Élus : Claude Biwer, div. d. ; Gérard Longuet, UDF.

Sortants : Rémi Herment, UDF (UC), n.s.r.p. ; Michel Ruffin (RPR), n.s.r.p.

Dans ce département rural, aucun des deux sénateurs sortants ne se représentait. La gauche, qui détient les deux sièges de député, n'arrive toujours pas à entamer les positions de la droite parmi les grands électeurs, solidement implantée dans les campagnes. Les deux sièges ont été enlevés au second tour par Gérard Longuet (UDF), président du conseil régional de Lorraine, et Claude Biwer (div. d.), vice-président du

conseil général et ancien député de la Meuse. M. Longuet a frôlé l'élection dès le premier tour. Entre les deux tours, Claude Biwer a bénéficié du retrait de Christian Namy (div. d.), tandis que Roger Dumez (div. d.), ancien président du conseil général, a fait les frais d'un mauvais report des voix d'Arsène Lux (RPF) et de Claudine Becq-Vinci (RPR).

Premier tour

L, 888 ; V, 880 ; E, 869.

isolés :	
Gérard Longuet, UDF, pr. c.r., c.g.	408
Roger Dumez, div. d., c.g.	243
Claude Biwer, div. d., c.g., m. de Marville	199
Christian Namy, div. d.	188
Arsène Lux, RPF	156
Claudine Becq-Vinci, RPR	113
Bernard Henrionnet, div. g., m. de Lisle-en-Rigault	19
Jean Sivigny, FN	7
PS :	
Gérard Machline, PS, c.m. de Bar-Le-Duc	127
Roland Jehannin, PS	116
PC :	
Paule Gecils-Fonte, PC	23
Daniel Mayer, PC	22
MNR :	
Louis Rouyer, MNR	5
Paulette Geoffroy, MNR	2
UCF :	
Jean-Jacques Broutier, UCF	0
Jocelyne Leroy, UCF	0

Second tour

L, 888 ; V, 882 ; E, 872.

Gérard Longuet, UDF	490	Élu
Claude Biwer, div. d.	393	Élu
Roger Dumez, div. d.	381	
Gérard Machline, PS	154	
Bernard Henrionnet, div. g.	21	

1992. — *L, 917. Premier tour* : V, 908 ; E, 903. — **Un. d.** : Rémi Herment, UDF-CDS, 641, RÉÉLU ; Michel Rufin, app. RPR, 363 ; **isolés** : Christian Namy, div. d., 214 ; Claude Biwer, div. d., 206 ; Louis Rouyer, FN, 25 ; **PS** : François Dose, PS, 136 ; René Vigneron, PS, 111 ; **PC** : Noël Demange, PC, 29 ; Daniel Mayer, PC, 29. **Second tour** : V, 904 ; E, 827. — Michel Rufin, app. RPR, 367, ÉLU ; Claude Biwer, div. d., 336 ; François Dose, PS, 124.

MORBIHAN (3 - RP)

Élus : Josselin de Rohan, RPR ; Odette Herviaux, PS ; Joseph Kergueris, UDF.

Sortants : Christian Bonnet, UDF (RI), n.s.r.p. ; Henri Le Breton, UDF (UC), n.s.r.p. ; Josselin de Rohan (RPR).

Respectivement élus en 1981 et 1983, Henri Le Breton (UDF) et Christian Bonnet (DL), ancien ministre, ne se représentaient pas. Seul sortant, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, obtient un troisième mandat mais, avec 33,96% des suffrages, sa liste ne parvient pas à obtenir un score suffisant pour faire entrer Annick Guillou-Moinard (UDF), conseillère générale, au Sénat. Relégué en troisième place pour cause de parité, et donc sans espoir de se faire élire, Joseph Kergueris (UDF), vice-président du conseil général, avait décidé de constituer sa propre liste. Le PS, qui présentait une liste homogène, faute d'entente avec les autres composantes de la gauche, remporte de son côté un succès. La liste conduite par Odette Herviaux, maire d'une petite commune rurale et conseillère régionale, arrive en deuxième position avec 31,08% des voix. Dans le Morbihan, il n'y avait pas eu de sénateur de gauche depuis cent ans.

L, 1 641 ; V, 1 636 ; E, 1 629.

RPR-UDF :		
Josselin de Rohan, RPR, s., c.r.	553	Réélu
Annick Guillou-Moinard, UDF, c.r., c.g.	553	
Pierrick Nevannenn, div. d., c.g., m. de Pont-Scroff	553	
PS :		
Odette Herviaux, PS, c.r., m. de la Croix-Helléan	506	Élu
Jean-Pierre Bageot, PS, m. de d'Inzinac-Lochrist	506	
Micheline Rakotonirina, PS, c.r., c.m. de Vannes	506	
UDF-div. d. :		
Joseph Kergueris, UDF, c.g., m. de Landévant	373	
Agnès Le Derrien, UDF, adj. m. de Gourin	373	Élu
Pierre Le Teste, div. d., c.g., m. de Crédin	373	
PC :		
Daniel Gilles, PC, adj. m. de Lorient	112	
Christine Le Leuch-Damiani, PC, adj. m. d'Auray	112	
Verts :		
Bernard Audran, PC, m. d'Ambon	50	
Claudine Le Goff, Verts, adj. m. de Lorient	50	
Hubert Perrichot, Verts	50	
Solange Lenevette, Verts	50	
UDB :		
Christian Guyonvarc'h, UDB, adj. m. de Lorient	24	
Nicole Désury, UDB	24	
Jean-Jacques Page, UDB	24	
FN :		
Daniel Bergeron, FN	7	
Claude Guillaume, FN	7	
René Bouin, FN, c.r.	7	
MNR :		
Gilles Le Postec, MNR	2	
Danielle Dulac, MNR	2	
Daniel Chevalier, MNR	2	
UCF :		
Gilbert Perrin, UCF	2	
Madeleine Herault, UCF	2	
Patrick Normand, UCF	2	

1992. — *L, 1 607. Premier tour* : V, 1 595 ; E, 1 577. — **Un. d.** : Henri Le Breton, UDF-CDS, 949, RÉÉLU ; Josselin de Rohan, RPR, 938, RÉÉLU ; Christian Bonnet, UDF-PR, 885, RÉÉLU ; **isolés** : Yves Rocher, div. d., 393 ; André Guyomar, FN, 16 ; Daniel Hourès, MRG, 14 ; **PS** : Jean Le Bec, PS, 315 ; Philippe Meyer, PS, 300 ; Jean-Yves Laurent, PS, 286 ; **PC** : Jean Maurice, PC, 96 ; Jean Le Borgne, PC, 94 ; Jean-Paul Jarno, PC, 94 ; **écot.** : Patrice Le Borgnic, GE, 52 ; Patrice Renaud, Verts, 30.

MOSELLE (5 - RP)

Élus : Philippe Leroy, RPR ; Jean-Pierre Masseret, PS ; Jean-Louis Masson, RPR ; Gisèle Printz, PS ; Jean-Marc Todeschini, PS.

Sortants : André Bohl, UDF (UC), n.s.r.p. ; Roger Hesling (PS), n.s.r.p. ; Alain Hethener (app.RPR) ; Gisèle Printz (PS) ; Jean-Marie Rausch, div. d. (ratt. RDSE), n.s.r.p.

Le Parti socialiste apparaît comme le grand vainqueur du scrutin. Emmené par Jean-Pierre Masseret, qui a démissionné de son poste de secrétaire d'Etat aux anciens combattants pour se consacrer aux sénatoriales, le PS remporte trois des cinq sièges à pourvoir, soit un de plus qu'en 1992. La droite, qui présentait six listes, paie les conséquences de sa division. Le président du conseil général, Philippe Leroy (RPR), entre au Palais du Luxembourg mais ne parvient pas à entraîner dans son sillage Nathalie Griesbeck (div. d.). L'ancien député RPR Jean-Louis Masson parvient à tirer son épingle du jeu, à la différence du sénateur RPR sortant Alain Hethener. La division de la droite atteint aussi les centristes. Charles Stirnweiss (UDF) et Pierre Lang (DL), qui étaient à la tête de deux listes distinctes, obtiennent même un score inférieur à celui du candidat divers droite Jean Kiffer. Dernières victimes de cette division : les femmes. La Moselle ne comptera qu'une seule sénatrice, la sortante Gisèle Printz (PS).

L, 2 811 ; V, 2 794 ; E, 2 758.

PS+ :		
Jean-Pierre Masseret, PS, c.r., c.m. de Saint-Quirin	940	Élu
Gisèle Printz, PS, s., adj. m. de Serémange-Erzange	940	Réélu
Jean-Marc Todeschini, PS, c.r., adj. m. de Talange	940	Élu
Danielle Bori, PC, c.m. de Metz	486	Élu
Michel Obliegola, PS, m. de Behren-les-Forbach	486	
div. d. :		
Philippe Leroy, RPR, pr. c.g., c.r.	486	Élu
Nathalie Griesbeck, div. d., adj. m. de Metz	486	
Roland Roth, div. d., m. de Blies-Guersviller	486	
Arlette Picard, div. d., m. de Hombourg-Haut	486	
Pierre Lorrain, div. d., m. d'Aboncourt	486	
div. d. :		
Jean-Louis Masson, RPR, c.r., c.g.	343	Élu
Jacqueline Jacquemin, RPR, adj. m. de Creutzwald	343	
Michel Paquet, div. d., m. de Zoufftgen	343	
Catherine Belrhiti, div. d., c.m. de Sarrebourg	343	
Paul Dellinger, div. d., m. de Schorbach	343	
div. d. :		
Jean Kiffer, div. d., c.g., m. d'Amnéville	233	
Simone Hamann, div. d., m. de Lachambre	233	
Michel Defloraine, div. d., c.r.	233	
Anne Lott, div. d., c.r., c.m. de Sarreguemines	233	
Roland Crenna, div. d., c.m. de Merten	233	
DL :		
Pierre Lang, DL, m. de Freyming-Merlebach	222	
Marie-Louise Diebold, UDF, c.g.	222	
Jean-Louis Rossignol, div. d., m. de Vervy	222	
Véronique Bour-Mas, div. d., adj. m. de Saint-Avold	222	
Ferdinand Franck, div. d., m. de Wiesviller	222	
RPR :		
Alain Hethener, RPR, s., c.g.	212	
Josette Taddéi, div. d., c.r., adj. m. de Thionville	212	
Jean Grosse, UDF, m. de Saint-Jean-Kourtzerode	212	
Marie-Paule Muller, RPR, adj. m. de Saint-Avold	212	
Armand Hennard, RPR, adj. m. de Sarreguemines	212	
UDF :		
Charles Stirnweiss, UDF, c.g., m. de Forbach	175	
Claire Francfort, UDF, adj. m. de Marly	175	
Jean-Marie Mizzon, UDF, m. de Basse-Ham	175	
Antoinette Bour, UDF, m. de Brouck	175	
Claude Anstett, UDF, m. de Dabo	175	
div. g. :		
Michel Lévy, div. g., c.m. de Forbach	57	
Colette Boyer, div. g., c.m. de Créhange	57	
Daniel Pierre, div. g., adj. m. de Marange-Silvange	57	
Brigitte Mijalovic, div. g., c.m. de Woippy	57</	

L, 5 684 ; V, 5 611 ; E, 5 545.

PS+ :	1 663
Pierre Mauroy, PS, s., c.m. de Lille	Réélu
Dinah Derycke, PS, s., c.m. de Lys-Lez-Lannoy	Réélue
Paul Raoult, PS, s., c.g.	Réélu
Marie-Christine Blandin, Verts, c.r., c.m. de Lille	Élu
Bernard Frimat, PS, c.r., c.m. de Valenciennes	
Monique Denise, PS, d., c.m. de Bergues	
Daniel Mio, PS, c.r., m. de Rieulay	
Martine Filleul, PS, c.r.	
Gérard Devaux, PS, m. de Beauvais-en-Cambrésis	
Anne-Marie Stiévenard, PS, c.r., c.m. de Fourmies	
René Vandierendonck, div. g., c.r., m. de Roubaix	
RPR-UDF :	902
Jean-René Lecerf, RPR, c.g., m. de Marcq-en-Baroeul	Élu
Valérie Létard, UDF, c.r., adj. m. de Valenciennes	Élu
Marc-Philippe Daubresse, UDF, d., m. de Lambersart	
Béatrice Descamps, div. d., m. de Méteren	
Henri Ségard, div. d., m. de Comines	
Elisabeth Koral, div. d., adj. m. de Fourmies	
Michel Marcotte, div. d., c.r.	
Gisèle Héban, div. d., adj. m. de Maing	
Jean-Jacques Peyraud, div. d., m. de Flers-en-Escrebieux	
Brigitte Lherbier, RPR, c.m. de Tourcoing	
Jean-Yves Herbeuval, RPR, c.r., c.m. de Maubeuge	
PC :	797
Ivan Renar, PC, s., c.r.	Réélu
Michelle Demessine, PC, s.e., adj. m. de Lille	Élu
Pierre Lefebvre, PC, s., c.g.	
Annick Mattighello, PC, c.g., m. de Louvroil	
Eric Bocquet, PC, m. de Marquillies	
Thérèse Pernot, PC, c.m. de Sin-le-Noble	
René Cher, PC, c.g., m. de Raismes	
Colette Dessaint, PC, c.r., m. de Masières	
Bernard Baudoux, PC, c.g., m. d'Aulnoye-Aymeries	
Solange Lemoine, PC, adj. m. de Denain	
Jean-Jacques Candelier, PC, m. de Bruille-Lez-Marchiennes	
RPR-UDF diss. :	704
Alex Türk, div. d., s., c.r.	Réélu
Sylvie Desmarescaux, div. d., m. de Hoyville	Élu
Alain Poyart, RPR diss., m. d'Avesnes	
Monique Herbomez, div. d.	
Patrick Vanandrewelt, div. d.	
Anne-Marie Duchemin, div. d.	
Gérard Codron, div. d.	
Rosine Farine, div. d.	
Bruno Mannel, div. d.	
Charlotte Wallerand, div. d.	
Jean-Pierre Decool, RPR diss., c.g., m. de Brouckerque	
RPR-DL :	682
Jacques Legendre, RPR, s., c.r., c.m. de Cambrai	Réélu
Christiane Pazzino, DL, m. de Sin-le-Noble	
Christian Vaneste, RPR, c.r., c.m.	
Francine Michaux, div. d., adj. m. de Landrecies	
Jean-Pierre Laczny, RPR, c.g., m. d'Hondeghem	
Isabelle Mahieu, DL, c.m. de Lille	
Jacques Schneider, RPR, m. d'Hergnies	
Marie-Louise Foulon, div. d., m. de Clary	
Bruno Rouzé, RPR, adj. m. d'Erquinghem-Lys	
Bernadette Bouchez, div. d., adj. m. de La Madeleine	
Bruno Lesage, RPR, adj. m. de La Bassée	
div. d. :	198
Jacques Donnay, div. d., s., c.r.	
Elisabeth Dantin, div. d., m. de Morbecques	
Paul Astier, div. d., m. de Bondue	
Suzanne Fornal, div. d.	
Patrick Debrabant, div. d., m. de Brillon	
Patricia Moone, div. d., m. de Berthen	
Jacques Pastour, div. d.	
Rita Dardenne, div. d.	
Patrick Lecutier, div. d.	
Hélène Bels, div. d.	
Lucien Courtois, div. d.	
MDC :	194
Christian Hutin, MDC, m. de Saint-Pol-sur-Mer	
Françoise Dal, MDC, c.r.	
Gérard Amand, MDC	
Annie Saily, MDC, c.m. de Trith-Saint-Léger	
Christian Maes, MDC	
Edith Baudry, MDC	
Pascal d'Hulster, MDC	
Martine Raigneval, MDC	
Yves Perleim, MDC	
Claudine Bouhsina, MDC	
Xavier Volckrick, MDC	
RPF :	102
Joël Wilmette, RPF, c.g., m. d'Hautmont	
Françoise Piret, RPF	
Jean-Claude Scottet, RPF	
Claudine Dauphin, RPF	
Yvon Dubois, RPF	
Véronique de Miribel, RPF	
Jean-Paul Vermeulen, RPF	
Claudine Capiaux, RPF	
Jean-Pierre Brunel, RPF	
Yvette Noppe, RPF	
Jean-Luc Delommez, RPF	
FN :	79
Daniel Duhamel, FN	
Eliane Coolzaet, FN, c.m. de Lille	
Dominique Slabolepszy, FN, c.r., c.m. de Valenciennes	
Simone Bonnavé, FN, c.m. de Tourcoing	
Philippe Bernard, FN, c.r., c.m. de Lille	
Michelle Béal, FN	
Jacques Disdier, FN, c.r., c.m. de Cauchy	
Ghislain Vancauwenbergh, FN	
Claude Deresnes, FN, c.r., c.m. de Maubeuge	
Monique Lamare, FN	
Gilles Morice, FN, c.m. de Watrelos	
PRG :	77
Jacques Mutez, PRG, c.m. de Lille	
Régine Cadart, PRG	
Jacques Quatreboeuf, PRG	
Colette Huvenne, PRG	
Jacques Willem, PRG	
Marie-Dominique Hausherr, PRG	
Robert Cailleaux, PRG	
Nadia Lucchinacci, PRG	
Didier Tiberghien, PRG	
Christiane Desplancques, PRG	
Paul Vandesompele, PRG	
LO :	63

Nicole Baudrin, LO, c.r.	
Régis Deblieux, LO, c.r.	
Laure Bourel, LO	
Roger Marie, LO, c.r.	
Florence L'hostis, LO	
Marc Dubrul, LO	
Véronique Marseguerra, LO	
Jean-Charles Coumut, LO	
Anne-Claire Lescouffe, LO	
Jacques Volant, LO, c.r.	
Nathalie Baudrin, LO	
MNR :	28
Philippe Eymery, MNR, c.r., c.m. de Dunkerque	
Marie-Claire Deffrennes, MNR	
Jacques Bourrez, MNR, c.r., c.m. de Loos	
Martine Merlin, MNR, c.m. de Grande-Synthe	
Rémi Castermans, MNR, c.m. de Mons-en-Baroeul	
Martine Manson, MNR	
Albert Ponthieux, MNR, c.m. de Cambrai	
Michèle Montaigne, MNR	
Yann Phélippeau, MNR	
Chantal Denis, MNR, c.m. de Dunkerque	
Marcel Dubus, MNR	
UCF :	20
Philippe Paty, UCF	
Françoise Santraine, UCF	
Jean-Claude Puchaux, UCF	
Dominique Delerue, UCF	
Adel Bouzekri, UCF	
Catherine Delcourt, UCF	
François Duriez, UCF	
Liliane Cattelin, UCF	
Henri Marszal, UCF	
Nadine Lambert, UCF	
Henri Taffin de Givenchy, UCF	
CNI :	18
Evelyne Lepoutre, CNI	
Edouard Cau, CNI	
Véronique Joncquel, CNI	
Guy Playoust, CNI	
Renée Barre, CNI	
Jean-Paul Chahine, CNI	
Maryvonne Stoffel, CNI	
Didier Droart, CNI	
Marie Le Breton, CNI	
Jean-Marie Démon, CNI	
Thérèse Spriet, CNI	
div. :	18
Mustapha Lounes, div.	
Marie-Noëlle Hochstrasser, div.	
Baghdad Hamza, div.	
Corinne Prévot, div.	
Zinédine Sammari, div.	
Isabelle Yilmaz, div.	
Tahar Hadjadj, div.	
Germina Hamza, div.	
Majid Saighi, div.	
Fatiha Lounes, div.	
Emmanuel Siblot, div.	

OISE (3 - RP)

Élus : Philippe Marini, RPR ; André Vantomme, PS ; Alain Vasselie, RPR.
Sortants : Philippe Marini (RPR) ; Michel Souplet, UDF (UC), n.s.r.p. ; Alain Vasselie (RPR).

Le maire socialiste et conseiller général de Clermont André Vantomme est parvenu à briser pour la première fois l'hégémonie que les sénateurs de droite exerçaient dans le département depuis la Libération. La représentation sénatoriale est désormais plus conforme à la réalité politique de l'Oise. Atteint par le cumul des mandats, M. Vantomme devrait laisser son siège de maire. Réélu, Philippe Marini (RPR) n'a pas encore fait part de ses intentions. Le maire de Compiègne cumule les fonctions de sénateur et de conseiller général, à la faveur d'un recours formé par le Front national à l'issue des élections municipales qui n'est pas encore tranché. Il entend examiner la situation politique de son canton cette semaine avant de prendre sa décision. L'UDF, dont le sortant, Michel Souplet, ne se représentait pas, est la grande perdante de ces élections, Christian Patriat, qui devait lui succéder, ayant renoncé à former sa liste pour figurer en position éligible sur celle d'Alain Vasselie.

L, 2 220 ; V, 2 204 ; E, 2 191.

RPR-UDF :	892
Alain Vasselie, RPR, s., c.g., m. d'Ourcel-Maison	Réélu
Caroline Cayeux, RPR, m. de Beauvais	
Christian Patria, UDF, c.g., adj. m. de Senlis	
G. pl. :	660
André Vantomme, PS, c.g., m. de Clermont	Élu
Hélène Masure, PC	
André Lavarde, Verts	
RPR-UDF :	540
Philippe Marini, RPR, s., c.g., m. de Compiègne	Réélu
Claude du Granrut, UDF, c.g., adj. m. de Senlis	
Alain Letellier, div. d., c.g., m. de Saint-Crépin-Boouvillers	
FN :	22
Michel Guiniot, FN, c.r., c.m. de Noyon	

Monique Burel, FN	
André Debaisieux, FN	
div. d. :	20
Claude Gougoux, div. d.	
Annie Blangy, div. d., m. de Dompierre	
Gérard Degrande, div. d.	
LO :	16
Roland Szpirko, LO, c.r.	
Renée Potchtovik, LO	
Jean-Marc Iskin, LO	
div. d. :	13
Philippe Maupetit, div. d., c.m. de Laverrière	
Béatrice Jacquel, div. d.	
Bernard Hédin, div. d.	
MDC :	12
Gérard Welker, MDC, c.m. de Méru	
Corinne Jesion, MDC	
Maurice Bissey, MDC, c.m. de Lamorlaye	
MNR :	10
Jean-Marie Carlhian, MNR, c.m. de Chantilly	
Monique Delcroix, MNR, c.m. de Meru	
Patrick Brocard, MNR, c.r.	
UCF :	4
Raymond Bellone, UCF	
Isabelle Ruin, UCF	
Pierre Hobbert, UCF	
CNI-RPF :	2
Annick Decamp, CNI, m. de Moyvillers	
Laurent Lefèvre, RPF, m. de Rainvillers	
Muriel Mitonneau, RPF, c.m. de Pont-Sainte-Maxence	

ORNE (2 - SM)

Élus : Daniel Goulet, RPR ; Alain Lambert, UDF.
Sortants : Daniel Goulet (RPR) ; Alain Lambert, UDF (UC).

Le président RPR du conseil général de l'Orne, Gérard Burel, a été battu de cinquante et une voix par le sénateur RPR sortant, Daniel Goulet. Alain Lambert, le maire (UDF) d'Alençon, a retrouvé son siège dès le premier tour mais il n'a pas obtenu le plébiscite espéré. Les grands électeurs ne lui ont pas pardonné d'avoir lâché Daniel Goulet avec qui il avait fait campagne lors des précédentes élections sénatoriales. Daniel Goulet, qui n'a connu aucune défaite en trente années de vie politique, peut savourer sa revanche. A soixante-treize ans, ce proche de Jacques Chirac a fait la démonstration de son bon enracinement. La gauche, a elle aussi, marqué des points en améliorant son score de 1992.

Premier tour

L, 1 028 ; V, 1 021 ; E, 989.

Un. d. :	
Alain Lambert, UDF, s., m.	Réélu
d'Alençon	572
Gérard Burel, RPR, pr. c.g.	441
isolés :	
Daniel Goulet, RPR, s., c.r.	439
PS+ :	
Denise François, PS, c.r., c.m.	194
Claude Brossaud, PRG	40
PC :	
Robert Levesque, PC	26
Fabrice Nodet, PC	22
UCF :	
Olivier Bidou, UCF	11
Paulette Tallet, UCF	8
MNR :	
Mireille Lemercier, MNR	6
Daniel Reichert, MNR	3

Second tour

L, 1 028 ; V, 1 019 ; E, 1 006.

Daniel Goulet, RPR, s.	481
Gérard Burel, RPR	430
Denise François, PS	95

1992. — I, 1 044. Premier tour : V, 1 038 ; E, 1 029. — **div. d. :** Daniel Goulet, RPR, 399 ; Alain Lambert, UDF-PR, 391 ; **Un. d. :** Hubert d'Andigné, RPR, 358 ; Henri Olivier, CNI, 310 ; **isolés :** Daniel Miette, UDF-CDS, 193 ; Eugène-Loïc Ermesent, div. d., 30 ; André Cayrel, FN, 20 ; Thierry Boisbault, GE, 9 ; **PS :** Laurent Beauvais, PS, 144 ; Claude Corbet, PS, 138 ; **PC :** Michel Garnier, PC, 13 ; Yves Carlin, PC, 10. **Second tour :** V, 1 038 ; E, 997. — Daniel Goulet, RPR, 581, ÉLU ; Alain Lambert, UDF-PR, 537, ÉLU ; Hubert d'Andigné, RPR, 379 ; Laurent Beauvais, PS, 121 ; Claude Corbet, PS, 114 ; Henri Olivier, CNI, 4 ; Yves Carlin, PC, 2 ; Michel Garnier, PC, 2 ; Thierry Boisbault, GE, 1.

PAS-DE-CALAIS (7 - RP)

Élus : Yves Coquelle, PC ; Jean-Paul Delevoe, RPR ; Françoise Henneron, DL ; Daniel Percheron, PS ; Michèle San Vicente, PS ; Michel Sergent, PS ; Jean-Marie Vanlerenberghe, UDF.

Sortants : Jean-Luc Bécart (PC), n.s.r.p. ; Désiré Debavelaere, CNI (app. RPR), n.s.r.p. ; Jean-Paul Delevoe (RPR) ; Léon Fatous (PS), n.s.r.p. ; Roland Huguet (PS), n.s.r.p. ; Daniel Percheron (PS) ; Michel Sergent (PS).

Le Parti socialiste a perdu un de ses quatre sièges au Sénat, au profit de la liste de droite. Désunie en 1992, l'opposition présentait en effet pour ce scrutin une liste d'union RPR-UDF-DL. Ce rassemblement lui permet de renforcer sa position au Palais du Luxembourg. A gauche, même si les responsables socialistes se félicitent de rester la première force politique du département, ils estiment que la présence de la liste de Jean-Marie Alexandre, présentée par le Mouvement des citoyens, les prive d'un quatrième siège. Quant aux communistes, qui ont perdu plusieurs maieries lors des dernières élections municipales, en mars, ils maintiennent leurs positions en obtenant, à quelques voix près, le même

résultat qu'en 1992. Deux femmes font leur entrée au Sénat : Michèle San Vicente, pour le PS, et Françoise Henneron, maire (DL) de Roquetoire. M^{me} Henneron est d'ailleurs touchée par le cumul des mandats, au même titre que le communiste Yves Coquelle, l'UDF Jean-Marie Vanlerenberghe et le socialiste Michel Sergent.

L, 3 930 ; V, 3 908 ; E, 3 880.

PS :	1 469
Michel Sergent, PS, s., m. de Desvres	Réélu
Michèle San Vicente, PS, m. d'Annay-sous-lens	Élu
Daniel Percheron, PS, s., pr. c.r.	Réélu
Serge Janquin, PS, d.	
Françoise Rossignol, PS, c.g., adj. m. de Dainville	
Jean-Marie François, PS, m. d'Outreau	
Danièle Lhomme, PS, c.r., c.m. de Berck	
Un. d. :	1 234
Jean-Paul Delevoe, RPR, s., m. de Bapaume	Réélu
Françoise Henneron, DL, c.g., m. de Roquetoire	Élu
Jean-Marie Vanlerenberghe, UDF, c.r., m. d'Arras	Élu
Brigitte Bout, div. d., m. de Fleurbaix	
Jean-Pierre Pont, UDF, c.r., m. de Neuchâtel-Hardelot	
André Villalon, div. d., m. de Bouisjean	
Bernard Carpentier, DL, c.g., m. d'Ardes	
PC :	614
Yves Coquelle, PC, m. de Rouvroy	Élu
Maryse Coupin-Roger, PC, m. d'Angres	
Jean-Claude Danglot, PC, c.m. de Fouquières-lès-Lens	
Gisèle Coquerelle, PC, c.g., adj. m. de Calais	
Jacques Ducourant, PC, m. de Divion	
Maryse Margez, PC, adj. m. de Lillers	
Jean-Claude Juda, PC, c.g., m. de Saint-Etienne-au-Mont	
MDC :	274
Jean-Marie Alexandre, MDC, c.r., m. de Souchez	
Annie Cardon, MDC, m. de Saint-Nicolas-les-Arras	
Marcel Ratel, MDC, m. de Croix-en-Ternois	
Sabine Van Heghe, MDC, adj. m. de Doures	
Michel Hanot, MDC, m. de Wanquetin	
Marie-Thérèse Briois, MDC, adj. m. de Roeux	
Jean-Pierre Deleury, MDC, c.g., m. de Saint-Laurent-Blangy	
div. d. :	143
Jean Urbaniak, div. d., c.g., m. de Noyelles-Godault	
Claudette Bocquet, div. d., m. de Bonningues-lès-Calais	
Richard Jarret, div. d., c.g., m. d'Auchel	
Geneviève Marguerite, div. d., m. de Lefaux	
Gérard Delahaye, div. d., m. de Richebourg	
Michèle Hermant, div. d., adj. m. de Oye-Plage	
Jean-Claude Hoquet, div. d., c.g., m. de Hermies	
Verts :	59
Max Payple, Verts	
Christiane Ducamp, Verts	
Renaud Silvestri, Verts	
Annabelle Couleur De la breliè, Verts	
Yves Hilbig, Verts, c.m. d'Avion	
Pascaline Blanchard, Verts, c.m. d'Avion	
Jean-Luc Delcroix, Verts	
LO :	25
Dominique Wailly, LO, c.r.	
Nathalie Huert, LO, c.r., c.m. de Liévin	
Régis Scheenaerts, LO, c.m. de Liévin	
François Delbarre, LO, c.r.	
Voltaire Ruchot, LO	
Dominique Guidon, LO, c.m. de Liévin	
Jean-Paul Wallard, LO	
MNR :	23
Jacques Fourny, MNR, c.r.	
Marie-Josée Barbet, MNR, c.m. de Lens	
Charles Boisleux, MNR	
Chantal Romelart, MNR, c.m. de Wingles	
Freddy Baudrin, MNR, c.m. de Wingles	
Danielle d'Hollander, MNR	
Jean-Pierre Roig, MNR	
FN :	

Les nouveaux élus

INDRE-ET-LOIRE

MARIE-FRANCE BEAUFILS (PCF). Née le 22 novembre 1946 à Pleumartin (Vienne), ancienne institutrice, Marie-France Beaufills est maire de Saint-Pierre-des-Corps depuis 1983 et conseillère générale depuis 1982. Vice-présidente de la communauté d'agglomération de Tours, elle est aussi membre du Conseil supérieur du service public ferroviaire et du Congrès des pouvoirs locaux auprès du Conseil de l'Europe.

YVES DAUGE (PS). Né le 26 janvier 1935 à Fontevraud (Maine-et-Loire), ancien inspecteur des Ponts et Chaussées, Yves Dauge fut maire de Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire) de 1972 à 1989, avant d'être, depuis lors, maire de Chinon. Après avoir été conseiller général de 1982 jusqu'en mars 2001 et conseiller régional de 1986 à 1997, il est député d'Indre-et-Loire depuis 1997. Chargé de mission au cabinet d'Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture puis de l'Équipement, de 1963 à 1967, il fut également chargé de mission au cabinet de Pierre Mauroy, à Matignon, en 1981 et 1982. Par la suite, il fut notamment directeur de l'urbanisme et des paysages (1982), délégué interministériel à la ville et au développement urbain de 1988 à 1991, puis chargé de mission « villes, urbanismes et banlieues » auprès de François Mitterrand de 1991 à 1995. M. Dauge est aujourd'hui conseiller spécial du Centre du patrimoine mondial à l'Unesco.

ISÈRE

ANNIE DAVID (PCF). Née le 17 janvier 1963 à Grenoble, Annie David est salariée d'un grand groupe informatique, où elle est déléguée CGT au comité d'entreprise. Membre du comité fédéral de l'Isère du PCF depuis 1996, elle a été élue conseillère municipale de Villard-Bonnet en mars 2001.

LOUIS MERMAZ (PS). Né le 30 août 1937 à Paris, professeur agrégé d'histoire, Louis Mermaz, qui fut secrétaire général de la Convention des institutions républicaines, aux côtés de François Mitterrand, de 1965 à 1969, a présidé l'Assemblée nationale de 1981 à 1986. Nommé quatre fois ministre, il a successivement occupé l'équipement et les transports (1981), les transports (mai-juin 1988), l'agriculture et la forêt (1990-1992), avant d'être chargé des relations avec le Parlement (1992-1993). Maire de Vienne de 1971 à 2001, il a été élu député de l'Isère en mars 1967, réélu à six reprises. Elu conseiller général en 1973, M. Mermaz a présidé l'assemblée départementale de 1976 à 1985. Il est membre du comité directeur du PS.

BERNARD SAUGEY (DL). Né le 3 mars 1943 à Lyon (Rhône), Bernard Saugey est directeur général du Progrès. Conseiller général du canton d'Heyrieux depuis 1973, il a présidé le conseil général de l'Isère de 1998 à mars 2001. Maire de Saint-Just-Chaleyssin de 1971 à 1995, il a été conseiller régional de Rhône-Alpes de 1974 à 1979, puis de 1986 à 1993. M. Saugey a été député de l'Isère de 1993 à 1997.

JURA

GÉRARD BAILLY (RPR). Né le 28 janvier 1940 à Uxelles (Jura), agriculteur à la retraite, Gérard Bailly fut notamment secrétaire général de la FDSEA de 1970 à 1972, président de la chambre d'agriculture du Jura de 1976 à 1989 et président de la chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté de 1983 à 1995. Maire d'Uxelles de 1965 à 2001, M. Bailly est entré en 1985 au conseil général, qu'il préside depuis 1994. Conseiller régional à partir de 1986, il a dû en démissionner en 2001 en raison de la loi sur le cumul des mandats.

GILBERT BARBIER (UDF). Né le 30 mars 1940 à Amancey (Doubs), chirurgien, adversaire à plusieurs reprises de la chef de file des Verts Dominique Voynet, Gilbert Barbier est maire de Dole depuis 1983. Il a été élu trois fois député, de 1978 à 1981, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997.

LOIR-ET-CHER

JACQUELINE GOURAULT (UDF). Née le 20 novembre 1950 à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), professeur d'histoire-géographie, Jacqueli-

ne Gourault est conseillère municipale de La Chaussée-Saint-Victor depuis 1983 et maire de cette commune de l'agglomération de Blois depuis 1989. Membre du comité exécutif de l'UDF, M^{me} Gourault a été conseillère régionale du Centre de 1992 à 1998 et est conseillère générale de Blois-1 depuis 1998. Aux législatives de 1993, elle avait perdu de peu face à Jack Lang, alors maire de Blois, mais elle avait fait invalider l'élection du ministre en raison d'un dépassement des dépenses de campagne. Elle avait échoué plus nettement à l'élection partielle de 1994 contre Michel Fromet (PS), puis avait de nouveau été devancée par M. Lang en 1997.

LOIRE

JEAN-CLAUDE FRÉCON (PS). Né le 3 septembre 1944 à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), instituteur, Jean-Claude Frécon est depuis 1971 conseiller municipal de Pouilly-lès-Feurs (Loire), dont il a été élu maire en 1983. Conseiller général depuis 1979, il est secrétaire général de la Fédération des maires de la Loire depuis 1994 et vice-président de l'Association des maires de France depuis 1988.

JOSIANE MATHON (PC). Née en 1954 à La Ricamarie (Loire), décoratrice de formation, sans emploi, Josiane Mathon est, depuis mars 2001, première adjointe au maire (PC) de La Ricamarie, chargée, notamment, de la démocratie participative. De 1995 à 2001, elle était conseillère municipale d'opposition dans cette commune de l'agglomération stéphanoise. Avant d'adhérer au Parti communiste, au début des années 1990, elle militait au Mouvement pour la paix.

MICHEL THIOILLIÈRE (UDF). Né le 10 avril 1955 à Saint-Etienne, professeur d'anglais, Michel Thiollière est maire de Saint-Etienne depuis 1994 et président de la communauté d'agglomération de Saint-Etienne depuis 1995. Conseiller général de 1985 à 1998, vice-président du conseil général de la Loire de 1994 à 1998, il est vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la culture, depuis 1999. Ancien président départemental du Parti radical, il est membre du bureau national de l'UDF.

HAUTE-LOIRE

JEAN BOYER (UDF). Né le 4 janvier 1937 à Blanzac (Haute-Loire), ancien responsable syndicaliste agricole et exploitant, Jean Boyer est aujourd'hui administrateur au Crédit agricole du Sud-Est et vice-président de la Mutualité sociale agricole. Maire de Blanzac de 1971 à 1995, il est conseiller général depuis 1979 et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1988. Il a été conseiller régional de l'Auvergne de 1982 à 1998.

LOIRE-ATLANTIQUE

CHARLES GAUTIER (PS). Né le 25 janvier 1945 à Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie de Rennes, Charles Gautier a été premier adjoint de Jean-Marc Ayrault (PS) à la mairie de Saint-Herblain de 1977 à 1989, puis il lui a succédé au poste de maire. Conseiller général de Loire-Atlantique depuis 1982, il est également le suppléant de M. Ayrault à l'Assemblée nationale.

GISÈLE GAUTIER (UDF). Née le 9 décembre 1938 à Nantes, Gisèle Gautier fut directrice commerciale de la société de travail temporaire Omeifra avant d'être élue maire de Carquefou, commune du nord-est de l'agglomération nantaise, en 1989. Elle siège au conseil régional des Pays de la Loire depuis 1992. Elle en est vice-présidente, chargée du contrat de plan, depuis 1998.

MONIQUE PAPON (UDF). Née le 5 octobre 1934 à Gentilly (Val-de-Marne), ancienne professeure d'histoire, Monique Papon est conseillère générale depuis 1979. Députée de Loire-Atlantique de 1986 à 1997, elle est aujourd'hui conseillère municipale de Nantes, dont elle fut adjointe au maire de 1983 à 1989, au côté de Michel Chauty (RPR).

ANDRÉ TRILLARD (RPR). Né le 24 octobre 1947 à Héric (Loire-Atlantique), diplômé de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, André Trillard a exercé ce métier de 1970 à 2001 à Saint-Gildas-des-Bois, dans le nord du département, commune dont il a été adjoint au maire de 1977 à 1983,

puis maire de 1983 à mars 2001, avant de redevenir adjoint au maire pour se conformer à la loi sur le cumul des mandats. Conseiller général de Saint-Gildas-des-Bois depuis 1994, il a succédé, en mars 2001, à Luc Dejoie (RPR) à la présidence de l'Assemblée départementale. A la même date, M. Trillard a pris la présidence de la communauté de communes de Saint-Gildas-des-Bois et celle de l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire.

LOIRET

ERIC DOLIGÉ (RPR). Né le 25 mai 1943 à Paris, diplômé de HEC, chef d'entreprise, Eric Doligé (RPR) a d'abord siégé au conseil économique et social de la région Centre avant d'être élu maire de Meung-sur-Loire en 1983, puis conseiller général en 1985 et député en 1988. Il préside le conseil général du Loiret depuis 1994. Atteint par le cumul des mandats, il a abandonné la mairie de Meung-sur-Loire en mars. Il préside également l'établissement public qui gère l'aménagement de la paix.

JEAN-PIERRE SUEUR (PS). Né le 28 février 1947 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), ancien élève de l'École normale supérieure, enseignant de linguistique à l'université d'Orléans, Jean-Pierre Sueur (PS) a été député du Loiret de 1981 à 1993, puis maire d'Orléans de 1989 à 2001. Rocardien, il fut secrétaire d'Etat aux collectivités locales de 1991 à 1993. Ancien président de l'Association des maires des grandes villes de Fran-

ce, il est l'auteur de plusieurs rapports, dont un sur la ville, en 1998, que lui avait commandé Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

JANINE ROZIER (div. d.). Née le 13 avril 1938 à Flers-de-l'Orne (Orne), clerc de notaire, Janine Rozier a été maire d'Ormes de 1971 à 2001 et conseillère générale de 1982 à 2001.

LOT-ET-GARONNE

DANIEL SOULAGE (UDF). Né le 14 février 1942 à Monflanquin, ingénieur agronome, Daniel Soulage est, depuis 1978, conseiller municipal de sa ville natale dont il est devenu maire en 1983. Elu au conseil général depuis 1985, il en est le premier vice-président. Il a été député de 1993 à 1997.

LOZÈRE

JACQUES BLANC (DL). Né le 21 octobre 1939 à Rodez (Aveyron), neuropsychiatre, Jacques Blanc est député de la Lozère depuis 1973 et président du conseil régional de Languedoc-Roussillon depuis 1986. Sa réélection à cette fonction, en 1992, avait été rendue possible grâce aux voix des élus du Front national. Auparavant, M. Blanc avait été secrétaire d'Etat à l'agriculture de 1977 à 1978, secrétaire général du Parti républicain de 1978 à 1982 et président du Comité des régions de l'Union européenne de 1994 à 1996.

MAINE-ET-LOIRE

CHRISTIAN GAUDIN (UDF). Né le 13 janvier 1950 à Saint-Crespin-sur-Moine (Maine-et-Loire), titulaire d'un CAP d'ajusteur et d'un doctorat en sciences de l'ingénieur, Christian Gaudin, élu conseiller municipal en 1983, est devenu maire du Fullet en 1989. Elu conseiller général en 1992, il est premier vice-président de l'assemblée départementale.

ANDRÉ LARDEUX (RPR). Né le 20 juillet 1946 à Noellat (Maine-et-Loire), docteur en histoire contemporaine, agrégé d'histoire, André Lardeux est conseiller général depuis 1979 et il préside le conseil général depuis 1995.

DANIEL RAOUL (PS). Né le 22 juillet 1941 à Pléhédél (Côtes-d'Armor), docteur en physique du solide, professeur d'université en retraite, Daniel Raoul a été doyen de la faculté des sciences d'Angers avant de diriger l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de cette ville. Elu conseiller municipal d'Angers en 1983, il en est adjoint au maire depuis 1989. M. Raoul est également le premier vice-président de la communauté d'agglomération depuis mars.

MANCHE

JEAN-PIERRE GODEFROY (PS). Né le 2 septembre 1944 en Loire-Atlantique, Jean-Pierre Godefroy, ouvrier chaudronnier en retraite aux Constructions navales de Cherbourg, a été élu maire de cette ville en 1980, fonction qu'il a occupée jus-

qu'en mars 2001. M. Godefroy est aujourd'hui adjoint au maire de la nouvelle commune fusionnée Cherbourg-Octeville dirigée par Bernard Cazeneuve (PS). Conseiller régional de Basse-Normandie, il est aussi vice-président de la communauté urbaine de Cherbourg.

MARNE

YVES DETRAIGNE (UDF). Né le 21 décembre 1954 à Reims (Marne), ancien élève de l'ENA, Yves Detraigne est magistrat financier à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Maire de Witry-lès-Reims depuis 1989, conseiller général depuis 1992, il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 2001.

JEAN-CLAUDE ETIENNE (RPR). Né le 6 août 1941 à Vouziers (Ardennes), professeur agrégé de rhumatologie et professeur titulaire de médecine interne, Jean-Claude Etienne est député de la Marne depuis 1993. Conseiller municipal de Reims de 1989 à 2001, il préside depuis 1998 le conseil régional de Champagne-Ardenne, où il a été élu en 1986.

FRANÇOISE FERAT (UDF). Née le 5 mars 1949 à Epernay (Marne), Françoise Ferat est, depuis 1992, maire de Cuchery, commune dont elle était auparavant adjointe au maire. En 1992, elle a également été élue conseillère générale. Depuis 1998, elle est vice-présidente de l'assemblée départementale. Elle préside le Parc naturel régional de la montagne de Reims depuis juin 1994.



HORS-SÉRIE - 40 F - 148 PAGES

Neuf nationalistes corses placés en garde à vue dans l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi

Les personnes interpellées sont proches de l'organisation Indipendenza

Neuf nationalistes corses ont été placés en garde à vue ce week-end dans le cadre de l'enquête sur le double assassinat de Jean-Michel Rossi et

de Jean-Claude Fratacci, le 7 août 2000, à Bastia. L'une des personnes interpellées samedi 22 septembre est membre de l'exécutif de l'organisa-

tion Indipendenza. Ces arrestations interviennent après les dénonciations de François Santoni, lui-même assassiné le 17 août.

NEUF NATIONALISTES corses ont été placés en garde à vue ce week-end, dans l'enquête sur le double assassinat, le 7 août 2000, de Jean-Michel Rossi et de son ami Jean-Claude Fratacci, sur commission rogatoire du juge parisien Gilbert Thiel. Trois personnes ont été interpellées à Bastia et Borgo (Haute-Corse), samedi 22 septembre, dont un membre de l'exécutif d'Indipendenza, l'organisation issue de la fusion de quatre mouvements nationalistes, dont la Cuncolta Indipendentista. Six autres personnes ont été interpellées dimanche, elles aussi sympathisantes d'Indipendenza. Samedi, dans la soirée, le comité anti-répresseion (CAR) et des proches d'Indipendenza, dont Jean-Guy Talamoni, se sont rassemblés devant l'hôtel de police de Bastia, en signe de protestation.

Ces interpellations visent à vérifier les accusations de François Santoni, lui-même assassiné le 17 août, qui suggérait plus ou moins ouvertement que le responsable de l'assassinat de son ami

était Charles Pieri, un ancien dirigeant de la Cuncolta indipendentista, appuyé par les nationalistes bastiais. Charles Pieri, depuis sa prison, aurait donné « le top départ » au commando, et François Santoni accusait Jean-Guy Talamoni, l'un des négociateurs du processus de Matignon, de connaître les assassins. L'un des nationalistes interpellés samedi, membre de la « ghjunta » (l'exécutif) d'Indipendenza, a été le garde du corps de Charles Pieri avant d'être celui de Jean-Guy Talamoni.

PERQUISITION À ESSE

Dans son ultime livre, « Contre-enquête sur trois assassinats », François Santoni écrivait encore que l'un des membres du commando qui venait de tuer son ami Rossi avait été « récupéré par un fourgon blindé d'une société de transports de fonds aux mains des nationalistes bastiais qui a succédé à Bastia Sécurité ». Cet « individu évacué » aurait été employé « par une autre société chargée uniquement d'approvisionner les distributeurs de

billets ». Il ajoutait que « les responsables de la société de transports de fonds ont fourni délibérément un alibi lorsqu'ils ont été entendus par la police ».

Plusieurs personnes interpellées dimanche sont des salariés de l'entreprise sécurité service express (Esse), la société qui a repris les actifs et une partie du personnel de Bastia sécurité, en liquidation judiciaire. Une autre personne en garde à vue travaille à Automatismes maintenance corse (AMC), une entreprise de Borgo, qui alimente les distributeurs bancaires. Les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) ont perquisitionné dimanche à Esse, où ils ont saisi des documents comptables, des relevés téléphoniques et ont entendu le gérant de l'entreprise afin d'établir l'emploi du temps des employés interpellés, et le parcours du fourgon blindé, le jour de l'assassinat. La perquisition, qui n'a, semble-t-il, pas apporté d'éléments spectaculaires, s'est déroulée dans un climat tendu, en présence de CRS et sous les regards

d'une cinquantaine de militants nationalistes. Les policiers ont effectué ensuite une autre perquisition dans les locaux d'AMC.

Rien ne prouve à ce jour que les accusations de François Santoni soient fondées, mais les policiers devaient naturellement vérifier les emplois du temps et les trajets des personnes mises en cause, pour savoir s'ils n'ont pas profité de leur activité professionnelle pour couvrir un règlement de comptes privé personnel. De la même manière, Jean-Guy Talamoni avait été entendu comme témoin, jeudi 13 septembre, par le juge Thiel, après la mise en cause de François Santoni. Il s'était contenté de rappeler sa condamnation de l'attentat et ses déclarations publiques de l'époque, et avait convenu que cette audition avait été « peu productive ». Il avait indiqué ne disposer « d'aucun élément » sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi.

Franck Johannès

► www.lemonde.fr/corse

Arrestation à Dax d'un responsable militaire de l'organisation basque ETA

Il est soupçonné d'avoir organisé un vol d'explosifs

BAYONNE

de notre correspondant

Trois personnes présentées comme des membres d'un réseau de l'organisation séparatiste basque ETA ont été interpellées dans un appartement de Dax (Landes), par des policiers de la Direction régionale de la police judiciaire de Bordeaux et la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) basée à Bayonne, dimanche 23 septembre, en début d'après-midi. Asier Oyarzabal Txapartegi, surnommé « Baltza » dans la clandestinité, considéré par les policiers français comme le responsable de la logistique d'ETA, était accompagné de deux femmes, Laurence Guimon, une citoyenne française, et Oihana Eraskin, une Basque espagnole.

En fin de matinée, deux autres arrestations avaient eu lieu, près de Saint-Etienne (Loire), celles de Didier Aguerre, originaire du pays basque français, et d'un ressortissant espagnol, Alberto Maria Ilundai Iriarte. Simultanément, des perquisitions étaient opérées à Bayonne, Pau (Pyrénées-Atlantiques) et Grenoble (Isère). Didier Aguerre était déjà l'objet d'un mandat d'arrêt dans une autre affaire liée à l'organisation séparatiste basque.

comme une possible relève après cette dernière interpellation.

Ces personnes avaient été placées sous surveillance depuis plusieurs semaines par les policiers de la BRI de Bayonne et de l'office central de répression du banditisme (OCRB), à la demande du directeur central adjoint de la police judiciaire, Roger Marion. Elles étaient soupçonnées de préparer un nouveau vol d'explosifs à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) où un dépôt avait fait l'objet de plusieurs repérages. Outre des faux papiers, des détonateurs, et un pistolet-mitrailleur de marque Uzi, les perquisitions ont permis aux policiers de saisir une somme d'1 million de francs en billets de 500 francs et de l'équivalent de 300 000 francs en pesetas.

UN NOUVEAU COUP

Selon les policiers, ces opérations devraient porter un nouveau coup à la structure logistique de l'ETA, après les arrestations survenues à Bidart, le 15 septembre 2000. Elles visaient également à démanteler la filière qui avait permis à l'organisation séparatiste basque de dérober, le 8 mars 2001, 1,6 tonne de dynamite et 20 000 détonateurs dans une carrière à Veurey (Isère) près de Grenoble, puis d'acheminer la quasi totalité de ce butin à travers le sud de la France pour l'utiliser dans des attentats en Espagne.

Installée à Bayonne depuis le 19 juin 2001, la nouvelle BRI est spécialisée dans l'action contre le terrorisme basque. En interpellant Asier Oyarzabal Txapartegi, elle confirme le champ d'action étendu qui lui est assigné, moyens techniques à l'appui, puisqu'elle est compétente pour l'ensemble de l'Hexagone, tout en dépendant de l'OCRB, basé à Paris.

Michel Garicoix
(avec Pascal Ceaux à Paris)

La situation internationale embarrasse les militants du FN

COMME ce fut le cas lors de la guerre du Golfe, militants et sympathisants du Front national sont partagés sur l'attitude que la France doit adopter à la suite des attentats de New York et Washington. Il suffisait d'interroger les personnes présentes à la traditionnelle fête du parti, les Bleu-Blanc-Rouge, organisée les 22 et 23 septembre, pelouse de Reuilly, à Paris, pour s'en rendre compte.

Pour les uns, la France n'a pas à suivre les Etats-Unis dans leurs représailles : « Ils paient ce qu'ils ont fait en voulant jouer au gendarme du monde », « Si on s'en mêle on aura des attentats chez nous », « Nous n'avons pas à soutenir leur vision hégémonique du monde », objectent-ils. D'autres, et presque autant, souhaitent une solidarité de l'Occident : « Il faut être de leur côté plein pot », « l'habite Tourcoing, il y a tous les jours des vols, ma femme a peur, il faut se serrer les coudes », « Heureusement, les Américains sont là, ce sont les gardiens du monde », répondent-ils en écho.

Autre illustration de l'embarras des troupes frontistes, alors qu'elle se trouvait, dimanche 23 septembre au stand de SOS-enfants d'Irak, l'association qu'elle préside, Jany Le Pen, la femme du président du FN, arborait un foulard aux couleurs du drapeau américain et un bracelet étoilé : « C'est en signe d'amitié au peuple américain, qui n'est pas responsable des bêtises de ses dirigeants », répondait-elle aux personnes étonnées.

Pas surprenant donc que Jean-Marie Le Pen ait consacré la totalité de son discours de clôture, soit une heure et demie, à l'explication de sa position. Pour le représentant de ce parti d'extrême droite, « nous ne devons pas nous aligner comme le premier des serfs ou des vassaux des Etats-Unis ». Et cela parce que les « gouvernants » américains portent « leur part de responsabilité » dans les attentats et paient leur « politique hégémonique dans le monde ». Les appeler à intervenir « comme un grand frère, un big brother » serait les encourager à « dicter leur loi au monde ». Si M. Le Pen dit oui à une « coopération renforcée » dans la lutte contre le terrorisme, il refuse toute opération militaire qui aboutirait à la « mort de victimes civiles innocentes » ou susciterait « dans des peuples entiers des haines inexpiables ». Aussi conseille-t-il au président des Etats-Unis d'engager « des actions de justice » au lieu « de représailles ».

CIVILISATION CHRÉTIENNE

Selon M. Le Pen, « les pouvoirs publics français doivent avant tout agir pour préserver la sécurité interne et externe de la nation ». « Certains seront tentés d'adopter le point de vue à la mode et réduiront l'analyse à la lutte contre le terrorisme islamique (...), mais là n'est pas l'essentiel. Le risque pour la France est celui de la submersion et de la subversion à partir d'une folle politique d'immigration

qui a fait entrer chez nous des millions d'étrangers tandis qu'on poussait à la désintégration de la nation et de la République », soutient-il en ajoutant, sans craindre les amalgames, « qu'il y a un lien entre l'immigration et la délinquance, entre l'immigration et l'insécurité, entre l'immigration et les risques de troubles civils ».

Nostalgique de la France coloniale, Jean-Marie Le Pen fait une distinction entre les « bons » musulmans, « Français, citoyens respectueux des lois et attachés à la patrie française » et les autres, qui entretiennent une « solidarité ethnique et religieuse » dangereuse pour la France. Défenseur de la civilisation chrétienne, il invite « l'Eglise et ses prêtres » à retrouver les manches : « Si le modèle français n'a pas aussi des Pères blancs, des bénédictins (...) à opposer aux talibans, alors les missiles n'y pourront rien à eux seuls. » Lui-même s'engage, s'il arrive au pouvoir, à décourager l'immigration, notamment en abrogeant la loi sur le regroupement familial, en rétablissant les frontières et en réservant emploi, logement et aide sociale aux Français. Il entend « restaurer l'ordre et la loi, par une politique de fermeté et de volonté, fondée sur la tolérance zéro » et le rétablissement de la peine de mort. Et promet « un million » de petits Français de plus « sur un mandat »...

Christiane Chombeau

Au cours de leurs journées parlementaires, les Verts préparent les législatives

UNE BROCHETTE de ministres socialistes et le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, seront là. Alain Bocquet, président du groupe communiste, Bernard Charles (PRG), président du groupe Radical, citoyen et Vert, et Michel Suchod (MDC), porte-parole du candidat Jean-Pierre Chevènement, aussi. Les journées parlementaires des Verts, qui se tiennent à Saumur, lundi 24 et mardi 25 septembre, veulent au moins prouver que la gauche plurielle a de beaux restes.

Saumur n'a évidemment pas été choisie au hasard. A l'heure où les négociations pour les élections législatives ne peuvent que se tendre, les Verts se plaisent à rappeler à leurs alliés socialistes qu'ils ont gagné cette ville en mars, lors d'un scrutin qui leur a été généralement favorable. Entre débats studieux et déjeuner, où la tension internationale sera forcément au menu, il

sera question, dans les couloirs... de circonscriptions.

Seule certitude pour l'instant, Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts, a renoncé à venir à Paris, malgré les offres alléchantes du PS, comme elle l'a annoncé, depuis Dole, le 14 septembre. « Mon message aux Jurassiens, c'est "je suis là, c'est ici chez moi" », a déclaré la secrétaire nationale des Verts, qui avait laissé supposer cette décision cet été à Lamoura (Jura), en insistant, devant la presse, sur le fait qu'elle avait « inscrit sa fille à l'école à Dole ». Yves Cochet, en revanche, pourrait briguer un siège à Paris, comme il le souhaite depuis longtemps. La circonscription du ministre de l'environnement, dans le Val-d'Oise, devient inconfortable au moment où se discute l'implantation d'un troisième aéroport en région parisienne.

Quant à Jean-Luc Bennahmias, qui ronge son frein au Conseil économique et social, il a été fort marri d'apprendre le parachutage d'Elisabeth Guigou en Seine-Saint-Denis. L'ancien secrétaire national des Verts brigua cette circonscription, avec de bonnes chances de l'obtenir. Les sortants, eux, se représentent tous dans leur circonscription. Mais la fin de la session sera dure : partis à sept en 1997, ils finiront à quatre à temps plein, Marie-Hélène Aubert, députée d'Eure-et-Loir, devenant, très probablement, vice-présidente de l'Assemblée nationale, en remplacement d'Yves Cochet.

Béatrice Gurrey

A Périgueux, les chiraquiens se bousculent à la tribune pour soutenir leur candidat

PÉRIGUEUX

de notre envoyé spécial

Quatre jours auparavant, lors de la convention du vingtième anniversaire des Clubs 89 (*Le Monde* du 21 septembre), Alain Juppé avait ouvert la réunion, Nicolas Sarkozy l'avait conclue. Samedi 22 septembre, à Périgueux, pour la rentrée de l'Union en mouvement, ce fut l'inverse. Il faut dire que l'on se bouscule désormais pour participer à la caravane chiraquienne qui se déplace en ce moment, à travers la France, pour préparer le terrain à la candidature du président sortant.

Après avoir longtemps hésité, M. Sarkozy a finalement cédé à l'amicale pression des plus proches conseillers de Jacques Chirac, et à la condition d'intervenir en premier sur ce thème généraliste : « Un autre choix pour la France ». Prévu pour dix minutes, comme celui des autres orateurs, son discours a duré près d'une demi-heure, au grand amusement de ceux qui savaient que le député des Hauts-de-Seine allait s'accrocher au micro. Venu, lui, en voisin, le maire de Bordeaux a moins apprécié.

Sans attendre la conclusion de ce dîner-débat, qui a réuni près de deux mille personnes, M. Juppé a sauté sur la tribune pour commenter la situation internationale. « Le devoir de solidarité s'impose à tous. Ce devoir doit être sans faille. Mais il faut aussi faire toute sa place à la raison », a affirmé l'ancien premier ministre,

pour lequel les représailles contre les auteurs des attentats d'outre-Atlantique ne doivent pas se transformer en « croisade » contre les pays arabo-musulmans.

Pour satisfaire d'autres ego, le maire (RPR) de Périgueux, Xavier Darcos, avait dû faire leur place à une bonne douzaine d'orateurs, parmi lesquels Dominique Perben, Jean-François Mattei, Renaud Dutreil, Claude Goasguen, Jacques Toubon, Hervé Gaymard et Jean-Pierre Raffarin, qui tous voulaient prendre leurs marques dans cette précampagne. Encore Philippe Douste-Blazy était-il absent. Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de Toulouse, New York et Washington.

Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

LITERIE ROBUSTAFLEX LES 4 JOURS EVENEMENT SUISSE

Venez découvrir la technologie et le design de la literie Suisse à des PRIX EXCEPTIONNELS.

un technicien Suisse de l'usine sera présent du 27 au 30 septembre.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2001

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention
Paris 15^e (parking gratuit)
M^o Boucicault - Tél.: 01 45 77 80 40

Une élection cantonale partielle

HAUTE-VIENNE

Dorat (premier tour).

L., 3 963 ; V., 2 451 ; A., 38,15 % ; E., 2 382.

Yvonne Jardel, s., div. d., 1 579 (66,29 %) ... RÉÉLUE

Jean-Michel Faury, PS, 803 (33,71 %).

[Victoire sans appel pour la candidate de droite, dont l'élection, le 18 mars, avait été contestée : elle gagne plus de 15 points par rapport au scrutin précédent. Un bond en avant qui n'est en rien imputable à un quelconque effet d'abstention : le nombre de suffrages exprimés est resté stable. Son concurrent socialiste, arrivé en tête au premier tour en mars et battu au second du fait des mauvais reports des voix qui s'étaient portées sur le candidat de la CAP, encaisse cette fois une véritable déroute : il perd le tiers des suffrages recueillis en mars. Cette victoire, toute symbolique, ne change rien à la composition d'une assemblée départementale ancrée à gauche, où la droite reste très minoritaire, et où le PS garde une solide majorité absolue.

11 mars 2001 : L., 3 997 ; V., 3 098 ; A., 22,49 % ; E., 2 984 ; Jean-Michel Faury, PS, 1 323 (44,34 %) ; Yvonne Jardel, div. d., 1 260 (42,23 %) ; Jean-Yves Brégeaud, CAP, 333 (11,16 %) ; Arlette Gomez, MNR, 68 (2,28 %).]

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE** : la journée parlementaire commune RPR-UDF-Démocratie libérale (DL), qui devait se tenir vendredi 28 septembre à Toulouse, a été reportée en raison de la catastrophe à l'usine AZF, a annoncé, dimanche 23 septembre, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. Celle du RPR, prévue jeudi à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), n'aura pas lieu. Quant à la journée de DL au Cap-d'Agde, également prévue jeudi, elle devait être annulée en cas de suppression de la journée commune RPR-UDF-DL.

■ **EMPLOI** : Elisabeth Guigou a écrit à Lionel Jospin, mi-septembre, pour lui demander un nouvel effort budgétaire pour le traitement social du chômage, selon *Les Echos* du 24 septembre. La ministre de l'emploi réclame des contrats emploi-solidarité, 20 000 stages d'insertion et de formation à l'emploi supplémentaires et une augmentation de l'enveloppe de l'allocation de fin de formation pour les chômeurs en fin de droits.

BRIDGE DESCÉLÉ?

Refixer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE
sans ordonnance - Tél. 01 76 85 92

"Facile, rapide et efficace!"

Formation Dirigeants

Regardez

de nouvelles opportunités s'offrent à vous.

0 810 777 582* ou www.em-lyon.com/dua

EMLYON / Executive Education Centre

EMLYON, nouveau nom du Groupe ESC Lyon.

MÉMOIRE Une Journée d'hommage national aux harkis doit avoir lieu, mardi 25 septembre, pour apporter une reconnaissance officielle au drame de ces anciens supplé-

tifs de l'armée française pour la plupart abandonnés par la France en 1962. ● AU COURS DE CETTE JOURNÉE unique de commémoration, Jacques Chirac devait

inaugurer une plaque témoignant de la reconnaissance de la République envers le « sacrifice » consenti par les harkis. ● DES PLAINTES viennent d'être déposées devant les tri-

bunaux de Bordeaux et Marseille pour « crimes contre l'humanité ». ● LES ASSOCIATIONS de harkis soutiennent quasi unanimement cette commémoration. Certaines regret-

tent que cette journée doive demeurer unique. ● MINISTRE des armées en 1962, Pierre Messmer estime, lui, que le « principal responsable » des massacres est le FLN algérien.

Une journée d'hommage unique reconnaît officiellement le drame des harkis

Attendue depuis des années par les anciens supplétifs de l'armée française, dont la plupart ont été massacrés en Algérie après leur abandon par la France en 1962, cette commémoration intervient au lendemain des premières plaintes déposées devant des tribunaux français pour « crimes contre l'humanité »

LA RÉPUBLIQUE, enfin, leur rend hommage. Jacques Chirac devait, mardi 25 septembre, ouvrir les cérémonies de la première et unique « Journée d'hommage national aux harkis ». Le président de la République devait inaugurer mardi matin une plaque, dans la cour d'honneur des Invalides, reprenant l'article 1 de la loi du 11 juin 1994, qui proclame : « La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis. » Dans vingt-sept sites emblématiques de France, les préfets poseront la même plaque, tandis que dans tous les départements, une cérémonie sera organisée en l'honneur des harkis.

Dans son discours, M. Chirac devait réaffirmer que les harkis sont des Français à part entière envers lesquels la France se devait d'accomplir un geste « très fort et spécifique afin de leur témoigner sa reconnaissance ». Devant quatre anciennes unités coloniales – spahis, tirailleurs, régiment d'artillerie et zouaves – et en la présence symbolique d'un bélier (l'animal

accompagnait toujours les musiques militaires de ces régiments), le chef de l'Etat devait remettre à quelque 150 Français musulmans rapatriés des décorations – Légion d'honneur, ordre du Mérite et médailles militaires. Jacques Chirac devait ensuite recevoir ses invités à l'Élysée. Pour ne pas être en reste, le gouvernement, représenté par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, devait, dans la soirée, ranimer la flamme à l'Arc de triomphe en l'honneur de ces soldats oubliés. Les harkis voient ainsi reconnaître officiellement par l'Etat français le drame dont ils ont été victimes.

GRÈVE DE LA FAIM

Voici bientôt quarante ans que les nombreuses et diverses associations des anciens supplétifs algériens qui se sont engagés aux côtés de l'armée française contre le Front de libération nationale (FLN) réclamaient une reconnaissance des massacres subis lors du retrait des troupes françaises en Algérie. La fin des années 1970 virent ainsi se multiplier les révoltes des camps de Bias et de Saint-Maurice-l'Ar-doise contre des conditions de vie alliant encasernement, exclusion sociale, échec scolaire et discriminations. Manifestations, marches, occupations se sont succédé sans résultats. Les différents gouvernements ont élaboré tour à tour des lois et des mesures spécifiques destinées à faciliter l'insertion des 400 000 Français musulmans, rapatriés et



ment, exclusion sociale, échec scolaire et discriminations. Manifestations, marches, occupations se sont succédé sans résultats.

Les différents gouvernements ont élaboré tour à tour des lois et des mesures spécifiques destinées à faciliter l'insertion des 400 000 Français musulmans, rapatriés et

filles de harkis. Perçues comme des « aumônes », les aides allouées ne réussissent pas à panser les plaies de la communauté harkie, qui réclame une reconnaissance officielle.

En 1997, quelques harkis entamèrent une longue grève de la faim pour sensibiliser l'opinion publique sur leur sort. Le 11 novembre

1999, plusieurs centaines d'anciens supplétifs se sont vu refuser le dépôt d'une gerbe à l'Arc de triomphe. Ultime affront, lors d'une visite en France en juin 2000, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a refusé tout droit au retour aux anciens supplétifs en les comparant aux « collabos » de l'Occupation.

Pour tenter d'apaiser le courroux des associations, M. Chirac a alors décidé, le 6 février, lors d'une réunion du Haut Conseil de la mémoire combattante, l'organisation d'une « Journée d'hommage national ». Mais celle-ci n'aura lieu qu'une fois, ce 25 septembre 2001. Certains y ont vu une manœuvre électorale trop voyante à quelques mois de l'élection présidentielle.

Faisant monter la pression, une quarantaine d'associations de harkis décidaient fin mai de déposer une plainte pour « crimes contre l'humanité ». Le 30 août, à l'initiative du Comité national de liaison des harkis, neuf Français musulmans rapatriés ont porté plainte contre X... avec constitution de partie civile devant le tribunal de grande instance de Paris, reprochant aux autorités françaises leur responsabilité dans les massa-

crés accomplis après les accords d'Evian. Vendredi 21 septembre, le collectif Justice pour les harkis a déposé une plainte identique au tribunal de Marseille. Ces démarches ont peu de chances d'aboutir, mais elles permettent aux harkis de réclamer une fois de plus « justice ».

« LE GESTE EST INCOMPLÉT »

Dans ce contexte, la journée nationale d'hommage a reçu un soutien quasi unanime des associations de harkis. La Coordination harkie estime que « cela va être une bonne journée » et le Conseil national des Français musulmans juge l'initiative « excellente ». Mais beaucoup attendent d'entendre le discours de M. Chirac pour juger. « Cette journée est bienvenue à la condition expresse qu'il y ait une reconnaissance de l'abandon, du désarmement et du massacre de harkis, commis avec la complicité de la France », juge Mohammed Had-douche, secrétaire général du collectif Justice pour les harkis. Même son de cloche au Comité national de liaison : « Le geste de reconnaissance est incomplet avec une journée non renouvelable alors qu'il y a une journée de la femme ou de la musique tous les ans », remarque son président, Boussad Azni.

L'exigence d'un devoir de mémoire a reçu le soutien d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui a invité le président de la République « à reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans cet abandon criminel ». Il est aujourd'hui suivi par François Loncle, député socialiste de l'Eure, qui estime que les « les harkis ne pourront se contenter de cette commémoration unique avec l'idée qu'ainsi on s'est acquitté d'une tâche ».

« Nous devons vérité aux harkis en reconnaissant qu'un crime d'Etat a été commis », insiste M. Loncle. « Il va falloir dire que la France n'a pas su, alors qu'elle aurait dû, protéger la dignité et quelquefois l'existence de celles et ceux qui l'avaient choisie », déclare de son côté Louis Montchovet, délégué national aux rapatriés. La reconnaissance officielle n'ira pas jusque-là. Le président semble avoir exclu toute déclaration de repentance de l'Etat français.

S. Z.

Sylvia Zappi

« Ce qui m'a le plus frappé, ce sont les gars qui sont partis en me disant au revoir »

LA VOIX ROCAILLEUSE et chantante soudain se casse quand remontent les souvenirs. A soixante-quinze ans, René Froument, ancien capitaine des harkis du 4^e régiment d'artillerie d'Aïn Kerma, souffre encore de

TÉMOIGNAGE

« Je ne peux pas oublier », confie cet ancien capitaine des harkis du 4^e régiment d'artillerie d'Aïn Kerma

cet « abandon ». Rappelé comme réserviste en 1956, puis engagé comme lieutenant, cet agriculteur de Lot-et-Garonne ne supporte pas qu'on dise qu'il a « lâché » ses hommes.

En ces derniers jours du mois de mars 1962, à la suite des accords d'Evian, les troupes françaises postées en Algérie licencient plusieurs dizaines de milliers de combattants harkis et les laissent désarmés face aux repréailles du FLN triomphant. A Mila, dans le Constantinois, ce matin du 30 mars, le commandant Fabres a rassemblé les cin-

quante hommes de la harka (groupe de harkis). « Il leur a parlé humainement, leur a expliqué qu'il fallait rapporter les armes au magasin », raconte le vieil homme. Quelques fusils sont pourtant restés dans les rangs : « Le commandant le savait pertinemment, mais il a laissé faire car c'était une manière de les aider à sauver leur peau. »

La nuit suivante, le jeune officier monte la garde dans la harka logée dans des bâtiments désaffectés d'une mine d'antimoine. « Les harkis étaient complètement affolés. Cette nuit-là, plusieurs se sont enfuis avec des armes », se souvient l'ancien capitaine.

Les gradés tentent de sauver ceux qu'ils peuvent. Ainsi, le commandant de la compagnie a engagé les harkis « capables de faire un soldat présentable », assure M. Froument : une petite dizaine ont été pris dans la compagnie, une autre dizaine ont été repêchés dans la gendarmerie de la force locale du bled.

Tous les autres, licenciés, sont peu à peu rentrés chez eux. « Ce qui m'a le plus frappé, ce sont les gars qui sont partis en me disant au revoir. Je savais que je ne les reverrai jamais », raconte l'ancien militaire dans un sanglot. Le

récit s'est arrêté net. Reviennent alors en mémoire les visages, les noms de ces hommes qu'il a côtoyés, commandés, dans la chaleur de ce Constantinois en guerre et qui ont été éliminés par le FLN. « Je ne peux pas oublier », soutient M. Froument.

PAYER LES DOUZE BILLETS D'AVION

Pourtant, il a l'impression d'avoir fait ce qu'il devait faire. L'officier a, lui aussi, sauvé « ses » harkis : six de ses plus proches soldats ont pu l'accompagner dans la retraite. Malgré les ordres interdisant tout rapatriement des supplétifs, le commandant laisse faire. « On est partis le 30 avril en avion civil de l'aéroport militaire de Telrgma », se souvient le vieux capitaine. Six harkis sont à bord, dont deux avec leur famille. Pour payer les douze billets d'avion, le capitaine a vendu ses « prises de guerre » : des moutons. Ils débarqueront à Marignane, et le jeune engagé hébergera ses hommes chez lui : son père a alors une grande maison à Villeneuve-sur-Lot. « Le lendemain, ils étaient embauchés à l'usine, et le secrétaire de la mairie m'a aidé à leur trouver un logement. »

Le jeune officier a aussi ramené avec lui une jeune femme algérienne, Ghania, devenue sa compagne. Agée alors de dix-huit ans, elle était venue se réfugier dans la harka. « Elle avait eu des problèmes avec le FLN », raconte pudiquement M. Froument. Il semble qu'elle ait vu et entendu deux cadres du mouvement de libération nationale venus en rendez-vous secret dans la ferme de son père. Quelques jours plus tard, un des deux hommes est tué et la jeune fille soupçonnée de trahison. « Ça m'aurait fait mal qu'elle finisse dans un boxon de Constantine », lâche-t-il.

Quelques mois plus tard, il dénoncera son contrat avec l'armée. Affecté à la surveillance du camp du Larzac, puis de celui de Rivesaltes, où étaient parquées les familles harkies, il n'était « pas fait pour la vie de casernes ». L'expérience est restée douloureuse, mais « ce qui pouvait être fait l'a été », affirme-t-il. Et d'ajouter, comme pour mieux conjurer le remords : « Les harkis n'ont pas pu se sentir abandonnés... »

S. Z.

Sylvia Zappi

La massacre des supplétifs

● Les dates-clés. 18 mars 1962 : signature des accords d'Evian consacrant l'accession

à l'indépendance des départements français d'Algérie, mettant fin à la guerre et se traduisant par un cessez-le-feu. L'exode des pieds-noirs vers la France s'accélère. Les accords d'Evian prévoient que « nul ne peut être inquiété (...) en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie (...) ». 1^{er} juillet 1962 : référendum en Algérie, les accords d'Evian sont approuvés à la quasi-unanimité des votants. 4 juillet 1962 : début des exécutions et des enlèvements de pieds-noirs et de harkis à Oran.

● Les « supplétifs ». Outre les appelés et les engagés musulmans, l'armée française engagée en Algérie a aussi recruté des « supplétifs » sous contrat mensuel, sans statut militaire. Certains étaient rétribués de façon modique, comme les harkis ou les moghaznis (policiers). D'autres étaient bénévoles, comme les hommes des « groupes d'autodéfense » dans les villages.

● Les rapatriés et les autres. Le nombre de supplétifs massacrés par le FLN varie entre 30 000 et 100 000 selon les estimations, tandis que 20 000 ont trouvé refuge en France. Certains ont longtemps été parqués dans des camps isolés. Les anciens harkis et leurs descendants regroupent aujourd'hui quelque 400 000 « Français musulmans ».

Pierre Messmer, ministre des armées en 1962, ancien premier ministre, chancelier de l'Institut de France

« Le principal responsable, c'est le FLN, qui a les a trompés et les a massacrés »

« Vous étiez ministre des armées au moment où prenait fin la guerre d'Algérie. Vous sentez-vous responsable de l'abandon des harkis et des massacres qui ont suivi à partir de l'été 1962 ?

– Cette terrible situation résulte des accords d'Evian négociés par Louis Joxe, ministre des affaires algériennes, sur les directives du général de Gaulle. Il y a donc une responsabilité collective, le ministre des armées ayant sa part dans l'exécution de la politique du gouvernement. L'autre aspect du drame est que le FLN n'a pas respecté la disposition de l'accord d'Evian par laquelle il s'interdisait d'exercer toutes repréailles. Pendant les semaines qui ont suivi l'accord, il a fait semblant de respecter cet engagement, ce qui a poussé un grand nombre de harkis à demander leur démobilisation.

– Ce n'est qu'ensuite, alors que les harkis étaient rentrés chez eux, que le FLN a changé de langage en arrêtant ces hommes, en les torturant, en les tuant en grand nombre.

– La guerre avait été une suite de duperies et de massacres, et c'était aussi une guerre civile. Comment pouviez-vous manifester pareille confiance à l'égard du FLN ?

– Un accord avait été négocié et il était naturel de penser qu'il

serait respecté. La bonne foi des signataires français a été totale. Mais le retour des harkis dans leurs villages a correspondu à l'évacuation rapide du pays par l'armée française. Toute la question était de savoir si nous allions réoccuper des villages pour sauver quelques familles de harkis, au risque de relancer la guerre. Le général de Gaulle a tranché : il n'en était pas question. Beaucoup de harkis ont été arrêtés par le FLN. Le drame est que seuls certains ont pu s'évader et gagner la France.

– La question ne se posait pas en termes de confiance, car je n'en avais strictement aucune à l'égard du FLN. Il s'agissait de savoir si nous voulions finir une guerre de décolonisation, ou si nous voulions la continuer. Il est vrai que la négociation pouvait avoir des conséquences terribles. Cet épisode m'a plongé dans une grande tristesse mais, lorsqu'on gouverne, il faut choisir.

– L'abandon des harkis a donc été, pour vous, l'un des prix à payer pour la paix en Algérie ?

– Le souci de ne pas réouvrir les combats en Algérie a été la raison de notre refus d'organiser des opérations de récupération des harkis persécutés par le FLN.

– Mais le gouvernement de l'époque a été plus loin : Louis Joxe a menacé de sanctions les

officiers qui ramenaient en France « leurs » harkis. Vous-même avez signé une note de service dans ce sens, le 12 mai 1962..

– Autant je reconnais ma responsabilité dans le refus des opérations de récupération des harkis, autant je ne sens nullement coupable de l'absence d'organisation de leur transport vers la France. Sur ce point, j'ai fait exactement le contraire de ce que souhaitait M. Joxe. Je l'ai même contredit publiquement lorsqu'il a parlé de liaisons. Je vous défie de trouver un officier que j'aurais sanctionné pour avoir rapatrié des harkis. Pas un harki recueilli n'a été livré au FLN, tous ont été transportés en France avec leur famille. Le document que vous mentionnez concerne seulement certains officiers des sections administratives spéciales (SAS) qui rapatriaient des harkis sans accord de la hiérarchie et sans qu'aucun accueil n'ait été organisé.

– Pourquoi les harkis ont-ils été désarmés avant d'être livrés aux repréailles ?

– Mais nous n'allions tout de même pas remettre des gens armés dans la nature en plein cessez-le-feu ! Nous ne les avons pas laissés tomber. C'est eux qui, trompés par les promesses de mansuétude du FLN, ont choisi de se faire démobiliser. Très peu d'entre eux ont accepté la proposition d'enga-



PIERRE MESSMER

gement dans l'armée que nous leur avons faite. La raison est qu'ils n'avaient pas envie de s'éloigner de leurs villages.

– Il y a donc une hiérarchie dans les responsabilités : le principal responsable, c'est le FLN, qui a trompé les harkis et les a massacrés ; ensuite, ce sont les harkis eux-mêmes qui se sont laissés tromper ; en troisième lieu, ce sont ceux qui n'ont pas été les délivrer pour ne pas mettre en danger le cessez-le-feu.

– Alain Peyrefitte a écrit que le général de Gaulle considérait les harkis comme des réfugiés et non comme des rapatriés. La véritable raison de leur abandon n'est-elle pas à chercher dans l'idée que ces musulmans ruraux étaient inassimilables en France ?

– Je ne crois pas : à la même période, la France a importé pour

son industrie un très grand nombre de travailleurs nord-africains qui n'étaient pas très différents des harkis. Le général de Gaulle croyait que l'avenir de ces hommes-là était en Algérie, leur pays, et que les transporter en France serait à l'origine de grands problèmes. C'est ce qui s'est passé. Mais le général ne pouvait imaginer que le FLN se comporterait avec une telle sauvagerie.

– Pensez-vous que, au-delà de la compassion, la France se devrait d'exprimer une forme de repentance ?

– Ma réponse est non, catégoriquement non ! Les regrets sont à exprimer d'abord par le FLN, qui a massacré les harkis. Nous n'avons massacré personne !

– La plainte pour « crimes contre l'humanité » déposée par d'anciens harkis est-elle pour vous un autre sujet d'indignation ?

– On s'apercevra que cette démarche est parfaitement absurde. Aussi bien juridiquement que moralement. Si l'on suit cette logique, il faut poursuivre les dirigeants du FLN, y compris certains ministres algériens en exercice. M. Bouteflika est un ancien FLN, et je le tiens pour l'un des principaux complices des crimes commis contre les harkis. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

Décentralisation ferroviaire : les régions attendent des garanties financières

Le 1^{er} janvier 2002, les conseils régionaux vont gérer les transports de voyageurs pour les liaisons intercités. Ils négocient ce transfert de compétences avec l'Etat et la SNCF. Leurs craintes portent, entre autres, sur l'enveloppe qui leur sera allouée pour supporter cette charge

LA SNCF prépare sa révolution : le 1^{er} janvier 2002, ses lignes régionales vont passer sous la responsabilité des conseils régionaux. A quelques mois de l'échéance, les protagonistes entament des négociations difficiles. En effet, certaines régions nourrissent encore quelques doutes à l'égard de la volonté de l'Etat de jouer pleinement le jeu. Le projet de budget pour 2002 présenté la semaine dernière par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, donne, en tout cas, quelques assurances aux assemblées régionales.

Le principe de cette régionalisation remonte à 1974. Il a été vraiment lancé en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur. En 1997, six régions – Alsace, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes –, rejointes en 1999 par le Limousin, se sont portées candidates pour l'expérimenter, convaincues de pouvoir mieux faire que la SNCF, société très marquée par sa « culture verticale ». En offrant un service adapté aux besoins de l'usager, ces régions ont obtenu des résultats flatteurs : le trafic a augmenté de 12 %, contre 6 % sur le reste du réseau, depuis le début de l'opération. Ces six régions ont créé 750 nouveaux trajets, remis en état 350 gares et investi 915 millions d'euros (6 milliards de francs) pour la rénovation ou l'acquisition de trains.

Le 1^{er} janvier 2002, le système va être étendu à toutes les régions françaises, à l'exception de deux : la Corse, dont la seule voie ferrée est rattachée au réseau de PACA ; l'Ile-de-France, qui bénéficie d'un statut spécial, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) coordonnant les activités de la SNCF et de la RATP. Conscientes que le

« tout-route » est désormais obsole, les vingt conseils régionaux concernés ont pris l'affaire très au sérieux : dans les contrats de plans conclus avec l'Etat pour la période 2000-2006, ils prévoient d'investir

Le budget de la route en augmentation de 2,6 %

Le projet de budget 2002 présenté par le ministère des transports propose une augmentation de 6,3 % des crédits affectés au transport ferroviaire par rapport à l'exercice en cours. L'ampleur de l'enveloppe – 5,5 milliards d'euros (35,8 milliards de francs) – s'explique par la régionalisation de la SNCF mais aussi par le développement du réseau à grande vitesse, notamment la réalisation du TGV-Est.

La route est moins bien lotie avec un accroissement des fonds limité à 2,6 %, pour atteindre un total de 1,4 milliard d'euros (9,5 milliards de francs). L'effort prioritaire porte sur l'entretien du réseau et la rénovation des ouvrages d'art, dont la Cour des comptes avait dénoncé l'« état critique » (*Le Monde* du 25 janvier). La contribution de l'Etat aux constructions autoroutières s'élèvera à 150 millions d'euros (985 millions de francs), en 2002.

10,4 milliards d'euros (68 milliards de francs).

C'est donc avec détermination que les régions abordent les négociations avec l'Etat, d'une part, et la SNCF, d'autre part, échaudées par la propension des pouvoirs publics et de la Société nationale à traîner les pieds. Face à des « comptes opaques, illisibles et parfois approximatifs », rappelle Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin et premier vice-président du conseil régional d'Alsace, les régions ont obtenu que la facturation du service rendu soit détaillée et vérifiable. Depuis cette année, les comptes de la SNCF sont attestés par l'audit d'un cabinet indépendant. Ces comptes déterminent la compensation financière du Trésor au titre de l'exploitation des lignes régionales.

L'autre inquiétude des élus porte sur la priorité qui serait donnée

aux TGV au détriment des trains express régionaux (TER). Michel Vauzelle, président socialiste du conseil régional PACA, a vivement réagi à la suppression de TER lors de la mise en service du TGV Médi-

terrannée (*Le Monde* du 30 juin). La SNCF répond que les trains régionaux en PACA étaient au nombre de 330 et qu'ils sont passés à 400 au moment de l'ouverture de la nouvelle ligne, avec cependant quinze suppressions de lignes en raison d'un engorgement du trafic pendant l'été. Aujourd'hui, affirme la

SNCF, tout est rentré dans l'ordre.

A l'égard de l'Etat, les craintes portent sur l'enveloppe globale annuelle qui sera attribuée à chaque région pour organiser le transport de ses passagers dans de bonnes conditions. Outre les comptes d'exploitation, il s'agit de la dotation devant couvrir la tarification sociale (familles nombreuses, jeunes, personnes âgées, etc.) mais surtout des fonds qui seront alloués par le budget national pour moderniser le parc des TER. Dans un premier temps, le gouvernement avait avancé le chiffre de 122 millions d'euros (800 millions de francs) mais, face à la grogne des élus, il a revu sa dotation en matériel à la hausse : le projet de budget 2002 prévoit 198 millions d'euros (1,3 milliard de francs). Mais cette enveloppe ne suffit pas aux élus du Nord-Pas-de-Calais.

Au total, c'est 1,5 milliard d'euros (9,9 milliards de francs) qui devraient être consacrés à la régionalisation de la SNCF, soit 30 % de plus que ce qui a été alloué cette année aux vingt régions concernées. La répartition de la somme doit maintenant faire l'objet de pourparlers avec les conseils régionaux. Ces derniers vont demander

un effort supplémentaire au gouvernement, notamment pour le matériel roulant en faisant valoir son coût élevé. Le prix d'une locomotive peut atteindre jusqu'à 3 millions d'euros (20 millions de francs). Dans ce genre d'exercice, c'est la règle du jeu de faire monter les enchères. Ce dont ne se privera pas Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes et de l'Assemblée des régions de France, qui craint que l'écart ne se creuse

Dans ce genre d'exercice, c'est la règle du jeu de faire monter les enchères

entre les investissements des collectivités locales et les dotations de l'Etat.

Dans la foulée, les régions négocieront avec la SNCF des conventions quinquennales qui comporteront les prestations souhaitées (fréquences, taux de régularité, respect des temps de parcours, etc.), en

regard desquelles l'entreprise nationale affichera un prix. Comme cela existe déjà avec les sept régions pionnières, elles seront assorties d'un système de bonus-malus. Un exemple : en cas de perturbation du trafic pour fait de grève, l'exploitant sera soumis à des pénalités. Ce qui fait dire à Christian Cochet, directeur du transport public, régional et local à la SNCF, que « les régions vont nous responsabiliser sur les résultats et nous donner une culture de proximité ». Il explique que la réforme a conduit la Société nationale à réorganiser ses structures internes avec la création d'une commission de régionalisation au sein du conseil d'administration et la création d'un poste de directeur délégué TER, interlocuteur unique des conseils régionaux.

Il reste quelques zones d'ombre, comme les prix payés par la SNCF à Réseau ferré de France (RFF), fixés par l'Etat, sur lesquels nombre d'élus voudraient être consultés. Les quelques mois qui restent avant l'échéance du 1^{er} janvier ne seront pas de trop pour trouver un accord. M. Haenel est cependant optimiste : « Il s'agit d'une bonne décentralisation. »

Marcel Scotto

Le Nord - Pas-de-Calais menace de ne pas signer la convention avec la SNCF

LILLE
de notre correspondant régional
Daniel Percheron, le président (PS) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, ne décolère pas. « Il a prévenu le préfet : nous ne reculons pas. Dans l'état actuel des choses, nous ne signerons pas la convention avec la SNCF », assène l'un de ses collaborateurs. Cette position

est partagée par l'ensemble du bureau du conseil qui, lundi 17 septembre, a réexaminé les propositions de l'Etat. Les élus nordistes sont formels : le compte n'y est pas et le gouvernement tente de transférer à la région une partie de ses charges financières.

La situation est d'autant plus paradoxale que le Nord-Pas-de-Calais fait figure de pionnier en matière de décentralisation ferroviaire. C'est ici, en 1978, que fut signée la première convention entre la SNCF et une région. « Historiquement, la notion de TER est née dans le Nord-Pas-de-Calais au début des années 1980, sous l'impulsion de Pierre Mauroy, affirme Claude Solard, directeur régional de la SNCF. Ce travail en commun nous a permis de jeter les bases d'une amélioration très importante du service régional aux voyageurs. Nous avons pu mettre en place des solutions qui n'auraient pas vu le jour avec une SNCF trop centralisée. » Au conseil régional, on se réjouit tout autant de cette coopération : « Le TER joue un rôle très important dans l'aménagement du territoire, l'une des principales prérogatives de la région. Quel meilleur outil que le train pour promouvoir un développement durable ? »

Une solide tradition ferroviaire, la densité de population et l'engor-

gement des infrastructures routières du Nord-Pas-de-Calais en faisaient un terrain de choix pour ce genre d'expérience. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Stimulée par une offre en augmentation de 60 %, la fréquentation des trains régionaux a crû de... 90 % entre 1978 et 1994 – période de recomposition du réseau –, et de 7,7 % entre 1996 et 2000. Quelque 650 trains transportent chaque jour 80 000 personnes dans la région. Hors Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais tient la deuxième place (derrière Rhône-Alpes) pour l'importance du trafic et reste en tête de peloton pour l'achat de matériel.

44 GARES RÉNOVÉES

Depuis 1994, 34 nouveaux TER ont été mis en service, 16 autres et 10 autorails légers ont été commandés, 44 gares ont été rénovées et 27 autres sont en cours de rénovation (dont celle de Lille-Flandres). L'amélioration du service a porté aussi sur une politique tarifaire délibérément « multimodale » avec la mise en place d'une sorte d'équivalent de la carte Orange parisienne, valable jusqu'à 75 km du lieu de travail de son bénéficiaire, ou de forfaits plus originaux.

Parallèlement, pour obtenir le passage du TGV à Lille, la région a financé 33 % du surcoût de 800 mil-

lions de francs que cela entraînait (le reste étant couvert par les collectivités locales et la Ville de Lille). Elle est, ensuite, parvenue à convaincre la SNCF de mettre en service des TGV fonctionnant comme des TER entre Lille et le littoral. Huit TGV quotidiens desservent ainsi Calais, Dunkerque et Boulogne depuis plus d'un an pour un tarif légèrement supérieur à celui des TER.

Cette politique volontariste « a dynamisé le réseau sans engager de coût économique important, se réjouit M. Solard. Depuis le début de l'expérimentation, l'exploitation est équilibrée avec une subvention de l'Etat à peu près constante ». Mais cet équilibre semble aujourd'hui remis en question, affirme un expert du conseil régional. « La modification des méthodes comptables de la SNCF » provoque, selon lui, un manque à gagner « de 100 à 150 millions de francs » dans la part budgétaire destinée au remplacement du matériel. « C'est l'équivalent d'un très beau lycée chaque année, s'insurge-t-il. L'Etat a, par ailleurs, prévu de nous attribuer 5 % de la dotation nationale alors que nous transportons 10 % des voyageurs en région. C'est de l'arnaque ! »

Jean-Paul Dufour

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Alerte ! Dangers d'aujourd'hui

Fléaux du XXI^e siècle, par **Ignacio Ramonet**. ■ Le désastre climatique mondial, par **Christophe Dalle**. ■ Le climat, otage des lobbies industriels, par **Agnès Sinai**. ■ Comment lutter contre la désertification, par **Pierre Rognon**. ■ Tchernobyl, apocalypse nucléaire, par **Yves Marignac**. ■ Les experts, la science et la loi, par **Jacques Testart**. ■ L'ADN n'est pas une marchandise, par **Pedro Lima**. ■ L'affaire de la « vache folle », par **Denis Duclos**. ■ Un autre modèle pour l'agriculture, par **Jacques Berthelot**. ■ Un vieux fléau : l'alcoolisme, par **Patrick Fouillard**. ■ Le biopiratage de l'Afrique, par **Franck Seuret** et **Robert Ali Brac de la Perrière**. ■ Mobilisation contre le sida, par **Dominique Frommel**. ■ L'archipel de la criminalité financière, par **Christian de Brie**. ■ Dans l'enfer des paradis fiscaux, par **Christian de Brie**. ■ Apartheid sanitaire, par **Martine Bulard**. ■ Loi du silence sur l'uranium appauvri, par **Robert James Parsons**. ■ Le crime des industriels de l'amiante, par **Patrick Herman** et **Annie Thébaud-Mony**. ■ Vers une secte globale ?, par **Denis Duclos**. ■ Les sondés ne veulent plus parler, par **Alain Garrigou**. ■ Reconquérir les clients perdus, par **Michel Raffoul**. ■ De la soumission dans les têtes, par **François Brune**. ■ Consommateurs sous influence, par **Frank Mazoyer**. ■ Des marques au fer rouge dans nos consciences, par **Marie Bénilde**. ■ Un humanisme à refonder, par **Patrick Viveret**.

Bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

TROIS QUESTIONS À...

JEAN SIVARDIÈRE

1 En tant que président de la Fédération nationale des associations des usagers des transports (Fnaut), quel bilan faites-vous des expérimentations de décentralisation des lignes SNCF menées dans six régions, depuis 1997 ?

Il y a dix ans, nous préconisions déjà la recherche d'un rapprochement entre le décideur et l'usager. Nous constatons que les élus se sont réellement impliqués dans les expériences menées et qu'elles ont permis de réaliser des choses intéressantes. La meilleure preuve en est l'augmentation du trafic dans ces régions, alors qu'il stagne ailleurs. C'est le meilleur critère de réussite. Cependant, il faut souligner que la question des lignes interrégionales n'est pas prise en compte. La SNCF s'en désengage et les régions ont du mal à coopérer entre elles sur ce sujet.

2 Quelles améliorations faut-il encore apporter ?

Le surnom donné au TER est « Trains en retard ». En effet, les annulations inopinées de services, les retards, les grèves locales de plus en plus nombreuses constituent autant de désagréments pour les usagers. Sur certains tra-

jets, ces dysfonctionnements se sont aggravés et s'ajoutent à l'inconfort d'un matériel parfois obsolète. Si certains trains sont flambant neufs, de vieux autorails roulent encore sur quelques lignes. La responsabilité en incombe à la SNCF, qui n'est pas encore assez décentralisée et qui souffre d'un retard en matière d'équipements. L'autre problème est le manque de capacité du réseau, qui provoque des goulets d'étranglement à certains endroits. En matière d'infrastructures, les études et les décisions sont lentes. Dans notre pays, lorsqu'il s'agit de la route, on élargit ; pour le rail, on réfléchit...

3 Etes-vous satisfait des modes de concertation ?

Nous sommes passés d'un interlocuteur unique, la SNCF, à une multitude de décideurs. Cela permet les débats mais retarde le processus de décision, d'autant que les décideurs en profitent souvent pour se renvoyer la balle. Pour nous, le bon lieu de discussion est le comité de ligne, qui réunit tous les partenaires, y compris les syndicats et les usagers, concernés par un trajet. Hélas, certaines régions ont des difficultés à les mettre en place.

Propos recueillis par
Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **LYON : les transports en commun de l'agglomération lyonnaise** (métro, bus, tramway) ont connu une hausse de 15 % de leur fréquentation, samedi 22 septembre, à l'occasion de l'opération « En ville, sans ma voiture ! ». C'était la première fois que Lyon participait à cette journée. Jean-Louis Touraine, premier adjoint (PS) du maire de Lyon, chargé des déplacements, s'est félicité du succès de cette manifestation, affirmant que les Lyonnais avaient trouvé « une qualité de vie qui avait disparu du centre de la ville ». Une campagne publicitaire va être lancée dans les prochains jours pour inciter les habitants de l'agglomération « à laisser leurs voitures au vestiaire », en soulignant la possibilité qui leur est offerte d'utiliser neuf parcs-relais et 51 parkings.

■ **TROISIÈME AÉROPORT PARISIEN : le conseil général de l'Oise a appelé, à l'unanimité, à une manifestation**, samedi 29 septembre à Festoy-Vaux, une des communes concernées par l'un des sites retenus pour l'implantation du troisième aéroport, celui de Montdidier (Somme), dossier qui a été présenté par la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens (Somme). Les cartes établies montrent que 35 des 48 communes situées en zone d'exposition maximale au bruit seraient dans l'Oise.



HERALD/ONYX/SIPA

Paysage de désolation à Lockerbie au lendemain du crash du Boeing 747 de la Pan Am.

cains, qui, au matin du verdict, redoutaient encore un double acquittement. Dans un livre accusateur sur « le scandale caché de Lockerbie », deux journalistes britanniques, John Ashton et Ian Ferguson, accusent George Bush et Margaret Thatcher d'avoir volontairement enterré la piste syro-iranienne au printemps 1990.

DANS un premier temps, il s'agissait de ne pas mettre en danger les otages américains détenus à l'époque au Liban. Puis la guerre du Golfe a changé le statut de la Syrie, devenue l'alliée des Occidentaux, ainsi que de l'Iran, observateur neutre de l'offensive contre Saddam Hussein. Dès lors, écrivent les auteurs, « la faute a été déplacée sur la Libye ». Ils rappellent que, six semaines avant Lockerbie, la police ouest-allemande avait arrêté quatorze Palestiniens du FPLP-CG, dont l'artificier du groupe, Marwan Khreesat. Ce dernier sera inexplicablement relâché malgré la découverte de plusieurs bombes. Elles sont équipées d'une minuterie barométrique semblable à celle qui fonctionnera sur le vol 103. L'une d'elles est dissimulée dans une radiocassette Toshiba. Troublante coïncidence, parmi d'autres. Ainsi, le Suisse Edwin Bollier avait aussi vendu ses « timers » MST-13 à la Stasi, police secrète de l'ex-RDA, qui avait d'étroites relations avec les mouvements terroristes liés à la Syrie.

Le scénario des deux journalistes rejoint celui du cinéaste américain Allan Francovich et de plusieurs magazines américains. Selon leurs propres investigations, la bombe aurait été transportée à son insu par Khalid Jafaar, un Américain d'origine libanaise, tué dans le crash. Il croyait acheminer de l'héroïne aux Etats-Unis, sur ordre du Hezbollah, à la suite d'un accord entre la CIA et les patrons syriens du trafic de drogue au Liban, qui se faisaient forts d'intervenir en faveur de la libération des otages. A l'appui de cette thèse, la présence sur le vol 103 de la Pan Am de plusieurs agents de la CIA et de leur chef, le major Charles McKee, de retour d'une mission avortée de récupération des otages à Beyrouth. Il n'est pas dit où et comment Jibril aurait placé sa bombe, mais des éléments de preuve auraient été escamotés : un tee-shirt siglé Hezbollah, de gros paquets de dollars et de drogue, trouvés sur les lieux de la catastrophe mais absents du dossier d'instruction.

Enquêtant sur l'attentat du DC10 d'UTA, détruit par une bombe au-dessus du Sahara le 19 septembre 1989 (170 morts), le journaliste français Pierre Péan note des similitudes dans l'évolution de l'enquête. La piste - sérieuse - conduisant à l'Organisation arabe du 15-Mai, donc probablement au FPLP-CG d'Ahmed Jibril, s'est interrompue elle aussi en 1990, remplacée par une hypothèse libyenne soutenue jusqu'au bout par le juge Jean-Louis Bruguière. Dans les deux cas, Pierre Péan voit la main du FBI, notamment de Tom Thurman. C'est ce policier qui a trouvé à Lockerbie, un an et demi après le début de l'enquête, le minuscule fragment du fameux « timer » MST-13, considéré comme la signature libyenne de l'attentat. C'est lui qui trouvera aussi le morceau de « timer » *made in Taiwan* permettant d'incriminer la Libye dans l'affaire du DC10 d'UTA. Dans son livre récent, Pierre Péan rappelle que ce spécialiste de l'unité explosifs du FBI a été suspendu en 1997 pour avoir « fabriqué » des preuves dans plusieurs autres enquêtes...

Concernant le vol Pan Am 103, le spectaculaire procès de Camp Zeist est loin d'avoir clos l'affaire. Abdel Basset Ali Al-Megrahi a fait appel. Les familles de victimes britanniques, encore tenaillées par le doute et le besoin de savoir vraiment, ont réitéré leur demande au gouvernement de Tony Blair d'ouvrir l'« enquête indépendante » promise par les travaillistes quand ils étaient dans l'opposition. Leurs seules certitudes sont gravées dans le marbre d'une plaque érigée dans une petite ville écossaise. Une litanie de 270 noms, 270 vies brutalement arrachées quatre jours avant Noël 1988, « dans le désastre de Lockerbie ».

Jean-Jacques Bozonnet

PROCHAIN ARTICLE :
Alger 1994 : « Ecoute, monsieur, on ne relâche plus personne ».

5 LES HEURES SANGLANTES DU TERRORISME

Lockerbie, 1988 : la mort tombe du ciel

IL pleuvait du feu », a raconté une jeune travailleuse sociale qui rentrait chez elle dans le froid et le vent. Comment décrire ce qui est arrivé ce soir-là à Lockerbie ? Pour un autre témoin, « la mort tombait du ciel ». Mais, pour la plupart des 3 000 habitants de ce gros bourg écossais, calfeutrés chez eux devant la télévision, l'apocalypse s'est annoncée par un bruit sinistre, mélange de grondement et de sifflement, qui enfla jusqu'à se transformer en tonnerre. Sur l'autoroute voisine, des automobilistes sont éblouis par une lumière blanche « comme une explosion nucléaire ». A 14 kilomètres de là, le sismographe d'Es-kdalemuir enregistre une secousse de 1,6 sur l'échelle de Richter.

Il est 19 h 3, ce 21 décembre 1988. Le Boeing 747 *Maid of the Seas*, vol Pan Am 103 à destination de New York, vient de s'écraser. Du moins ce qu'il en reste, car, trente secondes plus tôt, en plein ciel, une première explosion avait déchiré le jumbo alors qu'il atteignait 10 000 mètres, son altitude de croisière. A bord, il y avait 243 passagers et 16 membres d'équipage. Les villageois, sortis précipitamment, découvrent dans l'obscurité un « mur de flammes » qui dévore les maisons de la rue Sherwood Crescent. C'est là que le plus gros morceau de fuselage est tombé, avec l'essentiel des 100 tonnes de carburant du 747. Les rafales de vent répandent une âcre odeur de kérosène. On ne retrouvera jamais les corps des onze riverains de Sherwood Crescent, disparus avec leurs maisons dans le feu de l'enfer.

Le cockpit est fiché en terre devant l'église, les pilotes et le mécanicien encore sanglés sur leurs sièges. Des corps, entiers ou non, sont tombés dans les rues, les parkings, les jardins. L'horreur. La plupart des victimes sont jeunes. Les statistiques diront que la moyenne d'âge, à bord de l'avion, était de vingt-sept ans. Le vol 103 était parti de Francfort dans l'après-midi : 49 passagers avaient pris place dans un Boeing 727 de la Pan Am, essentiellement des militaires américains en permission pour les fêtes de Noël. A Londres, changement d'appareil. Parmi les passagers qui ont embarqué à Heathrow, une douzaine d'enfants et trente-cinq étudiants de l'université de Syracuse (Etat de New York) venus en Grande-Bretagne dans le cadre d'un échange universitaire.

L'éventualité d'un accident, dû à

Le 21 décembre 1988, un Boeing 747 de la Pan Am à destination de New York s'écrase au sol après avoir explosé en plein ciel trente secondes plus tôt. Il n'y aura aucun survivant. Si un cadre des services secrets libyens a fini par être condamné début 2001, au terme d'une longue enquête controversée, le doute subsiste sur la véritable identité des auteurs de l'attentat

une fatigue des structures de l'appareil mis en service en 1970, ne tient que quelques jours. La thèse de l'attentat est très vite confirmée par la découverte de traces d'explosif - du semtex - sur des morceaux de la soute à bagages de la première classe. Déjà, au lendemain de la tragédie, un coup de téléphone anonyme avait revendiqué cette « exécution héroïque » au nom des Gardiens de la révolution islamique, proches de Téhéran. Les terroristes auraient voulu venger la destruction d'un Airbus d'Iran Air, abattu le 3 juillet précédent dans le golfe Persique, par le croiseur américain *Vincennes*. L'US Navy avait présenté ses excuses pour cette « méprise » qui a fait 290 morts civils.

Les hommes du FBI se joignent à ceux de Scotland Yard pour une enquête gigantesque (400 personnes) qui semble démarrer très vite. Sur place, les policiers se livrent à une macabre cueillette. Près de 300 tonnes de débris sont éparpillés dans un rayon de plusieurs kilomètres. Dans un hangar du voisinage, les spécialistes commencent à reconstituer le *Maid of the Seas*, pulvérisé en quatre millions de morceaux. Rapidement, la presse anglo-saxonne fait état de fuites. Plusieurs pistes sont ouvertes. L'une conduit à Téhéran, où les Gardiens de la révolution islamique sont hostiles à la politique d'ouverture esquissée par Rafsandjani. Une autre désigne des organisations palestiniennes dissidentes de l'OLP, qui voient d'un mauvais œil la volonté de dialogue de Yasser Arafat : le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, basé en Libye, l'Organisation du 15-Mai d'Abou Ibrahim, installée au Yémen Sud, et surtout le Front populaire de libération de la Palestine - Comman-

dement général (FPLP) d'Ahmed Jibril, proche de Damas.

Mouammar Kadhafi est aussi au nombre des suspects : il aurait pu vouloir venger le raid mené par l'aviation américaine sur Tripoli et Benghazi en 1986. George Bush, récemment élu président des Etats-Unis, mais encore vice-président de Ronald Reagan, promet de « punir sévèrement les coupables ». L'heure du châtime viendra en effet, mais seulement douze ans et un mois après l'attentat. C'est son fils, « W », tout juste arrivé à la Maison Blanche, qui se félicitera de la condamnation à Téhéran, où les Gardiens de la révolution islamique ont été remis à la justice.

Mais, surtout, d'importantes zones d'ombre demeurent dans l'enquête proprement dite, où l'on trouve tous les ingrédients d'un roman de John Le Carré : agents de la CIA,

Washington et Londres, d'une part, Tripoli de l'autre. Le colonel Kadhafi n'en est pas sorti perdant. Certes, son pays a été l'objet de sanctions internationales, entre 1992 et 1999, pour qu'il livre les auteurs présumés de l'attentat, mais son image n'a cessé de s'améliorer sur la scène internationale, notamment dans les pays africains, qui furent les premiers à briser l'embargo aérien. C'est finalement à ses propres conditions que les deux suspects libyens ont été remis à la justice.

Mais, surtout, d'importantes zones d'ombre demeurent dans l'enquête proprement dite, où l'on trouve tous les ingrédients d'un roman de John Le Carré : agents de la CIA,

Les villageois découvrent dans l'obscurité un « mur de flammes » qui dévore les maisons de la rue Sherwood Crescent

Al-Megrahi. Ce cadre des services secrets libyens, l'Organisation de sécurité de la Jamahiriya (OSJ), est jugé coupable de meurtre, au terme d'un procès fleuve de neuf mois mené sur une ancienne base militaire, Camp Zeist, près de La Haye, par trois juges écossais selon le droit écossais.

LA relâche de l'autre accusé, Amine Khalifa Fahima, lui aussi membre de l'OSJ, en dit long sur la fragilité des preuves apportées par les enquêteurs. Pour les familles de victimes, un « lampiste » a été condamné, mais le commanditaire reste impuni. Au fil des années, l'affaire s'est enlisée dans un interminable bras de fer diplomatique entre

de la Stasi, doubles parfois, guerre des services, vrais terroristes et faux témoins, trafiquants d'armes, de drogue, falsifications de preuves, etc. L'enquête a-t-elle été manipulée pour des raisons politiques ? Kadhafi n'est pas le seul à le proclamer. En Grande-Bretagne, des parents de victimes, des parlementaires, des journalistes font, aujourd'hui encore, part de leurs doutes.

Les noms d'Al-Megrahi et de Fahima apparaissent au grand jour le 14 novembre 1991. Près de trois ans après le drame de Lockerbie, les justes britanniques et américaines ont bouclé l'enquête : elles annoncent l'inculpation des deux agents secrets libyens, et lancent contre eux un mandat d'arrêt international. Aux

Etats-Unis, le ministre de la justice et le directeur du FBI prennent la peine de préciser qu'« aucune preuve n'a été établie de la participation de l'Iran et de la Syrie ». Ces deux pays semblaient pourtant dans le collimateur des enquêteurs depuis le début : de nombreux indices conduisaient au groupe pro-syrien d'Ahmed Jibril. Selon des informations attribuées à la CIA, il aurait été mandaté par Téhéran pour organiser les représailles après la perte de son Airbus, moyennant une « prime » de 5 millions de dollars.

Le scénario retenu par les policiers écossais et le FBI est différent : le 21 décembre 1988, Abdel Basset Ali Al-Megrahi, employé des Libyan Arab Airlines à l'aéroport Luqa de Malte, enregistre en bagage non accompagné une valise sur un vol Air Malte à destination de Francfort. Grâce à une étiquette volée portant la mention « *Rush JFK* », la Samsonite de couleur bronze est routée automatiquement sur le vol pour Londres, puis sur celui de New York. A l'intérieur de la valise, des vêtements venant tous du même magasin, Mary's House, dans la banlieue de La Valette, et une radiocassette de marque Toshiba transformée en engin infernal. L'explosion est provoquée par un minuteur à pression atmosphérique qui se déclenche dès que l'avion a atteint une certaine altitude. A Lockerbie, dans le fatras des débris, le FBI a retrouvé un morceau de ce « timer » qui permet de remonter au fabricant, la firme suisse Mebo AG. Son patron, Edwin Bollier, admet en avoir vendu une vingtaine aux services secrets libyens en 1985.

Mais, au moment du procès, cet industriel zurichois peu regardant sur ses clients sème le trouble. Il dit ne pas reconnaître le morceau de « timer » que lui montre le juge écossais, crie à la manipulation anti-libyenne. Pour sa part, le propriétaire de la boutique Mary's House, Tony Gauci, donne du client censé avoir acheté les vêtements de la valise infernale une description assez différente d'Al-Megrahi : plus grand, plus vieux. Et le témoin vedette de l'accusation, Abdul Majid Giaka, un agent double de la CIA, fait une impression si déplorable que son témoignage ne sera pas pris en compte. Un défilé de 230 témoins et les 10 000 pages du dossier finissent tout de même par convaincre la Cour. La condamnation d'Al Megrahi soulage les responsables britanniques et améri-

Le mardi noir vu d'Islamabad

par Pervez Hoodbhoy

Le rêve funeste de Samuel Huntington, le « choc des civilisations », pourrait fort bien devenir réalité après les attaques terroristes du 11 septembre. La faille qui sépare l'ensemble des musulmans du reste du monde n'est plus une simple faille. C'est un abîme où s'effondreront l'un et l'autre si aucun pont n'est lancé.

Mais les chefs des Etats musulmans, à l'exception de Saddam Hussein, ont condamné les attaques. Les leaders des communautés musulmanes des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Europe et d'Australie les ont dénoncées avec force, en rappelant instamment qu'il ne fallait pas confondre islam et extrémisme.

Mais ne nous voilons pas la face, la réalité n'est pas si simple. L'aveuglement devant les faits ne sert qu'à ralentir la recherche des solutions. On aimerait croire que les images télévisées montrant des Palestiniens réjouis sont peu représentatives et ne reflètent que la constance immatérielle politique d'une poignée d'hommes. Mais n'est-ce pas se bercer d'illusions ? De même, lorsque la télévision pakistanaise, opérant sous le strict contrôle du gouvernement, tente de donner l'image d'une nation unanime dans la condamnation de l'attaque, n'est-ce pas, là encore, un faux-semblant ? Il me suffit d'entendre les étudiants de mon université, ici à Islamabad, d'écouter les gens dans la rue, de lire la presse urdu pour m'en convaincre. Un ami me dit que des attroupements se sont formés autour des écrans de télévision publics à l'aéroport d'Islamabad pour exulter devant l'écroulement du World Trade Center. Ça donne envie de vomir.

Un étrange nouveau monde nous attend, où les anciennes règles du comportement social et politique seront remplacées par d'autres qui restent à définir. Catapultés dans

les ténèbres et l'horreur par la force des événements, les êtres rationnels que nous sommes doivent de toute urgence formuler une réponse fondée sur la morale et non sur des considérations de pouvoir et de faisabilité. Pour cela, il faut partir d'un axiome moral clairement défini : l'égalité fondamentale de tous les êtres humains. Il faut aussi procéder par étapes et par ordre, en sachant que cet ordre n'est pas interchangeable.

Avant toute autre considération, le meurtre massif du mardi noir doit être condamné dans les termes les plus durs, sans nuances, sans conditions, sans chercher quelque lointaine cause ou raison profonde pouvant servir de justification et sans tenir compte de l'identité nationale des victimes ou des coupables. La délirante furie suicidaire des terroristes a engendré des actes haineux de massacre aveugle qui ont conduit au pire des mondes possibles. Une position morale doit commencer par une condamnation sans équivoque, faute de quoi le langage même qui permet la communication entre les peuples disparaîtra.

L'analyse ne vient qu'ensuite, mais elle est tout aussi essentielle. Il n'existe pas, que je sache, de « gène » terroriste, et on n'est pas près d'en découvrir un. Autrement dit, les agresseurs, comme ceux qui les soutiennent, sont nés normaux. Or, pour que ces êtres humains normaux, capables de tendresse et d'amour, se soient transformés en brutes sanguinaires animées, dans leur cœur et leur esprit, par la seule volonté de tuer, il faut qu'ils aient été affectés par « quelque chose » qui aura suscité leur métamorphose. Mais quoi ?

CNN et les médias américains se sont peu souciés jusqu'ici – grave manquement – de comprendre ce « quelque chose ». Le coût de cette insouciance, si elle perdure, sera terrible. La tragédie que nous avons

vue n'est peut-être que la première d'une série qui définira le XXI^e siècle comme celui de la terreur.

La « lutte contre le terrorisme » jette beaucoup de poudre aux yeux. On va sûrement investir des milliards dans la surveillance, les fortifications et les plans d'urgence, sans parler de ce ridicule projet de défense antimissile. Mais, quand on songe à l'efficacité dévastatrice de quelques cutters et canifs dans les mains d'une bande de kamikazes, tout cela a-t-il encore un sens ? Les nations modernes sont bien trop vulnérables pour être protégées : une simple valise peut contenir un matériel nucléaire capable d'anéantir non seulement un ou deux

Une simple valise peut contenir un matériel nucléaire capable d'anéantir la totalité de Manhattan. La logique de la survie commande donc de s'attaquer prioritairement aux racines de la terreur

immeubles mais la totalité de Manhattan. La logique de la survie commande donc de s'attaquer prioritairement aux racines de la terreur.

Seul un imbécile peut croire que les services d'un kamikaze s'achètent au coin de la rue. Les terroristes ne grandissent pas n'importe où. Leurs viviers se trouvent dans des camps de réfugiés ou autres sinistres dépôts d'humanité, abandonnés par la civilisation et livrés à la putréfaction. Une superpuissance planétaire, indifférente à leurs souffrances et manifestation du côté des bourreaux, a cultivé la haine comme arme politique.

Avec une suprême arrogance, indifférents à l'opinion mondiale, les Etats-Unis cautionnent ouvertement les spoliations et tortures quo-

tidennes infligées aux Palestiniens par les forces d'occupation israéliennes. Le silence assourdissant qui a accompagné les tueries dans les camps de réfugiés de Chana, Sabra et Chatila et, tout autant, le massacre en forme de jeu vidéo organisé par le Pentagone contre 70 000 Irakiens ont fait ressortir ce qu'il y a de pire dans l'homme.

Ce serait stupide et cynique de trouver matière à se féliciter dans une pareille vengeance, ou dans le fait indiscutable que Ben Laden et ses semblables sont les produits dérivés des mésaventures de la CIA en Afghanistan. La vraie question est plutôt : partant de là, où allons-nous maintenant, nous, les habi-

tants de cette planète ? Quelle leçon tirer des ruines encore fumantes du World Trade Center ?

Si les Américains n'en retiennent qu'une incitation à faire étalage de leur puissance militaire, alors l'avenir sera des plus sombres. Les Etats-Unis peuvent déclencher le carnage sans la moindre difficulté, personne n'en doute. Mais les cadavres de quelques milliers d'Afghans n'apporteront pas la paix, ne réduiront en rien les risques d'une nouvelle attaque terroriste encore plus dévastatrice.

Ce n'est pas un plaidoyer pour l'inaction : Ben Laden et sa clique, et tous les autres bandits de son espèce, doivent être jugés si l'on parvient à les capturer. Mais un massacre sans discrimination ne ferait

qu'ajouter du combustible aux haïnes existantes. Aujourd'hui, les Américains sont les victimes, mais la vitrification de l'Afghanistan provoquerait un extraordinaire élan de sympathie en sa faveur dans le monde entier. La répulsion serait telle que rien ne pourrait plus arrêter l'engrenage des tueries.

A long terme, la sécurité des Etats-Unis dépend de son réengagement aux côtés des peuples du monde, principalement ceux qu'ils ont meurtris. En tant que grand pays, doté d'une admirable Constitution qui protège la vie et la liberté de ses citoyens, ils doivent étendre leur conception du droit humain à l'ensemble des peuples du monde. Ils doivent respecter les traités internationaux, notamment sur les gaz à effet de serre et les armes biologiques, cesser d'essayer d'imposer une nouvelle guerre froide avec leur système de défense antimissile, payer leurs dettes aux Nations unies et mettre un terme à l'accroissement de leur richesse par la mondialisation.

Mais les Etats-Unis ne sont pas appelés seuls à réviser leur comportement. Les musulmans aussi doivent retenir la leçon, particulièrement ceux qui vivent aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. L'an dernier, j'ai entendu le chef ultra-conservateur du Jamat-i-Islami pakistanaise, Qasi Hussein Ahmad, commencer sa conférence devant un public américain à Washington par le vibrant éloge « d'une société pluraliste où je peux porter les vêtements qui me plaisent, prier à la mosquée et prêcher ma religion ». Assurément, de telles libertés n'existent pas pour les minorités du Pakistan ou de la plupart des pays musulmans. Espérons que la colère mal placée contre les musulmans innocents se dissipera bientôt et que ces libertés ne seront pas remises en cause.

Mais la question se pose sérieusement : ce pluralisme durera-t-il

éternellement et, si tel n'est pas le cas, qui en portera la responsabilité ? Le problème est que les communautés d'immigrés musulmans ont, assez largement, préféré l'isolement à l'intégration. A long terme, c'est une situation profondément malsaine qui engendre méfiances et frictions, rend la cohabitation de plus en plus difficile et soulève au passage un vrai problème éthique : peut-on à la fois dénoncer avec hostilité une société perçue comme aliénante et profiter de ses ressources ? Ce n'est pas une raison pour se débarrasser de son identité musulmane. Mais, sans une intime interaction avec le courant majoritaire, le pluralisme est menacé.

Avant toute chose, la survie de la communauté exige qu'on marque nettement la différence entre les extrémistes et les musulmans ordinaires et qu'on la purge de ses éléments djihadistes enclins à la violence. S'il se trouve quelqu'un, au sein de la communauté musulmane, pour croire que tout Américain est une juste proie à cause de la mauvaise politique de son gouvernement, qu'il s'en aille !

Je me fais l'écho de George W. Bush lorsqu'il dit : « *Qu'on ne s'y trompe pas.* » Car, précisément, ce serait se tromper lourdement que de réagir avec le cœur au lieu de la raison dans le sillage de l'horreur, en bombardant le peuple afghan pour le ramener à une époque encore antérieure à l'âge de la pierre. Nous devons au contraire, au nom d'un milliard d'années de patiente évolution, laisser le cerveau se charger du problème. Sinon, la survie de l'espèce est loin d'être garantie.

Pervez Hoodbhoy est professeur de physique à l'université Quaid-e-Azam d'Islamabad.

Traduit de l'anglais par Jean-François Kleiner.

Le dernier 11 septembre par Ariel Dorfman

Ce n'est pas la première fois. Pour moi et pour des millions d'êtres humains, le mardi 11 septembre est l'anniversaire d'un deuil qui remonte à vingt-huit ans : à ce jour de 1973 où le Chili a perdu sa démocratie par un coup d'Etat militaire. Ce jour où la mort est entrée irrévocablement dans notre vie et l'a définitivement changée.

Presque trois décennies plus tard, les dieux pervers du hasard historique ont voulu imposer cette date tragique à un autre pays : de nouveau un mardi, de nouveau un 11 septembre. Certes, du Chili aux Etats-Unis, les différences et les distances qui séparent les deux dates ne pourraient être plus grandes. L'effroyable attaque terroriste contre le pays le plus puissant de la terre a et aura des conséquences pour toute l'humanité. Il est possible qu'elle constitue, comme l'a suggéré Bush, le début d'une nouvelle guerre mondiale, et il est probable qu'elle figurera dans les futurs manuels comme le jour où l'histoire de la planète a changé de cours. Tandis que peu de gens, me semble-t-il, parmi les 6 milliards d'êtres humains qui peuplent la planète, se rappellent encore la date exacte de la tragédie chilienne.

Et cependant, depuis que, décomposé, j'ai vu sur l'écran de notre téléviseur, là-bas, en Caroline du Nord, ce deuxième avion frapper de son feu et de sa fureur calculée la tour sud du World Trade Center, je suis obsédé par le besoin de comprendre, d'extraire le sens caché de cette juxtaposition, de cette coïncidence des deux 11 septembre qui, dans mon cas personnel, devient encore plus énigmatique, car il s'agit des deux villes fondamentales de mon existence : New York qui m'a donné asile et joie durant dix années de mon enfance, et Santiago qui a protégé mon adolescence et fait de moi un adulte, les deux villes qui m'ont donné mes deux langues.

C'est donc lentement, en surmontant le choc émotionnel, en faisant un effort pour ne pas continuer à contempler la photo mortifère de l'homme qui tombe verticalement des hauteurs de la tour, en essayant de ne plus penser à ces passagers de l'avion qui savent

qu'ils vont mourir dans deux secondes et tuer de surcroît leurs propres compatriotes innocents, au milieu de tous ces appels téléphoniques sans réponse pour avoir des nouvelles de tant d'amis et amies qui travaillent dans Manhattan, que je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose d'atrocement familier et même de reconnaissable dans l'expérience que vivent en ce moment les Américains.

La similitude que j'évoque va plus loin qu'une comparaison facile et superficielle – par exemple, qu'au Chili comme aux Etats-Unis, la terreur est descendue du ciel pour détruire des symboles de l'identité nationale, le Palais des présidents au Chili, les icônes du pouvoir financier et militaire aux Etats-Unis. Beaucoup plus profondément, ce que je reconnais là, c'est une souffrance parallèle, une douleur semblable, une désorienta-

Ce que je reconnais là, c'est une souffrance parallèle, une douleur semblable, une désorientation identique qui font écho à ce que nous avons vécu au Chili

tion identique qui font écho à ce que nous avons vécu au Chili à partir de ce 11 septembre 1973. Leur incarnation la plus insolite, je la trouve sur cet écran qui me montre – et j'ai du mal à croire que c'est possible – les centaines de parents déambulant dans les rues de New York avec les photos de leurs enfants, pères, mères, époux, amants, demandant des informations sur la manière de les retrouver, cherchant à savoir s'ils sont vivants ou s'ils sont morts. Les Etats-Unis tout entiers confrontés à la mort vivante que signifie la disparition, sans certitude ni sépulture, de l'homme, de la femme que nous aimons.

Et je reconnais, j'éprouve aussi cette sensation d'irréalité qui accompagne les grands désastres causés par la méchanceté humaine, si différente de l'angoisse que nous communiquent les catastrophes naturelles. J'écoute et je réécoute des mots qui me rappellent

ce que des gens comme moi pensaient durant le coup d'Etat militaire et dans les jours qui ont suivi : « *C'est impossible que ça nous arrive à nous. Ce genre de violence extrême concerne les autres ; nous, cette destruction, nous la voyons seulement dans les films, les livres et les photos avec lesquels nous n'avons rien à voir. Mais si c'est un cauchemar, pourquoi ne parvenons-nous pas à nous réveiller ?* »

Et d'autres mots indéfiniment répétés, il y a vingt-huit ans et aujourd'hui : « *Nous avons perdu l'innocence. Le monde ne sera plus jamais le même.* » Ce qui ne sera plus jamais pareil, en fait, c'est la fameuse exception nord-américaine, cette attitude qui a permis aux citoyens de ce pays de s'imaginer qu'ils étaient à l'écart des maux qui accablent les autres peuples, moins fortunés, de la terre. Cette certitude de leur invulnérabilité dans

laquelle se complaisaient les Etats-Unis a été à jamais fracturée. Leur vie devra désormais partager la précarité et l'incertitude qui sont le lot de la grande majorité des autres peuples de cette planète.

Au-delà de la terrible douleur, des pertes incalculables que cela signifie, je me demande si ce crime apocalyptique ne constitue pas en même temps l'une de ces occasions de régénération et de connaissance de soi-même qui, de temps à autre, se présentent aux peuples. Les crises peuvent mener à la rénovation ou à la destruction, elle peut servir le bien ou le mal, la paix ou la guerre, l'agression ou la réconciliation, la vengeance ou la justice, la militarisation de la société ou son humanisation.

Une manière pour les Américains de surmonter le traumatisme, de survivre à la peur et de continuer à vivre et à prospérer au milieu de l'insécurité qui leur est soudain tombée dessus, est d'ad-

mettre que leur souffrance n'est ni unique ni exclusive, et qu'eux aussi sont liés, s'ils veulent bien accepter de se regarder dans la glace plus vaste et plus fidèle de la grande humanité dont nous faisons tous partie, à tous les autres êtres qui, dans des régions apparemment lointaines, ont vécu des situations semblables de violence passagère ou prolongée.

Est-ce là cette raison cachée et invraisemblable pour laquelle le destin a décidé que la première attaque contemporaine contre l'essence même des Etats-Unis se produirait le jour exact de l'anniversaire d'un coup militaire que le gouvernement américain a suscité et soutenu ? Est-ce pour bien marquer le défi immense qui attend les citoyens de ce pays, particulièrement les jeunes, maintenant qu'ils savent vraiment ce que signifie le fait de devenir des victimes, maintenant qu'ils réalisent ce que c'est que d'avoir des milliers de disparus, maintenant qu'ils peuvent enfin toucher du doigt et comprendre les multiples variantes du 11 septembre semées de par le globe, les souffrances identiques que tant de peuples et de pays doivent endurer ?

Il reste à savoir si la compassion exprimée à l'égard de la nation la plus puissante de la planète sera réciproque ; si les Etats-Unis – un pays peuplé en grande partie d'habitants qui ont eux-mêmes fui de terribles catastrophes, famines, dictatures, persécutions – si les hommes et les femmes de cette nation tellement riche de tolérance et d'espérance sont capables de ressentir la même compassion pour les autres membres abandonnés de notre espèce ; si les nouveaux Américains forgés dans la douleur et la résurrection sont disposés à participer à la dure tâche de réparer notre humanité endommagée. En créant tous ensemble un monde où nous n'aurions plus jamais à pleurer un nouveau et terrifiant 11 septembre.

Ariel Dorfman, écrivain chilien, est professeur à l'université Duke (Caroline du Nord).

Traduit de l'espagnol par François Maspéro.

Le fil rouge de Kondratiev

par Christian Schmidt

HIER, tous les projecteurs étaient braqués sur la révolution technologique. Après le drame du 11 septembre, le spectre d'une troisième guerre mondiale remplace les visions iréniques du nouveau monde de la communication. En apparence, rien ne relie, si ce n'est par défaut, ces deux séries de phénomènes. Et pourtant...

Entre 1925 et 1928, un économiste russe, Kondratiev (1892-1930), publiait une série de travaux tendant à mettre en évidence l'existence de cycles de longue période. A partir de données statistiques, il identifiait dans l'activité économique une alternance régulière de phases d'expansion et de déclin de vingt à trente années chacune. Les conclusions auxquelles il aboutissait n'ont cessé d'intriguer, jusqu'à nos jours, les esprits désireux de comprendre le fonctionnement dynamique de l'économie. Elles conduisent à porter sur les événements récents un éclairage inattendu.

Pour Kondratiev, les phases d'expansion du cycle long ont presque toujours été précédées d'inventions scientifiques et d'innovations industrielles majeures, et elles s'accompagnent, surtout dans leur début, de chocs politiques de grande envergure qui prennent la forme de guerres et de révolutions intérieures.

En sens inverse, la première partie des phases de déclin connaît moins d'inventions technologiques, et son déroulement ne coïncide qu'avec un nombre plus réduit de conflits militaires et sociaux d'envergure. Fort de cette observation confirmée par les trois cycles qu'il a repérés, Kondratiev reste très prudent sur son explication. Il reconnaît que, si son évidence empirique est incontestable, aucune explication causale ne permet encore de rendre compte du lien, même indirect, entre ces deux séries de phénomènes.

Ce constat prend aujourd'hui un relief particulier. Avec beaucoup de circonspection, les adeptes du cycle long que l'on rencontre encore aujourd'hui pensent avoir identifié

un point de retournement dans le courant des années 1990. A cette époque, l'économie mondiale serait passée d'une phase de relative stagnation à une nouvelle période d'expansion. On objectera que c'est faire peu de cas des déviations entraînées par les cycles conjoncturels et des décalages temporels souvent importants qui se manifestent entre les différents ensembles économiques (Etats-Unis, Europe, Asie). Mais ces désajustements sont lissés dès que l'on adopte la vision en surplomb qu'impose une perspective de long terme.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les nouvelles technologies de l'information sont apparues en un temps où les économistes déploieraient encore la baisse de la productivité aux Etats-Unis. Cette époque économiquement moins brillante que la précédente avait commencé dès la fin des années 1960. Or, de la crise des missiles de Cuba (1962) à la chute du mur de Berlin (1989), force est de reconnaître que l'équilibre stratégique mondial a connu une période de relative stabilité. Elle coïncidait donc, au moins approximativement, avec cette phase économique.

Il peut paraître moins surprenant, dans ces conditions, que l'appropriation économique de ces technologies, qui anticipaient une nouvelle phase d'expansion économique, ait directement précédé un choc stratégique dont la probabilité d'apparition devenait alors plus forte.

Il serait sans doute naïf et prématuré d'invoquer les retombées géopolitiques des transformations économiques engendrées par ces innovations technologiques. La mise en garde dont l'économiste russe accompagnait ces troublantes observations n'a rien perdu aujourd'hui de sa pertinence. Il s'agit maintenant d'approfondir l'exploration de cette conjecture dans le but de relever le défi intellectuel dont elle est porteuse.

Christian Schmidt est professeur à l'université Paris-Dauphine.

Albrecht Schnabel, spécialiste des mouvements d'insurrection

L'Occident n'a rien à gagner à vouloir impatientement imposer ses normes

Les terroristes ont une conception différente de la politique et de l'ordre social. En essayant d'étendre par la force à l'ensemble du monde les valeurs occidentales, on provoque des réactions de rejet. Les thérapies de choc n'ont fait que radicaliser les oppositions

« Depuis une dizaine d'années, une escalade est sensible dans la violence terroriste. Comment interprétez-vous ce phénomène ?

– Personnellement, je suis surtout surpris qu'il n'y ait pas eu davantage d'attaques terroristes, pendant et immédiatement après la guerre du Golfe, en particulier. Cette guerre a été un tournant. Il y a une certaine naïveté à parler aujourd'hui de "guerre". La "guerre" a véritablement commencé il y a dix ans dans le Golfe. Horrifié par une présence militaire américaine continue dans son pays d'origine, l'Arabie saoudite, et par des actions militaires continues contre l'Irak, Ben Laden a déclaré qu'il vengerait ce qu'il considérait comme étant une guerre contre les peuples islamiques. L'organisation de Ben Laden s'est constituée alors, à la suite de la décision de plusieurs pays arabes de soutenir les Etats-Unis contre l'Irak : ce basculement dans le camp américain qui a été interprété comme la fin du monde islamique par une sécularisation des Etats qui s'écartaient progressivement d'une interprétation orthodoxe du Coran. Son organisation est l'une des premières agissant sur le plan mondial. La plupart des autres opèrent à l'intérieur de leurs frontières et s'en prennent à leur gouvernement. Peu sont actifs sur la scène internationale et ont pour cible une superpuissance en particulier ou un "ordre mondial", comme c'est le cas.

– Jusqu'à présent, quelle preuve a-t-on que Ben Laden est à l'origine des attaques aux Etats-Unis ?

– Pour le moment, il n'y a aucune preuve qu'Oussama Ben Laden ait organisé, financé ou orchestré ces attaques. Il existe simplement des soupçons fondés sur deux éléments : d'abord, son implication dans d'autres attaques contre des installations américaines, comme l'attentat à la bombe de 1993 au World Trade Center, ceux qui ont été perpétrés contre les ambassa-

des américaines en Tanzanie et au Kenya en 1998 et enfin la destruction du *USS Cole* au Yémen l'année dernière. En outre, Ben Laden a publié deux déclarations de guerre sainte contre les Etats-Unis en 1996 et 1998. Il a aussi annoncé son intention de porter la guerre sur le sol américain. C'est pour ces raisons qu'il a été désigné par Washington comme le premier suspect des attaques du 11 septembre. Dans une telle situation, il est crucial pour les Etats-Unis de produire des preuves de son implication avant d'entreprendre quelque action que ce soit contre lui, son organisation Al-Qaïda, les Talibans ou l'Afghanistan.

– Les attaques-suicides n'ont jamais atteint dans le passé une telle proportion. Pensez-vous qu'une étape a été franchie ?

– Le recours aux attaques-suicides n'est pas en soi un phénomène nouveau. Ce genre d'attaque a le grand "mérite", aux yeux des terroristes, de couper radicalement les liens avec l'organisation puisque le succès de l'opération dépend de la mort de celui qui l'accomplit. Il n'y a donc pas de risque d'arrestation, d'interrogatoire, d'aveux etc. S'il n'y a pas eu d'attaque-suicide dans le cas des organisations terroristes allemande (Baader-Meinhof), italienne (Brigades rouges) ou japonaise (Armée rouge), c'est que ces terroristes ne voulaient pas mourir. Ils prenaient des risques mais ils ne cherchaient pas la mort. Ce qui est différent dans le cas de l'organisation de Ben Laden, c'est que, contrairement aux terroristes kamikazes palestiniens ou sri-lankais, qui sont en général de jeunes hommes, parfois très jeunes, psychologiquement vulnérables, qui acceptent de se tuer et passent à l'action rapidement après un court entraînement, nous sommes en présence d'individus parfaitement entraînés (pilotes pour certains) qui ont organisé minutieusement leur action pendant une longue période de temps au cours de laquelle ils se comportaient tout à



SOPHIE DUTERTRE

fait normalement dans la société. Ce sont des assassins professionnels qui acceptent la mort. Là, effectivement, nous avons franchi un nouvel échelon. Car on ne saura jamais exactement combien il en existe et il semble qu'il n'y ait pas de limite à leur ingéniosité pour contourner les systèmes de sécurité existant. En outre, l'impact de leurs opérations aux Etats-Unis pourrait en encourager d'autres.

– Existe-t-il beaucoup d'organisations qui ont la capacité de mener des attaques comme celles auxquelles on vient d'assister ?

– Si l'on s'attache à leurs activités passées, y compris contre des installations américaines, leurs capacités, leurs financements, leur volonté d'agir hors de leur pays d'origine et enfin leur recours aux attaques-suicides, il existe bon nombre d'organisations terroristes de par le monde qui sont capables de telles attaques. Je pense qu'il n'est pas souhaitable de donner leurs noms en risquant ainsi de les inciter à agir ou de confondre leurs capacités avec leurs inten-

tions. La capacité de commettre de telles actions – ou peut-être pire encore comme le recours par exemple aux armes chimiques ou biologiques – n'implique pas que ces organisations sont sur le point de s'engager sur cette voie.

– Qu'est-ce qui motive ces terroristes à ce point ?

– Je crois qu'il y a une utilisation abusive de notions massues telles que le conflit de civilisations car il y a aussi des régions où les relations entre communautés islamiques et non islamiques se sont améliorées (Libye, Iran). On peut certes trouver des motivations religieuses ou ethniques à beaucoup d'actions terroristes. Mais dans le cas de celles perpétrées aux Etats-Unis, je ne suis pas certain que leur motivation soit uniquement religieuse. Je pense que ces terroristes ont surtout une conception différente de la politique et de l'ordre social. Je suis en train de travailler à un livre collectif sur la paix et la démocratie au Proche-Orient et je m'aperçois que la démocratisation de style occidental, les systèmes politiques, économiques et sociaux de l'Ouest ne peuvent pas être transférés n'importe où dans le monde. C'est faire preuve de naïveté que le penser. En essayant d'imposer les valeurs occidentales comme étant universelles, on provoque des réactions de rejet.

» Cela ne signifie pas que la démocratisation ne soit pas compatible avec les systèmes sociaux ou la religion de ces pays. Mais ils aspirent à un type différent de démocratisation. De même, l'ouverture des systèmes politiques et économiques, la mondialisation, doit être poursuivie de manière graduelle. La thérapie de choc employée jusqu'à maintenant n'a fait que radicaliser les oppositions. Il faut au contraire aider ces pays à enclencher un processus indigène d'ouverture. Le résultat prendra peut-être du temps mais l'Occident n'a rien à gagner à vouloir impatientement imposer ses normes. Cette impatience est perçue dans ces pays

comme une arrogance, une pression de type colonial.

» Le drame qui vient de se passer aux Etats-Unis devrait nous inciter à réfléchir, à penser que peut-être nous avons eu une approche erronée. Il y a des problèmes qui ne peuvent être réglés par la force et, si nous voulons contrer cette montée de violence, nous devons les affronter autrement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent ; à terme, cette démarche peut enrayer le soutien de certains Etats aux actions terroristes. C'est une erreur de marginaliser ceux qui ne jouent pas notre jeu, ceux qui ne souscrivent pas exactement aux mêmes ordres et valeurs politiques, économiques, sociaux et culturels que nous, en les diabolisant. En considérant que les actions de ces Etats n'ont aucune légitimité, on refuse de les prendre pour partenaires de négociation. Or c'est ce qu'il faudrait faire avant qu'ils passent à l'attaque. C'est peut-être là qu'il faut chercher la racine de ce qui se passe et de la haine des Etats-Unis.

– Concrètement, comment verriez-vous une réorientation de l'approche des problèmes à l'origine de ces violences terroristes ?

– Dans notre recherche sur la gestion des insurrections nous nous efforçons de comprendre pourquoi les mouvements d'insurrection recourent à la violence terroriste. Comme base théorique de notre réflexion, nous essayons d'établir une difficile distinction entre les mouvements qui ont une légitimité parce qu'ils épousent des demandes de la population et ceux qui n'en ont pas. Les réponses de la communauté internationale doivent être différentes selon les cas. Une organisation terroriste, quelle qu'elle soit, a besoin d'un support populaire pour se cacher, se nourrir, se financer, se protéger. Dans beaucoup de pays à régimes dictatoriaux, ces organisations offrent des services sociaux aux gens et, d'une certaine manière, elles sont bien accueillies par la

population bien que celle-ci n'approuve pas nécessairement leurs méthodes.

» La seule manière d'enrayer le terrorisme est de s'attaquer aux maux qui le suscitent en coupant le soutien populaire qu'il reçoit par des politiques d'assistance et surtout moins d'intervention dans les affaires internes des pays. Une pression sur Israël pour relancer le processus de paix serait également souhaitable. Bref, il faudrait faire preuve de bonne volonté et convaincre ainsi une partie des pays islamiques à joindre la lutte antiterroriste. Dans le cas de Ben Laden, la solution n'est pas nécessairement de bombarder l'Afghanistan, ce qui va faire d'autres victimes civiles parmi une population qui a déjà souffert pendant la guerre avec l'Union soviétique et souffre aujourd'hui sous le régime des talibans. Une telle action va entamer le soutien dont bénéficie actuellement les Etats-Unis à travers le monde. Envoyer des troupes ne sera pas une solution non plus : l'URSS n'a pas réussi à vaincre l'Afghanistan. La seule voie est une solution politique mais elle ne répond pas à l'attente, au désir de vengeance, de l'opinion publique américaine ainsi que de certains de ses partenaires.

– Si l'on suit votre distinction entre les insurrections qui correspondent à des aspirations légitimes et celles qui ne répondent pas à ces critères, dans quelle catégorie placeriez-vous une organisation comme celle d'Oussama Ben Laden ?

– Les objectifs politiques de Ben Laden ne peuvent être considérés comme répondant à des aspirations populaires légitimes. Il proclame être en guerre contre l'impérialisme américano-occidental et défend l'existence pacifique du monde islamique et de son ordre politique, social et culturel. En réalité, il ne représente pas les intérêts du monde islamique dans son ensemble mais seulement ceux d'une petite minorité extrémiste.

» Je pense que son hostilité à l'égard des Etats-Unis est fondée sur son opposition personnelle à leur présence en Arabie saoudite et sur sa perception des Américains, qu'il pense engagés dans un combat visant à humilier et à détruire la culture islamique pour la remplacer par celle de l'Occident judéo-chrétien. Pour une grande part, Ben Laden mène une guerre personnelle. Son interprétation extrémiste de l'islam n'est pas celle de la majorité des musulmans. Il prend enfin pour cibles des civils, ce qui le discrédite auprès de beaucoup d'Etats et de sociétés islamiques, qui peuvent souhaiter chasser les Etats-Unis de la région, mais ne souscrivent pas à des méthodes qui vont à l'encontre de l'enseignement du Coran. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Chercheur pour les Nations unies

CHERCHEUR dans le cadre du Peace and Governance Programme de l'université des Nations unies à Tokyo, Albrecht Schnabel dirige, avec Rohan Gunaratna, du Centre pour l'étude du terrorisme et de la violence politique de l'université St Andrews en Ecosse, un projet de recherche sur la gestion des insurrections. Cette recherche, qui rassemble un groupe de chercheurs d'une douzaine de pays, repose sur une étude de cas, allant de l'Irlande au Sri Lanka, en passant par l'Algérie, le Népal ou le Kosovo, et vise à comprendre comment se développent des mouvements d'insurrection, les méthodes par lesquelles les Etats les combattent et quel peut être le rôle des organisations internationales. Lecteur à Queen's University (Canada), puis professeur associé à l'American University en Bulgarie et à l'Université européenne (Central European University) ainsi



ALBRECHT SCHNABEL

D.R.

qu'à l'université de Hambourg, Albrecht Schnabel centre son intérêt sur les conflits ethniques, les politiques en faveur des réfugiés et la prévention des conflits. Il a publié plusieurs livres sur ces sujets : *The Southeast European Challenge : Ethnic Conflict and the International Response* (avec Hans-Georg Ehrhart, 1999), *Kosovo and the Challenge of Humanitarian Intervention : Selective Indignation, Collective Action and International Citizenship* (avec Ramesh Thakur, 2000), *United Nations Peacekeeping Operations : Ad Hoc Missions, Permanent Engagement* (avec Ramesh Thakur, 2001), *Conflict Prevention : Path to Peace or Grand Illusion ?* (avec David Carment) et *Civil Society and Global Finance* (avec Jan Aart Scholte, à paraître en 2002).

Ph. P.

Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Il faut encourager le sang-froid dont font preuve actuellement les consommateurs européens »

« Après les attentats du 11 septembre, toutes les places financières ont connu une semaine noire, après une année déprimée. Y a-t-il des raisons pour que cela s'arrête ?

– Nous avons, nous banquiers centraux, quelque crédit à pouvoir dire aujourd'hui aux opérateurs et aux investisseurs : soyez extrêmement attentifs à la réalité économique. Hier, il y avait une « exubérance irrationnelle des marchés ». Aujourd'hui, clairement, il y a une exagération dans l'autre sens. Il faut raison garder.

– Pourtant, les mesures que les banques centrales ont adopté après le 11 septembre, notamment la baisse du loyer de l'argent, n'ont pas empêché la dégringolade continue des places financières...

– Dans les circonstances difficiles, la première qualité, c'est évidemment le sang-froid des responsables, naturellement des banques centrales, mais aussi des exécutifs, et des opérateurs économiques et financiers. Même s'il faut être prudent, je

crois que nos concitoyens, comme l'ensemble des Européens, font preuve de sang-froid en ce moment : toutes les indications que nous avons sur la réaction instantanée des consommateurs français est qu'ils continuent à réaliser leurs projets. Si j'ai une recommandation à faire, je dirais que chacun doit réaliser ses projets, de consommation comme d'investissement.

– Mais les marchés réagissent aussi aux prévisions des analystes concernant l'économie américaine. Doit-on s'attendre à une récession ?

– Ce qu'on appelle récession, partout dans le monde, c'est deux trimestres successifs de décroissance du produit intérieur brut. Sur la base de ce qui nous est dit par notre collègue américain, je ne crois pas que ce diagnostic soit fondé au moment où je parle.

– Ne craignez-vous pas que le moteur de la consommation s'arrête ou continue à fléchir ?

– Vous mettez le doigt en effet sur un point absolument crucial. Aux Etats-Unis, comme en Europe, le

socle de la croissance c'était la consommation des ménages et la demande interne. En France et dans l'Europe de la zone euro, comme dans l'Europe des Quinze, nous nous reposons largement sur la consommation des ménages comme moteur de la croissance. C'est la raison pour laquelle il faut encourager le sang-froid des consommateurs, que nous constatons pour le moment.

» Sur la base de l'ensemble de nos analyses, nous pensons que nous aurons une année 2002 qui sera plus dynamique que l'année 2001, laquelle nous connaissait, comme vous le savez, un certain ralentissement. Mais il ne faut pas se tromper d'ordre de grandeur. Prenons l'exemple de la France : nous avons actuellement un acquis de croissance de l'ordre de 2 % pour 2001. Donc nous avons ralenti, mais nous continuons à croître dans des conditions qui ne sont pas négligeables.

– Pour permettre aux entreprises américaines de surmonter l'épreuve, l'administration Bush a décidé de relancer massivement

la dépense publique. Est-ce un exemple que les Européens devraient suivre ?

– Nous avons en Europe les règles du pacte de stabilité et de croissance qui est l'équivalent, pour la zone euro, d'un budget fédéral puisqu'il nous permet d'assurer un bon équilibre entre la politique budgétaire et la politique monétaire. A un moment, il avait été dit ici ou là que certains voulaient remettre en cause ce pacte de stabilité. Cela a été démenti solennellement, y compris par ceux à qui on prêtait cette idée. C'est très important pour la confiance d'ensemble dans la zone euro.

– Mais ce pacte prévoit des "stabilisateurs", justement pour ajuster les politiques budgétaires à d'éventuels ralentissements de la croissance. Dans la situation actuelle, ces stabilisateurs doivent-ils être mis en œuvre ?

– L'objectif du Pacte de stabilité et de croissance est bien d'avoir, en période normale, des finances publiques proches de l'équilibre ou en excédent. Cela vous donne, ensuite, des marges de manœuvre éventuel-

les pour procéder à tel ou tel ajustement. Le droit à la souplesse est à la mesure des marges de manœuvre dont on dispose.

– Le projet de budget présenté par Laurent Fabius repose sur une hypothèse de croissance, en 2002, de 2,5 %. Cela vous paraît-il réaliste ?

– La question renvoie au débat perpétuel sur la pertinence des prévisions économiques. Sur la base de ce qui avait été prévu par l'ensemble des experts internationaux, ce chiffre de 2,5 % est réaliste. Certains, d'ailleurs, étaient plus optimistes pour la France. Je crois qu'il n'y a pas un intérêt majeur à s'empoigner sur cette partie du problème. Ce qui est plus important, c'est de voir si on optimise effectivement la dépense pour permettre aux agents économiques d'avoir la croissance la plus importante possible.

– Chacun s'attend à une nouvelle baisse des taux américains, début octobre. La Banque centrale européenne est-elle dans les mêmes dispositions ?

– Dans ce domaine, on n'annonce

jamais rien à l'avance, évidemment. Je vous dirais que le niveau actuel des taux nous est apparu exactement approprié. Nous avons la responsabilité de la stabilité des prix. Les concitoyens, en France, et partout en Europe, y sont extraordinairement attachés et en font un élément majeur de leur propre confiance. Nous avons la maîtrise des prix en Europe et nous repasserons en-dessous des 2 % dans le courant du premier semestre de 2002. Nous prenons le risque de l'affirmer.

– Le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, arrive à mi-mandat au printemps 2002. Il paraissait entendu, en 1998, qu'il devrait passer le relais à ce moment-là. Est-ce toujours au programme ?

– Votre question ne se pose pas. Nous avons un formidable président de la Banque centrale européenne : Wim Duisenberg. »

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Moderniser le Sénat

A quoi sert le Sénat en France ? Dans les régimes fédéraux, comme l'Allemagne ou les Etats-Unis, la deuxième Chambre du Parlement permet de représenter les Etats fédérés, à côté de la première qui représente les citoyens. Mais dans les régimes unitaires comme celui de la France, le rôle de la deuxième Assemblée ne va pas de soi. Plusieurs démocraties, comme le Danemark en 1953 et la Suède en 1969, ont même renoncé au bicamérisme, que d'autres - la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Portugal, la Grèce ou Israël - n'ont jamais adopté. En Grande-Bretagne, la Chambre des pairs survit, mais elle est privée de pouvoir. En France, les électeurs, consultés deux fois par référendum, en 1946 et en 1969, ont refusé de supprimer le Sénat. Il fait donc partie des institutions de la V^e République sans que nul ne songe plus, apparemment, à l'abolir.

En principe, la deuxième Chambre a pour fonction de servir de contre-pouvoir à la première. Le corps législatif étant composé de deux parties, écrit Montesquieu, « l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher ». En fait, sous couvert d'un rôle modérateur, le Sénat s'est le plus souvent comporté comme un bastion du conservatisme : loin d'exercer une action pondératrice, il a choisi, sous les gouvernements de gauche, de pratiquer une opposition radicale allant jusqu'à l'obstruction ; et, sous les gouvernements de droite, de renforcer la politique de la majorité plutôt

que de la tempérer. Pour lui rendre le double rôle que lui assignent les experts - celui d'une Chambre de réflexion qui fait profiter le législateur de l'expérience de ses membres, et celui d'un « grand conseil des communes de France », qui se fait le mandataire des collectivités locales -, il fallait d'abord assurer une représentation plus équilibrée. C'est ce qu'a fait le gouvernement à travers deux innovations : la loi sur la parité, applicables à la quasi-totalité des consultations, et l'extension de la proportionnelle aux départements élisant au moins trois sénateurs.

A l'occasion du renouvellement du 23 septembre, qui concernait un tiers des sièges, les partis ont quelque peu réussi à détourner la loi sur la parité en multipliant les listes. Cette manœuvre n'a pas empêché l'arrivée de quinze élus supplémentaires, ce qui porte à trente-cinq le nombre des sénatrices (sur un total de 321 sièges). Ce n'est pas encore la parité, il s'en faut de beaucoup, mais avec un taux d'un peu plus de 10 % de femmes le Sénat s'aligne sur l'Assemblée nationale.

L'autre événement est la progression de la gauche, qui gagne une douzaine de sièges grâce à la proportionnelle. La droite continuant de détenir quelque deux cents sièges, il en faudra plus pour que le Sénat s'adapte pleinement aux réalités d'aujourd'hui. Mais un modeste rééquilibrage politique et géographique - la gauche étant plus souvent implantée en milieu urbain - s'est amorcé. Un petit pas a été fait vers la modernisation.

L'ISLAM est-il coupable ? Y a-t-il un lien entre le dévôt d'une confrérie mouride de Dakar et le cheikh pakistanais d'une banlieue de Coventry ? Entre le magnat du pétrole d'Abu Dhabi couvert d'or et de chapelets et le militant armé égaré des maquis d'Afghanistan ? Entre le mollah barbu de Téhéran et le jeune beur de Vaux-en-Velin qui fait son ramadan pour impressionner les copains ? Qu'ont de commun ce milliard de musulmans sinon un sentiment diffus d'appartenance à une même communauté de fidèles (*oumma*), à un patrimoine incomparable d'histoire, de civilisation, tour à tour raffinée et belliqueuse, d'architecture et d'écritures sacrées qui disent parfois tout et son contraire, exaltent l'extrême tolérance autant que le martyr et le combattant suprême ? On abuse depuis trop longtemps de termes comme « extrémisme », « fondamentalisme », « fanatisme », « inté-

grisme », pour ne pas s'imposer aujourd'hui de discerner les frontières et les nuances.

Dans la lutte qui, après les attentats de New York et Washington, serait engagée entre « le Bien et le Mal » ou dans l'appel à la « guerre sainte » lancé par le mollah afghan Omar - celui-là même qui fit voler en éclats les statues de Bouddha - se croisent trop d'éléments touchant au passé et à la plus brûlante actualité, au transcendant et à l'immanent, au séculier et à l'irrationalité pour qu'on puisse se contenter d'accuser en bloc l'islam. Ou de le disqualifier, car à force d'entendre dire que l'islam des poseurs de bombes n'est pas le « bon islam », on finit par croire que les mots n'ont plus de sens.

L'islamisme est-il la maladie infantile de l'islam comme le léninisme l'avait été du communisme ? A force de visser son regard sur l'écran des manifestations incen-

diaires, des slogans et des jets de pierre, on risquerait d'oublier que depuis le siècle de l'hégire (622) l'islam n'a presque jamais cessé - comme le bouddhisme et le christianisme - d'être traversé par des courants de réforme radicaux. Au XVIII^e siècle, le wahhabisme, né en Arabie (Abd El Wahhab), avait déjà été une impétueuse réaction aux agressions supposées de l'Occident.

Au siècle dernier, le salafisme incarnait à son tour cette tenace nostalgie, encore perceptible dans la phraséologie islamiste, des premiers compagnons (*salaf*) du Prophète et des califes les plus respectés du mausolée islamique.

SOLUTIONS EXPÉDITIVES

Le XX^e siècle a fait basculer ces réveils ritualistes et piétistes, classiques dans l'histoire des religions, en dérives activistes sanglantes. Doit-on cette tragédie au petit instituteur égyptien Hassan Al-Banna, fondateur des Frères musulmans, assassiné en 1949 par Nasser ? A des idéologues comme Sayed Qotb, également égyptien, exécuté en 1966 ? Aux missionnaires du Tabligh (« propagation de la foi musulmane »), né en Inde, actif dans tout l'Extrême-Orient et jusqu'en Europe ? Aux précheurs révolutionnaires infiltrés dans le bazar de Téhéran ? Leurs imprécations résonnent dans une *oumma* colonisée et humiliée. Leur islam devient « foi et culte, patrie et citoyenneté, religion et Etat, spiritualité et action, livre et sabre » (charte des Frères musulmans). Tout ce qui bout alors dans les partis clandestins, dans les mouvements de résistance et les associations piétistes se cristallise en une sorte de vulgate islamiste qui fait de Dieu le seul but de l'existence, du Prophète le guide suprême, de la guerre sainte la voie unique et du martyre la clé du paradis.

L'islam devient islamisme, et l'ascèse traditionnelle se mue en une sacralisation, de plus en plus folle et meurtrière, du militantisme politique. Sous l'effet de trois ruptures : avec la modernité de type occidental ; avec des idéologies séculières qui se sont effondrées ; avec des modèles d'Etat-nation-parti qui, comme dans l'Europe révolutionnaire du XIX^e siècle, ont été discrédités dans toute l'aire musulmane, arabe, perse, turque, asiatique. Dans l'Iran du shah ou l'Egypte de Nasser, la « réislamisation » - victorieuse dans le premier cas, écrasée dans l'autre - est d'abord une réponse à une modernité autoritairement imposée, perçue comme étrangère à Dieu et à toute transcendance, confondue avec la sécularisation, la laïcité, la corruption et l'aliénation. La Révolution française avait déjà fait la démonstration qu'on n'élimine pas impunément la dimension religieuse de l'existence individuelle ou de l'espace public.

Dans le monde arabe et en Asie,

le nom d'Allah avait été pratiquement absent des poussées de fièvre nationaliste de l'après-guerre, de la montée du nassérisme en Egypte, des premières révoltes palestiniennes, de la guerre d'indépendance algérienne. Pourtant, les idéologies séculières forgées dans les luttes anticoloniales - nationalisme, socialisme laïque, marxisme athée - ont cédé à leur tour et ouvert la voie à des propositions d'alternative religieuse, même les plus radicales et fumeuses. Celles-ci ont prospéré sur les décombres des idéologies dites de libération et de progrès, sur la contestation croissante d'un modèle de civilisation matérialiste à prétention universelle (Occident), sur la volonté de restaurer les bases sacrées de l'ordre social.

Le terreau devenait fertile pour les intégristes de tous bords, dans des pays restés pour la plupart sous la botte de régimes forts, voire dictatoriaux, monarchiques ou militaires. Dans les rues de Téhéran ou d'Alger, on ne croit plus un traître mot des modèles d'Etat-nation-parti, qui ont presque tous échoué. Coupés de leurs solidarités traditionnelles pour aller s'agglutiner dans les grandes villes ou pour émigrer, voués au chômage comme seule issue à leur mal de vivre, des milliers d'adolescents déracinés, d'intellectuels ambitieux mais sans perspective sont devenus la proie d'un militantisme religieux, comme celui du FIS en Algérie, pourvoyeur d'identités fortes, de certitudes toutes faites, de solutions expéditives.

Cette troisième rupture s'est aggravée dans les années 1990 avec la fin de ce qu'il est convenu d'appeler l'ère des blocs. Toutes les internationales - communistes ou islamiques - deviennent friables, voire éclatent ou disparaissent. Et ce sont bien des poussées de fièvre religieuse qui, en Afghanistan, en Tchétchénie, en Bosnie, en Palestine, ont stimulé les revendications nationalistes, politiques, ethniques. Le décor est planté. Des événements comme la lutte antisoviétique en Afghanistan, comme la guerre du Golfe, comme les massacres du GIA en Algérie, comme l'échec du processus de paix au Proche-Orient et toutes les intifadas de banlieues déshéritées ne vont pas cesser de souffler sur des braises religieuses qui ne demandent qu'à être réactivées et d'enflammer des groupes activistes de plus en plus radicaux, isolés par leur propre violence. La pression numérique en Europe des musulmans immigrés et les caricatures verbales de l'extrême droite vont compléter ce raccourci ravageur entre islam et terrorisme. Au risque d'enfermer dans le même rejet, après les attentats de New York et de Washington, la masse des musulmans, y compris les plus laïcs et modérés.

Henri Tincq

Les gens par Kerleroux



Aux Etats-Unis, tous unis derrière George Bush

Suite de la première page

En termes d'alliances, les Etats-Unis ont recherché - et trouvé - l'appui de la Russie et de la Chine, alors qu'ils étaient engagés dans une confrontation avec ces deux pays au sujet du traité sur les missiles anti-balistiques de 1972 et du projet de défense antimissile. George Bush a annoncé, samedi 22 septembre, la levée des sanctions appliquées au Pakistan et à l'Inde, depuis 1998, en raison de leurs essais nucléaires. Alors que l'administration Bush refusait d'intervenir dans le conflit entre Israël et les Palestiniens, le président a décroché lui-même son téléphone pour obtenir d'Ariel Sharon un cessez-le-feu et l'acceptation de discussions entre Shimon Pérès et Yasser Arafat.

Dans la « guerre » qu'elle se voit contrainte de livrer contre le terrorisme, l'équipe au pouvoir découvre qu'elle ne peut se passer de l'appui de pays amis comme l'Egypte, la Jordanie, les monarchies du Golfe, et que celui-ci n'est pas inconditionnel. Elle se demande aussi si elle ne va pas changer de politique vis-à-vis de pays comme la Syrie et l'Iran, considérés jusqu'à maintenant comme des ennemis.

Le gouvernement doit aussi faire face à une possible crise économi-

que aux Etats-Unis, avec les conséquences qu'elle aurait pour les autres économies occidentales et, donc, pour l'économie mondiale. Les marchés boursiers anticipent à l'évidence une telle évolution, que leur réaction peut d'ailleurs contribuer à provoquer. Le premier souci du gouvernement et du Congrès a été de venir en aide aux compagnies aériennes, alors que le secteur aéronautique tout entier, transport et construction, apparaît comme le plus affaibli par des événements venus s'ajouter à un ralentissement déjà net de l'activité.

Face à cette accumulation de dangers et de tâches à accomplir, qui commandait une solidarité sans faille de tous les dirigeants, de tous les élus, de tous les responsables, le seul problème était, en fait, celui que représentait George Bush lui-même. Chacun en était conscient, y compris parmi ses collaborateurs. Depuis dix jours, beaucoup a été fait pour renforcer la stature de M. Bush et pour éliminer ou, à tout le moins, réduire le doute sur sa capacité. Ce doute créait une faiblesse majeure face à l'ennemi et dans les relations avec les alliés. Les dirigeants du Congrès, démocrates comme républicains, ont multiplié les déclarations de confiance en M. Bush.

LE PRÉSIDENT A CHANGÉ

Les anciens présidents ont fait de même. La cérémonie de la cathédrale nationale de Washington, si elle n'était pas sans précédent - Bill Clinton en avait aussi demandé une après les attentats contre deux ambassades américaines en

Afrique -, avait néanmoins pour fonction principale de matérialiser cette unité des dirigeants politiques, militaires, religieux autour du président. Moins d'une semaine plus tard, la réunion conjointe des deux Chambres pour entendre M. Bush sous la coupole du Capitole renouvelait l'opération.

Les collaborateurs du président ont été extrêmement disponibles pour expliquer aux journalistes que M. Bush est bien le patron, qu'il prend les décisions essentielles, qu'il fait preuve de clairvoyance et de détermination. Sa conseillère, Karen Hughes, a montré aux journalistes et fait photographier une note manuscrite de M. Bush comportant les phrases essentielles d'une intervention qu'il prévoyait de faire, le 12 septembre, après la réunion du conseil national de sécurité, cela dès le lendemain des attaques. Elle a raconté comment il avait décidé seul de s'adresser au Congrès le 20 septembre.

D'autres ont expliqué qu'après les débats du conseil de sécurité, le 15 septembre, il avait convoqué Condoleezza Rice, sa conseillère pour la sécurité nationale, afin de lui indiquer la stratégie qu'il avait arrêtée.

Le thème constant des confidences faites aux journalistes est que le président a changé, qu'il s'est hissé à la hauteur des circonstances et que l'homme qui dirige aujourd'hui les Etats-Unis n'est plus tout à fait celui qui les dirigeait le 10 septembre. Il a pris la mesure de sa tâche, assurent ses proches et amis ; il y voit même, selon la foi qui est la sienne, la mission de sa

vie. « Ne vous y trompez pas ! », disent-ils en reprenant une de ses formules favorites : sans doute le vice-président, Richard Cheney, M. Powell, M^{me} Rice, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, jouent-ils un rôle important ; sans doute aussi le président s'entretient-il fréquemment avec son père, l'ancien président George Bush ; mais il trace lui-même la route sur laquelle il entraîne le pays.

L'ACTION TOUT DE SUITE

C'est M^{me} Rice qui, annonçant que M. Bush s'adresserait au Congrès le lendemain, a expliqué clairement, le 19 septembre, que les Etats-Unis allaient agir seuls contre Oussama Ben Laden et contre l'Afghanistan. M. Powell, lui, n'a jamais parlé de la coalition à construire, et M. Rumsfeld d'une campagne multiforme, longue, patiente, économique, diplomatique et policière autant que militaire. Comme l'y autorise la Constitution, et comme le Congrès lui en avait formellement donné le pouvoir, le président a choisi l'action tout de suite. Le choix d'une guerre rapide est le sien ; c'est celui qu'attendait l'opinion américaine. Le 11 septembre a révélé la puissance du terrorisme et l'impuissance de l'armée, des services de détection et de renseignement et de la police à l'empêcher de frapper.

M. Bush a choisi de rassurer ses compatriotes en pariant, une fois encore, sur l'efficacité de la puissance militaire.

Patrick Jarreau

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Angleterre prie pour George VI

LES NOUVELLES données au palais ne fournissent toujours pas d'indication sur la nature exacte de la maladie du roi George VI. L'opération a eu lieu dimanche au premier étage du palais de Buckingham. A en croire les spécialistes, il est certain qu'une partie du poumon a dû être enlevée, bien qu'on ne sache pas de façon sûre s'il s'agit d'une affection tuberculeuse ou d'une tumeur maligne. Dans les deux cas, ce genre d'intervention chirurgicale ne présente pas de dangers trop considérables pour un organisme robuste. Mais une tumeur maligne pourrait se reproduire.

Quoi qu'il en soit, le souverain est âgé de cinquante-cinq ans, et il semble que sa résistance physique se soit visiblement affaiblie depuis quelque temps. Même une réussite parfaite de l'opération l'obligerait à garder le lit pendant plusieurs

semaines, et il ne saurait être question de reprendre une activité sérieuse avant plusieurs mois.

D'un bout à l'autre du pays, les fidèles, rassemblés dans les temples, les églises et les synagogues, ont prié pour leur souverain. Une foule exceptionnelle se pressait à l'abbaye de Westminster, qui voit célébrer toutes les fêtes et tous les deuils de la nation. Dans son sermon, le chanoine Fox a rappelé que l'hymne national est aussi une prière demandant que le roi remporte la « victoire » non seulement sur ses ennemis, mais également sur la maladie qui l'accable. La maladie du roi a provoqué dans le public un choc d'autant plus profond qu'il y a quelques jours encore le souverain semblait en assez bonne santé pour chasser le coq de bruyère en Ecosse.

Jean Wetz

(25 septembre 1951.)

NOMINATION

CONSEIL D'ÉTAT

Didier Maus, administrateur civil, a été nommé conseiller d'Etat, au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 18 septembre.

[Né le 4 mars 1947 à Boulogne-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, sorti administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, Didier Maus est nommé en juin 1973 adjoint au chef du bureau information et protection des consommateurs à la direction générale de la concurrence de la consommation. Il est ensuite, toujours au ministère de l'économie et des finances, successivement chargé de mission auprès du sous-directeur de la concurrence et de la consommation à la direction générale de la concurrence et des prix (1975-1976), chargé du bureau études générales et information à la direction de la concurrence et des prix (1976-1977). En avril 1977, il devient conseiller technique au cabinet du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, puis en avril 1978 conseiller technique au cabinet du secrétariat d'Etat chargé de la petite et moyenne industrie. Il rejoint le ministère de l'économie et des finances en novembre 1980 comme responsable du secteur énergétique puis des professions libérales à la direction générale de la concurrence et de la consommation, avant de devenir adjoint au directeur de la commission de la répression des fraudes. Directeur de cabinet du ministre chargé des relations avec le Parlement entre avril 1986 et mai 1988, il devient en 1990 secrétaire général, puis en 1998 codirecteur, du Centre de recherche de droit constitutionnel de l'université de Paris-I - Panthéon-Sorbonne. Didier Maus est l'auteur de nombreux ouvrages de droit constitutionnel.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 22 septembre sont publiés :

● **Environnement** : un décret portant publication de la décision sur l'immersion des déchets radioactifs, prise par la commission Oskar à Sintra le 22 juillet 1998 ; un décret portant publication de la décision Oskar sur l'élimination des installations offshore désaffectées, prise par la commission Oskar à Sintra le 22 juillet 1998 ; un décret portant publication de la décision Oskar sur les plafonds d'émission et de rejet dans le secteur du chlorure de vinyle applicables à la fabrication du PVC en suspension à partir du chlorure de vinyle monomère, prise par la commission Oskar à Sintra le 22 juillet 1998.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'échange d'informations classifiées dans le domaine nucléaire de défense, signées à Londres et à Cahors les 7 et 9 février 2001.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 25 septembre 1983 - 25 septembre 2001.

Frédo,

dix-huit ans déjà !

Pour tous les beaux jours passés et à venir, nous t'offrons « Le Monde », à toi d'en apprécier les mystères et les joies.

Rendez-vous en 2083 !

Avec toute notre affection. Gros bisous de nous tous.

Mariages

– Paris. New York. Amsterdam.

Isaac & Alex OPPERS-PENN ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs parents

Stefan Erik OPPERS
avec
Gary Richard PENN,

qui a eu lieu le 15 septembre 2001, à Loenen (Pays-Bas).

Décès

– Paris. Aix-en-Provence. Eccica-Suarella.

De la part de Marie-Josée Bujoli, sa mère,
Michel Baradat, son père,
Nathalie Machon, sa femme,
Mathilde, Aymeric et Anselin, ses enfants,
Eric, Laurence, Thibault, Karine, Clothilde Baradat-Bujoli, Elodie Baradat, ses frères et sœurs, leurs conjoints et leurs enfants, Les familles parentes, alliées et amies, Bujoli, Baradat, Machon, Marchetti, Loviconi, Bolelli, Tournadre, Spiguelaire, Fiori, Tollinchi, Biancardini, Toffin, Sauvestre et Phan-Tan-Luu.

Après un long combat qui nous a donné toute la mesure de son courage, de son intelligence et de son amour pour les siens,

Didier BARADAT-BUJOLI

est parti pour un autre monde, le mardi 11 septembre 2001.

Il avait trente-sept ans.

Il repose désormais près de sa sœur,

Anne,

dans leur village d'Eccica-Suarella en Corse.

– La famille Chesnais a la douleur de faire part du décès de

M. Michel CHESNAIS, professeur d'université, directeur du Labo Geosyscom,

survenu le 19 septembre 2001, à l'âge de soixante-deux ans, à Caen.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Maurice de Villemeux-sur-Eure (Eure-et-Loir).

12, rue du Général-Leclerc, 14760 Bretteville-sur-Odon.

– Son épouse, Ses enfants, Son frère, Sa sœur, Son neveu, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ELISSABIDE, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 16 septembre 2001, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Germain-en-Laye dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue de la Croix-de-Fer 78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Elisabeth Marcoux, Jean et Noëlle Marcoux, Céline Marcoux-Miltat et Jonathan Miltat, François Marcoux, Ariane, Daphné et Philippe Meunier, Gabriel Miltat, Enfants, petits-enfants, arrière-petit-enfant et proches, ont le chagrin de faire part du décès de

Geneviève MARCOUX, agrégée de lettres classiques,

survenu le 10 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au temple et au cimetière de Madranges, en Corrèze, où elle repose auprès de son époux.

5, place des Ternes, 75017 Paris.

– Mme René Ribas, sa belle-mère, M. et Mme Christian Ribas et leurs enfants, son frère et sa famille, Mme Noëlle Ribas, son fils et sa famille, M. Dominique Ribas et sa fille, M. et Mme Denys Ribas et leurs enfants, M. et Mme Christian-Pierre Roux et leur fille, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques Jean RIBAS,

ancien directeur aux Communautés européennes, conseiller d'Etat honoraire, officier de la Légion d'honneur,

né en Avignon, le 13 octobre 1921, décédé le 21 septembre 2001.

Selon la volonté du défunt, une cérémonie religieuse aura lieu le 25 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain, Paris-6^e, et l'inhumation au nouveau cimetière de Sanary-sur-Mer (Var), le 26 septembre, à 14 h 30.

Il reposera auprès de son épouse,

Françoise RIBAS, née MARION,

décédée le 21 février 1997.

167, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Rectificatifs

Mission Formation continue université Aix-Marseille-III. Tél. : 04-42-93-65-80.

Diplôme d'études supérieures universitaires (DESU bac + 5). Coordonnateur de réseaux sanitaires et sociaux.

Sessions mensuelles sur deux ans.

Remerciements

– Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du décès du

professeur Michel JAGUEUX,

la famille prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver, ici, ses sincères remerciements.

DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations.

BIGUES BENNES
01 49 95 95 42

Service rapide
tous les jours

Anniversaires de décès

Pierre OLLA

nous a quittés il y a un an, le 25 septembre 2000.

Toute sa famille et ses amis se souviennent et honorent sa mémoire.

Grande est ton absence, mais ton œuvre demeure...

Services religieux

La Communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines célébrera Yom Kippour les 26 et 27 septembre 2001, à Paris-16^e. Renseignements au 01-39-21-97-19

Offices religieux

JUIFS D'OUVERTURE,

découvrez un judaïsme d'aujourd'hui, fidèle au passé et tourné vers l'avenir.

Yom Kippour : - Mercredi 26 septembre, à 19 h 30 ; - Jeudi 27 septembre, à 10 heures.

Renseignements et réservations : **MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE**, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris. Tél. : 01-44-37-48-48.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Colloques

L'ESSCA et l'université des sciences économiques de Budapest organisent un colloque de management international :

« **Les pays en transition ou en intégration** », dans les locaux de l'ESSCA, à Angers, le jeudi 29 et le vendredi 30 novembre 2001.

Janos Kornai, professeur à l'université Harvard, Wladimir Andreff, professeur à l'université Paris-I - Sorbonne, John Child, professeur à l'université de Birmingham, Marie Lavigne, professeur émérite à l'université de Pau, Xavier Richet, professeur à l'UMLV, Bruce Kogut, professeur à Wharton, interviendront à cette occasion.

Informations et inscriptions : www.essca.asso.fr/Colloque_transition_2001/

Colloque international De l'Indochine à l'Algérie

La jeunesse dans les guerres de décolonisation

Interventions et débats avec le public

Jeudi 27 septembre : 14 heures-17 h 30.

Vendredi 28 septembre : 9 h 30-17 heures.

Samedi 29 septembre : 9 h 30-12 h 40.

Ecole normale supérieure, salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Entrée : 10 francs.

Organisé par les universités Paris-XI et Paris-X.

Avec le concours de l'IISM (EHESS), IREMAN-CNRS, université Paris-VIII, la Ligue de l'enseignement, INJEP.

Conférences

Islam et modernité sont-ils compatibles ?

Six conférences d'A. Guiderdoni, à partir du 2 octobre.

Les Mardis de la Philo

4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. Tél. : 01-47-22-13-00 ou www.lesmardisdelaphilo.com

Cours

Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'Internet et le multimédia.

Aldisa

Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90

Recherche, sur Paris, professeur compétent pour réapprendre grec et latin. Tél. : 01-42-02-23-68.

Communications diverses

M. Jean Paul Samnick,

président de l'association Participation à l'intégration sociale et au développement économique, vous prie de bien vouloir assister au débat : **Projet 2002 du Parti socialiste par M. Henri Weber**, sénateur de la Seine-Maritime, secrétaire national du Parti socialiste, qui aura lieu le jeudi 11 octobre 2001, de 8 h 30 à 10 heures, au Fouquet's, salon Nimier, 99, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. Renseignements : Tél. : 01-48-08-12-88, Fax : 01-48-08-25-75.

18 F ■
En kiosque

Quelle guerre face à Ben Laden et aux réseaux terroristes ?

Et chaque jour : www.courierinternational.com

Le Monde

Nord Sud
EXPORT

PERSPECTIVES DU RISQUE MEXICAIN

Rencontre avec M. Rogelio Ramirez de la O

MARDI 9 OCTOBRE 2001 de 17 h à 20 h

(salle de réunion journal *Le Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard - 75005 Paris)

L'exposé, suivi d'une discussion, de M. Ramirez de la O, directeur de la société de conseil Ecanal, l'un des meilleurs analystes de l'économie mexicaine, portera sur :

- **Bilan de la première année de Vicente Fox.** Perspectives macro-économiques : croissance, inflation, balance des paiements, prévisions à court terme et scénario le plus probable pour 2002. Les facteurs extérieurs : USA, crise argentine, stabilité mondiale.
- **La possibilité d'une nouvelle étape de croissance avec réformes structurelles** : consolidation du système bancaire, pétrole, électricité, autres réformes souhaitables.
- **Fox en tant que nouveau modèle politique** : l'actuel rapport de forces politiques (PAN, PRI, PRD et Amis de Fox), scénarios de coopération pour faire avancer les réformes.

Séminaire « entreprises » organisé par Nord Sud Export avec *Le Monde*

Renseignements et inscriptions auprès de Christelle TORRES et Nathalie LEFEVRE

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr

Rencontre animée par Daniel SOLANO, responsable Amérique latine de Nord Sud Export

Le nouveau désordre mondial

Deux semaines après les attentats du 11 septembre, *Le Monde* ouvre ses colonnes aux réflexions et analyses de personnalités extérieures et donne la parole à ses lecteurs

Un supplément exceptionnel de 12 pages

mercredi 26 septembre

Le Monde

daté 27

CONJONCTURE Le Salon Top Réa, qui réunissait du 20 au 22 septembre à Deauville les professionnels du tourisme, s'est tenu dans un climat d'inquiétude lié aux attentats du

11 septembre aux Etats-Unis. ● **LA RÉFÉRENCE** à la guerre du Golfe, seul événement comparable, était sur toutes les lèvres pour tenter d'évaluer quelles conséquences économiques

pourrait subir le secteur. ● **LES ANNULATIONS** de séjours ou de voyages se sont multipliées au lendemain des attentats, notamment aux Caraïbes, région très prisée des touristes

américains en temps normaux. ● **DES PRIX** plus attractifs et une réorientation des clients vers des destinations supposées moins « exposées » devraient permettre de limiter

les dégâts, espèrent nombre de professionnels. ● **LES PALACES** parisiens s'efforcent de préserver la discrète cohabitation de leurs riches clients américains et moyen-orientaux.

Les professionnels du tourisme s'efforcent de ne pas céder au pessimisme

Les voyageurs ont subi une vague d'annulations de la part de leurs clients, au lendemain des attentats de New York et de Washington. Ils vont tenter d'adapter leur offre en baissant leurs prix et en misant sur des destinations supposées moins « exposées »

DEAUVILLE (Calvados)
de notre envoyé spécial

Quelques jours après les attentats-suicides qui ont frappé New York et Washington, les professionnels du tourisme étaient, hasard du calendrier, réunis à Deauville du 20 au 22 septembre pour leur Salon Top Réa. L'ensemble des agents de voyages viennent y choisir les produits qu'ils proposeront à leur clientèle. Refusant de céder au pessimisme ambiant, la profession avait non seulement choisi de maintenir le Salon, mais aussi de lui donner une dimension particulière en montrant leur mobilisation. Coïncidence : pour la première fois depuis sa création, les organisateurs de Top Réa avaient prévu depuis des mois d'inviter une vingtaine de professionnels américains du tourisme. Ceux-ci, comme un défi aux récents événements, avaient confirmé leur présence. A une terrible exception près : le Top of the World, le restaurant panoramique qui était situé au

sommet de l'une des tours du World Trade Center.

Enfin, le Salon aura affiché une fréquentation record avec plus de 21 000 visiteurs et exposants. Dans les allées, l'heure n'était pas à un pessimisme forcené. La guerre du Golfe de 1991 reste une des rares bases de raisonnement pour essayer de deviner quelles seraient être les conséquences des événements actuels sur un secteur déjà fragilisé ces derniers mois par le ralentissement économique. Si un nombre non négligeable d'annulations a été enregistré dès le lendemain des attentats, ce vent de panique s'est calmé au fil des jours. « Nous avons enregistré une baisse du rythme des réservations ainsi que, dans une moindre mesure, des annulations sur les pays du bassin méditerranéen », reconnaît Cédric Pastour, PDG de Look Voyages. Mais ce qui est bon signe et qui tend à prouver que la situation est différente de celle de 1991, c'est que nous réalisons

encore des ventes pour les semaines à venir ainsi que des réservations pour la saison d'hiver. »

Ce sentiment est partagé par Laurence Berman Clément, directrice générale de Jet Tours, filiale du Club Méditerranée : « Dès le lendemain des attentats, nous avons enregistré des annulations, le double de ce que l'on enregistre en temps normal. Mais cela concernait majoritairement des groupes d'entreprises, de comité d'entreprises ou de collectivités locales. Et ce sont bien souvent de simples reports, en attendant d'en savoir plus. » Dès vendredi 21 septembre, Jet Tours a remis en vente l'ensemble de ses « produits » new-yorkais, sous la pression de ses clients, affirme M^{me} Berman Clément. Des destinations comme l'océan Indien, les Caraïbes ou les Antilles françaises se vendent bien. « Nos ventes d'hiver ne sont pas pour l'instant affectées mais nous sommes conscients que la suite des événements, et surtout la forme que prendra la riposte américaine, sera déterminante pour notre activité. »

malin et faire de bonnes affaires. Et là, il y a des comportements que l'on ne s'explique pas : le seul psychologue qui déclenche l'achat sur une croisière sur le Nil est de 2 990 francs ».

« La notion de prix est importante : il y a toujours un mixte entre le

va lui aussi différer certains investissements de quelques semaines, voire de quelques mois. Le voyageur toulousain, qui devait ouvrir dans dix-huit mois un site à Ouarzazate, ne l'ouvrira finalement pas avant deux ans. Et, pour se laisser « une marge d'appréciation », expli-

sûr l'Europe, qui constitue un relais de croissance dans l'immédiat. Le voyageur spécialisé dans les destinations exotiques, pense à développer son offre sur... la France.

AIDE PUBLIQUE

Michelle Demessine, qui assistait à son dernier Top Réa en tant que secrétaire d'Etat au tourisme – elle vient d'être élue au Sénat et a annoncé dans la foulée, dimanche, sa démission du gouvernement –, se veut rassurante. « Je n'ai pas senti un climat de pessimisme chez les professionnels. Nous devons aborder la période qui s'ouvre avec une grande sérénité [et éviter de] créer un mouvement de panique là où il n'y en avait pas ! », a-t-elle déclaré au Monde. Quant à la possibilité de l'octroi d'une aide publique au secteur, à l'image des propositions faites pour le transport aérien sur son collègue Jean-Claude Gayssot, M^{me} Demessine a précisé que ce n'était « pas à l'ordre du jour ».

Pourtant René-Marc Chikli, président du CETO, qui regroupe des voyageurs français représentant 80 % du marché, a demandé à ses adhérents de « préparer un dossier au cas où... ». M. Chikli estime que les premiers effets de cette crise ne seront réellement perceptibles qu'à la clôture des comptes au 31 octobre. « Les voyageurs les plus fragiles vont souffrir indéniablement. Cette crise sera particulièrement dure pour eux qui étaient déjà affectés par le ralentissement économique », pronostique-t-il.

François Bostnavaron

Nouvelles mesures d'enregistrement à Air France

Air France a annoncé de nouvelles dispositions pour l'enregistrement de ses vols :

- **Identification** : présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité avec photographie.
- **Bagages** : un seul bagage à main en cabine.
- **Billets** : les titulaires de billets électroniques devront se munir de leur reçu ou de leur « mémo voyage ».
- **Embarquement** : les heures limites d'enregistrement ont été

modifiées. D'Orly-Ouest vers la province, de la province vers Orly-Ouest ainsi que de province à province, l'heure limite est de 25 minutes avant le départ du vol. De Roissy-CDG 2 vers la province, de la province vers Roissy, l'Europe ou le Maghreb, l'heure limite passe à 35 minutes. De Roissy vers l'Europe et le Maghreb, l'heure limite passe à 45 minutes. De Roissy, Orly et de la province vers les DOM-TOM et les autres pays, l'heure limite est de 60 minutes avant le départ.

INVESTISSEMENTS DIFFÉRÉS

Pour Godeleine Vérin, PDG de Frantour, filiale du groupe Accor, les annulations ont été plus importantes qu'en 2000 à la même période. Frantour, spécialiste du court séjour et de la destination domestique, se sent mieux armé pour faire face à la désaffection de certaines destinations comme l'Égypte, la Tunisie ou la Turquie. En outre, relève M^{me} Vérin, la variable prix reste un élément non négligeable du choix du client. « Au cours des années 1980, il fallait acheter cher, vingt ans plus tard, il faut acheter

prix à payer et la peur générée par l'événement et à partir d'un certain coût, l'attrait de la bonne affaire est plus fort que la peur », confirme Carlos Da Silva, PDG de Go Voyages, spécialiste de la vente de vols « secs » (billets d'avion). « J'ai déjà vécu la guerre du Golfe : nous avions très clairement vu une baisse de la clientèle. Mais très rapidement, les clients se sont préoccupés d'avoir le meilleur prix et la demande a progressé, affirme-t-il. C'est à cette époque que l'on a vu des entreprises comme Degriftour décoller. » Reste qu'en dépit de ce discours optimiste, M. Da Silva renoncera pour l'instant à acquérir un nouvel avion.

Georges Colson, PDG de Fram

que M. Colson, Fram attendra le mois de janvier pour sortir sa brochure « été 2002 », alors qu'en période normale elle aurait été prête le 20 novembre. Les enseignements tirés de la guerre du Golfe ont porté leurs fruits chez les voyageurs, affirme le patron de Fram : « pas question de braderie en cas de coup dur », dit-il. On se souvient des conséquences catastrophiques que cela avait eu sur la profession.

Pour Jean-François Rial, PDG de Voyageurs du monde, les clients auraient « déjà arbitré entre certaines destinations ». On sentirait d'ores et déjà des reports de réservations en faveur de certaines régions du globe : l'Indochine, l'Afrique australe, la Chine et bien

Les hôtels des Caraïbes se sont vidés brutalement

SAINT-DOMINGUE (République dominicaine)
de notre correspondant

Denzil Douglas, le premier ministre des petites îles caraïbes de Saint-Kitts-et-Nevis, vient d'offrir une semaine de vacances, tous frais payés, aux pompiers et policiers new-yorkais pour les remercier « d'avoir déployé des efforts surhumains » après les attentats terroristes aux Etats-Unis. A Saint-Kitts-et-Nevis, comme dans le reste du bassin caraïbe, les hôtels se sont brutalement vidés. L'onde de choc est d'autant plus violente que le tourisme, principale activité dans les îles, y fait travailler plus de 25 % de la population. En 2000, les visiteurs étrangers, dont plus de la moitié venaient des Etats-Unis, ont apporté près de 20 milliards de dollars.

En République dominicaine, la principale destination de la région avec plus de 50 000 cham-

bres d'hôtel, 150 vols ont été annulés dans la semaine qui a suivi la tragédie. « Le 11 septembre, nous avions 700 vacanciers dans notre village de Punta Cana. Il n'en reste plus que 300, alors que notre capacité d'accueil est de 2 000 personnes », soupire Nieves Colombani, la directrice du Club Méditerranée en République dominicaine.

ESPOIR D'UNE REPRISE RAPIDE

L'aéroport de Saint-Domingue, qui reçoit habituellement plus de 5 000 passagers par jour, n'en accueille plus que 700. Les Bahamas, la Jamaïque et Porto Rico, destinations de prédilection des Américains, sont les plus touchés. Cuba est jusqu'ici épargnée du fait de l'embarco imposé par Washington. Les actions de Carnival Corporation, la plus grande compagnie de croisière du monde, ont chuté de plus de 36 %,

tandis que celles de Royal Caribbean Cruises dégringolaient de plus de 58 %. La réduction de leur activité affecte de nombreux ports dans la région.

« Si les mesures de représailles américaines sont limitées géographiquement et dans le temps, nous pouvons espérer une reprise rapide, comme après la guerre du Golfe, veut croire un hôtelier. Les Américains auront besoin de prendre des vacances et ils préféreront nos îles plutôt que la Méditerranée. » Dans l'attente, les regards se tournent vers l'Europe. Le ministère du tourisme et les hôteliers dominicains avaient renforcé leur présence au salon Top Réa, et ils ont élaboré à la hâte une nouvelle campagne de promotion pour attirer les touristes du Vieux Continent.

Jean-Michel Caroit

Dans les palaces parisiens, Américains et Moyen-Orientaux continuent de se croiser

AU SALON de thé de l'Hôtel Meurice, à Paris, ce vendredi 21 septembre, une ambiance feutrée continuait de régner. Comme si l'endroit, pourtant prisé des Améri-

REPORTAGE

Les premiers jours, il a fallu rassurer les clients, voire les consoler

cains, avait été épargné par les événements qui secouent le monde depuis le 11 septembre. Quelques clients, ça et là, bavardent : « Ceux-là sont des Italiens, ceux-ci sont fran-

çais, remarque, discrètement, Dominique Borri, le directeur général. Nous avons actuellement 15 % d'Américains, contre environ 45 % normalement pendant cette période. » Les palaces parisiens, d'ordinaire complets en septembre et octobre, reçoivent des centaines d'annulations. Et les Américains ne sont pas les seuls à manquer à l'appel. « Beaucoup de clients du Moyen-Orient ont aussi annulé », déplore Didier Le Calvez, directeur général du George-V. Le manque à gagner ce mois-ci sera d'environ 400 000 euros. »

Les premiers jours, il a fallu rassurer les clients, voire les consoler. « Nous avons redoublé d'attention à

leur égard, mais cela, nous en avons l'habitude, explique-t-on à l'Hôtel Crillon. Nous voulions rester optimistes, car nous offrons du rêve. C'est aussi ça, le luxe. » Au George-V, les clients ont pu téléphoner gratuitement pendant trois jours. Partout, les trois minutes de silence ont été de rigueur, le 14 septembre. Au Plaza Athénée, un acteur américain, arrivé alors que le personnel était silencieux, a cru, surpris, que celui-ci était en grève. Apprenant le motif du mutisme, lui et sa femme ont pleuré. Beaucoup de temps a été consacré à parler aux clients américains, parfois perçus « comme de grands enfants », note François Delahaye, directeur général du Plaza Athénée : « Ils ne comprennent pas qu'on puisse ne pas les aimer. Ils pensent être toujours dans leur bon droit. »

« JE N'AI PAS PEUR »

« J'ai travaillé dans l'aviation militaire, j'ai fait le Vietnam, j'ai été blessé, j'ai même travaillé au Pentagone. Ce qui se passe me touche, mais je n'ai pas peur. Je dois me croire invincible », annonce fièrement Robert, soixante-six ans, dans le hall de l'Hôtel Lutétia. Cet Américain de Baltimore dit avoir « beaucoup d'argent en Bourse », et craindre davantage pour sa fortune que pour son

pays : « Ce n'est pas la fin de l'Amérique. Ces deux tours [du World Trade Center] seront reconstruites à l'identique. » Amy, une Californienne de quarante ans qui vit à Paris depuis plusieurs mois, aime venir prendre un verre au bar du George-V avec d'autres Américains : « Tout cela n'est pas une attaque contre les Etats-Unis mais contre l'humanité, explique-t-elle, émue. Mais je ne me laisserai pas abattre, et je combattrai ces terroristes tant que je pourrai. »

Dans ces palaces où la clientèle des pays du Golfe est également nombreuse, des contradictions apparaissent parfois entre clients, mais aussi au sein du personnel. Certaines femmes de chambre musulmanes, raconte M. Delahaye, lui ont fait le reproche de n'avoir organisé trois minutes de silence que pour les victimes américaines, et pas pour celles du conflit israélo-arabe ou de la guerre du Golfe. « L'hôtel appartient au sultan de Brunei, et 15 % du personnel est musulman, explique-t-il. Ce qui n'empêche pas Benjamin Netanyahu [l'ancien premier ministre d'Israël] de descendre ici. J'ai aussi des clients saoudiens qui ont placé leur argent aux Etats-Unis et qui tiennent un discours pro-américain... »

Elsa Conesa

Swissair va supprimer 3 000 emplois

LE TRANSPORTEUR aérien helvétique Swissair Group a dévoilé lundi 24 septembre un nouveau plan d'entreprise qui prévoit l'intégration totale de ses compagnies Swissair et Crossair, ainsi que la réduction de son réseau grandes lignes. Le groupe a également annoncé que sa filiale de restauration Gate Gourmet, qui emploie 30 000 personnes, allait réduire immédiatement de 10 % ses effectifs, principalement aux Etats-Unis, en raison de la chute spectaculaire de ses activités consécutives aux attentats terroristes. A la veille du week-end, une réunion entre Moritz Leuenberger, président de la Confédération helvétique et responsable des transports, Kaspar Villiger, ministre des finances, Mario Corti, patron de Swissair Group, et Andres Leuenberger, président de l'association suisse représentant les milieux économiques, a abouti à la création d'un groupe de travail pour réfléchir à une recapitalisation de la compagnie aérienne suisse.

Le fret ferroviaire est en forte baisse en France

LE TRAFIC global de marchandises par rail a subi une chute de 8 % au cours des sept premiers mois de 2001 en France, par rapport à la période correspondante de l'an passé, alors que l'objectif affiché par le gouvernement est de doubler les flux d'ici à 2010. La SNCF attribue ce mauvais résultat aux quinze jours de grève du début avril mais aussi au ralentissement de la croissance économique. Le transport conventionnel, c'est-à-dire uniquement par train, accuse une diminution de 7 % alors que celui du trafic combiné rail/route enregistre une perte de 10 %. La tendance serait cependant plutôt à la hausse pour ce dernier mode de transport depuis quelques semaines, de sorte que la baisse globale pourrait être limitée entre 5 % et 6 % à la fin de l'année. Les aides publiques au trafic combiné ont été sensiblement réduites pour l'exercice en cours, passant de 91 millions d'euros en 2000 (600 millions de francs) à 40 millions d'euros (260 millions de francs).

Deutsche Bank et Zurich Financial échangent des actifs

LA DEUTSCHE BANK, première banque allemande et le groupe suisse Zurich Financial ont annoncé, lundi 24 septembre, la conclusion d'une série d'accords. Deutsche Bank va acquérir auprès du groupe suisse la société de gestion d'actifs Zurich Scudder Investments pour 2,5 milliards de dollars (2,75 milliards d'euros). « Grâce à cette acquisition, Deutsche Bank deviendra la quatrième entreprise de gestion d'actifs du monde », souligne-t-elle. « Ce rachat représente une expansion significative de nos activités sur le marché américain », ajoute la banque. De son côté, « la Deutsche Bank va céder à Zurich Financial 75,9 % de ses parts dans sa holding d'assurances VHDB regroupant Deutscher Herold, Bonfinanz et Bonndata, ainsi que des activités d'assurance en Italie, Espagne et au Portugal », poursuit un communiqué commun. Enfin, les deux parties ont conclu un accord de coopération dans l'assurance, la gestion d'actifs, les produits de banque d'investissement.

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER du 20/09 au 7/10 à des prix exceptionnels.
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 30/09
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicaut - Parking gratuit

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS
• Enquête sur la solvabilité
• Gère les contentieux
• Recouvre les créances
6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Les éditeurs mondiaux de jeux vidéo misent sur la carte du sport

Dans un marché qui représente un cinquième des ventes de logiciels aux Etats-Unis, les acquisitions de licences auprès des athlètes ou des fédérations se multiplient. Si les titres de football se révèlent très rentables, ceux consacrés aux sports extrêmes trouvent aussi leur public

NE VOUS FIEZ PAS aux Pokémon. Si ces créatures ont joué la vedette en 2000, et ont dominé de façon insolente les palmarès de vente de jeux vidéo, elles ont éclipsé un moment ce qui fait aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises des éditeurs, les titres de sport. Du surf au roller, du skateboard au tennis, en passant par le football, toutes les passions sont à portée de manettes ou de joysticks. Ces collections, déclinées au gré des champions ou des clubs sportifs qui se prêtent au jeu, envahissent les linéaires des magasins.

L'éditeur qui est passé maître dans cette catégorie n'est autre que le leader mondial, l'américain Electronic Arts. Selon Stan McKee, son vice-président exécutif et directeur financier, « les titres liés au sport représentent près de 50 % du chiffre d'affaires ». Or Electronic Arts affiche, pour son exercice fiscal 2001, un chiffre d'affaires de 1,3 milliard

de dollars (1,43 milliard d'euros). Mieux, Stan McKee, qui considère que l'industrie du jeu vidéo n'a rien à envier aux résultats du box-office hollywoodien, souligne qu'en termes de revenus sa série de titres de football réalisée avec la Fédération internationale de football (FIFA), dont les ventes dépassent le milliard de dollars de chiffre d'affaires, n'est battue que par *Titanic*.

Electronic Arts a bâti son succès sur l'acquisition de licences fortes, comme celle de la FIFA, qui lui assurent de véritables rentes de situation. Sous cette bannière, les jeux sont régulièrement réactualisés. Le dernier opus, FIFA 2002, se présente comme une préparation à la Coupe du monde organisée l'an prochain au Japon et en Corée du Sud. Mais la société américaine a également signé des contrats avec des figures emblématiques pour s'imposer sur d'autres créneaux sportifs. C'est le cas en particulier

avec Tiger Woods, qui s'affiche sur les jaquettes de la ligne de golf diffusée par Electronic Arts.

Toutefois, le leader mondial risque de rencontrer de plus en plus de concurrents sur son terrain de prédilection. Le japonais Sega par exemple. Après l'échec de la Dreamcast, il a décidé d'abandonner toute ambition sur le marché des consoles de jeux vidéo, laissant le champ libre à un affrontement de titans entre les japonais Nintendo et Sony, d'une part, et le nouveau venu, l'américain Microsoft, d'autre part. Sega se concentre désormais sur l'édition de jeux et affiche clairement son appétit pour grignoter une part du gâteau des titres sportifs. « Le sport représente 21 % des ventes de logiciels de jeux aux Etats-Unis. Nous pouvons faire la différence sur ce marché », affirme Peter Moore, président de Sega America. La société a des atouts à faire valoir. Sur la seule console Dream-

cast, elle a vendu plus d'un million d'exemplaires de son *hit*, NFL Sega Sport, un titre de football américain. Elle possède aussi des licences fortes mais dont l'audience reste très centrée sur les Etats-Unis, que ce soit dans le domaine du football américain, du base-ball ou du hockey. Gage d'une audience plus internationale, Sega a signé récemment un accord avec Venus et Serena Williams, qui seront ses porte-drapeaux dans l'édition de titres consacrés au tennis.

Un autre prétendant, l'américain Activision, a choisi un angle d'attaque quelque peu différent. Plutôt que de privilégier les sports les plus médiatisés, il s'est spécialisé sur ceux dits « extrêmes ». Un accord de licence signé avec Tony Haws, champion de skateboard, s'est transformé en coup de maître. Selon Robert Kotick, PDG d'Activision, cette licence a bénéficié du deuxième plus grand succès aux

Etats-Unis, derrière les Pokémon. Un succès qui ne se dément pas puisque ce titre se classe actuellement en seconde position en termes de revenus dans la liste des jeux disponibles sur la nouvelle console portable de Nintendo, la Game Boy Advance. Pour conforter ce jackpot, Activision a multiplié les signatures, une soixantaine, avec d'autres athlètes. La recette s'applique maintenant aux jeux de snowboard, de surf ou de vélo bicross (BMX). « Le segment des jeux de sports extrêmes est celui qui se développe le plus vite aujourd'hui », se félicite Robert Kotick. D'autres éditeurs, comme le français Infogrames, ne restent pas insensibles à ces succès. Comme le constate Thomas Schmitter, cofondateur de la société lyonnaise : « Au regard de notre catalogue, nous sommes encore trop faibles dans le sport, et nous devons nous renforcer. »

PLUS DE 20 % DE CROISSANCE

Il est vrai que l'accord signé avec le footballeur brésilien Ronaldo n'a guère été fructueux. Cet intérêt généralisé pour les titres sportifs s'explique d'autant mieux que les éditeurs ont traversé une période troublée ces deux dernières années. Lancés dans une politique de croissance à tous crins, ils ont été pris à contre-pied par la baisse des ventes liée à la transition entre deux générations de consoles. Bousculés, ils se concentrent désormais sur la notion de rentabilité et privilégient la création de catalogues aux revenus récurrents. Une obsession, lorsque l'on a à l'esprit ce que rappelle Sebastien Laveve, analyste de Schroder Salomon Smith Barney : « Seuls 10 % des jeux pour consoles se vendent à plus de 200 000 unités. » Même s'il prévoit pour 2002 un marché du logi-

ciel de jeux en croissance de plus de 20 %, le nombre de titres proposés aux consommateurs augmentera également de façon exponentielle.

Les simulateurs de vol pris au piège de la publicité

Après avoir vanté pendant des années le réalisme de leurs simulateurs de vol, les éditeurs de jeux sont pris à leur propre piège. Les pistes selon lesquelles les pirates de l'air des attentats de New York et de Washington auraient utilisé des simulateurs de vol professionnels ont suscité des critiques envers les jeux de simulation grand public. Principal éditeur visé : Microsoft qui, avec son célèbre Flight Simulator, permet de piloter des Boeing et de survoler le World Trade Center. Le groupe, qui soutenait que les pilotes – à tout le moins amateurs – trouveraient matière à perfectionner leur entraînement grâce à son jeu, souligne désormais son caractère purement ludique : « C'est un logiciel de simulation, bien évidemment très différent d'un logiciel d'entraînement. » Avant de revoir ses arguments publicitaires, Microsoft a déjà supprimé les Twin Towers de l'édition 2002 de son jeu, qui sera en vente fin octobre.

La lutte sera âpre, et, pour rester dans la course, les éditeurs misent sur les passions sportives des accros du jeu vidéo.

Laurence Girard

Harry Potter s'apprête à envahir les consoles

LE PETIT apprenti sorcier jettera-t-il un sort sur le marché des jeux vidéo ? La question se pose alors que Harry Potter, qui s'est transformé en succès de librairie sans précédent, s'apprête à envahir les écrans de console de jeux. La date de lancement a été fixée, en accord avec la Warner qui possède les droits, au 16 novembre (*Le Monde* du 22 juin). Quasiment simultanément avec la sortie mondiale du long métrage, à l'exception notable de la France, où le film ne sera à l'affiche qu'à partir du 5 décembre. L'éditeur du jeu, l'américain Electronic Arts, espère inscrire ce premier épisode dans la liste des best-sellers de Noël, voire le hisser parmi les grands succès de l'histoire du jeu, aux côtés des Pokémon ou autre Lara Croft.

Pour séduire d'emblée un large public, « Harry Potter à l'école des sorciers », qui s'inspire du premier tome du livre, a été développé

sur quatre plates-formes, que ce soit la PlayStation de Sony, les deux consoles de Nintendo, la Game Boy Color et la Game Boy Advance, et bien sûr le PC. Mais plutôt que de décliner le même jeu dans ces différents environnements, Electronic Arts a choisi de développer des versions adaptées à chacun. Un choix, mais également une nécessité au vu des contraintes de temps imposées.

ACCORD D'EXCLUSIVITÉ

En effet, le leader mondial des jeux vidéo a signé l'accord d'exclusivité sur l'exploitation des droits, pour un montant toujours tenu secret, en août 2000. Les équipes n'avaient donc qu'un peu plus d'un an pour rendre leur copie. Quatre équipes ont été mises en place et ont travaillé en parallèle. De plus, elles ont repris des moteurs de jeu déjà conçus pour gagner du

temps. Electronic Arts a confié l'essentiel du projet à des studios britanniques, internes comme ceux acquis lors du rachat de Bullfrog ou externes, comme Argonaut.

La proximité de ces équipes avec J.K. Rowling, l'auteur de *Harry Potter*, fait partie des arguments avancés pour expliquer ce choix. Selon l'entreprise américaine, l'auteur a suivi de près la mise en images de l'univers et des personnages qu'elle a fait vivre sous sa plume. Reste à connaître la réaction des fervents lecteurs conviés à incarner Harry Potter, à découvrir sur l'écran de leur console l'école de Poudlard, à s'initier aux mystères de la magie et bien sûr à découvrir les vols sur balai sans lesquels les matchs de Quidditch n'existeraient pas... La magie opérera-t-elle une nouvelle fois ?

L. Gi.

Le conflit entre le Livre-CGT, « Le Parisien » et les NMPP s'enlise

LE SYNDICAT du Livre-CGT, le groupe Amaury, éditeur des quotidiens *Le Parisien*, *Aujourd'hui en France* et *L'Equipe*, et les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) ne parviennent toujours pas à s'entendre. Après une phase de conflit tendu, qui avait sérieusement perturbé la distribution des titres du groupe Amaury, un compromis avait été trouvé. Des accords bilatéraux avaient été signés, depuis juillet, pour tenter de régler toutes les questions en suspens après la décision du groupe Amaury de quitter le système coopératif des NMPP.

Pour doper sa diffusion, l'éditeur souhaitait créer sa propre structure de distribution du *Parisien* en Ile-de-France. Il comptait ainsi adopter, dès juin, la stratégie utilisée par les quotidiens régionaux pour être plus proche du terrain et multiplier les points de vente (dans les bureaux de tabacs, les stations-service etc.). Fragilisées par une telle décision, les NMPP, contrôlées par le groupe Hachette (Lagardère), avaient été contraintes d'en admettre le principe. Le Syndicat du livre avait pour sa part négocié la reprise de certains des ouvriers de Paris Diffusion Presse (PDP), la division des NMPP chargée de la distribution de la presse sur Paris et sa proche banlieue, dans la nouvelle structure ad hoc du *Parisien*, la Société de distribution et de ventes du *Parisien* (SDVP). Pour conserver un système coopératif, il avait été décidé qu'une coopérative de journaux, Coopé Presse, à laquelle adhèrent *Le Figaro* et *Le Journal du dimanche*, prendrait la majorité du capital de la SDVP, aux côtés du groupe Amaury.

AUX TROIS QUARTS RÉGLÉ

Alors que tous les accords semblaient consensuels, leur mise en œuvre ne se fait pas sans heurts. Depuis mercredi 19 septembre, date de mise en place de la SDVP, la distribution des titres du groupe Amaury est perturbée à Paris et dans la proche banlieue. Les ouvriers du Livre CGT de PDP, qui ont reçu l'appui des rotativistes, empêchent la vente en kiosques du *Parisien* et parfois d'*Aujourd'hui* et de *L'Equipe*. Chacun renvoie les deux autres dos à dos. Les NMPP rappellent que leur contentieux avec *Le Parisien* a été réglé. Le Livre leur demande toutefois un calendrier très précis de mise en œuvre du plan de modernisation de PDP. Les NMPP rappellent que ce plan, engagé depuis juillet 2000, se poursuit normalement, avec une présentation au conseil de gérance le 28 septembre. « Tout est prétexte pour ne pas avancer », déplore officieusement un cadre des NMPP.

S'estimant pris en otage dans ce

conflit, le groupe Amaury – qui perd chaque jour 100 000 acheteurs du *Parisien* à Paris – en appelle à la justice pour demander réparation au Syndicat du livre. Fait nouveau, la direction des NMPP affirme sa solidarité vis-à-vis du *Parisien* et le soutient dans sa volonté de porter cette affaire devant les tribunaux. D'ailleurs, depuis plusieurs mois, la direction des NMPP a elle-même maintenu des plaintes et des procédures à l'encontre de certains ouvriers du Livre. Pour sa part, le Livre demande des assurances sur le capital de la SDVP et sur le maintien, au sein de la structure PDP, de la distribution du *Parisien* sur la capitale.

S'agit-il d'une dernière péripétie dans ce conflit qui semble aux trois quarts réglé ? « Aucun emploi n'est menacé, les statuts très avantageux ne sont pas remis en cause et les pré-retraites sont acceptées à une très large majorité, cela ressemble davantage à un conflit de corporatisme ou de terroir qu'à un vrai conflit social », affirme ce même cadre. En tout cas, le spectre de la grande grève du groupe Amaury en 1975 hante toujours les mémoires : vingt-cinq ans plus tard, l'éditeur n'a retrouvé que la moitié des lecteurs perdus dans ce conflit.

N. V.

TROIS QUESTIONS À...

YVES SABOURET

1 Comment expliquez-vous la reprise du conflit entre le groupe Amaury, le Syndicat du livre et les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), dont vous êtes directeur général ?

Je constate d'abord qu'en province la distribution des trois quotidiens du groupe Amaury est normale. Le problème concerne uniquement Paris Diffusion Presse (PDP) [la division NMPP chargée de diffuser la presse à Paris et dans sa proche banlieue]. Pour les NMPP, je rappelle que nous avons abouti à une signature pour régler notre contentieux avec *Le Parisien*, même si nous déplorons son départ des NMPP. Le problème qui reste en suspens est bilatéral. Il concerne *Le Parisien* et le Livre CGT

de PDP. Un processus avait été négocié pour permettre la sortie du *Parisien* de PDP le 15 septembre. Les responsables syndicaux de PDP bloquent les titres. Je déplore et condamne ces pratiques archaïques, qui ne font rien avancer.

2 Etes-vous d'accord avec le groupe Amaury, l'éditeur du *Parisien*, qui s'apprête à donner une suite judiciaire à ce conflit ?

Le problème de PDP est celui de tous les éditeurs. Le groupe Amaury doit être maître de sa stratégie et l'appliquer. Il faut toutefois sérier les problèmes dans ce conflit et éviter les risques de contagion.

3 Comment expliquez-vous les très graves difficultés financières de votre structure PDP ?

C'est « le » problème des NMPP. Son déficit d'exploitation sera cette

année de 240 millions de francs, imputable, à 50/50, aux quotidiens et aux publications. Ces problèmes financiers sont le fruit de pratiques entérinées au cours de l'histoire, qui mêlent une rigidité sociale et des coûts de fonctionnements excessifs. Même si les prestations techniques et logistiques sont remarquables, de tels phénomènes sont de moins en moins supportables face à la concurrence, que ce soit les Messageries lyonnaises de presse pour les publications, ou l'augmentation des abonnements ou du portage pour les quotidiens.

La solution de modernisation de PDP, qui se traduira par le maintien de 329 postes sur plus de 550, s'effectue sans licenciements et sans modification du statut des personnels.

Propos recueillis par Nicole Vulser

LE TRANSFERT DE L'ANNÉE

LUN 20:00/EUGÈNE SACCOMANO
ON REFAIT LE MATCH/

RTL VIVRE ENSEMBLE

AVEC DIGITAL

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 25 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : réunion des ministres des finances de la zone franc. Publication de l'indice Insee des prix à la consommation pour le mois d'août, accompagné de l'indice de la consommation des ménages en produits manufacturés en juillet et août.

■ **ALLEMAGNE** : ouverture du débat sur le budget 2002 au Bundestag.

■ **JAPON** : réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon.

■ **CANADA** : ouverture de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal. Ses membres discuteront d'une stratégie pour faire face aux attentats.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : le commissariat au plan présente un rapport sur l'agriculture et les OGM.

■ **ALLEMAGNE** : publication du rapport mensuel de septembre de la Bundesbank.

■ **PÉTROLE** : les ministres de l'OPEP se réunissent à Vienne.

■ **FMI** : publication du rapport annuel du FMI sur l'économie mondiale à Washington.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

■ **JAPON** : ouverture à Kuamoto du forum de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC).

■ **UNION EUROPÉENNE** : publication des chiffres du commerce extérieur de la zone euro pour le mois de juillet. Réunion des ministres de l'Union européenne chargés du marché intérieur et des consommateurs.

■ **BCE** : réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

■ **COMMERCE** : début des rencontres de l'Organisation mondiale du commerce à Osaka (Japon) qui se tiennent jusqu'au 1^{er} octobre.

■ **FRANCE** : publication des chiffres du chômage et de l'emploi pour le mois d'août.

AFFAIRES

INDUSTRIES

■ **VOLVO** : les ventes du fabricant suédois de poids lourds ont chuté de 15 % depuis le début de l'année. Volvo, qui a repris Renault Véhicules Industriels en 2000, a également

annoncé, dimanche 23 septembre, que ses commandes avaient diminué de 11 %, chutant de 30 % sur le marché américain et de 5 % en Europe.

■ **BAYER** : le groupe allemand n'exclut pas de repousser le rachat de Cropsco à Adventis et Schering. Selon l'édition allemande du *Financial Times* citant le directeur financier de Schering, cette opération évaluée entre 7 et 7,5 milliards d'euros ne sera pas réalisée en septembre comme prévu.

■ **MOULINEX** : à la veille du dépôt des offres de reprise du groupe, plus de 200 salariés de l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal (Calvados) ont été bloqués, lundi, l'entrée afin de protester contre les conditions du chômage partiel en vigueur depuis deux semaines.

SERVICES

■ **COMAREG** : les fonds d'investissement Advent International, la Caisse des dépôts et consignations associée au groupe allemand Westdeutsche Allgemeine Zeitung et Candover, allié à un imprimeur dont on ne connaît pas le nom, auraient, selon la *Correspondance de la publicité* du 24 septembre, déposé des offres pour acquérir la Comareg, le pôle presse gratuite mis en vente au début de l'été par Vivendi Universal Publishing (VUP).

■ **PRESSE** : le magazine bimestriel *Senso* sera lancé le jeudi 27 septembre par Thierry Taittinger, créateur de l'agence de communication TTC Conseil. S'adressant à un public mixte âgé de 35 à 55 ans, chaque numéro développera un thème ayant trait à l'art de vivre. L'objectif de ventes se situe à environ 35 000 exemplaires.

■ **INTÉRIM** : le groupe anglais d'agences d'interim Corporate Services Group Plc (CSG) envisage de vendre ses activités françaises, estimées à 130 millions de livres passif compris, selon le *Financial Times*. La vente permettrait à CSG de réduire une dette qui s'élève à 165 millions de livres.

■ **BRITISH TELECOM** : le groupe britannique de télécommunications annonce qu'il va mettre un terme à la société commune de service aux entreprises qu'il détient avec ATT à la suite de « pertes importantes ».

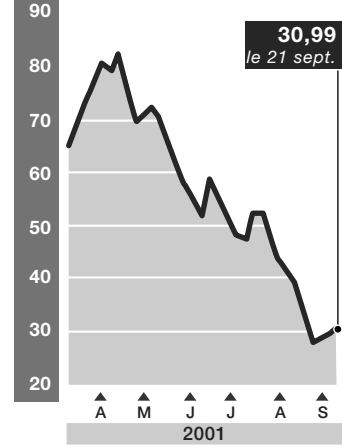
VALEUR DU JOUR

France Télécom résiste

LES VALEURS de télécommunications se sont-elles transformées en valeur refuge ? La question qui aurait paru saugrenue il y a quelques mois encore, se pose alors que les analystes commencent à défendre cette thèse. Il est vrai que dans un contexte boursier très déprimé suite aux attentats du 11 septembre, les titres des opérateurs de télécoms font de la résistance. A preuve, l'action France Télécom a terminé la séance vendredi 21 septembre, en progression de 2,75 %, à 30,99 euros. Or, le titre, emporté dans une spirale baissière depuis plusieurs mois, avait plongé le 11 septembre et atteint son plus bas niveau de l'année, à 28,1 euros, s'approchant de son seuil d'introduction. Depuis, il s'est quelque peu repris et résiste à la séance vendredi 21 septembre, en progression de 2,75 %, à 30,99 euros. Or, le titre, emporté dans une spirale baissière depuis plusieurs mois, avait plongé le 11 septembre et atteint son plus bas niveau de l'année, à 28,1 euros, s'approchant de son seuil d'introduction. Depuis, il s'est quelque peu repris et résiste à la séance vendredi 21 septembre, en progression de 2,75 %, à 30,99 euros.

Action France Telecom

en euros à Paris

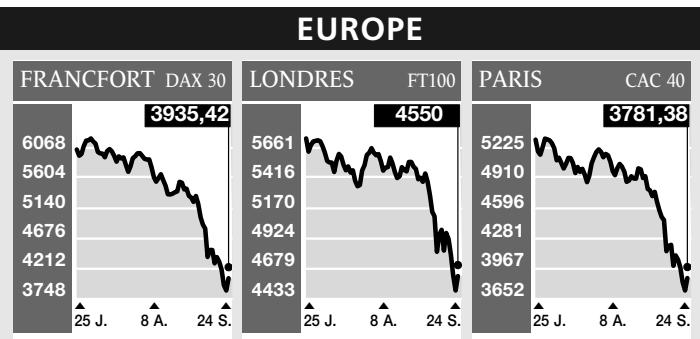


Source : Bloomberg

tions téléphoniques. Les Américains ont pris conscience de l'intérêt du téléphone mobile en situation d'urgence, et les opérateurs profitent d'une soudaine croissance des ventes.

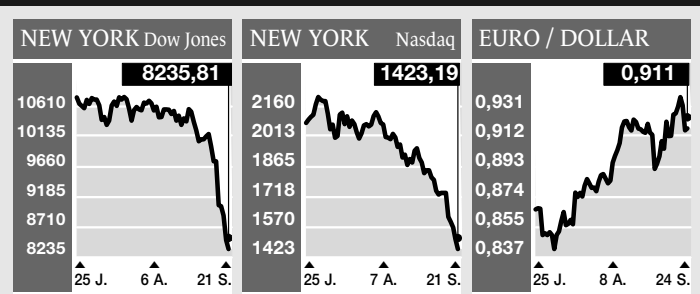
Cette situation devrait profiter indirectement aux européens. Le britannique Vodafone, et l'allemand Deutsche Telekom, ont tous deux pris pied sur le marché américain du téléphone mobile. Quant à France Télécom, il possède toujours une participation dans l'opérateur mobile américain Sprint PCS. La vente de ces actions avait été reportée à 2002. Un retour à meilleure fortune serait une bonne nouvelle pour France Télécom, car cette cession participerait de son programme d'allègement de sa dette massive qui culmine à 64,9 milliards d'euros.

Laurence Girard



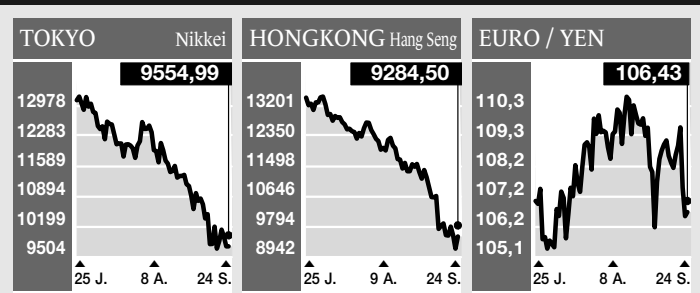
Europe 9h57	Indices sélection	cours 24/09	Var. % 21/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3003,72	4,38	-37,06
EUROPE	STOXX 50	3027,78	3,85	-33,56
EUROPE	EURO STOXX 324	249,17	3,68	-36,40
EUROPE	STOXX 653	240,82	2,09	-33,07
PARIS	CAC 40	3781,38	3,52	-36,19
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2568,92	3,32	-36,14
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	411,65	3,89	-35,44
BRUXELLES	BEL 20	2364,82	1,82
FRANCFORT	DAX 30	3935,42	3,91
LONDRES	FTSE 100	4550	2,62	-26,88
MADRID	STOCK EXCHANGE	6718,40	3,39	-26,25
MILAN	MIBTEL 30
ZURICH	SPI	5306,60	3,84

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 21/09	Var. % 20/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8235,81	-1,68
ÉTATS-UNIS	S&P 500	965,80	-1,98	-26,85
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1423,19	-3,25	-42,39
TORONTO	TSE INDEX	6513,13	-0,13	-27,09
SAO PAULO	BOVESPA	10418,75	-31,72
MEXICO	BOLSA	283,13	0,62	-10,40
BUENOS AIRES	MERVAL	239,50	-1,11	-42,53
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,85	-2,56	6,09
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6990,89	0,77	2,43

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 24/09	Var. % 21/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	9554,99	-2,35	-30,69
HONGKONG	HANG SENG	9284,50	3,92	-38,50
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1270,02	2,31	-34,09
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	59,43	2,06	-6,19
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2867,40	-0,59	-9,11
BANGKOK	SET	18,28	0,94	-1,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2636,14	1,39	-33,63
WELLINGTON	NZSE-40	1789,52	-0,94	-5,90

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert lundi 24 septembre en hausse de 2,52 %, à 3 745,02 points. L'indice CAC 40 avait clôturé vendredi 21 septembre en repli de 2,28 %, à 3 652,87 points, portant son recul hebdomadaire à 6,56 %. Les marchés européens, qui avaient déjà nettement baissé la semaine des attentats-suicides, ont encore reculé la semaine du 17 au 21 septembre, en raison des incertitudes sur la riposte militaire américaine ainsi que sur l'ampleur et la durée de la récession économique aux Etats-Unis.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert lundi 24 septembre en progression de 3,39 %, à 3 915,73 points. L'indice DAX avait cédé 0,64 %, à 3 785,27 points vendredi.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en hausse lundi 24 septembre. L'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 44,1 points à 4 477,8 points, soit une hausse de 0,99 %. Le marché londonien avait plongé de 2,7 % vendredi 21 septembre, perdant 123,2 points, à 4 433,7 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée lundi 24 septembre, en raison de jour férié (Equinox Day). L'indice Nikkei avait terminé la séance de vendredi en repli de 2,35 %, à 9 554,99 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS D' ACTIONS américains ont à nouveau clôturé en net recul, vendredi 21 septembre, l'indice Dow Jones des trente premières valeurs industrielles américaines accusant sa plus forte baisse hebdomadaire depuis octobre 1932 (lire page 8) et sa plus forte baisse en nombre de points jamais enregistrée depuis sa création. Les Bourses des Etats-Unis ont connu sur la semaine les plus forts volumes d'échanges de leur histoire. Le Dow Jones a perdu 140,40 points, soit 1,68 %, à 8 235,81 points, vendredi. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a abandonné 1,9 % à 965,80 points. Le Nasdaq a reculé de 47,74 points (3,25 %) à 1 423,19 points.

TAUX

LE RENDEMENT DU BUND allemand à dix ans remontait lundi à 4,911 %, tandis que le rendement de l'OPAT française s'établissait à 5,023 %.

MONNAIES

L'EURO RESTAIT STABLE face à la monnaie américaine, et s'échangeait 0,9122 dollar lundi dans les tout premiers échanges. La devise européenne se tassait quelque peu face au yen, à 116,64 yens. Malgré la fermeture des marchés nippons, des cambistes n'excluent pas que les autorités monétaires interviennent au cas où le dollar tomberait vers les 116 yens, niveau auquel la Banque du Japon est intervenue à plusieurs reprises la semaine dernière.

ÉCONOMIE

Laurent Fabius exclut une récession en Europe

LE MINISTRE français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a rejeté samedi 22 septembre, en marge d'une réunion des ministres des finances européens à Liège (Belgique), l'hypothèse d'une récession économique dans l'Union européenne après les attentats aux Etats-Unis. « Il ne faut pas décrire une situation qui n'existe pas », a affirmé le ministre. « En Europe, nous avons les éléments pour résister, surtout si nous avons une politique coordonnée », a-t-il insisté.

Selon Laurent Fabius, les ministres des finances de l'Union européenne, réunis à Liège vendredi et samedi, ont convenu que « ce qui s'est passé aux Etats-Unis a une incidence de détérioration sur l'économie ». « Mais nous avons en Europe à la fois des fondamentaux très solides » et « les premières décisions prises », en particulier par les banques centrales, « sont de nature à soutenir une dynamique positive », a-t-il fait valoir. « Chacun doit avoir à cœur de ne pas laisser l'inquiétude gagner la bataille et perturber cet événement historique que constitue l'arrivée de l'euro », a-t-il ajouté.

■ **Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ne provoqueront pas une crise économique mondiale durable**, a estimé dimanche, de son côté, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Edward George. « Si nous évaluons [la situation] au-delà du court terme, il n'y a pas de raison de penser que cela se traduira par un déclin vraiment grave au niveau mondial », a-t-il déclaré sur la BBC.

■ **ZONE EURO** : la croissance économique « en moyenne dans la zone euro » sera inférieure à 2 % en 2001 compte tenu de l'impact des attentats terroristes aux Etats-Unis, a déclaré, lundi 24 septembre, Didier Reynders, ministre des finances de la Belgique, pays qui préside l'Union européenne. « Après le 11 septembre, la situation est moins favorable », tout en soulignant que l'Europe est toujours « dans une période de croissance avec un environnement de structure économique favorable ».

■ **FRANCE** : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a indiqué dimanche 23 septembre, lors du Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, avoir de « bonnes indications » sur la croissance immédiate en France après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. La croissance depuis le

début de 2001 « nous donne un acquis d'un peu plus de 2 % en fin d'année », a-t-il estimé, tout en encourageant les consommateurs à ne pas différer leurs projets d'achats ou d'investissements.

■ **ALLEMAGNE** : le ministre allemand des finances ne table plus que sur 1 % de croissance au mieux en 2001, rapporte l'hebdomadaire *Der Spiegel* de lundi, qui dit s'appuyer sur les estimations des experts du ministère chargés des prévisions de croissance.

■ **ITALIE** : le ministre italien de l'Industrie, Antonio Marzano, a estimé samedi que la croissance du PIB italien devra être revue en baisse de 0,4 point pour cette année, à 2 % contre 2,4 %, et que, pour 2002, elle pourrait être inférieure de 0,2 à 0,3 point à ce que prévoyait le gouvernement (3,1 %) avant les attentats aux Etats-Unis.

■ **EURO** : l'euro a amorti « sans aucun doute » les conséquences économiques des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, estime le ministre espagnol de l'économie, Rodrigo Rato, dans un entretien au quotidien *El Mundo* paru le 23 septembre. « Une situation avec quinze banques centrales et sept monnaies périphériques en crise aurait mené l'Europe à une profonde récession », a-t-il expliqué.

■ **La monnaie européenne prendra « la place qui lui revient en Russie »**, y compris dans les réserves monétaires, a estimé le président russe Vladimir Poutine dans une interview à l'hebdomadaire *Focus* de lundi. « Notre Banque centrale travaille très étroitement avec les banques européennes, et nous comptons sur le soutien de la Banque centrale européenne », a déclaré Vladimir Poutine.

■ **BRÉSIL** : le président de la banque centrale brésilienne, Arminio Fraga, a qualifié dimanche de « sottise » la rumeur selon laquelle le Brésil pourrait instaurer un contrôle des changes pour freiner la dégringolade du real par rapport au dollar. Le real a atteint un nouveau plus bas historique vendredi face au billet vert, en terminant à 2,835 pour un dollar. Depuis le début de l'année, la monnaie brésilienne a perdu 46 % de sa valeur face au billet vert.

■ **CAFÉ** : les membres de l'Association des pays producteurs de café (ACPC) se retrouvent lundi à Londres pour tenter de remédier à la dégringolade ininterrompue des cours, sans avoir de solution. Les cours ont atteint leur plus bas historique depuis 1965.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	21/09
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4394
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9290
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,9631
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	34,2770
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,9000
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,37693	DOLLAR CANADIEN.....	1,4385
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894	DOLLAR HONGKONG.....	7,1759
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2825
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FORINT HONGROIS.....	260,6500
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	27877
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,8243

Cours de change croisés

24/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,85660	0,91170	0,13900	1,46510	0,62759
YEN.....	116,74000	106,43000	16,23000	169,85000	73,25500
EURO.....	1,09685	0,93958	0,15245	1,59545	0,68825
FRANC.....	7,19450	6,16365	6,55957	10,46905	4,51340
LIVRE.....	0,68724	0,58875	0,62675	0,09550	0,43125
FRANC SUISSE.....	1,59340	1,36515	1,45295	0,22150	2,31880

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,13	3,46	5	5,82
ALLEMAGNE.....	3,75	3,58	4,89	5,73
GDE-BRETAG.....	4,82	4,45	4,90	4,84
ITALIE.....	3,75	3,53	5,28	6,09
JAPON.....	0,03	0,01	1,39	2,40
ÉTATS-UNIS.....	2,50	2,21	4,69
SUISSE.....	2,12	2,37	3,22	3,89
PAYS-BAS.....	3,70	3,53	5,04	5,78

Matières premières

En dollars	Cours 21/09	Var. % 20/09
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1457	+ 0,21
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1361	- 0,07
PLOMB 3 MOIS.....	466,50	+ 0,11
ETAIN 3 MOIS.....	3650	- 0,27
ZINC 3 MOIS.....	797,50	+ 0,19
NICKEL 3 MOIS.....	4920	- 0,40
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,62	+ 1,99
PLATINE A TERME.....	122857,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	266,25	+ 0,09
MAIS (CHICAGO).....	212,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)	168,70	+ 1,14
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	992	- 0,60
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 9h57	Volume 24/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	590	88,37	88,60
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 21/09	Var. % 20/09
BRENT (LONDRES).....	25,44
WTI (NEW		

VALEURS EUROPÉENNES

● Bayer, qui clôturait en baisse de 0,74 %, à 26,7 euros, vendredi 21 septembre, n'exclut pas de repousser le rachat de CropScience à Aventis et Schering. Selon le *Financial Times Deutschland*, citant le directeur financier de Schering Klaus Pohle, l'opération, évaluée à 7 ou 7,5 milliards d'euros, ne sera pas réalisée en septembre comme cela était prévu.

● Le cours d'Adidas-Salomon, en hausse de 0,83 % vendredi, à 49,99 euros, a perdu 29 % depuis. Morgan Stanley, qui juge ce plongeon injustifié, a relevé sa recommandation de surperformance à achat fort sur le titre, estimant que la faiblesse de la consommation des ménages aux Etats-Unis sera com-

pensée par des tendances positives en termes de mode, qui soutiendront les ventes de chaussures de sport.

● KPN, en baisse de 8,04 % à 2,63 euros, a vu sa note S & P de dette à court terme abaissée, du fait de son incapacité à réduire son endettement sur les douze derniers mois. KPN fait face à un endettement qui s'élevait à 22,8 milliards d'euros fin juin.

● British Airways, dont le titre a terminé vendredi à 152 pence, ayant perdu 7,9 % depuis la semaine précédente, envisage de vendre des actifs pour se procurer des fonds, en cas d'aggravation des pertes consécutives aux attentats aux Etats-Unis.

24/09 10h01

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	15,21	...
BASF AG DE	32,40	+1,25
BMW DE	26,20	+3,97
CONTINENTAL AG DE	9,55	+0,53
DAIMLERCHRYSLER DE	32,20	+4,55
FIAT IT	15,52	...
FIAT PRIV. IT	10,60	...
MICHELIN FR	28,28	+2,46
PEUGEOT FR	39,19	+1,79
PIRELLI SPA IT	1,46	...
DR ING PORSCHE DE	237	+2,60
RENAULT FR	30,45	+3,22
VALEO FR	32,10	-1,38
VOLKSWAGEN DE	36,80	+1,94
DJ E STOXX AUTO P	149,61	+3,64

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
BANQUES		
BANK OF IRELAND GB	12,81	+0,88
ABBAY NATIONAL GB	13,84	-1,47
ALL & LEICS GB	10,11	-2,75
ALLIED IRISH BA GB	14,92	...
ALMANJ BE	35,40	+1,43
ALPHA BANK GR	18,56	...
B.P.EMILIA ROMA IT	28,80	...
B.P.LODI IT	6,99	...
B.P.NOVARA IT	4,60	...
B.P.SONDRIO IT	9	...
B.P.VERONA E.S. IT	8,70	...
BANCA ROMA IT	1,83	...
BANK OF PIRAEUS GR	7,46	...
BANKINTER R ES	27,58	+3,68
BARCLAYS PLC GB	24,62	+2,17
BAYR.HYPO-UVLVER DE	30,60	+2,68
BBVA R ES	9,89	+4,11
BCA AG.MANTOVAN IT	7,50	...
BCA FIDURAM IT	4,96	...
BCA LOMBARDA IT	8,90	...
BCA P.BERG.-CV IT	15,92	...
BCA P.MILANO IT	3,50	...
B.P.C.INDUSTRIA IT	6,57	...
BCO POPULAR ESP	33,75	+3,53
BCP R PT	3,59	...
BIPOP CARIRE IT	1,74	...
BK OF SCOTLAND GB	13,12	...
BNL IT	1,97	...
BNP PARIBAS FR	78,50	+3,43
BSCH R ES	7,30	+5,34
COMM.BANK OF GR	27,02	...
COMMERZBANK DE	16,20	+2,53
CREDIT LYONNAIS FR	34,35	+0,88
CS GROUP N CH	32,18	+3,91
DANSKE BANK DK	15,93	+2,16
DEUTSCHE BANK N DE	51,20	+2,91
DEXIA BE	14,08	+4,53
DNB HOLDING NO	3,97	...
DRESDNER BANK N DE	35,80	+0,56
EFG EUROBK ERGA GR	11,54	...
ERSTE BANK AT	53	...
ESPIRITO SANTO PT	11,90	...
FOERENINGSSB A SE	10,29	...
HALIFAX GROUP GB	13,20	...
IKB DE	12,40	-0,80
INTESABCI IT	2,24	...
JULIUS BAER HLD CH	271,36	+1,13
KBC BANCASSURAN BE	31,70	+5,63
LLOYDS TSB GB	9,59	+2,37
MONTÉ PASCHI SI IT	2,50	...
NAT BANK GREECE GR	22,76	...
NATEXIS BQ POP. FR	86,60	-0,46
NORDEA SE	5,32	...
ROLO BANCA 1473 IT	11,84	...
ROYAL BK SCOTL GB	20,39	+2,31
S-E-BANKEN -A SE	6,57	...
STAN PAOLO IMI IT	8,66	...
STANDARD CHARTER GB	9,01	+0,35
STE GENERAL -A FR	47	+2,42
SVENSKA HANDELS SE	13,85	...
SWEDISH MATCH SE	5,27	...
UBS N CH	44,94	+4,67
UNICREDITO ITAL IT	3,20	...
BANCO SABADELL ES	13,50	-0,66
DJ E STOXX BANK P	211,58	+2,88

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
CONSTRUCTION		
ACCIONA ES	37,85	+2,44
ACS ES	22,08	+3,91
AGGREGATE IND GB	1,30	...
AKTOR SA GR	5,94	...
AMEY GB	4,76	-0,33
UPONOR -A FI	16	+2,24
AUREA R ES	19,60	-0,51
ACESA R ES	9,26	...
BOUYGUES GB	26,97	+1,35
BPB GB	3,70	...
BRISA AUTO-ESTR PT	10,19	...
BUZZI UNICEM IT	6,45	...
NOVAR GB	2,08	+3,15
CRH PLC GB	23,73	-0,33
CIMPOR R PT	17,91	...
COLAS FR	60,95	...
GRUPO DRAGADOS ES	12,74	+1,92
FCC ES	21,39	+6,15
GRUPO FERROVIAL ES	17,21	+1,24
HANSON PLC GB	6,81	...
HEIDELBERGER ZE DE	37,50	-2,09
HELLTECHNODOR GR	5,26	...
HERACLIS GENL R GR	10,60	...
HOCHTIEF ESSEN DE	11,30	-1,74
HOLCIM CH	191,51	+4,53
IMERYS FR	93	-2,11
ITALCEMENTI IT	6,95	...
LAFARGE FR	78,55	+1,22
MICHIANIKI REG. GR	1,52	...
PILKINGTON PLC GB	1,44	+2,25
RMC GROUP PLC GB	9,51	+4,36
SAINT GOBAIN FR	137,70	+1,25
SKANSKA -B SE	7,08	...
TAYLOR WOODROW GB	2,59	...
TECHNIP FR	112	+0,90
TITAN CEMENT RE GR	31,72	...
VINCI FR	58,30	+0,52
WIENERBERGER AG AT	14,10	...
DJ E STOXX CNST P	184,19	+0,98

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR FR	27,39	+2,05
ADIDAS-SALOMON DE	52	+2,97
AGFA-GEVAERT BE	11,60	+0,87
AIR FRANCE FR	9,55	+3,69
AIR TOURS PLC GB	1,76	+0,91
ALITALIA IT	8,62	...
AUSTRIAN AIRLIN AT	8,10	...
AUTOGRILL IT	6,70	...
BANC & OLUFSEN DK	15,32	+1,79
BENETTON IT	9,78	...
BERKELEY GROUP GB	8,89	...
BRITISH AIRWAYS GB	2,48	+2,63
BULGARI IT	6,75	...
CHRISTIAN DIOR FR	21,99	+4,07
CLUB MED FR	30	...
COMPASS GROUP GB	6,16	...
DT-LUFTHANS N DE	9,70	+7,78
ELECTROLUX -B SE	9,94	...
EM.T.V. & MERCHAN DE	1,38	+6,15
EMI GROUP GB	4,38	+9,51
EURO DISNEY FR	0,55	+7,84
HDP IT	3,61	...
HERMES INTL FR	110	+0,92
HILTON GROUP GB	2,71	+3,01
HUGO BOSS AG VZ DE	17	-0,58
HUNTER DOUGLAS DE	22,50	+1,12
INDITEX R ES	16,12	+5,36
J D WETHERSPOON GB	5,33	+2,75
KLM NL	9	+4,05
LVMH FR	30,27	+6,58
MEDION DE	30,99	+3,30
MOULINEX FR	0,49	...
NH HOTELES ES	8,22	+2,75
NXT GB	1,32	+23,88
P & O PRINCESS GB	2,78	-3,85
PERSIMMON PLC GB	4,86	-0,33
PREUSSAG AG DE	20,90	+1,46
RANK GROUP GB	2,67	+3,07
RICHMONT UNITS CH	1998,06	+11,11

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
PRODUITS DE BASE		
ACERLIXA ES	8,28	+6,15
ACERINOR R ES	24,12	+0,50
ALUMINIUM GREC GR	26,16	...
ANGLO AMERICAN GB	11,01	...
ASSIDOMAEN AB SE	21,18	...
BEKAERT BE	29,31	-2,10
BHP BILLITON GB	4,14	...
BOEHLER-UDDEHOL AT	45,74	...
BUNZL PLC GB	6,73	...
CORUS GROUP GB	0,65	+2,50
ELVAL GR	2,84	...
HOLMEN -B SE	18,17	...
ISPAT INTERNATI NL	1,74	...
JOHNSON MATTHEY GB	12,19	...
MAYR-MELNHOF KA AT	54,05	...
M-REAL -B FI	5,30	+1,34
OUTOKUMPU FI	8,80	...
PECHINEY-A FR	37,19	-1,80
RAUTARUKKI K FI	3,85	...
SIDOR GR	3,18	...
SILVER & BARYTE GB	5,20	...
SMURFIT JEFFERS GB	1,95	+3,36
STORA ENSO -A FI	11	+0,82
STORA ENSO -R FI	11,30	...
SVENSKA CELLULO SE	21,63	...
THYSSENKRUPP DE	10,65	+3,60
UMICORE BE	39,50	+2,54
UPM-KYMMENE COR FI	30,10	+0,33
USINOR FR	7,87	+1,16
VIOHALCO GR	7,30	...
VOEST-ALPINE AG AT	27,30	...
WORMS N FR	14,41	-9,94
DJ E STOXX BASI P	141,42	+0,66

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
CHIMIE		
AIR LIQUIDE FR	136	+3,82
AKZO NOBEL NV NL	36,40	+0,41
BASF AG DE	32,40	+1,25
BAYER AG DE	26,50	-0,75
BOC GROUP PLC GB	12,79	+3,33
CELANESE N DE	15,70	...
CIBA SPEC CHIMI CH	54,24	+3,22
CLARIANT N CH	13,79	+5
DSM NL	20,49	+2,78
EMS-CHEM HOLD A CH	4355,64	+1,04
ICI GB	4,78	+5,99
KEMIRA FI	8,33	+1,59
KON. VOPAK NV NL	16,75	+1,52
LONZA GRP N CH	607,02	-0,45
NORSK HYDRO NO	39,66	...
RHODIA FR	6,40	+3,23

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
ALIMENTATION ET BOISSON		
ROY.PHILIPS ELE NL	18,82	+4,38
RYANAIR HLDGS IR	7,47	-1,71
SAIRGROUP N CH	39,41	+21,28
SAS DANMARK A/S DK	9,81	...
SEB FR	40,20	-1,95
SIX CONTINENTS GB	8,71	...
SODEXHO ALLIANC FR	44,95	+4,53
THE SWATCH GRP CH	66,72	+4,83
THE SWATCH GRP CH	14,17	+5,13
TELE PIZZA ES	1,21	+1,68
THOMSON MULTIME PA	18,76	+2,46
WILSON BOWDEN GB	11,24	...
WMS-DATA -B SE	1,66	...
WOLFORD AG AT	14,60	...
WWW UK UNITS IR	0,55	...
DJ E STOXX CYC GO P	80,44	+3,42

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
PHARMACIE		
ACTELION N CH	29,38	+3,66
ALTANA AG DE	47,80	-2,05
AMERSHAM GB	8,22	...
ASTRAZENECA GB	47,42	+2,57
AVENTIS FR	75,30	+4,58
BB BIOTECH CH	55,66	-1,23
CELLTECH GROUP GB	8,89	+2,75
ELAN CORP IR	48,90	-0,20
ESSILOR INTL FR	28,46	+2,15
FRESENIUS MED C DE	78	+3,31
H. LUNDBECK DK	23,79	+2,31
GALEN HOLDINGS GB	8,28	+3,37
GAMBRO -A SE	6,12	...
GLAXOSMITHKLINE GB	27,44	+3,04
H. LUNDBECK DK	23,79	+2,31
NOVARTIS N CH	38,47	+1,27
NOVO-NORDISK -B DK	43,01	+0,95
NOVOZYMES -B ORION B FI	18,04	+0,22
OXFORD GLYCOSCI GB	7,92	+17,41
PHONAK HLDG N CH	2328,54	...
QIAGEN NV NL	14,09	+4,76
ROCHE HLDG G CH	66,72	+1,47
SANOPI SYNTHELA FR	70,80	+1,87
SCHERING AG DE	50,40	+1,41
SERONO -B CH	833,10	+0,84
SHIRE PHARMA GR GB	13,63	+1,06
SMITH & NEPHEW GB	4,79	-1,95
SSL INTL GB	7,67	+0,42
SULZER AG 100N CH	150,72	+4,81
SYNTHES-STRATEC BE	634,68	+1,10
UCB BE	41,50	-1,19
WILLIAM DEMANT DK	24,20	+2,86
WS ATKINS GB	10,51	-0,90
ZELTIA ES	5,94	+5,51
DJ E STOXX HEAL	489,27	+2,41

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO GB	0,03	...
BRITISH TELECOM GB	6,01	+1,34
CABLE & WIRELES GB	4,11	+2,37
COLT TELECOM NE GB	1,94	+7,02
DEUTSCHE TELEKO DE	16,52	+3,25
E.BISCOM IT	27,75	...
EIRCOM IR	1,30	...
ELISA COMUNICAZIONE FI	9,65	-1,03
ENERGIS GB	0,70	...
EUROPOLITAN HLD SE	5,52	...
FRANCE TELECOM FR	31,88	+2,87
HELLENIC TELE GR	17,12	...
KINGSTON COM GB	1,06	-5,63
KONINKLIJKE KPN NL	2,81	+6,84
KPNQWEST NV -C NL	4,62	+6,45
LIBERTEL NV NL	7,70	+1,32
MANNESMANN N DE	204	-0,02
MOBILCOM DE	15,79	+2,60
PANAFON HELLENI GR	4,24	...
PT TELECOM SCPS PT	7,70	...
SONERA FI	2,91	+5,05
SONG NETWORKS SE	0,40	...
SWISSCOM N CH	315,61	+0,44
T.M. IT	4,50	...

VALEURS FRANCE

Didier Delepine, le PDG d'Equant, la filiale de services de télécommunications d'entreprise de France Télécom, affirme, dans une interview au quotidien Les Echos de lundi, maintenir « l'ensemble de [ses] prévisions pour l'année 2001, qui devrait être bonne ».

Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, devait recevoir, lundi matin, les assureurs français pour examiner les conséquences des attentats sur le secteur. Axa a réévalué à 550 millions de dollars, avant impôts, l'impact des attentats dans ses comptes.

Le groupe de restauration collective Elixir a annoncé, lundi, que son résultat d'exploitation et son excédent brut d'exploitation pour l'exercice 2000-2001 seraient inférieurs de 20 à 25 millions d'euros aux prévisions.

L'action Vinci a ouvert en hausse de 0,43 %, à 58,25 euros, lundi 24 septembre à Paris. Le leader mondial du BTP, qui reconstruit son offre sur le britannique TBI après les attentats aux Etats-Unis, a annoncé avoir remporté en partie un contrat de 288 millions d'euros pour la construction de ponts entre le tunnel sous la Manche et Londres.

PREMIER MARCHÉ

Table of market data for 'PREMIER MARCHÉ' on Monday, September 24, 2001. Columns include 'Cours en euros', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various indices and sectors like ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE, etc.

Main table of stock market data for 'VALEURS FRANCE'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists companies like ALCAI, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON, etc.

Main table of stock market data for 'FINANCES ET MARCHÉS'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists companies like PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINEAU-PRIN, etc.

Table of international market data titled 'International'. Columns include 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various international indices and companies.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of market data for 'NOUVEAU MARCHÉ' on Friday, September 21, 2001. Columns include 'Cours en euros', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various indices and sectors like ABEL, ACCESS, ADL, etc.

Main table of stock market data for 'NOUVEAU MARCHÉ'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Main table of stock market data for 'SECOND MARCHÉ'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists companies like NEURONES, NICOX, OLITEC, etc.

Table of market data for 'SECOND MARCHÉ'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists companies like GFI INDUSTRI, GRAND MARINE, etc.

SICAV et FCP

Table of market data for 'SICAV et FCP'. Columns include 'Cours de clôture le 21 septembre', 'Émetteurs', and 'Fonds communs de placements'. Lists various investment funds and their managers.

Main table of market data for 'SICAV et FCP'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists various investment funds and their managers.

Main table of market data for 'LCF ROTHSCHILD'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists various investment funds and their managers.

Table of market data for 'LEGAL & GENERAL BANK'. Columns include company names, current prices, and percentage changes. Lists various investment funds and their managers.

En Coupe Davis, les Français prennent décidément goût aux finales

Ils ont disposé des Pays-Bas (3-2) pour se qualifier pour leur quatrième finale en dix ans

La victoire du double Fabrice Santoro-Cédric Pioline (7-5, 6-1, 7-5), samedi 22 septembre, à Rotterdam, face à la paire néerlandaise Sjeng Shalken-

Paul Haarhuis, a offert à la France une nouvelle place en finale de la Coupe Davis. C'est au début du mois de décembre que les hommes du capitaine

Guy Forget iront affronter les Australiens, vainqueurs de la Suède (4-1), chez eux, pour une rencontre qui sera la revanche de la finale 1999.

ROTTERDAM (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

« Et un, et deux, et trois zéro. » Rien ne pouvait arrêter l'enthousiasme dévastateur de la coulée bleue. Du champagne a d'abord jailli du haut de la tribune de l'immense salle des sports du Ahoy de Rotterdam, où se trouvait une partie des supporters français venu soutenir leur équipe pour la demi-finale de Coupe Davis. Puis la troupe a dévalé les gradins et enjambé les barrières pour se rapprocher de ses héros, contournant sans peine un service d'ordre résigné.

Samedi 22 septembre, malgré la terrible mais sympathique pression vocale des quelque huit mille Néerlandais venus épauler leurs champions, tout d'orange vêtus, les Français Fabrice Santoro et Cédric Pioline ont emporté en trois manches le match qui les opposait à la redoutable paire composée de Sjeng Schalken et Paul Haarhuis (7-5, 6-1, 7-5). Cette troisième victoire, après deux jours de compétition, ouvrait à l'équipe de France, noyée sous une festive douche à la bière, les portes de la finale de la Coupe Davis, à Melbourne, au début du mois de décembre, face à l'Australie, vainqueur, elle, de la Suède (4-1).

« Ils nous ont bien préparé le terrain », a tenu à préciser Cédric Pioline, l'ancien de l'équipe en rendant hommage à la jeune génération : la veille, Arnaud Clément (3-6, 6-2, 1-2 abandon), qui a débuté en Coupe Davis en 2001, était venu à bout de Raemon Sluiter après l'abandon

de ce dernier pour une douleur à la cheville droite au début du troisième set et, surtout, Nicolas Escudé, toujours invincible en simple après six matches en Coupe Davis, avait dû effectuer un marathon de quatre heures et cinquante et une minutes, très exactement, pour se défaire du puissant Sjeng Shalken (6-7 [3-7], 7-6 [7-4], 6-4, 7-6 [7-4], 8-6).

« Au-delà de la victoire, il y a deux générations qui vont dans le même sens », insiste Guy Forget, le capitaine d'une équipe de France. Cela n'avait pas toujours été le cas, notamment à Nice en 1999 où, après la défaite en finale, face à

des choses dans un sport si égoïste ». Mais tout ça est oublié. « Une page est tournée, affirme-t-il. Je vois des choses merveilleuses dans le jeu, la tactique, le regard. »

GARDER LA PRESSION

C'est en puisant l'une des qualités que l'on attribue à ses adversaires néerlandais, « le choix du groupe comme priorité » que Guy Forget a su mener son monde, joueurs, mais aussi encadrement et staff technique, au plus haut. « C'est ce qui a permis que l'alchimie prenne. » On comprend qu'il ne soit pas facile, à priori, de permettre l'osmose de personnalités

Finally, dans cette équipe « il existe des jeunes un peu tout fou et des joueurs plus expérimentés », résume tranquillement Fabrice Santoro, les yeux encore tout écarquillés des vertiges de la victoire.

L'autre grande preuve de la réussite de l'alchimie Forget est aussi d'avoir obtenu ce résultat en pouvant se passer des services de Sébastien Grosjean. « Les autres joueurs sont armés et prêts à essayer de battre les Néerlandais », affirmait le capitaine avant la rencontre. Le n°1 français, qui n'est pas encore remis d'une entorse à la cheville gauche, a été présent à Amsterdam, sur le bord du court, bien décidé à gagner sa place pour Melbourne. Dimanche 23 septembre, après avoir joué un tennis sans conviction au cours des deux dernières parties sans enjeux, Arnaud Clément et Fabrice Santoro perdait respectivement contre les Néerlandais Sjeng Shalken (7-6 [8-6], 7-6 [7-3]) et Jan Siemerink (6-4, 6-4). Pour la huitième fois en huit rencontres, la France quittait les Pays-Bas sur une victoire (3-2) et n'avait plus d'yeux que pour l'Australie. Le capitaine Forget continuera d'appliquer la même méthode avec les mêmes armes : « On va là-bas, la fleur au fusil. » Et pas mal d'espoirs, aussi.

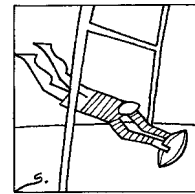
« Nous avons quand même une revanche à prendre, a toutefois prévenu Guy Forget. Les Australiens se sont logiquement imposés face à la Suède mais ça n'a pas été facile. Ils sont donc prenables. Notre équipe aujourd'hui est peut-être meilleure que la Suède. Il faut maintenant garder les gars sous pression et faire qu'ils soient gonflés à bloc avant la finale. »

Jean-Jacques Larrochelle

Béziers, Biarritz et Bourgoin sont les dernières équipes invaincues du championnat

Le match Stade français-Toulouse a été reporté

EN RAISON de la catastrophe de Toulouse, la rencontre de la troisième journée du championnat de France de rugby qui devait opposer, samedi 22 septembre à



RUGBY

Paris, le Stade français au Stade toulousain a été reportée. « Je pense qu'il était normal et décent que le Stade toulousain ne joue pas au rugby ce week-end », a déclaré René Bouscatel, le président du club champion de France. C'est à sa demande que Serge Blanco, président de la Ligue nationale de rugby (LNR), a reporté ce match, qui pourrait se dérouler le 17 octobre. « Cette équipe représente Toulouse et je crois qu'il était de son devoir de s'associer à ce moment de deuil », a indiqué René Bouscatel, qui est également maire adjoint de la ville. Toulouse, qui devait recevoir, samedi 29 septembre, les Irlandais du Leinster pour la première journée de Coupe d'Europe, a demandé à l'Européen Rugby Cup (ERC) d'inverser l'ordre des rencontres et de jouer le match aller en Irlande.

Situé à un kilomètre à peine de l'usine AZF, lieu de l'explosion, le Stadium municipal a subi d'importants dégâts. Même si, selon les dirigeants du Stade toulousain, ceux-ci s'avèrent « moins importants que ce que l'on pouvait craindre après une première évaluation visuelle », l'enceinte devra attendre plusieurs semaines avant d'être remise en état. Pendant ce temps, aucune manifestation sportive ne pourra s'y dérouler.

Colomiers, localité limitrophe

de Toulouse, n'a pas adopté la même attitude que son voisin : les Columérins n'ont rien modifié à leur programme. L'équipe de Jean-Luc Sadoury, qui effectuait son retour au plus haut niveau, a décroché sa première victoire de la saison, face à Montauban (23-18).

PAU SE RÉVEILLE

A l'issue de cette première partie du Top 16, qui s'interrompt durant deux semaines pour cause de compétitions européennes, trois équipes demeurent invaincues : Biarritz et Béziers dans la poule 1, respectivement victorieux de La Rochelle (40-15) et de Dax (33-13), et – la surprise du jour – Bourgoin, vainqueur à Castres (14-29). « La volonté n'a pas suffi », a commenté Alain Gaillard, l'entraîneur du Castres Olympique, qui a enregistré samedi soir sa première défaite sur son terrain depuis quatre ans. L'autre événement de cette journée a été le réveil de Pau, vainqueur, dans son stade du Hameau, du finaliste 2001, Montferrand (27-9). Au soir de cette troisième journée du Top 16, seuls Toulouse et Paris, qui affichent un match de retard, restent sans victoire.

Y. B.

■ L'Écosse a battu l'Irlande (32-10), samedi 22 septembre à Edimbourg, lors d'un match du Tournoi des Six Nations qui avait été reportée en avril à cause de l'épizootie de fièvre aphteuse. Après ce résultat, la France est assurée de terminer à la cinquième place de ce Tournoi qui ne se terminera que le 20 octobre, au soir de la rencontre Irlande-Angleterre.



C'EST BON DE GARDER DU TEMPS POUR LES MOMENTS OÙ ON EN A LE PLUS BESOIN.



www.club-internet.fr

Le club le plus ouvert de la planète



Club-Internet lance le report automatique des minutes sur les forfaits 8 h et 20 h, un des nombreux services de FULL IS BEAUTIFUL.

FULL IS BEAUTIFUL : on est mieux quand on a tout. 1- Vous bénéficiez de 6 mois à moitié prix sur les forfaits FULL IS BEAUTIFUL, si vous vous abonnez pour une période de 12 mois, et de 4 euros à moitié prix si vous vous abonnez sans

6 MOIS À - 50 % SUR TOUS LES FORFAITS (1)

- Forfait 3 h : 6€ 3€ soit seulement 19,68 F / mois (1)
- Forfait 8 h : 12€ 6€ soit seulement 39,36 F / mois (1)
- Forfait 20 h : 18€ 9€ soit seulement 59,04 F / mois (1)

engagement de durée. Offre valable et non cumulable avec une offre en cours pour tout nouvel abonné aux forfaits FULL IS BEAUTIFUL, 3 h-8 h-20 h souscrit avant le 31/12/2001. Au-delà du forfait, la minute supplémentaire est à 0,24 € soit 0,24 F.

••• Online •

N°1 EUROPÉEN DE L'INTERNET

Abonnements et renseignements au :

0826 027 028

0,15 €/min + 0,08 F/mn

Par miracle, Marseille a gagné le duel des derniers

Malgré un jeu indigent, l'OM a remporté face à Nantes sa première victoire de la saison, grâce à deux buts d'Ibrahima Bakayoko inscrits dans les dernières minutes. Brillants en Ligue des champions, les Canaris sont en perdition en championnat de France

L'Olympique de Marseille a remporté sa première victoire de la saison, samedi 22 septembre, en battant Nantes (2-0) grâce à deux buts inscrits par son attaquant ivoirien Ibrahima Bakayoko, en fin de rencontre. Au terme

de la huitième journée du championnat de France de D1, les Marseillais laissent leur avant-dernière place à Sedan, alors que la dernière place est occupée par Nantes, le champion de France en titre, qui ne compte

que deux points et aucune victoire. Brillants en Ligue des champions - ils ont battu la Lazio Rome, en Italie, mardi -, les Canaris sont en perdition en championnat. La tête du classement a été reprise par Auxerre, pour-

tant tenu en échec à domicile par Guingamp (2-2), qui profite de la cuisante défaite de Lens à Monaco (3-0). Lille, vainqueur de Bastia (2-1), est à égalité de points avec Auxerre, mais devancé à la différence de buts.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : L'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole) s'est adjugé, samedi 22 septembre, le Grand Prix des Nations, épreuve de contre-la-montre de 74 km disputé sur le parcours de Saint-Romain-de-Colbosc (Seine-Maritime), devant le Hongrois Laszlo Bodrogi et le Suisse Jean Nuttli. Le Français Christophe Moreau, 12^e de l'épreuve, a mis un terme à sa saison suite à une blessure.

■ **FOOTBALL** : Ajaccio et Beauvais, coleaders du championnat de France de D2, ont décroché le nul respectivement à Amiens (1-1) et à Niort (0-0), lors de la 9^e journée. Les deux clubs comptent trois longueurs d'avance sur Caen, vainqueur à Istres (0-3).

■ **Leeds a pris seul la tête du championnat d'Angleterre** après sa victoire (0-3) à Derby, dimanche 23 septembre, au cours de la 7^e journée. Leeds compte deux longueurs d'avance sur Bolton, auteur d'un match nul à Arsenal (1-1), et trois sur Manchester United, vainqueur d'Ipswich (4-0) et Arsenal.

■ **Le FC Kaiserslautern a conservé la tête du championnat d'Allemagne** lors de la 7^e journée, grâce à un net succès (4-1) devant Hertha Berlin. Kaiserslautern dispose de cinq points d'avance sur le Bayern Munich, facile vainqueur à Cottbus (0-3).

■ **Le Celta Vigo a repris, dimanche 23 septembre, la tête du championnat d'Espagne** à la faveur de sa victoire contre Majorque (2-0), lors de la 4^e journée, qui a vu aussi le Real Madrid, grâce notamment à un but de Zinedine Zidane, écraser l'Espanyol Barcelone (5-1).

■ **Le Milan AC, qui a dominé la Lazio Rome (2-0), a rejoint l'Inter Milan**, vainqueur sur le terrain du Torino (0-1), et la Juventus, accrochée à Lecce (0-0), en tête du championnat d'Italie à l'issue de la 4^e journée, conclue dimanche 23 septembre.

■ **MOTOCYCLISME** : L'Espagnol Sete Gibernau (Suzuki) a enlevé la première victoire de sa carrière, dimanche 23 septembre, au Grand Prix de Valence, 12^e épreuve du championnat du monde de vitesse (500 cc). Au classement général, l'Italien Valentino Rossi (Honda) conserve sa première place devant son compatriote Max Biaggi. Le Japonais Daijro Katoh, leader du championnat, s'est imposé en 250 cc et le Saint-Marinais Manuel Poggiani en 125 cc.

■ **TRIATHLON** : Le Dijonnais Gilles Reboul a enlevé, dimanche 23 septembre, la 20^e édition du triathlon de Nice (6 h 28 min 22 s).

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 76** effectués samedi 22 septembre. **Premier tirage** : 24, 27, 35, 38, 40, 48 ; numéro complémentaire le 19. Rapports pour 6 numéros : 2 037 110 F (310 555 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 270 925 F (41 302 €) ; 5 numéros : 7 970 F (1 215 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 342 F (52,14 €) ; 4 numéros : 171 F (26,07 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). **Second tirage** : 16, 17, 27, 37, 39, 40 ; numéro complémentaire le 20. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 93 725 F (14 288 €) ; 5 numéros : 9 855 F (1 502 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 400 F (60,98 €) ; 4 numéros : 200 F (30,49 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F (5,79 €) ; 3 numéros : 19 F (2,9 €).

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Quatre-vingt-huitième minute d'un match interminable, décou- su, au score vierge, samedi 22 septembre : Marseille, vieille gloire du football français, pousse sans génie depuis une mi-temps, après avoir passé la première à envoyer ses attaquants, maladroits, au casse-pipe. Nantes, champion en titre et dernier du championnat, bafouille un football de contres incertains. Des spectateurs renfrognés, soucieux d'éviter les embouteillages, quittent les gradins. D'une infatigable patience, les virages grondent encore leur soutien quand les joueurs montent à l'assaut.

Et voilà qu'Ibrahima Bakayoko, auteur d'un but en deux matches, mal-aimé des dirigeants, qui ont cherché à le chasser durant l'intersaison, reçoit un ballon du pâle José Delfim. L'attaquant ivoirien pénètre dans la surface de réparation, mystifie Nicolas Gillet et adresse un tir courbé qui va s'inscrire dans la lucarne gauche de

Mickaël Landreau. Les spectateurs sont debout, les feux de Bengale s'enflamment, tandis que le buteur effectue une sorte de demi-tour d'honneur. Ce premier but à domicile de la saison semble soulager les poitrines de ces spectateurs incroyablement fidèles, comme celles des onze joueurs qui s'apprêtaient à subir une bronca après leur médiocre prestation.

STADE EN LIESSE

On en est encore là, après une minute de temps additionnel, quand le fortuné Ibrahima Bakayoko sollicite un une-deux avec Fernando et va tromper une seconde fois Mickaël Landreau. Le Stade-Vélodrome est en liesse : on croirait que l'OM vient de remporter le championnat, alors qu'il n'a fait que remporter sa première victoire de la saison et occupe désormais la seizième place du championnat, cinq points devant son adversaire du soir, bon dernier.

Ce derby des mal classés concluait une semaine qui avait pourtant bien commencé pour Nantes. Mardi, les Canaris avaient vaincu la Lazio, à Rome, et conquis la première place de leur groupe en Ligue des champions : on y avait vu le réveil des hommes

de Raynald Denoueix, incapables de remporter un match de championnat depuis le début de la saison. L'entraîneur de l'OM, Tomislav Ivic, avait prévenu que le match entre les deux derniers serait « comme un tournant, le vrai début du championnat de Nantes, qui avait aussi très mal commencé l'année dernière ».

L'Olympique de Marseille, de son côté, avait vécu l'une de ces grises semaines où les hommes des coulisses occupent le devant de la scène. Son directeur financier, Pierre Dubiton, qui avait laissé entendre quelques jours auparavant qu'il allait probablement quitter le club après l'arrivée d'Etienne Ceccaldi au poste de président délégué (*Le Monde* du 18 septembre), convoquait la presse pour affirmer le contraire. Il en profitait pour distiller quelques piques contre Bernard Tapie et, envisageant d'être évincé, annonçait : « Je ne dénoncerai pas, j'informerai. »

UNE ÉQUIPE SANS PATRON

Etienne Ceccaldi, qui devrait arriver à l'OM dans les jours prochains mais ne prendra officiellement ses nouvelles fonctions que le 8 octobre, ne mâchait pas ses

mots à l'encontre du directeur financier de l'OM. Il affirmait dans *L'Equipe* qu'il doutait de pouvoir « faire équipe » avec un homme qui use d'un vocabulaire « qui doit se pratiquer dans la rue, pas à la télévision », tout en affirmant qu'il pourrait travailler sans difficultés avec Bernard Tapie.

La fiche technique

MARSEILLE - NANTES 2-0

Championnat de France D1, 8^e journée

• Stade-Vélodrome ; bon terrain ; temps nuageux ; 52 000 spectateurs ; arbitre : M. Piccirillo

BUTS

MARSEILLE : Bakayoko (88^e, 91^e)

AVERTISSEMENT

MARSEILLE : Brunel (79^e, jeu dangereux)

LES ÉQUIPES

MARSEILLE

(Entraîneur : Tomislav Ivic) : Runje, Tuzzio, Z. Camara, Leboeuf, Jurietti, Swierczewski (Brunel, 56^e), Belmadi, Fernandes (Bakayoko, 74^e) Yobo, Delfim, Nouma (Luci da Costa, 62^e).

NANTES

(Entraîneur : Raynald Denoueix) : Landreau, Deroff, Delhommeau, Fabbri, Armand, Djemba, Gillet, Devineau (Dalmat, 79^e), Olembe, André (Aristouy, 46^e), Quint.

Michel Samson

Championnat de France de football de D1 (8^e journée)

LES RÉSULTATS

PARIS SG	0 - 0	MONTPELLIER
* spectateurs : 38 611		
MONACO	3 - 0	LENS
Nyarko (34 ^e) Giuly (48 ^e) Nonda (54 ^e) * spectateurs : 9 000		
MARSEILLE	2 - 0	NANTES
Bakayoko (88 ^e , 91 ^e) * spectateurs : 54 000		
METZ	2 - 0	LYON
Gaillot (38 ^e , 72 ^e) * spectateurs : 16 894		
LILLE	2 - 1	BASTIA
Fahmi (68 ^e) Br. Cheyrou (94 ^e) * spectateurs : 17 000		
RENNES	0 - 1	TROYES
Leroy (70 ^e) * spectateurs : 13 754		
AUXERRE	2 - 2	GUINGAMP
Kapo (69 ^e) Fadiga (83 ^e s.p.) * spectateurs : 8 000		
LORIENT	0 - 2	BORDEAUX
Dugarry (57 ^e) Pauleta (88 ^e) * spectateurs : 12 000		
SOCHAUX	3 - 0	SEDAN
Dia (23 ^e) Pagis (51 ^e) Frau (66 ^e) * spectateurs : 10 000		

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1 Auxerre	18	8	5	3	0	14	5	+9	14	0
2 Lille	18	8	5	3	0	10	4	+6	22	1
3 Lens	17	8	5	2	1	13	7	+6	18	1
4 Lyon	16	8	5	1	2	13	6	+7	9	1
5 Sochaux	14	8	4	2	2	12	9	+3	15	0
6 Paris SG	12	8	2	6	0	10	6	+4	15	0
7 Bordeaux	10	8	2	4	2	5	4	+1	15	1
8 Bastia	10	8	3	1	4	7	8	-1	13	1
9 Troyes	10	8	3	1	4	6	7	-1	13	2
10 Monaco	9	8	2	3	3	7	8	-1	20	1
11 Lorient	9	8	2	3	3	8	10	-2	11	0
12 Metz	9	8	3	0	5	6	9	-3	19	1
13 Montpellier	8	8	1	5	2	5	4	+1	18	2
14 Rennes	8	8	2	2	4	8	14	-6	19	2
15 Guingamp	8	8	2	2	4	5	12	-7	16	1
16 Marseille	7	8	1	4	3	4	6	-2	14	1
17 Sedan	7	8	1	4	3	7	11	-4	21	1
18 Nantes	2	8	0	2	6	4	14	-10	13	1

LE CHIFFRE

14 C'est à la fois le nombre de buts inscrits par la meilleure attaque (Auxerre) et encaissés par les moins bonnes défenses (Nantes et Rennes).

LA PHRASE

« Pour la première fois, les joueurs n'ont pas respecté les consignes. C'est une première place que nous prenons en faisant la queue. » **Guy Roux**

• **LES BUTEURS** — 1. D. Cissé (Auxerre) **7** buts ; 2. Br. Cheyrou (Lille) **+1** et Monterrubio (Rennes) **5** buts.

• **LES PASSEURS** — 1. Pédrón (Lens) **5** passes décisives ; 2. Kapo (Auxerre) et Le Pen (Lorient) **4** passes.

9^e JOURNÉE : Samedi 29 septembre : Guingamp-Marseille ; Lens-Auxerre ; Nantes-Metz ; Bastia-Monaco ; Lyon-Rennes ; Montpellier-Lorient.
Dimanche 30 septembre : Sedan-Lille ; Troyes-Sochaux ; Bordeaux-Paris SG

Création d'un circuit national pour favoriser la progression des golfeurs français

PARMI les quatorze joueurs français - un record - qui ont pris part à la 32^e édition du Trophée Lancôme, remporté dimanche 23 septembre par l'Espagnol Sergio Garcia, six bénéficiaires d'une invitation : pour les cinq membres du Challenge Tour et le seul amateur du tournoi, Philippe Lima, c'était l'une des rares occasions de se mesurer aux meilleurs joueurs du circuit européen. Pour remédier à cette situation, Jean-Charles Cambon a décidé de devenir organisateur de tournois et de mettre sur pied un circuit national digne de ce nom.

« Ce n'est pas en tapant des balles au practice que l'on devient un champion, mais en jouant sous pression, en faisant des compétitions, dit-il. Il y a dix ans, il y avait quatorze tournois en France et, aujourd'hui, seulement cinq. » Agé de trente et un ans, Jean-Charles Cambon a bourlingué sur différents circuits, en Europe, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis et en Asie. Riche de cette expérience et de contacts multiples avec joueurs, directeurs de clubs, managers et organisateurs, il a mis sur pied son projet.

Celui-ci est conçu comme « un tour de France de golf grâce auquel les partenaires financiers peuvent communiquer dans les régions et les grandes villes ». Le souci de Jean-

Charles Cambon est de leur proposer un outil de communication à la hauteur de leur demande. C'est pourquoi chacune des épreuves sera accompagnée de manifestations destinées à attirer un large public : animations et jeux, initiations gratuites, démonstrations, concours d'adresse...

Sur le plan financier, les joueurs y trouveront aussi leur compte : « L'idée est de répartir plus équitablement les prix. Sur une dotation de 600 000 francs, il y aurait 100 000 francs pour le premier, mais 5 000 francs au cinquantième, alors que sur le Challenge Tour, ces chiffres sont de 150 000 francs et 3 000 francs. » C'est dans cet esprit

que Jean-Charles Cambon a organisé son premier tournoi du circuit français, l'Open de Bordeaux, fin mai. Grâce à la participation du golf de Bordeaux-Lac, l'opération a été un succès, dans lequel les collectivités locales se sont fortement impliquées.

RECHERCHE DE PARTENAIRES

Beaucoup d'entreprises sont prêtes à investir dans le golf, mais s'abstiennent, faute de projet sérieux. Pourtant, cent cinquante partenaires étaient associés cette année au Trophée Lancôme. Jean-Charles Cambon a largement diffusé son dossier. Il est en contacts avancés avec des partenai-


res choisis dans les domaines de la banque, de la téléphonie et de l'automobile. Son but est d'obtenir la participation de cinq ou six sponsors - dont un principal - au niveau national, qui soient prêts à s'engager pour une durée de deux ou trois ans. C'est pour lui la seule solution viable pour créer un circuit durable et doté d'une très forte identité nationale. Financièrement, cela représente un investissement global évalué entre 2 et 4 millions d'euros pour une saison de dix tournois. A titre de comparaison, la seule dotation du Trophée Lancôme s'élève à 1 438 000 euros.

La Fédération française de golf est, elle aussi, persuadée du bien-fondé de cette démarche et prête à apporter son soutien logistique. Pour Philippe Martin, son président, « ce circuit a aujourd'hui sa raison d'être car beaucoup de joueurs ont le niveau. Cela leur permettrait de s'améliorer ». La preuve que ce besoin existe a été fournie la semaine dernière sur le parcours de Moliets (Landes), où se déroulait la première série d'épreuves qualificatives pour le Tour européen. Sur les quarante-quatre Français engagés, seulement douze ont franchi cette étape.

Jean-Louis Aragon

Sergio Garcia remporte le Trophée Lancôme

Dimanche 23 septembre, en début d'après-midi, quand la dernière partie, celle qui oppose les meilleurs, a commencé, le public du Trophée Lancôme s'est demandé qui, de Retief Goosen ou de Sergio Garcia, jouerait le rôle du torero et celui du toro ? C'est le Sud-Africain qui poussait le premier sa corne avec un birdie dès le deuxième trou. Malgré quelques belles banderilles, le beau Sergio se voyait désarmé par ce toro rétif à la corrida, qui n'en faisait qu'à sa tête, bravant le public, se permettant d'envoyer paître son supposé maître : à quatre trous de la fin, le torero humilié, l'affaire était dans le sac de Goosen : il menait de quatre coups devant l'Espagnol. C'est alors que l'inspiration, le *duende*, s'empara du jeune héros. En trois passes naturelles, il força le toro à courber l'échine. A 5 heures de l'après-midi, Sergio Garcia portait l'escocade et levait les bras aux cieus. Le Français Raphaël Jacquelin, en prometteur novillero, prenait la sixième place.



GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP

www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

Temps frais et souvent nuageux

MARDI. La France est sous l'influence d'une vaste dépression qui va se décaler vers l'Italie. Des hautes pressions reviendront par le sud-ouest du pays mais une zone dépressionnaire sur l'Atlantique s'approchera des îles Britanniques et de la Bretagne en soirée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est souvent nuageux avec des brouillards dans l'intérieur. Quelques averses sont possibles près des côtes. Sur la Vendée les nuages pourront être plus nombreux et donner quelques orages en matinée. Le vent est faible. Les températures sont fraîches, comprises entre 16 et 18 °C.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages, la grisaille et les brouillards sont encore bien présents et donnent des averses surtout près de la Manche. Il fait frais pour la saison entre 14 et 17 °C.

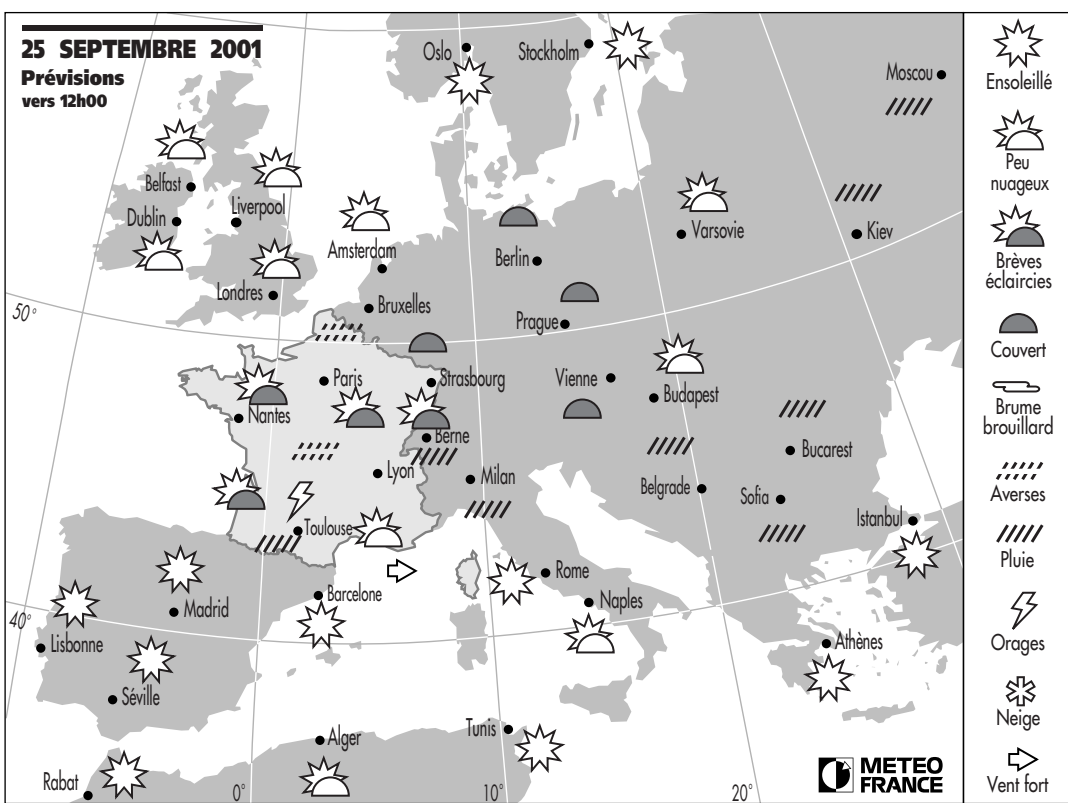
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est souvent gris en matinée avec des brumes ou brouillards.

Des éclaircies perceront mais seront parfois entrecoupées d'averses. La fraîcheur domine entre 13 et 17 °C.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. En matinée le temps est très agité avec beaucoup de nuages, des averses ou des orages. Ce mauvais temps se décalera vers l'est et des éclaircies reviendront. Les Pyrénées resteront sous les nuages. Le thermomètre indiquera 17 à 20 °C.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps est souvent nuageux avec des averses. Elles seront plus fortes et parfois orageuses sur le Limousin dans la matinée puis l'Auvergne en fin d'après-midi. Il fera frais entre 12 et 16 °C.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps sera généralement ensoleillé avec une exception pour les Alpes maritimes où les nuages pourront donner quelques pluies ou averses. Le vent d'ouest soufflera à 80 km/h environ sur le Var, la Côte d'Azur et la Corse.

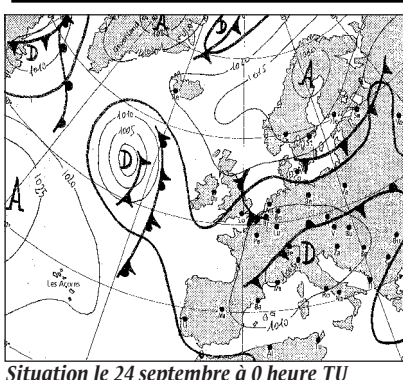


PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 2001

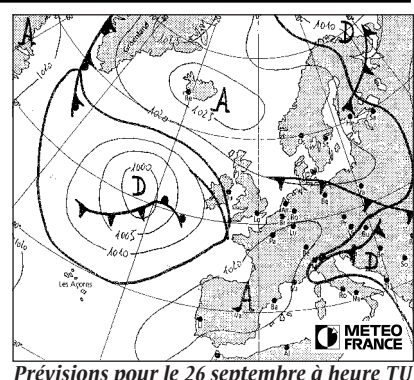
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	15/23 S	NANCY	8/16 C
BIARRITZ	12/18 P	NANTES	9/19 C
BORDEAUX	12/19 P	NICE	15/22 S
BOURGES	8/17 C	PARIS	10/17 C
BREST	10/17 C	PAU	12/20 P
CAEN	11/16 P	PERPIGNAN	14/22 S
CHERBOURG	10/15 P	RENNES	9/18 C
CLERMONT-F.	8/17 C	ST-ETIENNE	8/16 C
DIJON	8/17 C	STRASBOURG	9/17 C
GRENOBLE	9/17 C	TOULOUSE	10/18 P
LILLE	8/17 P	TOURS	8/17 C
LIMOGES	10/16 P	FRANCFORT	10/18 S
LYON	8/17 C	GENEVE	24/33 S
MARSEILLE	12/22 S	FORT-DE-FR.	25/32 S
		NOUMEA	18/22 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	9/14 P	VENISE	14/21 P	LE CAIRE	22/33 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	15/21 S	VIENNE	12/16 C	NAIROBI	16/27 S
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	10/15 S	AMERIQUES		PRETORIA	13/30 S
		LONDRES	10/16 S	BRASILIA	21/30 S	RABAT	17/24 S
		LUXEMBOURG	8/15 C	BUENOS AIR.	8/17 S	TUNIS	22/28 S
		MADRID	12/20 S	CARACAS	26/32 S		
		MILAN	15/19 P	CHICAGO	8/12 C		
		MOSCOU	6/11 P	LIMA	12/17 C		
		MUNICH	7/14 C	LOS ANGELES	17/22 S		
		NAPLES	18/25 S	MEXICO	12/15 C		
		OSLO	5/11 S	MONTREAL	15/18 P		
		PALMA DE M.	16/24 S	NEW YORK	19/23 P		
		PRAGUE	9/13 C	SAN FRANCIS.	13/16 S		
		ROME	17/23 S	SANTIAGO/CHI	6/17 S		
		SEVILLE	14/27 S	TORONTO	10/14 P		
		SOFIA	17/22 P	WASHINGTON	14/21 S		
		ST-PETERSB.	3/9 S	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	4/13 S	ALGER	17/27 S		
		STONERIFE	23/28 S	DAKAR	27/31 S		
		VARSOVIE	7/13 S	KINSHASA	20/31 S		



Situation le 24 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 26 septembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

De l'art d'expliquer les astres aux enfants

DOYENNE des sciences, la respectable astronomie n'est pas vraiment respectée par l'éducation nationale. Elle n'a que récemment trouvé sa place dans les programmes des... lycées. Pour les plus petites classes, vide intersidéral, comme s'il y avait un âge pour commencer à s'émerveiller devant une étoile.

Un petit bout de femme s'est mis en tête de combler ce trou noir. Mireille Hartmann a enseigné en maternelle dès 1960, sans jamais s'intéresser de près ni de loin à l'astronomie. Mais tout change en 1979, comme elle le raconte dans l'introduction de *L'astronomie est un jeu d'enfant*.

publié en 1999 aux éditions Le Pommier (204 p., 15,90 €) : « *Septembre 1979. C'est la rentrée des classes dans une école maternelle toute neuve de la région parisienne. Au milieu de la cour, une présence insolite, celle d'une coupole abritant un superbe télescope... Celui-ci a été prêté par la Société astronomique de France à un club d'astronomes amateurs implanté sur le terrain communal depuis plusieurs années. (...) Dès la première récréation, les questions fusent de la part des plus "grands". (...) Alors, le matin suivant, on fait appel à l'un des membres du club pour nous ouvrir la coupole. Ravissement des enfants lorsque, l'œil à l'oculaire du télescope, ils découvrent de façon inconnue la Lune attardée dans un coin de ciel bleu, une Lune un peu pâlotte certes, mais qui, ô merveille, leur paraît à portée de la main... »*

L'aventure commence ainsi. Les bambins, fascinés par l'espace, pressent Mireille Hartmann de questions auxquelles elle ne peut répondre. « *Quand j'ai vu leur engouement, explique-t-elle avec une chaleur et un enthousiasme véritables, je leur ai emboîté le pas. En fait, je courais plutôt derrière eux...* » Après s'être documentée

– et aperçue qu'à l'époque il n'existait aucun ouvrage d'astronomie destiné aux enfants –, l'institutrice commence à inventer des activités pour que les petits comprennent – et parfois miment – les phénomènes qu'ils observent dans le ciel. Pas besoin d'instrument coûteux et difficile à manipuler. Les yeux, parfois assistés d'une petite paire de jumelles, suffisent amplement. Pas de mathématiques non plus, pas d'équations, mais des mots.

NE PAS SOUS-ESTIMER

Les mots justes d'ailleurs car, comme le précise Mireille Hartmann, « *il ne faut pas hésiter à appeler les choses par leur nom, même s'il est savant. Dès que les élèves en ont compris le sens, ils le réemploient spontanément. Il ne faut pas sous-estimer les enfants qui ont une mémoire époustouflante, la capacité d'échafauder des hypothèses et de faire des déductions ; bref, un esprit scientifique à l'état latent* ».

Pendant près de vingt ans, l'institutrice a donc fait jouer ses écoliers avec des prismes pour décomposer la lumière du Soleil, ou avec des ballons pour comprendre les phases de la Lune et le mouve-



En dessinant Saturne, Alice, six ans, n'a pas oublié de représenter la division de Cassini qui sépare les anneaux.

ment des planètes. En hiver, il n'était pas rare de voir les parents ramener leurs enfants à l'école à la nuit tombée pour une séance d'observation du ciel. Tout ceci sans que l'éducation nationale manifieste le moindre intérêt pour cet enseignement original...

En rencontrant l'équipe de La Main à la pâte en 1996, à la veille

de sa retraite, Mireille Hartmann a enfin pu communiquer son inestimable expérience à des oreilles bienveillantes. « *Importée* » des Etats-Unis par le Prix Nobel de physique Georges Charpak, l'opération La Main à la pâte vise à promouvoir l'apprentissage des sciences à l'école primaire. Surprenant ses interlocuteurs scientifi-

ques par son sens aigu de la vulgarisation, Mireille Hartmann participe à la rédaction d'un premier ouvrage commun (*La Main à la pâte*, éd. Flammarion) avant d'écrire *L'astronomie est un jeu d'enfant*. Consacré au trio Soleil-Terre-Lune, ce livre est un succès, vite épuisé puis réimprimé.

La suite vient de paraître sous le titre *Explorer le ciel est un jeu d'enfant* (éditions Le Pommier, 224 p., 15,90 €), qui s'intéresse cette fois aux planètes, aux comètes et aux étoiles. Fourmillant d'idées d'activités, il s'adresse à la fois aux enseignants et aux parents. Les « expériences » sont simples à réaliser. En voici une parmi tant d'autres. Pour figurer les planètes tout en conservant leur rapport de taille, il suffit de faire dessiner, grandeur nature, les fruits inscrits sur cette liste de courses : une groseille, une cerise, un grain de raisin, de cassis, une pastèque, un melon, une pêche, une mandarine et une autre groseille plus petite que la première représentant respectivement Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 225

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas parce qu'elle met de l'ordre qu'elle a du caractère. A choisi le désordre. - II. Repeuplée. Période de repeuplement. - III. Champ de cailloux. - IV. Grande réunion. Voyelles. Met en confiance. Le chlore. - V. A l'aise. Attaqué par derrière. - VI. Légère et agréable à entendre. Suis informé. - VII. Assez familiers, mais pas toujours drôles. Mit un peu plus loin. - VIII. Saint-pierre que l'on retrouve à l'office. En France. En francs ou

en euros, il faut la payer. - IX. Au bout de l'effort. Classement en grades. En plus. - X. Pompeuse.

VERTICALEMENT

1. Leurs objectifs ne sont pas souvent. - 2. Grosse baisse de débit. - 3. Homme du Sud. En argile pour éviter le massacre. - 4. Communes et peu appréciées en cultures. Départ en musique. - 5. Entretien cuir et bois. Capitale des Yorubas au Nigeria. - 6. Prépare les dirigeants de demain. Possessif. - 7. C'est sous

ce pseudonyme qu'il se lança dans la ferraille. Lettres de secours. - 8. Assure la liaison. Supprimai. - 9. Bien fatiguée mais propre. - 10. Point de rencontre interdite. Histoire de famille. - 11. Conjonction. Le premier à descendre. Partage le pouvoir. - 12. On pourra toujours en tirer un certain profit.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 224

Horizontalement

I. Emploi. Saoul. - II. Palindrome. - III. Usagée. Ne. Tu. - IV. Ta. Ana. Ara. - V. Suet. Rumen. - VI. Es. Ures. MG. - VII. Macro. Flambe. - VIII. Egrena. Alu. - IX. Née. Dribbler. - X. Transplantés.

Verticalement

1. Epuisement. - 2. Mas. Usager. - 3. Plate. Créa. - 4. Ligature. - 5. One. Ronds. - 6. Idéale. Arp. - 7. SF. II. - 8. Sonar. Loba. - 9. Ame. USA. BN. - 10. OE. Am. Malt. - 11. Tremblée. - 12. Louangeurs.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 241

Les bandelettes de papier

UNE ADDITION (juste) a été réduite en bandelettes par des coups de ciseaux malintentionnés avant d'être jetée dans la corbeille à papier. Sept des huit bandelettes ont été récupérées. Les voici :

+	1	5	4	6	8	2
+		6	3	2	9	1
+		4	2	3	9	0
+	2	4	3	4	7	5
=	6	1	2	6	5	9

Quant à la huitième bandelette, c'est l'une des six ci-dessous :

5	4	3	6	2	5
7	7	4	3	1	7
6	8	8	7	1	1
7	2	4	3	2	0
6	1	1	9	8	4

Reconstituez entièrement l'addition. (D'après une idée de Bernard Myers.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 2 octobre.

Solution du jeu n° 240 paru dans *Le Monde* du 18 septembre.

La corde s'enfoncerait d'environ 9 mètres en son centre.

La justification nécessite un peu de trigonométrie. Le dessin ci-contre montre, en appelant R le rayon de la terre et β le demi-

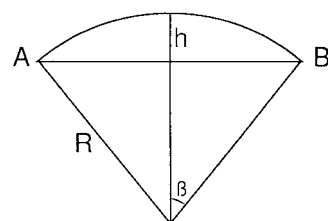
angle au centre (considérablement agrandi), que la corde s'enfoncerait d'une hauteur h égale à $R(1 - \cos \beta)$ alors que la distance AB vaut $d = 2R \sin \beta$. Or, lorsque β est petit, $(1 - \cos \beta)$ est approximativement égal à $\sin^2 \beta$.

$$2$$

$$\text{On a donc : } h = \frac{d^2}{8R}$$

La corde s'enfoncerait donc d'une hauteur à peu près proportionnelle au carré de la distance des

deux villes. Si elle s'enfoncerait d'un mètre entre A et B, elle s'enfoncerait donc 9 fois plus entre deux villes trois fois plus éloignées.



DISPARITION Le violoniste de Isaac Stern est mort le samedi 22 septembre dans un hôpital de New York des suites d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de 81 ans. ● NÉ

dans la ville de Kreminecz en Ukraine, en 1920, Isaac Stern est arrivé à l'âge d'un an en Californie où il a commencé à apprendre à jouer du violon avec sa mère. Après avoir ter-

miné ses études à San Francisco, le violoniste s'est lancé dès l'adolescence dans une prestigieuse carrière internationale. Il devait jouer pour la première fois au Carnegie Hall, sa

salle fétiche de New York, en 1943. ● AU LONG de sa carrière, il est demeuré sous contrat exclusif pendant plus de cinquante ans avec la maison de disque Columbia, aujourd'hui Sony Classical. Il est l'un des musiciens qui a le plus enregistré. Sa discographie compte plus de cent disques, soit plus de deux cents œuvres de soixante-trois compositeurs.

Isaac Stern, virtuose et humaniste jusqu'au bout de l'archet

Le violoniste américain, l'un des plus importants et des plus célèbres interprètes du XX^e siècle, est mort le samedi 22 septembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans, d'une insuffisance cardiaque, dans la clinique new-yorkaise où il avait été admis pour subir des soins

ISAAC STERN avait déjà été victime d'une première crise cardiaque en 1968 et, en 1987, il lui avait fallu subir un triple pontage coronarien. Fort de cette énergie légendaire, le violoniste était reparti, quelques semaines après, pour une longue tournée au Japon, à Hongkong et en Europe. Neuf ans plus tard, il épousait en troisièmes noces Linda Reynolds dont il écrit, dans ses souvenirs, corédigés avec Chaïm Potok (*Mes 79 premières années*, Nil Editions, 2000) : « *Tout comme moi, Linda aime les bons petits plats, le bon vin et elle est francophile. Outre son intelligence innée, elle possède un sens de l'humour insensé.* » « *Quelle chance !* », ajoutait-il, en français dans le texte original en anglais de ces Mémoires.

Comme elle et beaucoup de ses amis, Isaac Stern, au physique sympathique et rond, au tempérament de bon vivant, était doté d'un solide sens de l'humour, d'une chaleur humaine reconnue de tous et d'une force de travail peu commune. Le célèbre agent Sol Hurok, qui eut en charge sa carrière de 1939 à sa mort, en 1974, confiait au *New York Times* en 1959 : « *Stern est un homme qui ne peut se reposer. Je l'ai supplié de ne pas jouer autant et lui ai dit : "Moins vous jouerez, plus longtemps vous ferez" (...). Quand il ne joue pas du violon, il est au téléphone. Je voudrais pouvoir abolir le téléphone, cela lui donnerait dix ans de plus à vivre.* »

Isaac Stern naît le 21 juillet 1920 à Kreminecz, une ville située à la frontière russo-polonaise, mais sa famille s'installe quelques mois plus tard à San Francisco. « *Doté d'un certain tempérament artistique, écrit-il, ayant quelques notions de peinture, mon père est donc devenu peintre en bâtiment...* » Sa mère, qui avait étudié le chant au Conservatoire de Saint-Petersbourg, l'initie au piano, mais aucun de ses deux parents ne le pousse vers la carrière de musicien. Isaac Stern se souvient : « *Je dis souvent que ce n'est pas en rentrant d'un concert que j'ai réclamé un violon à mes parents. Je n'ai pas non plus, à l'âge de quatre ou cinq ans, tapoté des mélodies au piano. Rien de tout ça ; rien de si mystérieux, rien de si romantique. Mon ami Nathan Koblick jouait du violon ; j'ai donc voulu en jouer.* »

Il prend des leçons avec Naoum Blinder, le premier violon de l'Orchestre symphonique de San Francisco, puis avec Louis Persinger, le professeur de Yehudi Menuhin. Il fait ses débuts à San Francisco, à l'âge de seize ans, dans le *Double concerto*, de Jean-Sébastien Bach, avec Blinder et sous la direction de Pierre Monteux. Son premier récital new-yorkais, en 1936, est mal accueilli par la critique, qui lui



Isaac Stern à New York en 1960.

reproche la force de son archet et la rareté de son vibrato (caractéristiques qui feront ensuite sa gloire). Stern raconte qu'il est alors monté sur un bus à double étage et que, circulant pendant cinq heures dans New York, il a songé à tout abandonner pour devenir musicien d'orchestre.

CÉLÉBRITÉ DÈS LES ANNÉES 1930

Mais, déjà fort de cette opiniâtreté qui ne le quittera jamais au cours de sa carrière, il revient à New York l'année suivante et obtient de formidables critiques. Entre-temps, il s'est fait connaître dans le pays entier grâce à la retransmission radiophonique en direct du *Concerto* de Brahms qu'il donne sous la direction du même Pierre Monteux.

En 1939, Isaac Stern rencontre le célèbre imprésario Sol Hurok (1888-1974). Dès lors, le violoniste devient l'une des célébrités les plus en vue. Il ne recule pas devant de colossales tournées de cent-vingt concerts en sept mois, joue sur tous les continents et dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, où il refusera toujours de se produire, ne pouvant accepter de jouer sur la terre qui a donné naissance à l'Holocauste.

De la même manière que Pablo

Casals l'avait encouragé à jouer en Espagne sous Franco, alors que lui-même refusait de s'y produire, il a encouragé beaucoup de ses élèves et collègues, pour beaucoup d'origine juive, à se rendre en Allemagne. En 1999, Stern devait pourtant accepter d'aller à Cologne pour des master-classes, sans pour autant y donner un concert public.

Premier violoniste américain à jouer en Union soviétique, en 1951, il refusera par la suite d'y retourner tant que les artistes soviétiques n'auraient pas la possibilité de sortir librement du pays. Il annulera des concerts en Grèce pour protester contre la prise de pouvoir de la junte militaire et fera un voyage en Chine afin d'aider et de faire connaître les jeunes musiciens du pays. Ce voyage a donné lieu à un film documentaire fameux, *De Mao à Mozart, Isaac Stern en Chine* (1979). Isaac Stern devait par ailleurs « prêter » ses mains au film *Humoresque*, en 1946, jouer le rôle du violoniste belge Eugène Isaye, dans *Tonight we Sing*, en 1953, et enregistrer la bande-son du film *Un violon sur le toit*, en 1970.

Tout en reconnaissant que son éducation familiale avait quasiment ignoré les traditions et la religion juive, Isaac Stern devait pour-

tant prendre fait et cause pour Israël, dès la création de l'Etat juif. Il y joue dès 1949 et se rendra des dizaines de fois dans le pays, notamment pendant les périodes troublées de son histoire, en 1967, au moment de la guerre de six jours, en 1973, pendant la guerre de Yom Kippour, et en 1991, pendant la guerre du Golfe. On l'y verra jouer dans les hôpitaux et dans les kibboutz. Des images télévisées célèbres l'ont montré interpré-

tant à Jérusalem une *Sarabande* de Bach, portant, tout comme la foule des spectateurs, un masque à gaz. Créateur du Centre musical de Jérusalem, il avait également souhaité aider les Palestiniens à mettre en place une structure de formation, mais la première Intifada l'en avait empêché.

Très actif dans son pays, les Etats-Unis, Isaac Stern s'est toujours battu pour que l'Etat y reconnaisse l'importance de la pratique

artistique. Il sera l'un de ceux qui présideront à la création du *National Endowment for the Arts*, le principal organisme de subventions publiques en Amérique. « *Ambassadeur culturel* » des Etats-Unis, le violoniste est également étroitement associé au Carnegie Hall, la célèbre salle de concert new-yorkaise de la 57^e rue. Il la défendra pour la faire échapper à la démolition, en 1960, trouvera des financements pour organiser sa réfection, en 1986, et enfin pour célébrer son centenaire, en 1991. En 1997, la grande salle dans laquelle il s'était produit plus de deux cents fois depuis 1943 est baptisée « Auditorium Isaac Stern ». Jusqu'à sa mort, Isaac Stern en sera le président du conseil d'administration.

« MA RAISON D'ÊTRE »

Le répertoire d'Isaac Stern était très large, incluant des premières mondiales de pièces écrites pour lui. S'il ne commanda pas autant d'œuvres nouvelles que le fit son collègue et ami, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, Isaac Stern a été le créateur de la *Sérénade*, de Leonard Bernstein, et de concertos signés Krzysztof Penderecki, William Rochberg et William Schumann. En 1985, il joua en première mondiale à Paris le *Concerto pour violon*, « *L'Arbre des songes* », de Henri Dutilleul.

À la fin de ses Mémoires, Isaac Stern fait une confession d'une rare modestie : « *J'ai toujours su que je ne pouvais pas jouer du violon aussi bien que Heifetz, Oistrakh, Milstein, ou, de nos jours, Perlman ou Zuckerman. Ou Anne-Sophie Mutter, Gidon Kremer, ou Midori. J'ai toujours été gêné de ne pas avoir la formation de base et la discipline physique indispensables à un violoniste. Cela m'a peut-être permis de trouver cette pénétration musicale qui fait ma force et constitue mon plaisir, ma raison d'être.* »

Renaud Machart

Une discographie prolifique

LORSQU'IL donna son premier récital au Town Hall de New York, en 1936, la critique fit la fine bouche sur « *l'archet trop plein et le manque de vibrato* » d'Isaac Stern, alors jeune violoniste de seize ans. Quelques années plus tard, les mélomanes du monde entier, et les mêmes critiques, allaient se laisser séduire par ce son plein, rond, cette générosité de l'expression, ce naturel du lyrisme, mis au service d'un très vaste répertoire, heureusement conservé par une très abondante discographie.

Isaac Stern, marié trois fois, aura cependant été l'homme d'une seule maison de disques, Columbia,

continuant à enregistrer en exclusivité pour les différents labels issus de la marque originelle, CBS Masterworks puis Sony Classical. En 1945, à l'âge de vingt-cinq ans, il fait ses débuts au disque par le *Deuxième concerto pour violon et orchestre* de Wieniawski, avec l'Orchestre philharmonique de New York, sous la direction d'Efrem Kurtz.

Quarante ans plus tard, il enregistre pour CBS les *Concertos* de Henri Dutilleul et de Peter Maxwell Davis, deux des œuvres qu'il commande à des compositeurs contemporains et dont il est en général le dédicataire. Entre-temps, Isaac Stern devait enregistrer des dizaines de disques de concertos, avec George Szell, Eugene Ormandy, Leonard Bernstein, Daniel Barenboïm. Dans le domaine des œuvres concertantes américaines, il faut signaler des versions de référence de la *Sérénade d'après Platon*, de Leonard Bernstein, et du *Concerto pour violon et orchestre*, de Samuel Barber, tous deux sous la direction de Bernstein. Sous la direction d'Igor Stravinsky, Isaac Stern a également gravé une version exemplaire de son *Concerto pour violon*.

Une bonne part de cette riche discographie est consacrée à la musique de chambre. Elle compte des sonates pour violon et piano, enregistrées pour la plupart avec son partenaire de toujours, Alexander Zakin, avec lequel il avait commencé à travailler en 1940 et que la maladie devait contraindre à arrêter sa carrière en 1973. Ensemble, ils gravent une très belle version des trois *Sonates pour violon et piano* de Johannes Brahms, mais aussi une *Sonate pour violon et piano* de Paul Hindemith, ou celle d'Ernest Bloch. En 1968, Stern enregistre, avec le compositeur au piano, la *Sonate* d'Aaron Copland. Récem-

ment, Isaac Stern devait enregistrer des sonates, dont celles de Bela Bartok, avec le pianiste Yefim Bronfman.

En dehors de ses disques en duo avec Alexander Zakin, la carrière de chambriste d'Isaac Stern s'est également illustrée grâce à sa collaboration avec le pianiste Eugene Istomin et au violoncelliste Leonard Rose. Ce légendaire trio, formé en 1960, concurrent direct du Beaux-Arts Trio, fondé cinq ans plus tôt, a livré des versions de référence de l'intégrale des Trios de Franz Schubert, Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms ou Felix Mendelssohn.

Après la mort de Leonard Rose, en 1984, Isaac Stern a fondé un nouveau trio avec le violoncelliste Yo Yo Ma et le pianiste Emmanuel Ax. Jaime Laredo s'est joint à eux pour des enregistrements de quatuors avec piano, dont ceux de Brahms, entre 1986 et 1989. On ne peut que conseiller les disques historiques enregistrés avec le violoncelliste Pablo Casals, dont un légendaire *Sextuor* de Brahms.

La plupart des enregistrements d'Isaac Stern sont restés disponibles au catalogue. Beaucoup sont reparus dans diverses collections économiques, notamment lors de l'avènement du disque compact. Sony Classical avait fait paraître, en 1995, pour fêter les cinquante ans de collaboration de Stern avec la même maison de disques, une monumentale édition en 44 disques compacts des principales gravures du violoniste, sous le titre de « *Isaac Stern, A Life in Music* », « *Isaac Stern, une vie en musique* ». Nul doute que Sony publiera dans les prochains mois une nouvelle anthologie ou intégrale de ses enregistrements en studio.

R.Ma.



donne de la voix !

Voici enfin disponible l'enregistrement tant attendu réalisé parallèlement aux représentations triomphales du Théâtre du Châtelet à l'automne dernier.

Avec la scène du jeu de l'oie qui n'était pas présentée dans le spectacle.

Reprise du spectacle au Châtelet pour les fêtes de fin d'année.

OFFENBACH

La Belle Hélène

Une version de rêve...!

Felicity Lott

Yann Beuren

Michel Sénéchal, Laurent Naouri

François Le Roux,

Marie-Ange Todorovitch

Les Musiciens du Louvre-Grenoble

Mare Minkowski

UN DOUBLE CD A PRIX SPECIAL




A Strasbourg, le festival Musica amorce une mutation en profondeur

Manifestation annuelle depuis sa fondation, en 1983, le festival, qui se tient jusqu'au 6 octobre, pourrait devenir, sous l'impulsion de son directeur, Jean-Dominique Marco, une vraie saison musicale

LORSQUE débute à Strasbourg, en 1983, à l'initiative du directeur de la musique au ministère de la culture, Maurice Fleuret, le Festival international des musiques d'aujourd'hui - plus connu sous le nom de Musica -, l'heure est à la formation du public, et la priorité est donnée aux références de la seconde moitié du XX^e siècle. Les œuvres de Boulez, Stockhausen, Xenakis, Berio et Kagel constituent donc les principaux jalons d'une programmation qui, à partir de 1987, s'étend à la notion de spectacle, dans le domaine du théâtre musical avec le travail de Georges Aperghis, ou dans le genre de l'opéra avec *Les Soldats* de Bernd Alois Zimmermann.

En 1991, la première édition conçue par Jean-Dominique Marco manifeste une ouverture en direction des jeunes compositeurs, largement développée depuis.

Toujours en poste dix ans après, le directeur de Musica à la plus grande longévité (Laurent Bayle puis Laurent Spielmann n'ont « fait » que quatre ans chacun) s'enorgueillit d'avoir participé à la création, en 1997, d'une classe de composition au Conservatoire national de région de Strasbourg (confiée à l'Italien Ivan Fedele), dont certains éléments (Christophe Bertrand en 2000, Sébastien Rivas et Filippo Zapponi en 2001) sont déjà à l'affiche de Musica. « Parmi les soixante-huit compositeurs joués cette année, une bonne vingtaine ont moins de quarante ans », précise encore Jean-Dominique Marco, avant d'ajouter, comme pour justifier une prise de risque, que « la difficulté pour les jeunes compositeurs tient aujourd'hui à la nécessité de gérer toutes les libertés esthétiques, ce qui rend l'écriture plus difficile qu'il y a vingt ou trente ans ».

Cette difficulté est, sans nul doute, aussi rencontrée par les programmeurs de festivals, qui

doivent, eux, composer avec la disparition des repères dans la production contemporaine. On en veut pour preuve l'absence notable, cette année, de thématique fédératrice dans la programmation de Musica. Pas de panorama national, comme pour l'Italie (en 1995) ou pour le monde hispanique (en 1998). Pas davantage de portraits étoffés de compositeurs, comme on en a connu depuis 1994 (Essyad, Saariaho, Ligeti, Feldman), avec une attention particulière pour la génération des quadras, représentée en 1996 par Ivan Fedele, en 1997 par Magnus Lindberg, en 1999 par Philippe Manoury et en 2000 par Wolfgang Rihm et Pascal Dusapin.

Le compositeur hongrois Peter Eötvös, qui avait clôturé Musica en 2000, est à l'honneur de cette édition 2001

Un compositeur, le Hongrois Peter Eötvös, est certes à l'honneur cette année, mais, avec six œuvres et un film, il est loin de bénéficier d'une célébration semblable à celle qui a concerné l'an dernier Rihm (onze pièces) ou Dusapin (dix-sept).

C'est que Musica tient maintenant à rendre hommage à une même personnalité sur plusieurs éditions. « On essaie toujours d'effectuer un tuilage d'une année sur l'autre, explique Jean-Dominique Marco. C'est pourquoi on a clôturé l'édition 2000 avec Peter Eötvös, sachant qu'il serait au cœur de la programmation 2001. Après avoir participé à une nouvelle production de l'opéra *Trois sœurs*, la quatrième depuis l'origine, il devenait urgent de présenter au public ce musicien qui, comme Pierre Boulez, autour duquel s'articulait la soirée d'ouverture du vendredi 21, est aussi passionnant comme chef d'orchestre que comme compositeur. Musica a donc l'intention de l'accompagner encore quelque temps et je suis de très près son projet sur *Le Balcon*, de Jean Genet, pour le Festival d'Aix-en-Provence. »

Accompagner un compositeur

constitue de nos jours une démarche quasi systématique pour les ensembles spécialisés. Ils sont une quinzaine à se produire à Musica et profitent de leur passage dans le festival de musique contemporaine le plus imposant en France pour défendre leurs poulains. Deux d'entre eux, Amadinda Percussion Group et Brass in the Five, sont invités du fait de leur origine hongroise à créer un environnement pour Peter Eötvös sans toutefois aller jusqu'à la représentation nationale. « On s'est contenté d'un clin d'œil à la Hongrie, dans le cadre de l'année MagyArt, avec *Liszt et surtout Bartok*, mais aussi avec une œuvre inédite de Laszlo Sary pour cent cloches de céramique. »

Outre ces *Lumières de Hongrie* et l'« Hommage à Peter Eötvös » qui les motive, le festival Musica propose diverses orientations thématiques autour d'un maître récemment disparu (trois concerts et un film liés à Iannis Xenakis), d'un instrument récurrent (*Violoncelles, de un à huit*, avec Sonia Wieder-Atherton, Christophe Roy, Anssi Karttunen et l'Octuor d'Helsinki) ou d'une ville (*Bruxelles, au cœur de la création musique et danse*, avec le compositeur en résidence Thierry de Mey, les chorégraphes Michèle Anne de Mey et Anne Teresa de Keersmaeker ainsi que l'ensemble Ictus). Pas d'enseigne fédératrice, donc, pour les trente-six manifestations prévues pendant les dix-sept jours du festival.

Serait-ce le signe d'une mutation ? « Je souhaite continuer à présenter des œuvres de la seconde moitié du XX^e siècle et à donner aux jeunes les moyens d'être joués, réplique Jean-Dominique Marco. Il faut pour cela développer les relations avec les établissements de formation pour des projets, comme celui de cette année sur la percussion, avec le CNSM de Lyon. Mais j'envisage aussi, à partir de 2003, de monter une saison, car je ne suis pas sûr qu'il faille maintenir un festival aussi dense et aussi long à Strasbourg alors qu'il ne se passe rien le reste de l'année dans le domaine contemporain. Travailler avec les autres institutions de la ville - opéra, théâtre, conservatoire - permettrait d'établir des parcours susceptibles d'aboutir, d'une manière ou d'une autre, au festival. »

Pierre Gervasoni

Temps forts

- **Résidence Thierry de Mey :** musique et films ; solistes et ensembles du conservatoire national de région de Strasbourg, Auditorium France 3 Alsace, le 25 septembre à 20 heures.
- **Amadinda Percussion Group :** œuvres de Peter Eötvös et de Laszlo Sary, Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, le 26 septembre à 22 h 30.
- **Miroirs et réflexions :** récital d'Anssi Karttunen (violoncelle) ; Palais du Rhin, le 27 septembre à 18 heures.
- **Utopie :** spectacle de danse de Michèle Anne de Mey (création), sur des musiques de Jonathan Harvey et Robert Wyatt, Pôle Sud, le 28 septembre à 20 h 30 et le 29 à 22 h 30.
- **Hommage à Iannis Xenakis :** œuvres de René Koering, Pascal Dusapin et Iannis Xenakis par l'Orchestre national de Montpellier, Languedoc-Roussillon, Pascal Rophé (direction) ; Palais des fêtes, le 29 septembre, 20 heures.
- **Ensemble 2e2m :** œuvres de Salvatore Sciarrino, Peter Eötvös, Bettina Skrzypczak et créations d'Aurel Stroë, Bernard Cavanna et Giuliano D'Angiolini ; Auditorium France 3 Alsace, le 30 septembre à 17 heures.
- **Les Percussions de Strasbourg :** œuvre de Gilles Racot et créations d'Henry Fourès, Jean-Louis Agobet et Philippe Leroux ; Palais des fêtes, le 30 septembre à 20 heures.
- **Quatuor Spiegel et Teodoro Anzellotti (accordéon) :** œuvres de Salvatore Sciarrino, Iannis

Xenakis et Matthias Pintscher ; Auditorium France 3 Alsace, le 2 octobre à 18 heures.

● **Experimentum Mundi :** œuvre de Giorgio Battistelli pour seize artisans, quatre voix de femmes, un acteur et un percussionniste ; Théâtre jeune public, le 2 octobre à 20 heures.

● **Chœur de chambre Accentus :** Laurence Equilbey (direction) : œuvres de Patrick Burgan, Olivier Messiaen, Edith Canat de Chizy, Philippe Manoury et création de Betsy Jolas, Palais des fêtes ; le 4 octobre à 20 heures.

● **Ensemble Court-Circuit :** Pierre-André Valade (direction) : œuvres de Philippe Leroux, Bruno Mantovani, Philippe Hurel et création de Mauro Lanza ; Palais des fêtes, le 5 octobre, à 20 heures.

● **Orchestre et ensemble vocal de la radio de Stuttgart :** Peter Eötvös (direction) : œuvre de Peter Eötvös et création de Luca Francesconi ; Palais de la musique et des congrès, le 6 octobre, à 20 heures.

● **Renseignements :** bureau du festival Musica, Galerie Espace suisse, 6, rue des Charpentiers, Strasbourg. Tél. : 03-88-23-47-23. Web : www.festival-musica.org/

● **Festival Musica,** du 21 septembre au 6 octobre. Soixante-huit compositeurs, quinze pays représentés, dix-neuf créations, neuf premières françaises. Le budget du festival est fixé selon un principe de parité entre l'Etat (632 663,42 € ; 4,15 millions de francs) et les collectivités locales (649 432,81 € ; 4,26 millions de francs).

ARENA FILMS présente

SELECTION OFFICIELLE
CANNES 2001

Et Là-bas
quelle Heure
est-il
?

un film de TSAI MING-LIANG

26 SEPTEMBRE

Inrocks.com

www.diaphana.fr

PREMIERE
le magazine du cinéma

CONCERTS

MERCREDI 3 OCTOBRE
JEUDI 4 OCTOBRE - 20 H

SALLE PLEYEL

FRANS BRÜGGEN

direction

VINCENT LUCAS

flûte

MARIE-PIERRE CHAVAROCHE

harpe

WOLFGANG AMADEUS MOZART

Les Petits Riens, ballet (extraits)

Concerto pour flûte et harpe

Symphonie n° 31 « Parisienne »



de 60 F à 250 F - tarif jeunes : 50 F

RÉSERVATIONS

0 825 000 821 (0,99F/mn)

www.ticketlic.fr

**cit  de la
musique**
mus e, concerts,
centre d'information

**Mahler experience
Sir R. Norrington,** dir
**Orchestra of the Age
of Enlightenment**

concert - atelier
29 septembre > 16h30
R. Wagner et A. Bruckner
29 septembre > 20h
G. Mahler *Symphonie n°1*
30 septembre > 16h30

**Ensemble
Intercontemporain
Jonathan Nott,** dir
Fausto Romitelli
Professor Bad Trip
Steve Reich
*Music for Eighteen
Musicians*
3 octobre > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Le Royal de Luxe mixe l'Afrique et la Chine dans sa machine à rêve

La troupe s'est installée au Parc de La Villette

PETITS CONTES CHINOIS REVUS ET CORRIGÉS PAR LES NÈGRES, par le Royal de Luxe. Mise en scène : Jean-Luc Courcoult. PARC DE LA VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 01-40-03-75-75. M^o Porte-de-Pantin. Durée : 1 h 40. Entrée gratuite. Du mardi (sauf le 25 septembre) au vendredi à 18 heures ; samedi et dimanche à 13 heures. Jusqu'au 7 octobre. Vient de paraître un album abondamment illustré intitulé *Royal de Luxe, 1993-2001*. Entretien avec Jean-Luc Courcoult réalisé par Odile Quirot et Michel Loulergue. Photos de Jordi Bover, illustrations de François Delarozière, contes de Jean-Luc Courcoult. Ed. Actes Sud, 200 p., 36,59 € (240 F).

Après trois mois de résidence à Guan Cun (758 habitants), une bourgade du Shanxi (*Le Monde* du 28 mai), le Royal de Luxe est de retour en France. Sous ses semelles, il a emporté un peu, beaucoup, de la terre, jaune, des rives du fleuve homonyme. Même substance, même couleur, que celle des *Petits contes nègres* (*Le Monde* du 15 juin 1999), dont une paillote a survécu aux transports intercontinentaux. Une compagnie afro-européo-chinoise de musiciens en livrée s'en fait un kiosque Musique sino-européo-africaine. Chant aigu, tambour grave, rythme soutenu.

Explosion : la terre tremble et s'entrouvre. Elle délivre, encore étourdis d'histoire, une tricontinentale de guerriers du passé : Chinois dans leurs costumes chamarrés et leur boucliers d'osier ; Africains sagaie à la main, les épaules chargées de fourrures fauves ; Euro-

péens vaguement napoléoniens, baril de poudre sous le bras ; tous soutenus par les héroïques infirmières de la première guerre mondiale. Ce joli monde s'engouffre dans une des yourtes qui encadrent la scène. La terre – comme la yourte – est une et indivisible pour les bateleurs et les soldats.

Un fauteuil, un tapis et un potentat. Noir. Autobaptisé Koffi I^{er}. Furieux de n'être plus applaudi par son peuple. Panique à la cour. Que faire ? *Les Petits Contes nègres* quêtent assistance auprès des *Petits Contes chinois*. Courier, urgent. L'empire du Milieu, dont l'ingéniosité n'est égalée que par celle des mécanos du Royal de Luxe, ne vient-il pas de mettre au point une valise à applaudissements ? Mission diplomatique. Puis sommet. Le (grand) livre rouge vaut bien un tapis de prière. Les applaudissements sont composés d'atomes lourds. Il y faut un colosse pour les transférer. Gare aux chausse-trapes.

La valise est à bon port d'Afrique. Mais à trop user de ses pouvoirs, elle s'est transformée en son contraire : une machine à huer. Que faire ? A nouveau, la Chine dévoile ses ressources cachées : l'applaudisseur individuel, en bois tourné, de tradition paysanne – utilisable comme tue-mouches ; et mieux encore : la bicyclette à applaudir, qui multiplie par dix le volume sonore. Contagion immédiate et durable parmi les spectateurs. Nous sommes tous des bicyclettes chinoises. Pendant que le roi enfin apaisé s'endort devant la valise insubordonnée, une marionnette chinoise la visite. Les échanges sino-africains paraissent d'avenir. Nous sommes dans l'enchantement du conte.



PHOTO DE JORDI BOVER, IN « ROYAL DE LUXE, 1993-2001 », ACTES SUD

Répétition des « Petits contes » en Chine, à Guan Cun (758 habitants) une bourgade du Shanxi où la troupe du Royal de Luxe a passé trois mois en résidence.

Mais la dimension conteuse se fait plus ténue. La tentation de la revue l'emporte : solos, numéros brefs, annonces, parodies, proverbes, danses et chansons (gros suc-

Pour satisfaire leur roi, les « Petits contes nègres » sollicitent l'assistance des « Petits contes chinois »...

cess d'un trio de bigoudaines des trois continents). L'Afrique et l'Asie avec ses dragons fumants et ses fantômes en armure compense les facilités européennes. Jean-Luc Courcoult reprend et sinise quelques sketches des *Petits Contes*

nègres (« La girafe et le cosmonaute », « Le combat des géants »), avant de retourner au conte, au vrai, contemporain, comme dans « Les tribulations d'un Chinois qui vole un morceau de la grande muraille pour attirer les touristes chez lui ».

La terre et le feu sont les éléments qui inspirent le metteur en scène. En maître averti des forces telluriques, il ne laissera pas un centimètre carré de scène sans affectation. Partout s'ouvrent les trappes à gags, sortent les ficelles déroutantes, explosent les artifices bruyants. La terre est convulsions, explosions, sables mouvants. En surgissent murailles arrogantes et paraboles sonnantes. Elle saigne et fleurit au moindre commandement. Il suffit d'un caracolant petit cheval de bois pour commander le sillon d'une charrue et l'immédiate floraison d'un rang de sorgho.

Jean-Louis Perrier

La France profonde et le Grand Satan

Le Théâtre national de La Colline présente « Asservissement sexuel volontaire », nouvelle pièce de l'auteur et metteur en scène Pascal Rambert

ASSERVISSEMENT SEXUEL VOLONTAIRE, de et mis en scène par Pascal Rambert (Les Solitaires intempestifs, 112 p., 7,62 € [50 F]). Avec Marianne Amy, Jean-François Auguste, Léna Bréban, Yaël Elhadad, Victor Gauthier-Martin, Gilles Groppo... THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris, 20^e. M^o Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. De 12,20 € (80 F) à 24,39 € (160 F). Durée : 2 heures. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 16 heures.

Quelques chaises en tube dépareillées sous des néons et des rosettes de papier crépon. Avant ou après la fête, la coulisse d'une clinique, d'un supermarché, d'un musée d'art moderne ou d'un théâtre. Lointaine ambiance piano-bar. Graffitis et messages collés sur le tableau de service en contre-plaqué – « Love » ou « Volvic » – et plus tard, plus loin, la photo de l'ouvrier du jour : Pétain. Cela devrait éclairer le « 38-40 », mais aussi le « Fente-aise-y » apposés à la craie. Quelle fantaisie guide *Asservissement sexuel volontaire* ?

La réponse est immédiate. Un quarteron de petites culottes immaculées, perchées sur des talons hauts, déboule devant les spectateurs. L'amateur d'art contemporain y reconnaîtra une variante des défilés de Vanessa Beecroft (collants et lingerie offerts par Dim) dont les créatures auraient été remplacées par des actrices et acteurs énergiques. Pour le reste, même calibrage scénique que la plasticienne italo-américaine, même lenteur des mouvements, avant que l'expres-

sion théâtrale ne prenne la main à coups de voltes et de micros.

Pascal Rambert aime les citations. Il le montre avec les poèmes sous diodes sortant d'un sexe féminin qu'affectionne le Bulgare Stefan Moskov, ou les petits cochons à la Olivier Py. Mais ici les masques soutiennent moins la collusion de la France profonde et d'un Grand Satan que l'économie de personnages. Sont annoncés : La Maréchale (comme en un seul mot), Solitude Pétrole, Les Pauvres [majuscules], Cravate... Cela sentirait son allégorie si les acteurs ne s'étaient emparés des figures pour s'en partager les dépouilles et les recracher dans un relais propre à brouiller un peu plus les discours.

Désormais, il s'agit de suivre, dans l'ordre, un fourreau de laine arc-en-ciel grossièrement tricoté, une petite robe estivale toute simple, une sorte de bruisant drap de survie... Un exercice trouble pour les acteurs et avec eux. Qui perdra la face ? Le jeu collectif domine, s'impose à coups de passes adroites et d'arrêts à la station Sade. L'Hexagone serait une nouvelle Sodome où juvéniles victimes et bourreaux prolongeraient les bassesses de leurs aînés.

L'auteur-metteur en scène-scénographe a mal à la France. Entre patouillages enfantins et envolées politico-poétiques vaguement pasoliniennes émerge une France haut-le-cœur. Il faut un miracle pour en finir, un coup de théâtre, un « lève-toi et marche ». Pascal Rambert y a pourvu. Un parachutage trop tardif pour sauver du ressassement des figures épuisées depuis longtemps.

J.-L. P.

l'émotion à l'unanimité

Europe!

LA CHAMBRE DES OFFICIFIERS

UN FILM DE FRANÇOIS DUPEYRON

MICHELE ET LAURENTS PETIN PRÉSENTENT UN FILM DE FRANÇOIS DUPEYRON LA CHAMBRE DES OFFICIERS AVEC ERIC CARAVACA DENIS PODALYDES GREGORI DERANGERE SABINE AZEMA ANDRÉ DUSSOLLIER ISABELLE RENAULD GERALDINE PAILHAS GUY TREJAN SCÉNARIO ADAPTION ET DIALOGUE DE FRANÇOIS DUPEYRON D'APRÈS "LA CHAMBRE DES OFFICIERS" DE MARC DUGAIN PHOTO TETSUO NAGATA MONTAGE PATRICK DURAND COSTUMES CATHERINE ROUCHARD MONTAGE DOMINIQUE FAYSSÉ MAQUILLAGE EFFETS SPÉCIAUX DOMINIQUE COLLADANT DIRECTEUR DE PRODUCTION JÉRÔME CHALOU PRODUCTEURS MICHELE ET LAURENTS PETIN UNE PRODUCTION ARP EN COPRODUCTION AVEC FRANCE 2 CINÉMA www.arpselection.com

Les assauts nerveux de l'amour criminel

Première mise en scène de Luc Bondy dans sa ville natale, Zurich, d'une pièce de Martin Crimp

AUF DEM LAND (A la campagne), de Martin Crimp. Mise en scène : Luc Bondy. Avec Susanne Lothar, August Zirner et Anna Böger. SCHAUSPIELHAUS DE ZÜRICH, Zeltweg 5. Tél. : (00-41-1) 258-70-70. En alternance.

ZÜRICH

de notre envoyée spéciale

Elle lui dit : « Embrasse-moi. » Il lui répond : « Je t'ai déjà embrassée. » Elle insiste : « Alors embrasse-moi encore. » A ce moment-là, la représentation se termine, laissant le spectateur dans l'attente perverse qui n'a cessé de le tarauder tout au long de *Auf dem Land* (A la campagne). Avec Martin Crimp, l'auteur britannique de la pièce mise en scène par Luc Bondy au Schauspielhaus de Zurich, on ne sait jamais si ce qui se passe a réellement lieu, a eu lieu, ou pourrait avoir lieu. La seule certitude, c'est le malaise, palpable dès les premiers mots échangés entre Corinne (Susanne Lothar) et son mari, Richard (August Zirner), couple de quarante ans qui s'est installé à la campagne pour une raison apparemment claire : couper avec la drogue que Richard, médecin, s'était mis à consommer quand il exerçait en ville - l'auteur, Martin Crimp, dit, dans un entretien publié dans le programme, que beaucoup de médecins anglais prennent de l'héroïne pour tenir le coup.

La raison affichée du départ cache d'autres causes, d'une manière insidieuse - à l'image de la première scène où l'on voit Richard arriver de nuit, dans la maison, portant un corps enveloppé dans une couverture. Ce corps est celui d'une jeune fille endormie, Rebecca (Anna Böger), que Richard dit avoir ramassée sur la route. A ce moment-là, on peut penser que le trio est en

place. Ce serait aller aussi vite en besogne que de s'imaginer savoir qui est Harry quand il apparaît dans la glace des toilettes du restaurant, dans le film de Dominik Moll.

Rebecca est-elle la maîtresse qui vient troubler le cours des choses ? Richard fait-il semblant d'inventer l'histoire et Corinne de la découvrir ? Que se trame-t-il entre eux, que se joue-t-il en eux ? *Auf dem Land* est une pièce policière sur l'amour criminel, où la recherche de l'aveu s'avère sans cesse interrompue par des répliques qui se chevauchent, par des « comment ? », « qu'est-ce que tu dis ? » évidemment énoncés pour ne pas entendre.

Au bout du téléphone, un ami de Corinne et de Richard cite Virgile en latin, et la campagne des mots de Virgile est aussi idyllique qu'est illusoire la paix de la campagne de la pièce, masquée derrière la vieille illusion selon laquelle partir changerait quelque chose. Les trois personnages de *Auf dem Land* ne sont pas des voyageurs sans bagages, Martin Crimp le suggère à travers des pièces à conviction - la paire de ciseaux avec laquelle Corinne s'acharne à découper des cartes ; le sac à main de Rebecca, caché par Richard, découvert par Corinne, avec ses pilules douteuses.

UNE ÉCRITURE « SURRÉELLE »

Dans tout cela, une histoire revient deux fois, c'est un conte, dont chaque femme donne une version différente. Une marche solitaire vers un endroit où niche une pierre dans laquelle le corps peut tenir, une pierre qui a deux « bras », consolateurs selon Rebecca, mortels pour Corinne. Le double récit du conte fait froid dans le dos parce qu'il est porté par l'écriture si particulière de Martin Crimp (né en 1956, inconnu en France) - une écriture « surréelle », propice à noyer



RUTHWALZ FOTOGRAFIE

Corinne (Susanne Lothar) et Richard (August Zirner), un couple qui joue à la campagne une comédie du bonheur.

qui n'aurait pas le don de Luc Bondy pour « voir » ce que les mots disent.

Et ces mots nous disent, sur le plateau, que l'enfer n'est jamais loin du paradis. Une tente, dans laquelle les enfants du couple doivent abriter leurs jeux, côtoie des sièges disparates et un escalier menaçant. Au sol, des feuilles mortes ; tout devant, une lampe tombe au milieu de la scène. La lampe de l'aveu, qui verra passer les trois sous sa lumière électrique.

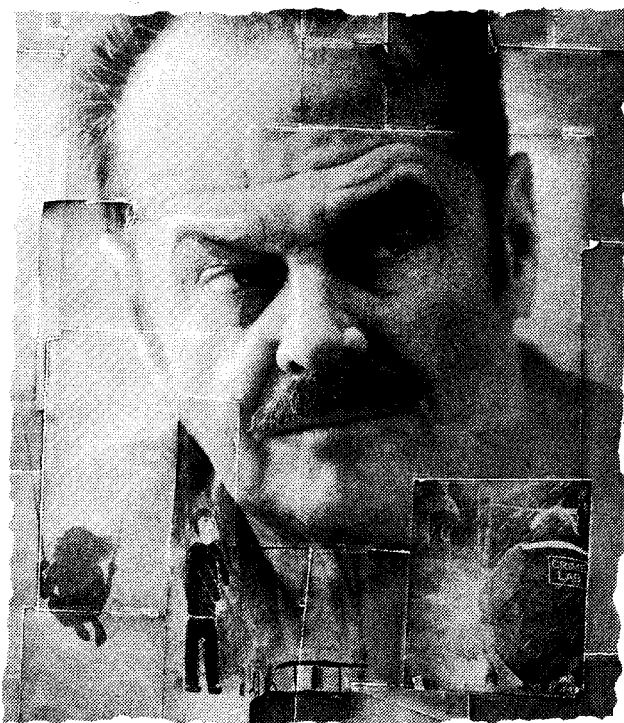
Richard, Corinne et Rebecca ont de l'espace (décor de Wilfried Minks) mais pas vraiment d'endroit où se mettre. Ils vont, ils viennent, Corinne foule le sol avec ses chaussures qui godent, Rebecca cherche prise sur ses talons trop hauts, Richard danse d'un pied sur l'autre. Pris entre les deux femmes, il est moins nerveux qu'absent, de cette manière, insupportable pour les autres qui le fait jouer avec le fil du téléphone, se planter devant la télévision quand on lui parle, ou encore entraîner sa femme dans une danse et la planter là, l'oublier, sans même sans rendre compte, pour danser seul, trop.

Cette scène emblématique se situe à un moment où la pièce opère un retournement. Corinne fête son anniversaire. De châtaine, elle est devenue blonde, très maquillée, à la Madonna, et elle n'a plus cette longue mèche raide qui jusqu'alors lui tombait sur le nez. Richard lui aussi a changé, il a mis une chemise blanche. Le couple joue une comédie du bonheur, dont le sinistre éclate quand Richard danse et que Corinne s'appuie contre un mur, pleurant sans doute.

Cela n'est pas écrit dans le texte de Martin Crimp. Mais Luc Bondy ne l'invente pas. Il inscrit sur la scène ce que disent les corps et que ne veulent pas dire les personnages. Et il le fait d'une manière virtuose (un peu trop, parfois), avec des comédiens exceptionnels. On connaît en France Susanne Lothar, qui fut la Lulu mise en scène par Peter Zadek. On découvre à Zurich Anna Böger, encore étudiante (à Vienne). Elle est très grande, avec un côté babydoll. Elle joue pour la première fois, elle a un instinct insolent, presque hallucinant. C'est une révélation.

Brigitte Salino

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 2001



“Une grande performance de Jack Nicholson”

PREMIÈRE

“Film bouleversant et envoûtant”

LE MONDE

JACK NICHOLSON THE PLEDGE

UN FILM DE SEAN PENN

FRANCHISE PICTURES PRESENTS A CRYSTAL HUNGRY FILMS JACK NICHOLSON THE PLEDGE GENOVIO DEL TORO AARON ECKHART HELEN ARREN TOMA NOONAN
ROBIN WRIGHT PENN VANESSA REDGRIVE MICKEY ROURKE SAM SHEPARD LOIS SMITH HARRY DEAN STANTON WITH DON PHILLIPS AND HANS ZWARGER REILAND BAILEY COSTARS JAY CASSIDY DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY BILL GROOM MUSIC BY CHRIS YOUNG
EDITED BY ANDREW STEVENS PRODUCTION DESIGNER FRIEDRICH DURRENBAUM COSTUME DESIGNER JERZY KRZEMOWSKI MAKEUP ARTIST MARY OLSON HAIR STYLIST KRISTINA OLSON
EXECUTIVE PRODUCERS MICHAEL FITZGERALD SEAN PENN ELIE SAMAHN PRODUCED BY SEAN PENN
WRITTEN BY MICHAEL FITZGERALD DIRECTED BY SEAN PENN
WARNER BROS. PICTURES PRESENTS A WARNER BROS. PICTURES FILM THE PLEDGE
DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. PICTURES

www.thepledge-lefilm.com Mot clé AOL : The Pledge



CANALSATELLITE

26 SEPTEMBRE

LE FIGARO



SORTIR

PARIS

La Roulotte du savetier Calbain
Denis Raisin-Dadre et son formidable ensemble Douce mémoire, dont les disques chez Naïve ont affermi la réputation internationale, alternent au concert les programmes de musique pure et ceux consacrés à des pièces pouvant être représentées comme, cette saison, *La Roulotte du savetier Calbain*. Raisin-Dadre est un ludion intarissable, ses troupes ne manquent pas de fantaisie, la série de spectacles risque donc de ne pas manquer de sel malgré tout le sérieux musical et musicologique qui y sera indubitablement apporté.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e.

M^e La Chapelle.
Tél. : 01-46-07-34-50. 20 h 30, du 25 au 28. 70 F et 120 F.

Eric Le Lann Sextet
Rare, trop intelligent, trop exigeant, très secret, musicien-musicien, une carrière qui eût dû être ce qu'elle est par moments, un des rares à être reconnu sur la planète entière du jazz, New York inclus, Eric Le Lann, trompettiste et compositeur, est enfin en club (est-ce la première fois cette année 2001 ? la deuxième ?). Autour de lui, un sextet garanti sur feuille de route (n'importe qui ne peut pas jouer avec Le Lann) et un invité de luxe, le guitariste Louis Winsberg. Toute recommandation supplémentaire serait superflue.

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. *M^e Châtelet*. 21 heures, les 25 et 26.
Tél. : 01-40-26-21-25.
De 60 F à 120 F.

SEINE-MARITIME

Souvenirs de rivages
Hervé Di Rosa, animateur du Musée des arts modestes à Sète, n'est pas le seul à se souvenir de ces petites choses « de peu de valeur », mais « objets magiques contenant une énorme force d'évocation pour tous les promeneurs des bords de mer ». Trois cents bibelots (baigneuses en porcelaine, boîtes en coquillages, statuettes de marins, poupées régionales, animaux marins...) issus de collections publiques et privées sont exposés au château-musée de Dieppe. Imaginée par un artiste, un chercheur, des conservateurs, des amateurs et des collectionneurs, l'exposition invite à découvrir à travers ces « morceaux de bonheur, ces petits soleils en plâtre ou en céramique », la « vision du monde maritime qui était fabriquée pour les touristes ». Conçue en cinq étapes (désir de partir, arrivée au bord de la mer, découverte du milieu maritime, achat des souvenirs, retour chez soi et mise en valeur du bibelot-emblème), « Souvenirs de rivages » retrace l'histoire de ces objets du début du XIX^e siècle à nos jours. S'il suffit de mettre à l'oreille un coquillage pour entendre la mer, le château (XIV^e-XVIII^e siècle) de Dieppe donne envie de prendre le large. *Dieppe (Seine-Maritime)*. *Château-musée de Dieppe, rue de Chastes. Accès SNCF depuis la gare Saint-Lazare. Jusqu'au 14 janvier. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (18 heures, le dimanche)*. Tél. : 02-35-84-19-76. 7, 50 F (enfants de moins de seize ans) ; 10 F (groupe) ; 15 F (tarif individuel).

(Publicité)

Alfred Jarry
Ubu roi
Bernard Sobel
Théâtre de Gennevilliers
28 septembre - 28 octobre
tél. 01 41 32 26 26

GUIDE

CINÉMA-REPRISE

Voyages, d'Emmanuel Finkiel (France, 1999). *Panthéon*, 13, rue Victor-Cousin, Paris-5^e. *M^e Luxembourg*. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-40-46-01-21. 40 F ; 32 F ; 25 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Lost in the Supermarket
Espace Paul-Ricard, 9, rue Royale, Paris-8^e. *M^e Concorde*. Tél. : 01-53-30-88-00. De 10 heures à 19 heures. Du 25 septembre au 30 octobre. Ouvertures exceptionnelles samedi 29 septembre ; 6 et 13 octobre. Fermé samedi et dimanche. Entrée libre.

Parti pris - FRAC du Languedoc-Roussillon
Artistes contemporains hongrois dans le cadre de la saison magyare. *Montpellier (Hérault)*. *FRAC Languedoc-Roussillon*, galerie, 4, rue Rambaud. Tél. : 04-99-74-20-35. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 26 septembre au 21 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Madame Ka** de Noëlle Renaude, mise en scène de Florence Giorgetti. *Les Abbesses*, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. *M^e Abbesses*. 20 h 30, du 25 au 29 ; 15 heures, le 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 72, 16 F et 98,39 F. Jusqu'au 13 octobre.

Le Petit Monde de Georges Brassens
de Laurent Madiot, d'après Georges Brassens, mise en scène d'Anne Bourgeois, avec la troupe du Phénix. *Bouffes-Parisiens*, 4, rue Monsigny, Paris-2^e. *M^e Quatre-Septembre*. A partir du 25. 21 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-42-96-92-42. De 80 F à 200 F. Jusqu'au 30 octobre.

Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Philippe Adrien. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête*, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. *M^e Château-de-Vincennes*, puis navette *Cartoucherie* ou bus 112. 19 h 30, du 25 au 29 ; 16 heures, le 30. Tél. : 01-43-28-36-36. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 4 novembre.

Lia Rodrigues Companhia de danças
Centre national de la danse, 15, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. *M^e Saint-Paul*. 19 heures, les 25 et 26 ; 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-74-06-44. 52 F.

Carmen
de Bizet. Jacques des Longchamps (direction, mise en scène). *Théâtre du Tambour-Royal*, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. *M^e Goncourt*. 19 h 30, les 25 et 29 et les 1^{er}, 3, 5 et 8 octobre, jusqu'au 20 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

Geneviève Ibanez (piano)
Œuvres de Beethoven, Haydn, Werner, Chopin. *Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)*. *SACEM-auditorium Debussy-Ravel*, 225, avenue Charles-de-Gaulle. *M^e Pont-de-Neuilly*. 20 h 30, le 25. 100 F.

Elliott Murphy, Ian Matthews, Olivier Durand
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. *M^e Château-d'Eau*. 21 heures, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Marc Perrone
Théâtre des Déchargeurs - La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1^{er}. *M^e Châtelet*. 22 heures, le 25 septembre et les 2 et 9 octobre, jusqu'au 16 octobre. Tél. : 01-42-36-00-02. De 80 F à 100 F.

RÉGIONS

Barbe-Bleue : espoir de femmes
de Déa Loher, mise en scène de Michel Raskine. *Orléans (Loiret)*. Centre dramatique national Orléans-Loiret, Carré Saint-Vincent. 19 h 30, le 26 ; 20 h 30, du 27 au 29. Tél. : 02-38-81-01-00. De 16 F à 704 F.

Orchestre philharmonique de Monte-Carlo
Œuvres de Brahms, Gerhard Oppitz (violin), Marek Janowski (direction). *Grimaldi Forum (Monte-Carlo)*. 20 h 30, le 26. Tél. : 00-377-92-29-99. De 100 F à 200 F.

★ Archives départementales, 18, avenue Salvador-Allende, 93000 Bobigny. Du lundi au samedi, de 9 heures à 17 heures. Groupes sur rendez-vous au 01-64-96-38-00. Entrée libre.

Catarina Mercuri et Fabrice Elsner

LUNDI 24 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Quelle école pour quelle société ? Forum
22.00 L'École autrement ? Forum
23.00 La Prison pour école. Forum
23.00 Mots croisés. La guerre contre le terrorisme. Invités : Irène Stoller, Paul Quilès, Shlomo Ben Ami, Jean-François Deniau. France 2

MAGAZINES

- 18.30 et 0.15 L'Invité de PLS. Thierry de Montbrial. LCI
20.50 Jour après jour. Les vacances : l'été des jeunes. France 2
21.00 La Route. Invités : Louis Chédid et Christophe. Canal Jimmy
22.40 Y a pas photo ! Ils ont tenté les médecines parallèles. Invité : Marc Ménant. TF 1

- 1.00 Musiques au cœur de la danse. Marie-Claude Pietragalla sculpte la danse. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Pilot Guides. San Francisco. Voyage
19.00 Nature. Navires protégés, mer en danger : les peintures toxiques en question. Arte
19.05 Gaston Monnerville. Histoire
20.00 Chine, les peuples qui chantent. Voyage
20.00 Valéry Giscard d'Estaing, le président. [3/4]. Histoire

Le Monde TELEVISION

ARTE

22.30 **Pierre ou, les Ambiguïtés**
Le film *Pola X*, de Léos Carax, avait reçu un accueil plus que froid au Festival de Cannes 1999. Contrairement au jury cannois, Arte a été charmée par le réalisateur : la chaîne diffuse une version télévisée de *Pola X*, film qui s'inspire de *Pierre ou, les Ambiguïtés*, de Herman Melville, roman qui brasse les grandes figures de la littérature et de la mythologie. Le téléfilm correspond à une découpe du *Pola X* ini-

- 20.00 Les Eléphants. National Geographic
20.50 Les Bébé animaux. [2/4]. Les bébés de la forêt européenne. Odyssee
21.00 Momies de glace. Nat. Geographic
21.30 Pilleurs de sites. Nat. Geographic
22.00 Taxi pour l'Amérique. La Bolivie. Voyage
22.00 Les Royaumes perdus des Mayas. National Geographic
23.05 Staline. [3/3]. Généralissime. Planète
23.10 Lord Mountbatten, lundi sanglant. Histoire
23.20 La Vie en question. Sœurs siamoises. France 3
0.00 Serge Daney, itinéraire d'un « ciné-fils ». [3/3]. Le salaire du zappeur. Festival
0.20 La Case de l'oncle Doc. Royal de Luxe, les chasseurs de girafes. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Rugby à XIII. Championnat de France. Carpentras - Villeneuve. Pathé Sport
20.55 Football. Championnat d'Angleterre. Southampton - Aston Villa. Canal + vert

MUSIQUE

- 20.35 Haendel. Concerto pour orgue. Avec Karl Richter. Mezzo
21.00 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre du Ferrara Opera House de Rome, dir. Claudio Abbado. Muzzik
22.10 Grieg. Quatuor à cordes en sol majeur opus 27. Par le Quatuor Orlando. Mezzo

- 22.50 Sibelius. Concerto pour violon et orchestre. Enregistré en 1987. Avec Shlomo Mintz, violon. Par l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Esa-Pekka Salonen. Mezzo
0.00 The Nat « King » Cole Show 19.15 octobre 1957. Muzzik

THÉÂTRE

- 22.50 Le Père Noël est une ordure. Pièce de la troupe du Splendid. TMC

TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Impure. Paul Vecchiali. [1 et 2/2]. Festival
20.50 L'Ainé des Ferchaux. Bernard Stora. [2/2]. TF 1
20.50 MacGyver. Michael Vejar. TF 6
22.30 Pierre ou, les Ambiguïtés. Léos Carax. [1, 2 et 3/3]. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 Court-circuit. Tous les i de Paris s'illumine. Guillaume Casset. Arte

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. Projet mirage O. M 6
21.40 3^e planète après le Soleil. Moby Dick. Eleven Angry Men and one Dick. A Friend in Dick. Série Club
21.45 Les Soprano. Le fils prodige O. Canal Jimmy
23.20 Invasion planète Terre. Emancipation O. 13^{ème} RUE
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Le dernier des sept. Série Club

CINÉFAZ

22.40 **Reviens, Jimmy Dean, reviens** ■ ■ ■
Vingt ans après la mort de James Dean, dans une petite ville texane proche de l'endroit où fut tourné *Géant*, une cérémonie du souvenir va avoir lieu au bazar vieillot de Juanita (Susie Bond). Avec Sissy, la serveuse (Cher), Mona (Sandy Dennis), Stella Lae (Kathy Bates) Edna Louise (Marta Heflin) et un jeune homme Joe, elle avait créé un club de « fans ».

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Entre grande bouffe et malbouffe. Forum
22.00 Alimentation, du laboratoire à l'assiette. Forum
23.00 Les Secrets de l'eau de vie. Forum

MAGAZINES

- 13.10 Zig Zag Café. Opération spéciale, face à l'événement. TSR
17.05 Les Lumières du music-hall. Chantal Goya. Paris Première
19.00 Archimède. Quelle hygiène pour l'hôpital ? Reconstruire le château de Berlin ? Trains et technologie militaire. La science dans une bulle de savon. Israël revisite son histoire. Images de l'Holocauste. Arte
20.55 Un an de plus. La médaille d'or de Brahim Asloum. L'extradition d'Ira Einhorn. Le cauchemar de la Josacynne. Jean-Pierre Mocky. Mohammet al-Dourra. La fuite de Marie-José Pérec. France 3

- 22.15 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ? TV 5
23.40 Art Attack. Disney Channel
0.35 Capital. Après le choc : la crise. M 6
0.45 Les Couilles de l'économie. Invité : Alain Afflelou. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Cavaliers du mythe. Les cavaliers andalous. La Cinquième
17.00 Bali, le chef-d'œuvre des dieux. National Geographic
17.30 La Grande Famine. [2/3]. L'exil. Histoire
17.30 Les Légendes marines. [12/13]. Teuira, l'homme qui parle aux requins. TMC
17.35 Mosfilm, miroir d'un empire. Ciné Classics
18.00 Civilisations. La pierre de Rosette. Chaîne Histoire
18.00 Hollywood Stories. Steve McQueen. Paris Première
18.00 Le Coyote, champion de la survie. National Geographic
18.35 Lonely Planet. L'Outback australien. Planète
19.00 Biographie. Marilyn Monroe. La Chaîne Histoire
19.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. Voyage
19.25 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. Planète
20.00 Libres éléphants du Botswana. National Geographic

Le Monde TELEVISION

CINÉCLASSICS

20.30 **La Bataille d'Alger** ■ ■ ■
Présenté au Festival de Venise 1966, ce film de Gillo Pontecorvo y reçut le Lion d'or. La délégation française n'assista pas à la proclamation du palmarès et à la cérémonie de clôture. Une controverse s'engagea. C'est seulement en 1970 que *La Bataille d'Alger* fut présentée, en France, à la commission de censure, qui lui accorda son visa. Mais la sortie en salles fut empêchée par des manifestations

- 20.00 Inde, un mariage chez les Rajahs. Voyage
20.15 Putain d'Europe ! [5/20]. Une place au soleil. Arte
20.20 Morning Glory. Odyssee
20.25 L'Affaire Dreyfus. Chaîne Histoire
20.30 Les Vivants et les Morts de Sarajevo. Planète
20.45 La Vie en face. Les Visites de la Lune. Arte
20.50 Le Musée du Prado. [5/5]. L'âge d'or, Bosch et Le Titien. Odyssee
21.00 Les Explorateurs, un siècle de découvertes. Nat. Geographic
21.00 Inde, les trains du Raj. Voyage
21.00 Martin Luther King. Mort à Memphis. Histoire
21.40 Un regard sur la tradition japonaise. [5/5]. Les kimonos de cérémonie. Odyssee
21.40 Thema : Les Khmers rouges, pouvoir et terreur. Arte
21.50 Emmanuel Le Roy Ladurie. [4/4]. La vie de cour. Histoire
22.00 Nés du feu. National Geographic
22.45 Biographie. Marilyn Monroe. La Chaîne Histoire
22.45 Carnets de prison. [2/2]. Planète
22.45 Thema : Le Mystère Pol Pot. Arte
22.50 Vietnam, opérations secrètes. [3^e volet]. Histoire
22.55 Terre magique du Sikkim. Odyssee
23.00 Les Dragons tonnerre. National Geographic
23.45 Watergate. [3/5]. Les boucs émissaires. Histoire
23.50 Thema. Crime sans châtiment. Arte
23.50 La Cagoule. Enquête sur une conspiration d'extrême droite. Festival

- 0.00 Shanghai, les nouveaux Chinois. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne (16^e étape) : Alcoi - Murcie (170 km). Eurosport
17.55 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour retour), Rapid Bucarest - Paris-SG. Canal +
18.30 Tennis. Tournoi féminin de Leipzig (2^e journée). Eurosport
20.45 Football. Ligue des champions (1^{er} phase, 3^e journée, groupe F) : Fenerbahçe Istanbul - Lyon. Canal +
20.45 Football. Ligue des champions (1^{er} phase, 3^e journée, groupe G) : Lille - Olympiakos Le Pirée. Canal + vert

MUSIQUE

- 17.10 Duke Ellington en trio. Copenhague, 23 janvier 1967. Mezzo

- 17.45 et 20.35, 23.15 Chopin. Scherzo n°2 en si bémol mineur, opus 31. Avec Brigitte Engerer, piano. Mezzo
18.30 Festival Sinfonia 2000. Hume, Debachy, Telemann et Abel par Nima Ben David, viole de gambe. Mezzo
19.35 Fauré, Franck, Bizet, Saint-Saëns. Avec Nelson Freire, piano. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. D. Shallon. Muzzik
19.40 Beethoven. Avec Henryk Szeryng, violon. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. H. Zender. Mezzo
21.00 Brahms. Concerto pour violon en ré majeur, opus 77. Avec Salvatore Accardo, violon. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. Muzzik
21.20 Adamolympia. Olympia 2001. RTBF 1
21.30 Ensemble Clément Janequin. Enregistré à Amiens, en 2000. Mezzo
21.55 Brahms. Concerto pour piano n°2 en si bémol majeur opus 83. Avec Pietro De Maria, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. Muzzik
22.55 Anthologie du jazz. Opéra de Massy, 1996. Muzzik
23.30 Guerre et paix. Opéra de Prokofiev. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 17.00 Rouletabille chez le tsar. Jean-Charles Lagneau. Festival
19.30 Deux ans de vacances. Gilles Grangier. [4/6]. Festival
20.30 Les Anneaux de la gloire. Jean-Luc Miesch. Festival
20.40 Un citronnier pour deux. Elisabeth Rappeneau. TSR
21.00 Traffik, le sang du pavot. Alastair Reid. [3 et 4/6]. Paris Première
22.10 La Traversée du phare. Thierry Redler. Festival
22.55 Les Intrus. Andrew Lane O. M 6

SÉRIES

- 17.00 Demain à la une. Le passage des cigognes. RTBF 1
18.55 Le Caméléon. Décomposition O. M 6
19.30 Frasier. [1/2]. Mariage en douce. Série Club
20.45 Invasion planète Terre. Déjà vu O. 13^{ème} RUE
20.50 Wild Palms. Salut, je dois m'en aller ! Série Club
21.00 Gun. L'heure est venue O. Canal Jimmy
21.45 That 70's Show. Eric, Donna, Fez et les autres O. Canal Jimmy
22.20 Les Chemins de l'étrange. La dame grise. 13^{ème} RUE
23.45 New York District. La fierté de la famille (v.o.) O. 13^{ème} RUE

ARTE

21.40 **Thema : Les Khmers rouges**
Le premier documentaire de la soirée, *Pouvoir et terreur*, replace dans l'histoire le génocide commis au Cambodge, de 1975 à 1979, par l'« organisation », une poignée de « big brothers » à la tête du mouvement khmer rouge qui venait de « libérer » le pays d'un régime militaire soutenu par les Etats-Unis. Le deuxième, *Le Mystère Pol Pot*, est un portrait de l'insaisissable « Frère numéro un ».

FILMS

- 20.35 **Il faut sauver le soldat Ryan** ■ ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 170 min). TSR
20.45 **Trop belle pour toi** ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. Cinéfaz
20.50 **Nuit d'été en ville** ■ ■ ■
Michel Deville (France, 1990, 95 min) O. Téva
21.00 **Frankenstein** ■ ■ ■
Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. Ciné Cinémas 3
21.00 **Le Diable boiteux** ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1948, 130 min) O. Histoire
22.20 **Lacenaire** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
22.25 **Coup de torchon** ■ ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
22.25 **Le Petit Homme** ■ ■ ■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 95 min) O. Téva
22.35 **Promenades d'été** ■ ■ ■
René Féret (France, 1991, 85 min) O. Cinéstar 1



- 22.40 **Reviens Jimmy Dean, reviens** ■ ■ ■
Robert Altman. Avec Sandy Dennis, Cher (EU, 1982, v.o., 110 min) O. Cinéfaz
22.45 **La Fille seule** ■ ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) O. TPS Star
22.55 **Madame du Barry** ■ ■ ■
Christian-Jaques (France, 1954, 105 min) O. Cinétoile
23.00 **American Graffiti** ■ ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
0.20 **La Comédie de Dieu** ■ ■ ■
João César Monteiro (Fr. - Port., 1996, v.o., 165 min) O. Ciné Cinémas 1
0.55 **Emilia Galotti** ■ ■ ■
Martin Hellberg (Allemagne, 1958, v.o., 90 min) O. Ciné Classics

MARDI 25 SEPTEMBRE

FILMS

- 13.30 **The Verdict** ■ ■ ■
Don Siegel (Etats-Unis, 1946, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
14.15 **La Fille seule** ■ ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1995, 85 min) O. Cinéstar 2
16.00 **La Vie privée d'Henry VIII** ■ ■ ■
Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, 95 min) O. Ciné Classics
16.40 **Un, deux, trois, soleil** ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1993, 100 min) O. Cinéfaz
16.55 **American Graffiti** ■ ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
17.45 **La Comédie de Dieu** ■ ■ ■
João César Monteiro (Fr. - Port., 1996, v.o., 165 min) O. Ciné Cinémas 1
18.25 **Lacenaire** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
19.15 **La Madone gitane** ■ ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 90 min). TCM
19.15 **La Fille seule** ■ ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) O. Cinéstar 1



- 19.20 **African Queen** ■ ■ ■
John Huston. Avec Katharine Hepburn, Humphrey Bogart, Robert Morley (Etats-Unis, 1951, v.o., 100 min) O. Cinétoile
20.30 **La Bataille d'Alger** ■ ■ ■
Gillo Pontecorvo. Avec Yacef Saadi, Jean Martin, Brahim Haggag (Italie, 1965, v.o., 120 min) O. Ciné Classics
20.45 **Le cœur est un chasseur solitaire** ■ ■ ■
Robert Ellis Miller (Etats-Unis, 1968, 135 min). TCM
20.50 **Mélie pour un meurtre** ■ ■ ■
Harold Becker (Etats-Unis, 1989, 110 min) O. TF 6
22.40 **Une île au soleil** ■ ■ ■
Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
22.45 **Un cœur qui bat** ■ ■ ■
François Dupeyron (France, 1990, 100 min) O. TPS Star
23.00 **Of Human Hearts** ■ ■ ■
Clarence Brown (Etats-Unis, 1938, 110 min). TCM
1.10 **L'Invasion des profanateurs** ■ ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1978, v.o., 115 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
18.15 et 1.20 Exklusif.
18.50 **Le Bigdil**.
19.45 et 20.45, 0.05 Star Academy.
19.48 **Météo**.
19.52 **Vivre com ça**.
20.00 **Journal, Météo**.
20.50 **L'Ainé des Ferchaux**. Téléfilm. Bernard Stora [2/2].
22.40 **Y a pas photo !** Ils ont tenté les médecines parallèles.
0.10 **Football**. Ligue des Champions.

FRANCE 2

- 18.30 **Friends** O.
19.00 **On a tout essayé**.
19.50 **Un gars, une fille**.
20.00 **Journal, Météo**.
20.50 **Jour après jour**. Les vacances : l'été des jeunes.
23.00 **Mots croisés**.
23.10 **Journal, Météo**.
0.55 **CD 'aujourd'hui**.

FRANCE 3

- 18.20 **Questions pour un champion**.
18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
20.10 **Tout le sport**.
20.15 **Loto foot**.
20.25 **Foot 3**.
20.55 **Questions pour un champion**. Spéciale Vénus de bronze.
22.45 **Météo, Soir 3**.
23.20 **La Vie en question**. Sœurs siamoises.
0.20 **La Case de l'oncle Doc**. Royal de Luxe, les chasseurs de girafes.
1.10 **Toute la musique qu'ils aiment**. Manon (1^{re} partie) Opéra de Massenet.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 20.44**
18.55 + de cinéma.
19.30 **Le Journal**.
19.45 **Le Zapping**.
19.55 **Les Guignols de l'info**.
20.05 **Burger Quiz**.
20.45 **Star Wars, édition spéciale : Le Retour du Jedi** Film. Richard Marquand O.
22.55 **Harry, un ami qui vous veut du bien** Film. Dominik Moll O.
0.45 **Le Meilleur du lundi**.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
14.45 **La Loi du cœur**. Téléfilm. Michael Dinner.
16.30 **Passions**.
17.20 **Beverly Hills**.
18.15 **Exklusif**.
18.50 **Le Bigdil**.
19.45 et 20.45, 0.40 Star Academy.
19.48 **Météo**.
19.52 **Vivre com ça**.
20.00 **Journal, Le Résultat des courses, Météo**.
20.50 **Les Visiteurs** ■ ■ ■
Film. Jean-Marie Poiré.
0.45 **Les Couilles de l'économie**.
1.30 **Football**.

FRANCE 2

- 13.45 **Derrick** O.
15.55 **Mort suspecte** O.
16.40 **Un livre**.
16.45 **Des chiffres et des lettres**.
17.20 **Qui est qui ?**
17.55 et 0.45 **CD 'aujourd'hui**.
18.00 **Le Groupe**.
18.30 **Friends** O.
19.00 **On a tout essayé**.
19.50 **Un gars, une fille**.
20.35 **Talents de vie, Météo**.
20.50 **L'Affaire Karen McCoy** Film. Russell Mulcahy O.
22.40 **Y a un début à tout**.
0.25 **Journal, Météo**.
0.50 **La Trêve** ■ ■ ■
Film. Francesco Rosi O.

FRANCE 3

- 13.55 **C'est mon choix**.
14.55 **Amelia Earhart, le dernier vol**. Téléfilm. Yves Simoneau.
16.30 et 22.53 **Les Jours euros**.
16.35 **MNK**.
17.35 **A toi l'actu**.
17.50 **C'est pas sorcier**.
18.15 **Un livre, un jour**.
18.20 **Questions pour un champion**.
18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo**.
20.10 **Tout le sport**.
20.20 **Tous égaux**.
20.55 **Un an de plus**.
22.50 **Météo, Soir 3**.
23.25 **La Marge** ■ ■ ■
Film. Walerian Borowczyk.
0.50 **Libre court**. Liste rouge. Court métrage. Jérôme Bonnell.
1.10 **Toute la musique qu'ils aiment**. Manon (2^e partie), opéra de Massenet.

CANAL +

- 15.30 **Surprises** O.
15.35 **Au cœur de New York**.
16.25 **Dangereuse proposition**. Téléfilm. Richard Gale O.
17.55 **Football**. Coupe l'UEFA.
► **En clair jusqu'à 20.00**
20.00 **Football**. Ligue des Champions.
0.00 **Sans plomb** Film. Muriel Teodori O.
1.30 **Mois Star Wars : Star Wars, édition spéciale : Le Retour du Jedi** Film. Richard Marquand (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 **Nature**. Navires protégés, mer en danger.
19.45 **Météo, Arte info**.
20.15 **Putain d'Europe !**
20.45 **Croupier** ■ ■ ■
Film. Mike Hodges (v.o.) O.
22.20 **Court-circuit 1**.
Tous les i de Paris s'illumine. Court métrage. Guillaume Casset.
22.30 **Pierre ou, les Ambiguïtés**. Téléfilm. Léos Carax [1, 2 et 3/3].
1.25 **Court-circuit 2**.
Mon capain Rachid. Court métrage. Philippe Barrasat O.
1.45 *Une nouvelle douceur*. Court métrage. Alexandra Rojo.
1.55 **L'Atelier d'Alain Resnais**.

M 6

- 18.55 **Le Caméléon** O.
19.54 **Le Six Minutes, Météo**.
20.05 **Madame est servie** O.
20.39 **Un jour à part**.
20.40 **Décrochages info, Caméra Café**.
20.50 **Alerte !** Film. Wolfgang Petersen O.
23.10 **Un héros très discret** ■ ■ ■
Film. Jacques Audiard O.
1.05 **Jazz 6**. Ahmad Jamal Trio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Décibels**. Les grands dossiers de Décibels. Aveugle et musicien.
22.10 **Multipistes**. Détruite dit-elle [1/5].
22.30 **Surpris par la nuit**.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Concert**. Par l'Ensemble tzigane Roby Lakatos et l'Orchestre national de France, dir. Guillaume Tourniaire : Œuvres de Schmidt, Weiner, Tchaïkovski, Hubay, Williams, Csampai, Brahms.
22.00 **En attendant la nuit**.
23.00 **Jazz, suivez le thème**. Tangerine.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 **Albert Gleizes, peintre, le cubisme en résonances**. Pétouchka : trois mouvements, de Stravinsky, M. Pollini, piano ; Œuvres de Satie et Milhaud, par l'Orchestre de Capote de Toulouse, dir. Michel Plasson ; Œuvres de Schmitt, Honegger, Varèse, Messiaen, Jolivet.
22.40 **Les Rendez-Vous du soir (suite)**. Œuvres de Beethoven, Schubert, Weber.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05 **Farines animales**.
15.00 **A la recherche de Saint-Exupéry**.
16.00 **La Terre des hommes blancs**.
17.00 **Les Cavaliers du mythe**.
17.30 **100 % question**.
18.05 **C dans l'air**.
19.00 **Archimède**.
19.45 **Météo, Arte info**.
20.15 **Putain d'Europe !**
20.45 **La Vie en face**. Les Visites de la Lune.
21.40 **Thema. Khmers rouges, histoire d'un génocide**.
21.40 **Les Khmers rouges, pouvoir et terreur**.
22.45 **Le Mystère Pol Pot**.
23.50 **Crime sans châtiment**.
0.45 **Oscar Wilde** Film. Brian Gilbert (v.o.) O.

M 6

- 13.35 **Madame Hollywood**. Téléfilm. Michael Switzer O.
15.15 **Demain à la une** O.
16.05 **Central Park West** O.
17.00 **M comme musique**.
17.30 **Mariés, deux enfants** O.
17.55 **Le Clown** O.
18.54 **Koia le mobile ?**
18.55 **Le Caméléon**. Décomposition O.
19.54 **Le Six Minutes, Météo**.
20.05 **Madame est servie** O.
20.39 **Un jour à part**.
20.40 **Décrochages info, Caméra Café**.
20.50 **Demain tous infidèles ?** De la jalousie à la vengeance.
22.55 **Les Intrus**. Téléfilm. Andrew Lane O.
0.35 **Capital**. Après le choc : la crise.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 **In vivo**. Invité : Michel Spiro.
20.30 **Fiction**

Septembre blême

par Pierre Georges

ON ALLUME la radio. Ou la télé. Ou son journal. Et les petits matins gris deviennent blêmes. Septembre blême ! A peine debout et déjà plongé en une manière de cauchemar éveillé. New York, Toulouse, terrorisme, catastrophe, morts, blessés, désolation, dévastation, le chagrin, le désarroi et la colère.

L'actualité ne nous lâche plus qui s'est levée et se lève du mauvais pied, jour après jour, messagère des pires nouvelles, à supposer que le pire ne soit pas devant elle et donc devant nous. Tout se mélange, tout se confond, tout se répond en écho. Et sous le robinet à informations coule le Styx, noir et glacé.

A deux cents mètres du périphérique ce matin nous entendions, encore et encore, exposer par un homme de l'art l'urgente nécessité d'apporter aux populations traumatisées, choquées, à Toulouse, comme à New York ou Washington, un « soutien psychologique ». Et, de fait, on s'y emploie partout, en une mobilisation générale et un déploiement massif de cet autre SAMU, ou de ces autres pompiers de l'esprit ou de l'âme que sont les psy. Comme au retour du combat, au retour de leurs malheurs, de leurs terreurs, de leurs blessures, de leurs deuils, les victimes sont débriefées. Invitées à parler, à exprimer, à lutter contre l'enfouissement des angoisses vécues, et des horreurs vues. A lutter contre l'enfermement des peurs. Parler, écouter, débrider en quelque sorte ces plaies profondes de l'esprit.

Les psychologues ont et vont avoir de l'homme sur la planche. Car à peine ce reportage passé, un autre suivait. Une autre nouvelle de nature à saper davantage encore le moral des popula-

tions : selon le magazine *Time*, les enquêteurs du FBI auraient en main des documents prouvant que les terroristes, auteurs des attentats-suicides, avaient également envisagé de disperser des agents biologiques et chimiques à partir de petits avions utilisés pour traiter les cultures.

Voilà ce que disait la radio, trois cents mètres après le périphérique – y a-t-il une vie après ? Et voici ce que confirmait bien le papier de notre correspondant à New York (page 7) : le FBI, qu'on ne saurait croire sur parole évidemment, n'excluait pas qu'un ciel d'anthrax, de variole, d'on ne sait trop quel fléau bubonique, à moins que de gaz sarin, ne nous tombe sur la tête.

Perspective réjouissante, car de ce point de vue-là aussi, et surtout, nous sommes tous des Américains, et qui ne manqua pas de nous ancrer dans une ferme résolution : contribuer, plutôt qu'à la désespérance, à l'effort de sourire. Noter par exemple qu'à l'arrivée au journal ce matin, nous avons pu voir des braves héros du quotidien, shootés à la caféine et aux quatre-quarts qui venaient de passer une nuit blanche. Et à quoi donc ? A collecter, à élaborer, à peaufiner neuf belles et bonnes pages sur les élections sénatoriales ! A assurer, à cinq minutes de l'apocalypse, la continuité du service et de l'information publiques ! Ah oui effectivement les braves gens, jusqu'au bout sur leurs claviers pour produire et reproduire des informations que toute une France attend !

Et tenez, VGE, candidat-président, peut-être bien que oui, peut-être bien que non, c'est-y pas beau et drôle comme l'antique ?

La gauche post-communiste polonaise obtient 41 % des suffrages

Il lui manquera une dizaine de sièges au Parlement pour gouverner seule

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Victoire imposante de la gauche post-communiste, qui n'obtient pourtant pas la majorité absolue qu'elle espérait au Parlement, mais aussi forte progression de partis pro-testataires plus ou moins anti-européens, et défaite sans appel des héritiers de Solidarité. Même si le résultat des élections législatives de dimanche 23 septembre est en gros conforme aux attentes, les Polonais vont se retrouver avec un curieux Parlement, où une formation qui était jusque-là le parti des mécontents va devoir assumer toutes les responsabilités dans un contexte économique difficile, face à d'autres partis de mécontents. Et dans un pays désenchanté, où 54 % des électeurs n'ont pas pris la peine de voter.

Avec environ 41 % de suffrages, l'Alliance de la gauche démocratique, qui est la mutation démocratique de l'ancien PC, obtient un succès considérable (elle avait, sous un autre nom, 20 % des voix en 1993 et 27 % en 1997). Mais, contrairement à ses attentes et aussi aux sondages, il lui manquera sans

doute une dizaine de sièges pour pouvoir gouverner confortablement. Elle pourrait donc tenter de former un gouvernement minoritaire. Dès dimanche soir, le président Kwasniewski l'y avait fortement incitée, mettant en garde contre toute alliance « exotique », par exemple avec le Parti paysan, qui fut par le passé un allié difficile et exigeant pour les socialistes. Mais le chef du parti socialiste et futur premier ministre Leszek Miller a réservé sa réponse. Les deux hommes, l'un et l'autre anciens hauts dirigeants du parti sous le régime communiste, entretiennent des relations assez difficiles qui seront un élément déterminant du nouveau paysage politique.

Comme prévu, c'est la « plate-forme citoyenne », une formation récente de centre-droit, qui arrive en second, mais avec un résultat un peu décevant (13 % des suffrages) – d'autant qu'elle sera désormais la seule composante libérale et « moderniste » de l'opposition. Bien plus nombreux seront les représentants de partis friands de slogans simples pour ne pas dire simplistes.

Avec au premier rang « l'autodéfense paysanne », qui n'était à l'origine qu'un groupuscule uni autour d'un agitateur doué pour les provocations médiatiques, Andrzej Lepper, et se retrouve, avec près de 10 % des voix, troisième parti au Parlement.

A côté de ces vainqueurs, les « vaincus » s'appellent Tadeusz Mazowiecki, l'homme qui dirigea le premier gouvernement démocratique, et Bronislaw Geremek, l'ancien ministre des affaires étrangères. Leur parti, l'Union de la liberté, a réuni moins de 4 % des voix, ce qui l'exclut du Parlement. Mordent également la poussière les derniers fidèles de l'Action électorale Solidarité, et parmi eux le premier ministre sortant, Jerzy Buzek, un homme qui aura chèrement payé son manque d'expérience politique et d'autorité.

C'est une autre Pologne qui sort donc de ces élections. Privée des hommes qui, hier, avaient contribué à en faire une démocratie. Et avec aux commandes des hommes d'avant-hier, mais qui, eux, ont su s'adapter.

Jan Krauze

La CDU et un parti sécuritaire reprendraient Hambourg au SPD

L'UNION chrétienne-démocrate (CDU), pourtant en net recul, devrait avoir délogé le Parti social-démocrate (SPD) à Hambourg, ville qu'il détenait depuis 44 ans, selon les résultats provisoires des élections régionales, dimanche 23 septembre. Réalisant un score historiquement médiocre de 36,5 %, légèrement supérieur aux dernières régionales de 1997 (36,2 %), le parti du chancelier Gerhard Schröder et du maire sortant Ortwin Runde paye durement la conjonction d'une chute de l'électorat vert, son allié depuis 1997, et l'irruption du Parti de l'offensive de l'état de droit (PRO) du juge Ronald Schill. Les Verts avec 8,5 % subissent une claque puisqu'ils avaient obtenus 13,9 % en 1997, un record historique. Avec 19,4 % des voix, le parti de Ronald Schill, baptisé le « juge sans pitié » par la presse, a surpris. Son discours est musclé : expulsion des délinquants et criminels étrangers, renforcement des effectifs de police, guerre totale aux dealers de drogue, castration des délinquants sexuels volontaires et retrait du droit d'asile de la Constitution. – (AFP.)

Taxe Tobin : les ministres de l'Union renvoient à la Commission européenne

LIÈGE

de nos envoyés spéciaux

« Aucun ministre ne s'est exprimé en faveur de la taxe Tobin. Nous pensons tous qu'il serait vain d'espérer un accord qui donnerait à cette taxe Tobin la couverture mondiale dont elle aurait besoin pour être efficace. » Le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, a résumé samedi 22 septembre de manière lapidaire la pensée de ses collègues sur la fameuse taxe Tobin, censée taxer les mouvements spéculatifs pour financer l'aide aux pays en voie de développement. Le sujet avait été mis à l'ordre du jour par la Belgique, qui exerce la présidence tournante de l'Union. Son ministre des finances, Didier Reynders (libéral), avait distingué deux problèmes – la volatilité des marchés et l'aide au développement –, histoire de montrer que la taxe Tobin, qui vise à résoudre les deux problèmes à la fois, est, selon lui, illusoire.

Il est difficile pour les gouvernements, en particulier la France et l'Allemagne qui vont entrer en année électorale, de rejeter un projet devenu la bannière de ralliement des antimondialistes et de l'association Attac, qui tenait un congrès à Liège le même jour. Comme prévu, les Quinze ont demandé à la Commission de préparer pour la mi-décembre, un rapport sur la mondialisation, l'aide au développement et la taxe Tobin, à laquelle elle s'est déclarée hostile par le passé. « Nous allons botter en touche en

renvoyant cette fausse bonne idée à l'OCDE », annonce par avance un haut fonctionnaire de la Commission.

Attac n'est pas dupe. « Nous ne faisons aucune confiance à la Commission pour mener une étude de faisabilité, car nous savons qu'elle est contre : il faut que cette étude soit encadrée par des experts indépendants », a déclaré samedi Bernard Cassen, président d'Attac France, devant un millier de congressistes.

Plus globalement, le débat sur la mondialisation, qui devait attirer l'attention des médias, a été occulté par les attentats aux Etats-Unis, qui « ont coulé une revendication dont certains dirigeants, comme Lionel Jospin, en s'y ralliant récemment, avaient reconnu qu'elle était populaire », analysait Pierre Khalifa, membre de la direction d'Attac France. « En plus, certains veulent discréditer notre mouvement en assimilant la critique de la mondialisation libérale à de l'anti-américanisme, ce qui constitue une forme de terrorisme intellectuel », a estimé M. Cassen. « Nous ne sommes pas anti-américains », a-t-il précisé : « Dire cela est aussi stupide que de dire que nous serions anti-français parce que nous critiquons le gouvernement français. » Attac a annoncé, samedi, qu'elle souhaitait organiser un « contre-sommet » de Laeken les 14 et 15 décembre, afin d'augmenter la pression populaire en faveur de la taxe Tobin, dont ce sera la dernière chance de voir le jour, selon eux.

A cette date, la Commission aura remis son rapport. Les manifestations de fin de semaine, qui ont réuni au total 12 000 personnes à Liège, se sont déroulées dans le calme.

Arnaud Leparmentier
et Rafaële Rivais

Tirage du Monde daté dimanche 23-lundi 24 septembre 2001 : 809 725 exemplaires. 1-3

Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément « Le Monde de l'économie ».

3e cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01.58.80.84.17 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 22 SEPT 11h MARDI 25 SEPT 18h30 Limite d'inscription : 5 OCT

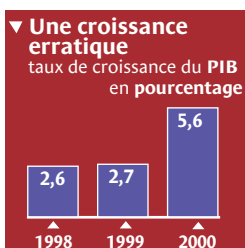
EUROPE

Ambassadrice du Maroc auprès des Communautés européennes, Aïcha Belarbi prépare l'intégration de son pays à la zone de libre-échange entre les Quinze et les Etats de la Méditerranée, qui verra le jour en 2010 (page IV)



BOUSSOLE

Le Pakistan, assailli par les difficultés de son agriculture, sa démographie galopante, un système financier défaillant, un endettement extérieur croissant, a davantage besoin de l'aide étrangère que de la crise internationale où il se trouve entraîné (page V)



EMPLOI

- Les comités d'entreprise négligent leur rôle économique (page VIII)
- **25 ANS** après, les « Lip » sont de retour à Besançon (page IX)
- Les outils de la « gestion des connaissances » s'appliquent à un nombre croissant de fonctions (page X)

OFFRES D'EMPLOI

- Gestion et administration p. XI et XII
- Banques, assurances p. XIII
- Conseil p. XIV
- Marketing p. XV et XVI
- Carrières internationales p. XVII
- Collectivités territoriales p. XVIII et XIX
- High-tech p. XX

Elisabeth Guigou réunit les directeurs régionaux de l'emploi. Bruxelles veut infléchir sa politique sociale

Mobilisation générale contre le retour du chômage



Il faut rassembler toutes les énergies. L'économie mondiale vacillait déjà avant le 11 septembre. Depuis, craignant une perte de confiance des ménages et des entreprises, les gouvernements se mettent en ordre de marche pour enrayer un chômage qui pourrait augmenter plus rapidement que prévu. L'anticipation est de rigueur pour rassurer consommateurs, investisseurs et employeurs. Sur-tout ne pas basculer. Tenir pour que les tendances de long terme effacent l'après-coup de la tragédie américaine.

A cet exercice, George W. Bush est peut-être le plus étonnant. Ce républicain adepte du libéralisme redécouvre aujourd'hui les vertus de l'interventionnisme d'Etat. La Maison Blanche est ainsi prête à accorder 5 milliards de dollars aux transporteurs aériens américains pour « couvrir leurs pertes d'exploitation immédiates ». Une somme certes bien en-deçà de leurs demandes, qui sont 2,5 fois plus élevées... Mais qui aurait pu imaginer que le président des Etats-Unis adopte des accents keynésiens ?

Au sein des Quinze, la Commission de Bruxelles, et plus précisément la direction générale emploi, réfléchit à rendre la grosse machinerie de l'Europe sociale plus réactive. Ainsi, le thème retenu par la future présidence espagnole de l'Union, à savoir la mobilité géographique et professionnelle, ne semble peut-être plus très approprié. Jusqu'aux partenaires sociaux européens, qui, sans aller jusqu'à faire la trêve, ont l'intention de lancer des initiatives, chacun de leur côté... ou ensemble. Le chantier - qui traîne depuis douze ans - de la formation tout au long de la vie devrait être ouvert d'ici à la fin décembre. Plus étonnant, l'Unice, le patronat européen, pourrait adopter le 5 octobre, lors de sa commission sociale, une initiative - lancée entre autres par le Medef - visant à « répondre aux préoccupations de l'opinion publique concernant les restructurations ».

En France, pour reprendre une expression utilisée au ministère de l'emploi, « les services publics sont sous tension ». Il s'agit d'être prêt à actionner au mieux les différentes mesures disponibles. Pour ce faire, Elisabeth Guigou est dans une phase d'écoute. Le 20 septembre, elle a reçu les préfets de région. Les 25 et 26 septembre, elle sera attentive aux informations qu'elle recueillera de l'ensemble de ses directeurs régionaux et départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle réunis en séminaire. Quels leviers utiliser ? Ses services connais-

sent les populations les premières fragilisées en cas de retour du chômage : les plus âgés, les moins qualifiés. Faudra-t-il transférer des lignes de crédit afin de soutenir plus tel dispositif, et moins celui-là ? Tout cela, d'ores et déjà, est envisagé.

Et pourquoi ne pas lancer de nouvelles mesures ? Le gouvernement envisagerait ainsi de doubler la prime pour l'emploi de 2001. Près de 8,5 millions de foyers qui viennent de recevoir un chèque de l'Etat - 1 000 francs en moyenne - pourraient bien en toucher un autre du même montant en mars 2002. Objectif ? Maintenir le pouvoir d'achat et, encore et toujours, le moral. Tout cela suffira-t-il ? Personne n'est en mesure de le prédire. Beaucoup va dépendre des entreprises. En France, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a lancé le 18 septembre une sorte d'appel civique, expliquant « que son organisation allait essayer d'appuyer le retour à la confiance ».

Pourtant, depuis le 11 septembre, les annonces de gels d'embauche ou de suppression d'emplois, aux

Etats-Unis comme en Europe, donnent le tournis. Northwest Airlines a annoncé vendredi le licenciement de 10 000 salariés, un quart de son personnel, qui s'ajoutent ainsi aux 100 000 suppressions déjà prévues par les compagnies aériennes américaines. En France, les arrêts des embauches prévues (Air France, EADS) ou l'aggravation des plans sociaux déjà planifiés (Kodak, Dim) indiquent, selon Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, un retour en force des « stratégies de recherche de productivité » aux dépens de l'emploi.

Les effets du retournement du cycle étaient visibles avant le 11 septembre. La réaction des entreprises a affecté tout d'abord les emplois précaires - l'intérim a perdu 100 000 emplois sur 750 000 depuis le début 2001. Et les plans sociaux, banalisés par les relocalisations et les fusions, risquent de profiter de l'occasion pour sortir des cartons où la prudence les retenait.

Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

e-PROGRAMS **ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA**

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

STATISTIQUES

Questions-réponses

1 Quel est le taux de chômage aux Etats-Unis ?

L'ampleur du ralentissement de l'économie américaine s'est confirmée vendredi 7 septembre, par l'annonce d'une forte progression du chômage qui a atteint son plus haut niveau depuis mars 1997. Selon les données du département du travail, 4,9 % de la population active étaient à la recherche d'un emploi en août, contre 4,5 % en juillet. L'économie américaine a perdu 113 000 emplois nets entre juillet et août.

Il y a moins d'un an, en octobre 2000, le taux de chômage était descendu à 3,9 %, à son plus bas niveau depuis trente ans. Il n'a depuis cessé de remonter, en parallèle avec le ralentissement de l'activité. Les économistes ont été déconcertés par cet indice. Ils attendaient une hausse modérée du taux de chômage à 4,6 %. Le secteur manufacturier, déjà très touché depuis plus d'un an par le ralentissement économique, a perdu 141 000 emplois en août.

2 Quel est le niveau de chômage en Europe ?

Le taux de chômage moyen des douze pays de la zone euro s'est maintenu en juillet à 8,3 % a annoncé mardi 4 septembre Eurostat, l'institut européen de statistique.

Les chiffres publiés par Eurostat sur le nombre des demandeurs d'emploi officiellement enregistrés (en pourcentage de la population active), sont les suivants : Allemagne 7,9 % ; Autriche 3,8 % ; Belgique 6,8 % ; Espagne 13 % ; Finlande 9,0 % ; France 8,5 % ; Irlande 3,8 % ; Luxembourg 2,5 % et Portugal 4,3 %. Pour trois pays, les données sont indisponibles, les derniers chiffres étaient de 10,4 % en juillet 2000 pour l'Italie et de 2,3 % en juin 2001 pour les Pays-Bas. En Grèce, aucune donnée n'est transmise.

3 Quelle part l'emploi occupe-t-il dans le budget français pour 2002 ?

Dans le projet de budget 2002, présenté le 18 septembre par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, l'emploi est l'une des priorités avec l'éducation, la sécurité, la justice et l'environnement. Selon le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, son budget « apporte un soutien plus actif aux personnes les plus éloignées de l'emploi ». Le montant global, en légère hausse, s'élève à 207,2 milliards de francs en 2002 (31,6 milliards d'euros), soit une hausse de 0,5 % à structures constantes. Les crédits du « pôle » santé-solidarité progressent (97,1 milliards de francs, + 3 %), tandis que ceux

de l'emploi diminuent (110,1 milliards, - 1,6 %). Au chapitre de l'emploi, des économies ont été réalisées avec l'application de la nouvelle convention d'assurance-chômage. La disparition de l'allocation formation-reclassement a dégagé 1,5 milliard de francs, et la fin des conventions de conversion, 500 millions. En baisse, également, l'allocation spécifique de solidarité permet à l'Etat d'économiser 1,2 milliard. Les crédits pour les emplois-jeunes, qui prévoient 9 000 créations de postes, restent stables, à 21,2 milliards. La moitié des 50 000 nouveaux contrats emploi-solidarité (CES) annoncés cet été seront imputés sur l'année 2002 (600 millions). Les moyens alloués à l'ANPE augmentent de 800 millions de francs.

Si le financement des prétraitements continue de diminuer, celui du programme d'insertion pour les jeunes (Trace) augmente. Fin 2002, le nombre de ses bénéficiaires doublera et passera de 60 000 à 120 000. Les créations d'une « bourse d'accès à l'emploi » de 300 euros par mois (environ 2 000 francs) et d'une prime de mobilité géographique (6 000 francs, 914 euros pour l'aide à l'installation et 5 000 F, 762 euros pour le déménagement) sont présentées comme les « principales » mesures du programme de lutte contre l'exclusion sociale.

4 Quelle est la situation de l'emploi des cadres en France ?

L'emploi des cadres devrait rester dynamique en 2001 malgré un fléchissement de la progression des recrutements par rapport à 2000 qui fut une année très exceptionnelle, selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) publiée le 10 septembre. Dès le mois d'avril, l'APEC avait prévu ce ralentissement tout en estimant que pour « l'ensemble de l'année 2001, recrutements et offres resteraient cependant situés à un niveau très élevé ».

Au premier semestre 2001, les offres d'emploi publiées dans la presse ont fléchi de 17 % (- 50 000) par rapport au premier semestre de 2000, mais parallèlement les offres confiées à l'APEC par les entreprises ont continué de progresser, de 12 % (+ 71 000). Globalement, « le niveau d'offre aujourd'hui prévisible pour l'ensemble de l'année 2001 reste très élevé, estime l'APEC qui pronostique 88 000 offres pour la presse, soit un niveau égal à celui de 1999, l'une des années records de la décennie » et « 140 000 offres pour l'APEC, soit un niveau jusqu'ici jamais atteint ». Par ailleurs, « la demande continue de fléchir et le marché reste tendu ».

Les pouvoirs publics « sous tension » afin d'enrayer les nouvelles hausses possibles du chômage

Sentir, « renifler »... Drôles de mots dans la bouche de hauts fonctionnaires du ministère de l'emploi. Et, pourtant, l'incertitude est telle concernant « l'impact psychologique » à attendre des attentats du 11 septembre que ce vocabulaire se justifie pleinement. Alors « sentir »... mais comment ? Les dispositifs traditionnels d'une rentrée ont permis à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, d'écouter les premiers échos. Le 20 septembre, elle a reçu les préfets de région. Mardi 25 et mercredi 26 septembre, ce sera au tour de l'ensemble des directeurs régionaux et départementaux de l'emploi et de la formation professionnelle d'être entendus. Tous ont été questionnés – ou vont l'être – sur le moral des ménages et des entreprises. Où en est la consommation dans les villes ? Les patrons envisagent-ils de licencier ? Quels bassins d'emploi vont être les plus menacés ?

Rue de Grenelle, rien n'est négligé pour mieux appréhender les mois à venir. Des experts se sont ainsi penchés sur la manière dont les Français ont réagi, après les précédentes vagues d'attentats : qu'il s'agisse de ceux en 1986 ou de celui de la station Saint-Michel en 1995.

Une remontée importante du chômage, alors que les élections présidentielle et législatives s'annoncent, est une crainte majeure du gouvernement Jospin. Or, avant même le 11 septembre, les chiffres n'étaient déjà pas bons : 39 600 demandeurs d'emploi de plus en juillet, + 9 000 en juin, + 5 000 en mai. Et les résultats de fin août qui seront publiés à la fin de la semaine ne devraient pas contredire la tendance. Un autre chiffre est attendu avec crainte : celui des créations nettes d'emploi au troisième trimestre. Au premier

trimestre, elles s'élevaient à 116 000 (+ 0,8 %) ; au deuxième à 65 000 (+ 0,4 %). Jusqu'où cette baisse s'inscrira-t-elle ?

Si l'impact psychologique n'est pas quantifiable (en tout cas pour le moment), en revanche le ministère de l'emploi peut mesurer « tous les éléments positifs » qui permettront, peut-être, de contrebalancer le fardeau de la peur. Et, selon la Rue de Grenelle, il y en aurait beaucoup. En vrac : réorientation probable vers l'Europe de flux d'investissements, destinés à l'origine aux Etats-Unis ; baisse des taux d'intérêt ; politique budgétaire américaine expansionniste ; hausse du pouvoir d'achat des ménages, via, notamment, l'attribution de la prime pour l'emploi.

Quoi qu'il en soit, si le scénario pessimiste l'emportait, le ministère de l'emploi veut être prêt. « L'ensemble des services publics, dont évidemment l'ANPE et l'AFPA, ont été mis sous tension », indique-t-on Rue de Grenelle, ajoutant « que s'il faut faire, on fera, en sachant quels leviers actionner ».

Quelles sont les marges de manoeuvre dont disposent les pouvoirs publics ? Le projet de loi de modernisation sociale sera à nouveau débattu au Sénat le 9 octobre. Mais « aucune initiative ne devrait être prise pour interdire les licenciements », même si les plans

sociaux augmentaient. Ce registre étant écarté, il reste à se plonger dans la panoplie des outils possibles, sachant que l'effet des 35 heures (pour les entreprises de plus de 20 salariés) semble épuisé.

Du côté de l'Etat-employeur, le projet de loi de finances pour 2002 prévoit la création de 15 900 emplois supplémentaires dans la fonction publique d'Etat, les hôpitaux bénéficiant, de leur côté, de 45 000 postes sur trois ans. D'autres moyens supplémentaires avaient aussi été mis en place avant le 11 septembre : reconduction des emplois-jeunes, 50 000 contrats emploi-solidarité budgétés à partir du 1^{er} juillet, nouveau plan de lutte contre l'exclusion, assouplissements pour le passage aux 35 heures des PME de moins de 20 salariés... Mais de nouvelles consignes sont à l'ordre du jour. Afin d'aider au maintien du pouvoir d'achat, l'hypothèse d'une modification du calendrier de paiement en 2002 de la prime pour l'emploi est évoquée, en avançant une partie du versement au début de l'année au lieu de septembre.

Le ministère de l'emploi connaît, par expérience, les populations qui pourraient être les plus fragilisées par un retour important du chômage : les plus de 50 ans, les plus jeunes, les moins qualifiés. « Le coup pourrait être dur » pour tous ceux qui sont à la limite de l'exclusion. Rue de Grenelle, on se félicite donc d'avoir mis en place le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) et l'accompagnement individualisé des chômeurs de longue durée. On regrette, en revanche, que les négociations sur la formation professionnelle soient au point mort entre les partenaires sociaux. En tout cas, on est prêt à actionner, à la hausse ou à la baisse, les différentes mesures disponibles, bref, à réallouer les lignes de crédit, « sans que cela fasse problème. Nous n'aurons aucun problème pour mobiliser les ressources financières nécessaires », indique-t-on, tout en précisant que la mobilisation des acteurs des services publics de l'emploi est, en revanche, plus longue.

Marie-Béatrice Baudet

Les jeunes diplômés devraient moins souffrir

Quel sera l'impact de l'incertitude actuelle sur le recrutement des jeunes diplômés ? Verra-t-on réapparaître les annonces exigeantes, sans craindre la contradiction, un « jeune diplômé avec expérience » ? Moins nombreuses à recruter, les entreprises pourraient en effet se payer le luxe de choisir dans la file d'attente des candidats celui qui, expérimenté, n'aura pas besoin d'être formé à l'emploi offert. Pourtant, observe Jacky Châtelain, directeur général de l'Apec, la part des jeunes diplômés dans le recrutement des cadres avoisine chaque année 30 % depuis... 1985. En 1993, année de récession, le nombre de cadres recrutés a diminué de 13 %, mais celui des diplômés a augmenté... de 13 %. « De 1998 à 2000, la part des diplômés a même atteint 35 %-37 %, car les entreprises recherchent des compétences liées aux nouvelles technologies, et commencent à compenser les départs en retraite massifs des dix ans à venir. » C'est pourquoi Jacky Châtelain estime que, même en cas de chute du recrutement, les diplômés de l'an 2000 souffriront moins que leurs aînés de 1990.

De nouveaux accents pour la politique sociale européenne ?

Sans nier la nécessité de développer les outils susceptibles de faciliter la mobilité des salariés au sein de l'Union, il apparaît néanmoins, aux yeux des acteurs de l'emploi en Europe, que ce thème choisi (depuis longtemps) par la présidence espagnole pour son futur mandat (janvier à juin 2002) est « un peu » décalé aujourd'hui. Les Quinze doivent, eux aussi, gérer l'incertitude actuelle.

Retour en arrière. En mars 2000, c'est une grande première : le terme « plein emploi » est prononcé officiellement au Sommet de Lisbonne et des objectifs sont affichés : atteindre d'ici à 2010 un taux d'emploi de 70 % pour les hommes et de 60 % pour les femmes. Dix mois plus tard, en décembre, « la mise en ordre de marche vers le plein emploi » est inscrite dans l'Agenda social, adopté au Sommet de Nice. C'est ce même volontarisme qui avait décidé la présidence belge aux commandes jusqu'à la fin de l'année, à travailler autour de « la qualité de l'emploi ». Mais comme le résume parfaitement Emmanuel Julien, chargé au Medef des affaires européennes et internationales « si de nouvelles vagues de restructurations apparaissent, c'est sûr que cela va faire du grabuge... ».

Dans ces conditions comment rendre réacti-

ve l'énorme machine européenne ? Odile Quintin, directeur général de la direction générale emploi et affaires sociales à la Commission européenne, reconnaît que « les perspectives sont préoccupantes », mais se refuse à sombrer dans le pessimisme. Pour autant ses services sont mobilisés et réfléchissent aux accents nouveaux qu'il sera peut-être nécessaire de mettre sur tel ou tel aspect de la stratégie européenne de l'emploi. « Dieu merci, aujourd'hui, depuis l'adoption en 1997 du processus de Luxembourg où les Quinze ont lancé les lignes directrices pour l'emploi, nous sommes mieux armés pour réagir aux chocs économiques. » Pas question donc de remettre en cause la démarche. Quoi qu'il en soit, s'il faut donner un coup de volant, la Commission ne le fera qu'avec le plein soutien des partenaires sociaux.

Eux aussi d'ailleurs sont mobilisés. Le ralentissement américain qui touchait l'Europe avant les attentats du 11 septembre les avait déjà alertés. Un certain nombre de dossiers de la rentrée s'avèrent donc pertinents. D'autres moins. L'ouverture de la négociation sur le télétravail, le 12 octobre prochain, est certes importante, mais comme le dit Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), « si les entreprises multi-

plient les annonces de plans sociaux comme c'est le cas depuis la tragédie du 11 septembre, il faudra plutôt s'interroger sur la manière de mieux se mobiliser pour l'emploi ». Le militant ne manque donc pas de mentionner la manifestation de la CES prévue à Bruxelles le 13 décembre où plus de 70 000 personnes sont d'ores et déjà annoncées. L'initiative, à laquelle travaille, entre autres le Medef avec l'Insee, et qui se veut, dit Emmanuel Julien « une réponse ambitieuse aux préoccupations de l'opinion publique sur les restructurations » tomberait, elle aussi, à pic si la commission sociale de l'Unice, le patronat européen, décidait de l'adopter, le 5 octobre prochain. Rien n'est gagné. Mais la pression est là, dont un autre chantier pourrait d'ailleurs bénéficier : celui de la formation professionnelle tout au long de la vie, outil d'aide au reclassement. Il traîne depuis douze ans. La CES est prête, l'Unice se fait prier. Les deux annoncent le démarrage imminent des négociations. Syndicats et Commission aimeraient un accord pour le Sommet de Barcelone de mars prochain. Un pari jugé impossible par l'Unice avant le 11 septembre. Aujourd'hui, le patronat européen dit seulement « en douter ».

M.-B. B.

L'éventail des professions sinistrées s'élargit

Suppression annoncée de dizaines de milliers d'emplois dans les compagnies aériennes américaines et européennes, 17,5 milliards de dollars (19 milliards d'euros) de pertes annoncées par les assureurs et réassureurs, selon les estimations de fin de semaine dernière, des milliers d'annulations de séjours touristiques ou de campagnes de publicité, des pertes colossales pour les investisseurs sur les marchés financiers, orientés à la baisse... certains secteurs d'activité sont, plus que d'autres, immédiatement et logiquement touchés par les attentats commis aux Etats-Unis. Ces secteurs, essentiellement de services, vont donc ajouter leurs tourments à ceux, déjà patents avant l'attentat, des industries liées aux nouvelles technologies – informatique, électronique, télécommunications –, entrés depuis le début de l'année dernière dans un cycle récessif.

Mais, si les consommateurs, cho-

qués puis inquiets pour la suite des

La comparaison avec les crises antérieures montre qu'à l'intérieur d'un même secteur les entreprises sont inégalement concernées

événements, réduisaient leurs achats, tous les secteurs pourraient être, de proche en proche, affectés : le commerce, puis les industries de produits de consommation, puis les fournisseurs de celles-ci... Certains industriels français prévoyaient d'ailleurs, bien avant le 11 septembre, un ralentissement de leur activité... et donc de leurs embauches. Selon l'enquête publiée dans *L'Usine nouvelle* (13 septembre), une entreprise sur cinq seulement, dans

les secteurs transport, BTP, métallurgie, plastique, mécanique et automobile, envisageait en juillet de recruter davantage au second semestre 2001 qu'au second semestre 2000. Alors que certains entendaient « digérer » les fortes hausses de recrutement des années précédentes, comme la plasturgie, d'autres affrontaient déjà de graves difficultés (électronique). Bref, pour des raisons finalement beaucoup plus variées qu'il n'y paraît, mais malheureusement convergentes, nombre d'entreprises pourraient soit moins recruter, soit réduire leurs effectifs.

Mais toutes ne vont pas forcément adopter le même comportement. L'étude détaillée des flux d'emplois sur des périodes antérieures de croissance (1985-1989, 1995-2000) ou d'affaiblissement (1990-1994) de l'économie montre l'hétérogénéité des pratiques de secteurs pourtant placés dans la même situation. Ainsi 1988, année de forte croissance, est l'une des meilleures

pour l'emploi industriel... et une des plus mauvaises dans le commerce et les services. Le taux de « réallocation » des emplois (détruits ou créés) reste cependant beaucoup plus fort dans les services que dans l'industrie : entre 1990 et 1996, les services ont renouvelé un quart de leurs emplois, contre 16 % dans l'industrie. Lorsque la conjoncture est mauvaise, les créations chutent moins dans les services que dans l'industrie, mais les destructions y sont en revanche plus nombreuses. Explication : les secteurs concentrés ou à forte intensité capitalistique, donc l'industrie mais aussi certains services, comme la banque ou les transports, emploient des personnels plus qualifiés, plus coûteux à former – et hésitent donc à s'en débarrasser à la première alerte ; les services, eux, emploient des personnels plus facilement interchangeables, plus mobiles, aux statuts plus précaires. Cette différence est d'autant plus forte dans les statistiques officielles de l'emploi que l'in-

térim, qui fournit à l'industrie une bonne partie de ses emplois précaires ou peu qualifiés, est comptabilisé... dans les services. Richard Duhautois (Insee) a ainsi calculé que l'addition des destructions d'emplois de l'intérim industriel à celles des emplois stables faisait passer, pour 1993, le taux de destruction d'emplois par l'industrie de 9,9 % à 11,7 %.

POLITIQUE SURRÉACTIVE

Surtout, ces mêmes études démontrent que toutes les entreprises d'un même secteur ne se comportent pas non plus d'une manière identique. D'une part, les destructions d'emplois dans un secteur donné sont le plus souvent compensées par des créations dans d'autres entreprises du même secteur, plutôt qu'ailleurs. Ce n'est donc qu'en termes d'emplois nets qu'un secteur peut être dit « en difficulté ». Entre 1990 et 1996, le textile, par exemple, a perdu 4,3 % d'emplois nets ; mais s'il en a détruit

11,4 %, il en a créé 7,1 %. D'autre part, la politique d'emploi des entreprises apparaît individuellement « surréactive » par rapport à la situation moyenne de leur secteur. En 1991, par exemple, les secteurs en croissance ont créé, dans un panel d'entreprises étudié, 6 500 emplois nets. Autrement dit, notent les auteurs, les entreprises de ces secteurs auraient pu, en conservant leurs effectifs de 1990, se contenter d'embaucher 6 500 personnes pour répondre à la croissance de leur activité. Elles en ont pourtant recruté... 100 000 ! Cela serait heureux pour les bénéficiaires si la même mécanique, mais cette fois inversée, n'était observée dans les secteurs qui perdent des emplois nets.

A l'intérieur de chaque secteur, la concurrence entre entreprises génère donc des mouvements d'emplois bien plus importants que les changements structurels de l'ensemble du secteur.

A. R.

Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT

« Le pacte de stabilité européen n'est plus de mise »

« Les experts de la CGT sont-ils en mesure de quantifier les effets du 11 septembre sur le marché de l'emploi ? Quels sont les retours des délégués syndicaux sur le terrain ?

- Il est difficile de prendre la mesure des conséquences économiques de tels événements. Cela dit, sans vouloir jouer les Cassandra, on pressent leur impact. Tout d'abord, la chute de la Bourse aura d'autant plus de conséquences que nous étions dans un cycle marqué par le développement non maîtrisé des marchés financiers. Ensuite, même si le choc sur la France et l'Europe sera sans doute moins direct que sur les Etats-Unis, il devrait se faire sentir dans la mesure où nous n'avons pas derrière nous dix ans de croissance forte. Enfin, troisième élément, les répercussions vont révéler les faiblesses économiques qui préexistaient. Ce constat est valable pour les Etats-Unis, où le rythme de croissance moyen trimestriel a été divisé par cinq, mais aussi pour la France, où nous sommes passés d'une prévision de 3,3 % de croissance pour 2001 à 2,3 %, pour finalement descendre à un rythme réel bien inférieur.

Sur le plan syndical, nos informations sont encore fragmentaires mais dénotent un climat préoccupant. Nous avons appris l'arrêt des recrutements à Air France. Même si on observe un démarquage très net par rapport à l'attitude de Boeing, EADS s'oriente vers une stratégie plus prudente. Les chantiers navals de Saint-Nazaire ont appris l'arrêt de nouvelles commandes en provenance des compagnies de croisière américaines. On observe aussi un ralentissement des achats chez les concessionnaires automobiles... Enfin, nous avons eu la confirmation de l'amplification d'un certain nombre de plans de suppression d'emplois ou de leur amplification chez Bull, Kodak, Avenir Telecom, Dim, International Paper.

Dans ces conditions, notre crainte majeure, c'est que la baisse de profitabilité des entreprises, qui était déjà inscrite dans les straté-

gies, s'amplifie à la suite du choc et ait pour conséquence le renforcement de la recherche de la productivité. C'est semble-t-il le message dominant qui est aujourd'hui véhiculé dans les entreprises.

- **Depuis les attentats, le président Bush prône une politique de relance économique. Faut-il s'en inspirer ?**

- Les Etats-Unis n'ont pas de complexe. Face au choc, ils augmentent les dépenses publiques et injectent des liquidités. Attention cependant ! Car la baisse des taux n'est pas la recette miracle. Elle est censée soutenir les cours de Bourse, mais ce qui est important, c'est le cycle du crédit. Faire tourner la machine économique face à un tel choc constitue une absolue nécessité, mais cela serait une erreur de croire que cela suffit. Il est impératif de lever les obstacles structurels à une croissance plus forte.

En Europe, il y a besoin d'une action concertée des gouvernements. Il faudrait admettre que le pacte de stabilité n'est plus de mise dans ces circonstances. Si on veut traiter de la conjoncture, il faut en effet donner des signes que l'on voit loin. L'un de ces gestes pourrait être une politique d'investissements structurants dans les domaines des communications, de la formation, de la sécurité, de l'environnement et des transports. L'Europe pourrait, à condition de se mettre d'accord, remplir cette mission.

- **Les prévisions économiques du gouvernement, présentées récemment par Laurent Fabius vous paraissent-elles justes ou bien pêchent-elles par un excès d'optimisme ?**

- La posture du gouvernement dans la présentation du budget pose problème. Dans le contexte actuel, une prévision de 2,5 % de croissance pour 2002, même encadrée par une fourchette de plus ou moins 0,25 %, relève largement de la fable. Il y a un besoin de sortir du dilemme classique, optimisme ou pessimisme, car ces deux postures nourrissent l'inaction. Nous attendons du gouvernement à la fois un diagnostic sérieux avec différentes

hypothèses, et un travail, auquel nous sommes prêts à participer, sur une batterie de mesures qu'il serait possible de prendre pour faire face aux difficultés.

Je crains moins une récession brutale - hypothèse autour de laquelle se noue aujourd'hui le débat - que les conséquences d'une longue phase de croissance faible pour notre pays et pour l'Europe. Or cette perspective serait insupportable, compte tenu des enjeux qui sont devant nous : l'emploi, car malgré l'amélioration de la situation depuis trois ans, nous restons à un taux de chômage double de celui des Etats-Unis ; le problème du financement des retraites et enfin la question de l'équilibre des comptes publics.

- **Dans cette perspective, la CGT doit-elle faire passer l'emploi avant les salaires ? Le « plein emploi » reste-t-il encore un objectif ?**

- Il ne s'agit pas, alors que le plein emploi vient juste d'être réintroduit en tant qu'objectif dans les débats européens, de l'abandonner



Jean-Christophe Le Duigou

● Membre du bureau confédéral de la CGT, en charge des questions économiques, Jean-Christophe Le Duigou, âgé de 53 ans, fait figure de numéro trois de la centrale, derrière Bernard Thibault et Maryse Dumas. ● Ancien secrétaire de la fédération des impôts, il est aussi membre du Conseil économique et social et a écrit plusieurs livres d'économie.

de nouveau. Le plein emploi, cela se construit, cela ne se constate pas. Avant les événements, la croissance française butait sur trois handicaps. D'abord, un pouvoir d'achat des salaires structurellement inférieur à la productivité des entreprises. Ce constat est valable sur dix ans, de 1991 à 2001. La France détient, comme l'a démontré la Fondation de Dublin, le ruban bleu européen des faibles hausses de salaires.

Le deuxième obstacle, c'est l'insuffisante qualité des emplois créés. Sur la dernière période, nous avons observé, dans les emplois nouveaux, un recul statistique des emplois les plus précaires, mais nous restons globalement dans une situation dégradée par rapport à il y a dix ans. Or stabilité et niveau de qualification de l'emploi sont les clés d'une durabilité de la croissance.

Le troisième obstacle concerne le sous-investissement des entreprises en France. Pour l'an 2000, nous avons fait des calculs, à partir des comptes de la Nation : un tiers des ressources disponibles des entreprises seulement a été consacré à l'investissement en France. Un autre tiers aux investissements à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, ce qui va faire souffrir ces entreprises.

Enfin le reste est allé à la rémunération du capital, dividendes et intérêt. Face à ces obstacles, on a fait peser l'essentiel des efforts d'ajustement sur la main-d'œuvre. Or son coût unitaire a baissé de 20 % en dix ans. Il ne s'agit pas d'augmenter les salaires, du seul point de vue de la demande. Il manque également une dynamique salariale pour soutenir l'offre. Il faut créer les conditions d'une véritable synergie qui permettrait un effort collectif vers plus de formation et d'emploi qualifié. L'ampleur des CDD, les bas salaires ouvriers, la faible rémunération des techniciens constituent le talon d'Achille de l'économie française.

Propos recueillis par Alain Beauve-Méry

CHRONIQUE

par Serge Marti

Patriotisme mal récompensé

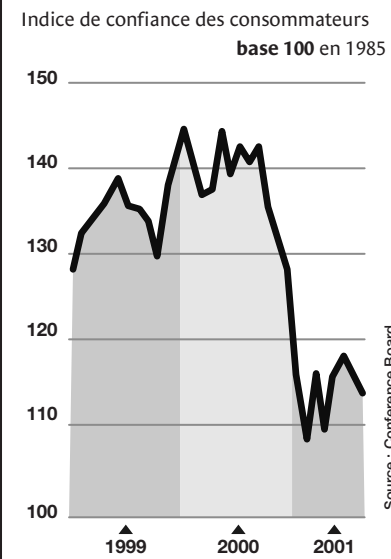
Appelée elle aussi sous les drapeaux, la Bourse de New York qui avait rouvert ses portes le 17 septembre, après avoir été contrainte d'observer la plus longue interruption de séance que Wall Street ait connue depuis 1933, s'était plutôt bien comportée. En clôture, le Dow Jones ne cédait que 7,1 %. Un rude coup, bien sûr, puisqu'il s'agissait de la plus forte baisse observée depuis trois ans, mais au moins avait-on évité le krach que certains redoutaient, compte tenu des événements dramatiques des jours précédents, marqués par les attentats terroristes contre les Twin Towers voisines. Chez les courtiers et dans les salles de marché, le sentiment patriotique avait prévalu : ne pas céder à la panique et ne pas en profiter pour spéculer en anticipant la baisse des cours avec l'espoir de se racheter ultérieurement à bon prix.

Mais l'espoir placé dans les plis de la bannière étoilée aura été de courte durée. En fin de semaine, les places boursières américaines, européennes et asiatiques confondues recommençaient à piquer du nez, effaçant l'impact positif que constituait l'abaissement, en début de semaine, des taux d'intérêt, dans le sillage de la Réserve fédérale américaine. Au double « krach du high-tech », intervenu au printemps et à l'automne 2000, s'est ajouté un « crash mou », maintenant accentué par l'effet-attentat. En un an, la dégringolade de la cote dépasse 60 % sur les valeurs de la nouvelle économie inscrites au Nasdaq, 50 % pour ce qui est du Nikkei japonais, près de 35 % pour le Dow Jones et plus de 40 % à Paris sur le CAC 40, dont toutes les valeurs ont viré au rouge.

En un an et demi, c'est l'équivalent de 6 600 milliards de dollars (7 200 milliards d'euros) qui est parti en fumée alors que l'Amérique s'apprête à faire parler la poudre. Les préparatifs militaires américains, s'ils confortent le budget militaire fédéral, déjà assuré de recevoir une enveloppe supplémentaire de 40 milliards de dollars, ont un effet fâcheux sur la confiance, indispensable ingrédient pour stimuler la consommation, notamment aux Etats-Unis, en panne d'activité. Or, ainsi que le confirme le contenu du Livre beige (regroupant les données de douze banques régionales formant le système de la Réserve fédérale), les dépenses des ménages américains ont été « inchangées ou en baisse » entre le début de l'année et les premiers jours de septembre. Les événements tragiques du 11 septembre et l'annonce de plans sociaux massifs chez les grands noms de l'industrie aéronautique et du transport aérien n'ont fait qu'infléchir davantage la courbe de confiance et renforcer l'hypothèse d'une récession imminente à laquelle Alan Greenspan, le patron de la Fed, semble s'être déjà rallié.

En soi, le coup de torchon boursier ne serait pas totalement dramatique, pourvu qu'il reste de courte durée. Si on observe le comportement des places financières après les principales secousses d'ampleur comparable intervenues dans le passé, celle du choc pétrolier d'octobre 1973 et de la mini-récession aux Etats-Unis de 1990-1991 qui a accompagné la guerre du Golfe, on constate que, dans les deux cas, les indices ont retrouvé leur niveau d'avant-crise au bout d'un an environ. Voilà qui devrait donner quelque crédit aux déclarations de Paul O'Neill lorsque le secrétaire américain au Trésor affirme, parlant de son pays, que « nous allons rebondir et aller mieux ». Propos de campagne (militaire), s'empresse d'ajouter cependant les plus prudents, faisant valoir qu'à la différence de 1973 et 1991 l'économie mondiale, corsetée en ce moment dans un ralentissement synchronisé qui affecte également l'Europe et que le Japon, est en panne de locomotive.

Toujours pragmatiques, les Américains ont mis en place un « plan d'urgence » qui oblige l'administration républicaine à mettre en sourdine le refrain sur le « moins d'Etat ». Les Européens pourront-ils éviter les mêmes accommodements de circonstance ? A en juger par la polémique née, à Bruxelles, des subventions promises par Washington à son secteur aérien sinistré, et, dans un autre domaine, par les entorses que subit déjà le pacte de stabilité liant les économies d'Euroland, la question risque de devenir d'actualité.



▼ Un moral en baisse

Les nouveaux visages de « l'ajustement »

La rafale des annonces de suppressions d'emplois intervenues depuis le 12 septembre semble confirmer celles qui, au printemps dernier (Danone, Marks & Spencer...), avaient obscurci le ciel serein de cinq années de reprise économique. Tout semble clair désormais : confrontées à un ralentissement depuis la fin du premier trimestre, les entreprises anticipent une aggravation de leurs difficultés et se décident à licencier, augmentant du même coup le nombre des chômeurs. Pourtant, observe Xavier Timbeau, de l'Observatoire français de la conjoncture économique (OFCE), « le nombre d'entrées mensuelles à l'ANPE pour cause de licenciement économique est beaucoup plus faible aujourd'hui qu'il y a trois ou quatre ans ». En baisse constante depuis 1996, ce nombre d'entrées mensuelles s'est stabilisé aux alentours de 18 000 depuis le début de 2001 ; en mars 1993, année de récession, il avoisinait 50 000 ! Mais en mars 1989, en pleine croissance, il était... supérieur à 42 000 ; en mars 1997, autre année de croissance, il était de 36 000. Autrement dit, le lien entre difficulté économique et hausse des licenciements n'est pas si automatique que cela. En dix ans, depuis le dernier retournement de conjoncture, la politique d'emploi des entreprises a en effet connu de telles mutations que les pratiques qu'elles mettent en œuvre ne recouvrent plus, sous le même nom, les mêmes réalités.

« Lorsque Boeing annonce 30 000 suppressions d'emplois une semaine après l'attentat, on peut douter du lien établi entre les deux événements : il faut des mois pour préparer ce genre de décision », estime Frédéric Bruggeman, consultant chez Syndex, cabinet de conseil aux comités d'entreprise. Le décryptage par les chercheurs ou les syndicalistes de cas comme ceux de Bata, de Chausson, etc., a démontré que, loin d'être seulement la conséquence inéluctable de difficultés économiques, certains plans sociaux sont en réalité,

En période d'incertitude, les entreprises préfèrent supprimer des emplois précaires que de recourir aux plans sociaux, devenus des instruments de gestion banalisés

écrit Rachel Beaujolin, de la direction de l'animation de la recherche au ministère de l'emploi (Dares), « des actes de gestion interne répondant à des logiques financières et productives, mais aussi mimétiques ». Ces plans sociaux « de compétitivité », dès le milieu des années 1980, ont accompagné les fusions et délocalisations qui marquent les années 1995 à 2000. « Ce n'est qu'indirectement que le retournement peut accroître les licenciements, en accélérant les processus de concentration et de délocalisation décidés pour des raisons stratégiques et non conjoncturelles », poursuit Frédéric Bruggeman.

Deux études sur les flux de création et de destruction d'emplois en France, publiées respectivement en 1994 et 1999, la première sur la période 1984-1992, la seconde sur la période 1990-1996 - soit deux cycles de hausse et un cycle de baisse économique -, montrent d'ailleurs que, quelle que soit l'année de référence, le nombre d'emplois créés avoisine, tout comme celui des emplois détruits, environ 10 % du nombre total d'emplois. Le solde est légèrement négatif (de 0,2 à 2,6 points) durant le cycle bas et légèrement positif (de 0,2 à 1,9 point) durant le cycle haut. « La différence entre une année de reprise et une année de récession tient d'abord à une fraction

de 5 à 10 % d'établissements manquant à l'appel des unités en expansion et grossissant le rang des sites en déclin », notaient en 1994 les auteurs de la première étude (direction de la prévision du ministère de l'économie). Aujourd'hui, cette fraction est constituée d'entreprises effectivement en difficulté économique, telles que Moulinex, AOM, ou encore les champions déçus des nouvelles technologies et les compagnies aériennes.

De plus, les licenciements économiques ne sont plus seuls à expliquer l'augmentation du chômage. Entre janvier et juin 2001, l'intérim, qui avait créé 100 000 emplois en 2000, en a perdu 100 000, tandis que le nombre d'inscriptions pour licenciement économique dépassait tout juste 90 000. En y ajoutant les contrats à durée déterminée, les contrats d'alternance, les stages, les entreprises disposent d'outils d'ajustement de leurs ressources humaines autrement plus volumineux qu'il y a dix ans. En mars 1989, année faste, l'intérim atteignait 238 000 emplois ; « ajusté » par la récession, il retombait à 178 000 en mars 1993. Mais en février 2001, il atteignait un sommet de 742 000 emplois, avant de retomber à 653 000... en quatre mois !

« En période d'incertitude sur les

perspectives économiques, les entreprises ont tendance à geler les embauches, mais hésitent également à licencier, observe Gérard Cornilleau, à la direction de la recherche social et santé du ministère de l'emploi. Elles craignent en effet d'ajouter au coût du licenciement celui d'une réembauche en cas de reprise rapide. » D'où l'intérêt des emplois précaires. « La comptabilité budgétaire et l'utilisation des nouvelles technologies a contracté le temps de réaction des entreprises face aux données économiques », observe Frédéric Bruggeman. Les résultats du mois sont connus dans les quinze jours suivants. Les instruments traditionnels d'ajustement de l'emploi - le licenciement et a fortiori le plan social - ne correspondent pas à cette temporalité gestionnaire. La réaction à la conjoncture s'exerce donc avant tout sur la partie précaire de l'emploi. » Pour Xavier Timbeau, « la flexibilité de l'emploi a permis aux entreprises de limiter les premiers effets du retournement de cycle, ce qui explique la cohabitation, qu'on peut trouver choquante, de résultats financiers positifs et d'une hausse du chômage. Contrairement à 1991, elles ont conservé la possibilité de réagir rapidement lorsque la reprise viendra. » A condition que celle-ci ne tarde pas...

Antoine Reverchon

Bibliographie

● « Créations d'emploi en France : une étude de la période 1984-1992 », de Sylvie Lagarde, Eric Maurin et Constance Torelli. Revue *Economie et prévision*, de la direction de la prévision du ministère de l'économie, n° 113-114, éditée par La Documentation française, 1994 ; 220 p., 150,88 F (23 €).

● *Evolution des flux d'emplois en France entre 1990 et 1996*, étude de Richard Duhautois. Les documents de travail de la direction des études et synthèses

économiques de l'Insee ; 1999, 33 p., gratuit.

● *Le Salarié, l'entreprise, le jeu et l'emploi*, sous la direction de Jean-Yves Kerbourc'h et Christophe Willmann. Coll. « Cahier travail et emploi », du ministère de l'emploi ; édité par La Documentation française, 2001, 215 p., 150,87 F (23 €).

● *Evaluer les programmes d'emploi et de formation : l'expérience américaine*, de Coralie Perez, éd. du Centre d'études de l'emploi, Dossier 18, 2001, 184 p., 90 F (13,72 €).

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION
PARIS - LYON - MONTPELLIER - NANTES

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'UESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : **Organisation et Management de projets** (niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)
- 1 Diplôme homologué de niveau I : le **Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)** (niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 27 septembre, 11 et 25 octobre 2001, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : uesto@cnam.fr

Les Quinze travaillent à harmoniser leurs statistiques sur la pauvreté

ANVERS,
de notre envoyé spécial
Donner à la cohésion sociale la même importance politique que celle qui a été accordée à l'intégration financière et économique : ces propos tenus le 14 septembre, par le ministre belge des affaires sociales, Frank Vandembroucke, n'avaient rien d'un énième vœu pieux. Ils ont marqué, au contraire, le début d'un processus prometteur qui a réuni à Anvers 250 spécialistes européens et représentants des États membres, d'organisations sociales et d'ONG, dans le but d'élaborer des instruments de mesure capables d'aider les gouvernements à lutter contre la pauvreté. Un rapport, « Des indicateurs pour l'inclusion sociale dans l'Union européenne », commandé par les ministres belges Johan Van de Lanotte et Frank Vandembroucke et coordonné par Sir Tony Atkinson, recteur du Nuffield College, Oxford (Royaume-Uni), a servi de base à deux jours de discussions.

Cette conférence d'Anvers avait pour but de présenter au sommet de Laeken (décembre 2001) une série d'indicateurs, permettant à chaque État membre de mesurer son évolution dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'intérêt du rapport Atkinson est qu'il propose un regard neuf sur la pau-

Logement, éducation, accès aux soins de santé sont désormais des critères-clés reconnus dans l'Union

vreté. Jusqu'à il y a peu, « être pauvre » se résumait à manquer d'argent. En 1975, le Conseil européen des ministres avait ainsi défini les pauvres comme étant « les individus et familles dont les ressources sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre dans lequel ils vivent ». Mais en 2001, l'extension de la fracture sociale a obligé à une révision des concepts. Les chercheurs patronnés par le professeur Atkinson ont donc élargi le concept de pauvreté à l'ensemble des conditions de vie : logement, éducation, accès aux soins de santé sont désormais des critères-clés de mesure de la pauvreté. Une fois cette idée de « globalisation » de la pauvreté acquise – et admise par tous les participants au forum d'Anvers –, restait à élaborer une grille suffisamment riche et souple pour donner à chaque pays les moyens de se l'approprier, afin de produire une information compara-

ble, tout en ouvrant le champ à l'élaboration de politiques appropriées.

Pour ce faire, les chercheurs ont établi deux niveaux d'indicateurs. Le premier, proposent-ils, doit regrouper un petit nombre de mesures fixes concernant la pauvreté, l'éducation, le chômage, le taux de mortalité, et le taux d'occupation d'un logement. Le second regrouperait des indicateurs de complément comme le nombre de personnes vivant dans des ménages situés en dessous de 40 % et 70 % du revenu médian, la proportion de personnes vivant dans des logements surpeuplés, la proportion de personnes vivant dans un ménage ayant eu des arriérés de paiement de loyer, la part de travailleurs découragés, la proportion de travailleurs faiblement rémunérés, la proportion de personnes ne pouvant, en cas d'urgence, rassembler une somme déterminée d'argent, etc. Ces indicateurs de second type doivent permettre à chaque pays d'enrichir les informations de premier rang et de les faire varier en fonction de leurs situations locales ou régionales. Enfin, les auteurs du rapport prévoient d'inclure des indicateurs de niveau 3, que chaque pays membre choisirait à sa guise « pour mettre en lumière des spécificités dans des secteurs particuliers et pour aider à interpréter les indicateurs de niveau 1 et 2 ». Sans oublier le fait qu'ils donneraient aux autres États membres une connaissance aigüe du contexte social et économique propre à chaque entité nationale.

Les indicateurs de premier niveau sont évidemment centraux. Et parmi eux, celui qui mesurerait la pauvreté monétaire. Prendre en considération le seuil de 60 % du revenu médian, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, a été jugé par certains participants au colloque comme « arbitraire ». Pourquoi 60 % et pas 50 % ou 45 % ? Des interrogations fondées qui n'ont toutefois pas été jusqu'à remettre en question la nécessité de définir un seuil de pauvreté. Quel que soit celui-ci, ce point

de repère est indispensable pour permettre à chaque pays de combiner une information sur les revenus avec d'autres facteurs, liés au logement ou à la santé, par exemple. En Belgique, a fait remarquer Frank Vandembroucke, de faibles revenus combinés à une maladie chronique grave peuvent conduire à la pauvreté, et ce malgré un système d'assurance-maladie comparable à celui de la France. Au terme du rapport, le professeur Atkinson et ses collaborateurs ont formulé diverses propositions pour développer des indicateurs supplémentaires permettant de cibler des populations spécifiques : les sans-abri, les nomades.

Yves Mamou

Quels indicateurs ?

Les auteurs du rapport Atkinson ont énuméré une série de principes qui doivent guider la construction statistique. Un indicateur doit :

- saisir l'essence du problème et avoir une interprétation normative claire ;
 - être statistiquement valide ;
 - être sensible aux interventions politiques mais non manipulable ;
 - être comparable aux indicateurs des autres États membres et comparable avec les normes ONU et OCDE ;
 - être basé sur des données récentes et accepter les révisions ;
 - ne pas représenter une charge trop lourde pour les États membres, les entreprises ou les citoyens.
- Trois autres principes ont été définis qui concernent le portefeuille d'indicateurs :
- celui-ci doit être équilibré à travers les dimensions qui le composent
 - les indicateurs doivent être cohérents entre eux et le poids de chacun doit être proportionné
 - le portefeuille d'indicateurs doit être accessible et transparent aux citoyens de l'Union européenne.

Les ONG dans la course

La force de la proposition belge de promouvoir la mise en place d'indicateurs de pauvreté tient, en partie, au fait que les organisations non gouvernementales (ONG) ont été associées à la réflexion depuis le démarrage. Le réseau European Anti-Poverty Network, qui regroupe les associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, était présent à Anvers le 14 septembre, aux côtés du ministre des affaires sociales, Frank Vandembroucke, et du professeur Atkinson pour une conférence de presse destinée à faire valoir les points suivants :

- faire participer les populations concernées à l'élaboration des instruments statistiques et à leur suivi ;
- mesurer en premier lieu les droits fondamentaux suivants : revenu, travail, éducation, logement, santé, vie familiale ;
- que la Commission européenne développe des sources qui lui soient propres et qu'un réseau d'observatoires nationaux et régionaux de lutte contre la pauvreté puisse voir le jour.

Aïcha Belarbi, la voix du Maroc auprès de l'Union

BRUXELLES
de notre envoyé spécial
Is pour l'instant trois pays méditerranéens à l'avoir fait. Le Maroc a rejoint la Turquie, mais aussi Israël, en décidant de nommer un ambassadeur tout spécialement accrédité auprès de l'Union. Le royaume chérifien a des liens économiques, politiques et culturels étroits et anciens avec le continent européen. Le roi Hassan II usait d'une métaphore pour expliquer cette proximité. Il comparait volontiers l'Europe à un grand arbre qui plonge ses racines en Afrique et dont les branches se développent outre-Méditerranée, rappelle Aïcha Belarbi, la nouvelle ambassadrice auprès de l'Union européenne. Cette universitaire de cinquant-quatre ans, spécialiste des sciences de l'éducation a été nommée à ce poste, en juillet 2000 par le roi Mohammed VI, fils de Hassan II. Membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti du premier ministre Abderrahmane Youssoufi, elle était jusqu'alors secrétaire d'Etat à la coopération au sein du gouvernement marocain.

Le choix du roi revêt un caractère éminemment politique et symbolique. En nommant une femme à un poste à la fois stratégique et de confiance, Mohammed VI entend conforter l'image de modernité de son pays. Les femmes exerçant des postes à responsabilité ne sont en effet pas légion au Maroc, même si elles sont en augmentation constante.

Depuis le départ d'Aïcha Belarbi du gouvernement, il ne reste plus qu'une femme représentant le ministère de la santé, mais il y a trois ambassadrices et cinq consulés générales. L'Office du tourisme, une des importantes sources de devises du royaume, tout comme l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep) sont également dirigés par des femmes. Le pays connaît aussi une augmentation du nombre de femmes chefs d'entreprise.

Comme en France, ce sont en revanche les Assemblées parle-

L'ambassadrice nommée à Bruxelles a pour mission, entre autres, de préparer son pays à intégrer la zone de libre-échange entre les Quinze et les pays de la Méditerranée, qui doit voir le jour en 2010

mentaires qui ont le plus faible taux de représentation féminine : elles ne sont que deux à siéger à la Chambre des représentants et une seule au Sénat marocain.

« Les modèles que l'on nous a transmis ne nous préparent pas à assumer des postes de décision, ni à affronter les hommes et les situations. Il existe des freins liés à l'éducation », précise-t-elle. En tant qu'universitaire, Aïcha Belarbi a écrit et participé à des ouvrages collectifs traitant de l'éducation des femmes dans le Maghreb, et aussi rédigé des rapports pour l'Unicef sur « la situation de la petite fille dans le monde arabe ». Issue d'un milieu familial privilégié, de haute bourgeoisie cultivée, l'ambassadrice du Maroc auprès de l'Union, qui parle l'arabe, le français et l'anglais, s'était fait la réputation, sans jamais militer dans des associations spécifiquement féminines, de pointer à chaque fois, dans des articles, l'absence des femmes dans la vie publique nationale.

A partir de 1990, « un déclin s'est toutefois produit dans la société marocaine », observe-t-elle, qui a conduit notamment en 1993 à la révision de six articles du code du statut personnel, mais on est loin d'une loi comme celle sur la parité votée en 1998 en France, qu'elle

juge « très positive ». La dimension politique du choix opéré par le Maroc est essentielle. Seul pays du Maghreb à avoir dédoublé son ambassade située en Belgique, le pays prend ainsi en compte l'importance des échanges méditerranéens. M^{me} Belarbi est à la tête d'une équipe d'une dizaine de diplomates.

Les Quinze sont à la fois le premier client, le premier fournisseur et le premier investisseur du Maroc. Sur trente millions de Marocains, deux millions vivent dans les pays de l'Union européenne, les deux plus fortes communautés se trouvant en France, avec plus de 900 000 personnes, et en Belgique, avec un peu moins de 300 000.

ACCORD D'ASSOCIATION

La nomination d'une ambassadrice auprès de l'Union est une conséquence logique de l'accord d'association signé en mars 2000 entre les Quinze et le royaume chérifien.

Dans le cadre des fonds d'ajustement structurels que verse l'Union européenne, le Maroc est bénéficiaire, avec d'autres, du program-



Aïcha Belarbi

● Agée de 54 ans, professeur d'université, Aïcha Belarbi a été secrétaire d'Etat, chargée de la coopération auprès du ministre des affaires étrangères marocain. ● En juillet 2000, elle a été nommée ambassadrice, chef de la mission du Maroc auprès des Communautés européennes.

me Meda d'aide aux pays méditerranéens.

Dotés de 8 milliards de francs, (1,2 milliard d'euros), les crédits de Meda I, qui couraient sur la période de 1996-1999, n'ont été décaissés qu'à la hauteur du quart. Pour le Maroc, sur les 630 millions d'euros alloués, seuls 20 % ont été utilisés. C'est pourquoi, dans le cadre de Meda II, les autorités, de part et d'autre, sont tombées d'accord pour allouer des budgets annuellement : 120 millions d'euros en 2000 et 145 millions en 2001.

Une tâche importante qui incombe à l'ambassadrice du royaume est la préparation à l'intégration de son pays à la zone de libre-échange qui doit voir le jour en 2010 entre l'Union et les pays de la Méditerranée. Le principal enjeu porte sur le démantèlement des barrières tarifaires et leur harmonisation avec la législation européenne.

En poste à Bruxelles pour quatre ans, M^{me} Belarbi s'est aussitôt attelée à tisser des liens aux plus hauts niveaux avec les différents pôles de pouvoir européens, le Conseil, la Commission et le Parlement. Pas moins de trois commissaires, dont Romano Prodi, le président de la Commission, Chris Patten (relations extérieures), Pascal Lamy (commerce) et Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité commune, se sont rendus au Maroc. De son côté, Aïcha Belarbi a été auditionnée à trois reprises par le Parlement de Strasbourg, dont une fois sur la question sensible du Sahara occidental. Dans le même temps a été constitué un groupe d'amitié entre Parlements européen et marocain, coprésidé d'un côté par le général Morillon et Catherine Lalumière, tous deux députés européens, et de l'autre par le président de la Chambre des représentants marocain. « Réaffirmer l'image du Maroc et dire ce que nous sommes », voilà l'objectif que s'est assigné cette femme énergique, « afin d'assurer un rapprochement bénéfique » pour les deux rives de la Méditerranée.

Alain Beuve-Méry

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

La lutte contre le faux-monnayage

Les billets en euros sont les billets les plus sécurisés au monde. Ils incorporeront les meilleures protections du moment : encres à couleur variable, fil et bande métalliques dans le papier, hologrammes... Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir sur la contrefaçon.

Pour autant, dès juin 1998, la Commission préconisait des actions pour la protection de l'euro. En avril 1999, le mandat d'Europol, l'office européen de la police, créé quatre ans auparavant, était étendu au faux-monnayage. Un an plus tard, en mai 2000, une décision du Conseil renforçait les sanctions pénales contre le faux-monnayage. En décembre de la même année, le Conseil européen de Nice demandait à ce « qu'un dispositif efficace (sic) de lutte contre la contrefaçon soit adopté le plus tôt possible » ; ce que fit le Conseil le 28 juin 2001, dans un règlement définissant les mesures nécessaires à la protection de l'euro contre le faux-monnayage avec, dans son premier paragraphe, cette curieuse – et inquiétante – précision : « Il importe d'adopter rapidement un système de protection de l'euro contre le faux-monnayage afin que celui-ci soit opérationnel avant la mise en circulation des billets et des pièces en euros. » Certes...

Cette précision pourrait signifier que tous les risques de contrefaçon ne sont pas écartés, suivant la règle simple : plus une monnaie circule, plus elle est contrefaite. L'orientation sécuritaire européenne se traduit sous forme d'actions menées dans deux directions : l'information, plutôt destinée au grand public ; et la formation des professionnels.

La préparation de l'opinion à l'euro incombe pour l'essentiel aux États membres, même si les institutions européennes participent activement à ces campagnes. Outre son travail de conception des billets, premier moyen de prévention des contrefaçons, la Banque centrale européenne (BCE) a adopté un programme spécifique sur la sécurité dit « Euro 2000 », comportant plusieurs volets. Le 30 août, la BCE a lancé sa campagne d'information grand public en présentant les principaux signes anti-contrefaçon des euros. Les signes aisément repérables sont destinés à éviter la contrefaçon artisanale (photocopiage, photomontage).

Mais il existe aussi des signes plus sophistiqués de résistance à la grande criminalité. Ainsi, la BCE, en collaboration avec les banques centrales nationales, a mené une action de formation des personnels qui délivrent ou contrôlent la monnaie afin de les aider à authentifier les billets. La BCE propose d'instruire des formateurs, délivre des kits de démonstration... Enfin, la BCE s'est dotée d'un centre d'analyse des contrefaçons chargé de centraliser les informations sur les billets contrefaits.

Le programme Euro 2002 est doté de 80 millions d'euros (524,7 millions de francs). La Commission européenne intervient principalement dans le cadre de deux programmes. Il s'agit d'une part de l'action « l'Euro, une monnaie pour l'Europe », principale composante du programme Prince (Programme prioritaire d'Information des Citoyens Européens) lancé en 1996 pour familiariser les publics à la nouvelle monnaie. 240 millions d'euros (1 574,29 millions de francs) ont été dépensés à ce titre depuis cinq ans, en cofinancement des actions nationales. Au fur et à mesure que s'approche l'échéance, l'accent est mis sur la sécurité des euros. D'autre part, la Commission, par le biais de l'Office de lutte anti-fraude (OLAF), mène également une action de formation anti-fraude. L'OLAF a ainsi cofinancé un programme français d'aide à l'identification de faux billets développé par l'Office central de répression du faux-monnayage, sous le nom de Rapace (Répertoire Automatisé Pour l'Analyse des Contrefaçons sur l'Euro). Cet outil est utilisable par tout policier sans connaissance particulière. 40 000 euros (262 382 francs) ont été dépensés à cet effet. Cette action est aujourd'hui formalisée dans un programme spécifique proposé par la Commission, le programme Périclès, visant la formation, l'échange et l'assistance pour la protection de l'euro contre le faux-monnayage, doté de 4 millions d'euros (26,23 millions de francs) pour la période 2002-2005, soit un million d'euros par an. Enfin, Europol est également chargé d'assurer des missions de formation des services de police. Le faux-monnayage n'est que l'une des missions de l'office, mais elle devrait bénéficier d'une partie du renforcement des effectifs, qui passeront de 200 à 350 personnes entre 2000 et 2003.

L'aspect budgétaire n'est évidemment qu'accessoire dans ces programmes dont les enjeux sont considérables. Car la monnaie n'est pas seulement un moyen d'échange, mais aussi un signe de confiance. En l'espèce, de confiance dans l'Europe. Voilà pourquoi, même si la monnaie fiduciaire ne représente que 15 % des moyens de paiement, elle reste l'objet de toutes les attentions.

La réussite de ces programmes tient, en premier lieu, à la coopération et à la coordination entre les services, les États membres et les institutions européennes. Il est clair que certains chevauchements et, par conséquent, certains tiraillements interviennent. Les États ont une expérience inégale de la fausse monnaie. Les faussaires sévissent surtout en France et en Italie, mais certains pays du nord de l'Europe n'ont aucune expérience du faux-monnayage, ce qui représente des points d'entrée possibles pour l'éventuelle fausse monnaie. Quelle sera leur réaction face aux éventuels faux billets ?

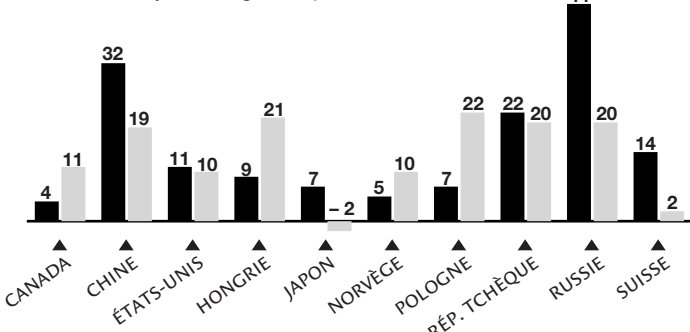
En second lieu, la protection de la monnaie ébranle l'ordonnement des institutions. La coopération policière est l'une des coopérations entre États membres dans les secteurs de la justice et des affaires intérieures, indépendantes du droit communautaire. Néanmoins, si l'euro est contrefait, ce ne seront ni la BCE ni Europol qui seront en cause, mais bien évidemment l'Union dans son ensemble. En outre, les risques éventuels se situent vraisemblablement à l'extérieur de l'Union, notamment dans les Balkans ou en Russie, dans lesquels ni la BCE ni Europol ne peuvent intervenir. Dans ces régions, seule l'Union a éventuellement une capacité de peser. La Commission assure, de fait, un rôle de leadership.

Nicolas-Jean Brehon enseigne à la faculté Jean-Monnet - Paris-Sud.

EUROPE

Les principaux partenaires commerciaux

Croissance en pourcentage entre janvier et mai 2001



■ EXPORTATION U.E. 15 VERS ■ IMPORTATION U.E. 15 EN PROVENANCE DE
Source : Eurostat

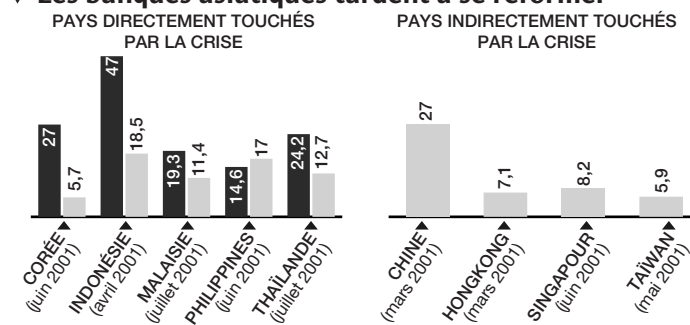
■ AU COURS DES CINQ PREMIERS MOIS de l'année 2001, les échanges de l'Union européenne avec ses principaux partenaires ont augmenté : seules les importations en provenance du Japon ont baissé de 2 %. Les exportations se sont particulièrement accrues à destination de la Russie (+ 44%), de la Chine (+ 32%) et de la République tchèque (+ 22%).

■ LE COMMERCE des Quinze avec les Etats-Unis reste excédentaire (+13,1 milliards d'euros en janvier-mai 2001). Sur les cinq premiers mois de l'année, c'est avec la Chine (-18,4 milliards) et le Japon (-15,8 milliards) que l'Union enregistre ses déficits les plus importants.

■ DE SON CÔTÉ, LA ZONE EURO, composée de douze pays, a enregistré en juin un excédent de son commerce extérieur de 5 milliards d'euros avec le reste du monde. Cet excédent atteint 2,2 milliards d'euros au premier semestre, contre 0,9 milliard au premier semestre 2000.

PAYS ÉMERGENTS

Les banques asiatiques tardent à se réformer



■ COÛT DE LA RESTRUCTURATION (en pourcentage du PIB)
■ CRÉDITS « NON PERFORMANTS » (en pourcentage du total des crédits)
Sources : Banques centrales, calculs CDC Ixis

■ LES BANQUES SUBISSENT DE PLEIN FOUET le ralentissement économique. Si les résultats du premier semestre 2001 ne traduisaient pas encore ce retournement, ceux du second devraient en revanche le faire apparaître clairement. De nombreux établissements ont commencé à provisionner devant la montée des mauvaises créances.

■ LES DIFFICULTÉS RÉAPPARAÎSSENT donc alors que certains pays comme la Thaïlande et l'Indonésie n'ont toujours pas digéré la crise financière de 1997. Leurs établissements bancaires sont ainsi confrontés à l'effondrement de leurs titres en Bourse.

Mais ils doivent également encaisser la dégradation de leur portefeuille boursier. En Asie, les marchés ont décroché de 30 % à 50 % depuis le début de l'année.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 2001, en %)											
Sur un an	0,9	1,4	2,0	-0,5	-0,7	0,9	0,6	0,7	2,7	ND	ND
Sur un mois	0,7	0,6	0,8	1,8	-0,3	0,3	0,1	4,4	0,1	ND	ND
RIX À LA CONSOMMATION (juillet 2001, en %)											
Sur un an	2,6*	2,8*	2,6	2,7	3,7	2,2*	2,8	5,2*	1,4	2,7	-0,5 (06/01)
Sur un mois	-0,2*	-0,1*	0,0	-1,3	0,2	0,2*	0,1	-0,1*	-0,7	-0,3	-0,3 (06/01)
PIB EN VOLUME 1^{er} trimestre 2001, en %											
Sur un an	2,6	2,6	2,0	2,4	3,3	2,9	2,4	2,8	2,7	2,5	-0,1
Sur trois mois	0,5	0,6	0,4	0,5	1,0	0,5	0,8	0,1	0,5	0,3	-0,2
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE en milliards d'euros, juin 2001											
	-4,4*	5,0*	6,8	0,2	-4,0	0,5	0,5 (mai)	2,5	-6,4	-40,5 (12/00)	10,1 (12/00)
INVESTISSEMENT (FBCF) 1^{er} trimestre 2001, en %											
Sur trois mois	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1

* provisoire ** 4^e trimestre 2000Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

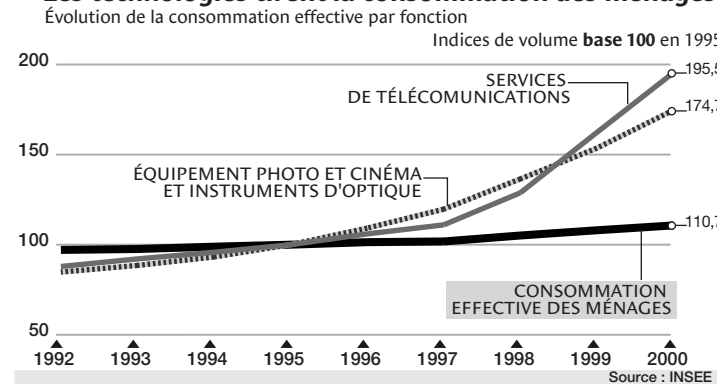
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES	+1,5 % (juin)	+2,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,3 %	4,3 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros)	1,1 (juin 2001)	+0,6 %
(solde cumulé sur 12 mois)	0,3 (janvier 2001)	-11,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-9 (juillet)	+3**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-36 (juillet)	+40**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 551 (août)	-2,5 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	1 344 (mars)	-13,7 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Les technologies tirent la consommation des ménages



■ LES ACHATS D'ORDINATEURS, de DVD, d'appareils photos numériques, de télécommunications ont connu une forte augmentation en 2000 de la part des ménages français, selon l'enquête annuelle de l'Insee.

■ LA TÉLÉVISION demeure le premier loisir des Français. La petite lucarne reste donc l'appareil le plus vendu. Les achats de poste d'une diagonale supérieure à 80 centimètres ont été multipliés par deux. Les dépenses en redevance et abonnements ont été multipliées par 2,3 en dix ans, grâce en particulier au développement de la télévision numérique par satellite. Mais cette croissance s'est ralentie en 2000.

■ L'UTILISATION DES GRAVEURS de CD, mais aussi la possibilité de télécharger gratuitement des musiques sur Internet ont provoqué une baisse des achats de supports audio enregistrés.

Pakistan : une économie fragile dans la tempête

Déjà avant le drame du 11 septembre marqué par les attaques terroristes dirigées contre les Etats-Unis, le Pakistan et ses 150 millions d'habitants affrontaient les pires défis depuis la création de cet Etat, en 1947 : un isolement croissant sur la scène internationale, de sanglantes tensions politiques internes, marquées par l'échec de l'entrée en démocratie en 1988, une économie devenue très fragile. Jusqu'en 1990, le Pakistan avait connu plusieurs périodes de vive croissance avec des taux annuels de 5,5 % à 6,2 %. A partir de cette date, la progression économique chute à 4 % par an, puis à 2,6 % en 2000/2001 (année financière de juillet à juin).

Cette dégradation résulte d'abord de facteurs indépendants des Pakistanais eux-mêmes. Dans les années 1975-1985, l'économie était dopée par les rentrées de devises des travailleurs attirés dans le Golfe et en Arabie saoudite par le boom pétrolier. Elles correspondaient à 9,3 % du produit national brut par an, contre moins de 2 % ces dernières années à la suite du ralentissement des économies pétrolières. De 1990 à 2000, tantôt ce sont de lourdes pluies et d'exceptionnelles inondations qui affectent le coton, dont le rôle est crucial dans l'agriculture, l'industrie et les exportations - 60 % de ces dernières dépendent du coton brut, des textiles et vêtements. Tantôt c'est au contraire la sécheresse - les trois quarts des terres ont beau être irriguées, elles le sont de plus en plus mal. Le fort ralentissement de l'économie en 2000-2001 est dans une large mesure la conséquence du manque de pluie.

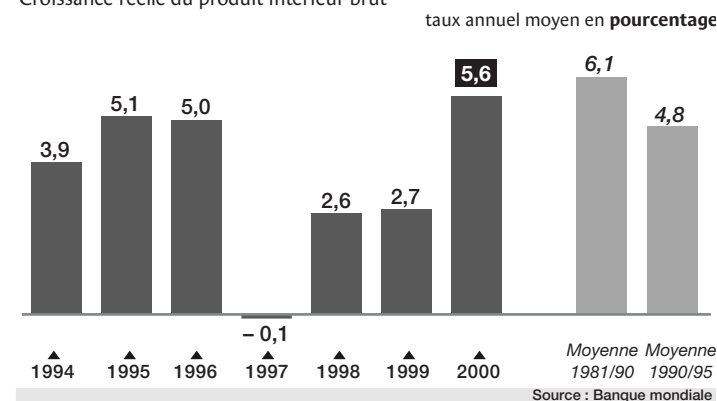
Vient la part des hommes. Avec 2,5 % de progression démographique annuelle, le Pakistan fait figure de lanterne rouge dans l'Asie en matière de contrôle de la natalité. En Inde, en Thaïlande, mais aussi dans des pays musulmans comme le Bangladesh et l'Indonésie, le taux est tombé en dessous

Avec une agriculture en mauvaise santé, le taux de progression démographique le plus élevé d'Asie et un ralentissement des investissements privés, le pays aurait besoin du soutien de la communauté internationale

de 2 % grâce à la baisse de la natalité. Jusqu'à ces dernières années, les élites dirigeantes pakistanaises ne se sont guère soucies de la limitation des naissances, alors que l'islam ne s'oppose en rien à cette politique (*Family Planning in the Legacy of Islam*, par Abdel Rahim Omran de l'université Al Azhar, Londres, Routledge, 1991). L'émigration au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et surtout dans le Golfe avait permis d'absorber 10 % de la population active vers 1980. Cette soupape de sûreté se resserre au moment où arrivent à l'âge adulte un nombre important de jeunes. Le ralentissement de

Une croissance erratique

Croissance réelle du produit intérieur brut



Source : Banque mondiale

l'économie aidant, chômage et sous-emploi s'accroissent, créant des tensions aiguës qui incitent des jeunes désœuvrés à partir en « guerre sainte » au Cachemire ou aux côtés des talibans afghans.

Par ailleurs, depuis sa création, le Pakistan souffre d'un système financier défaillant. Déjà en 1980, le gouverneur de la Banque centrale constatait que le pays ne manquait pas d'argent mais que les caisses de l'Etat étaient vides. Sur les 150 millions d'habitants, seuls 1,1 million étaient soumis à l'impôt sur le revenu, chiffre qui est passé à 1,6 million sous le régime du général Musharraf depuis 1999. S'y ajoute l'évasion fiscale, évaluée à environ 3 milliards de dollars (3,21 milliards d'euros) par an. La contrebande est montée en flèche depuis l'arrivée au pouvoir des talibans à Kaboul. On l'estime à 1,2 milliard de dollars (1,28 milliards d'euros) par an. En soutenant les talibans, le Pakistan espérait pousser ses exportations vers l'Asie centrale et construire un gazoduc depuis le Turkménistan, via Hérat et Kandahar. Ce calcul a été déjoué par un trafic illégal en sens inverse.

Sous le système pseudo-démocratique de 1988 à 1999, des connivences permettent aux politiciens, y compris Benazir Bhutto et Nawaz Sharif, et à certains milieux d'affaire de décrocher des crédits des banques du secteur public qui ne sont pas remboursés

(*default loans*). Le régime Musharraf a réussi à récupérer 720 millions de dollars (770 millions d'euros), mais il reste encore 3 milliards de dollars (3,21 milliards d'euros). Dans de telles conditions, l'endettement intérieur monte en flèche. Le service de la dette correspond à 60 % des recettes publiques, ce qui réduit d'autant les investissements nécessaires au développement. Le régime militaire a certes abaissé le déficit fiscal de 6,5 % du PIB en 1999-2000 à 5,3 % en 2000-2001 mais ce chiffre est encore trop élevé. Quant aux pertes des entreprises du secteur public, elles correspondent à 2 % du PIB par an.

INVESTISSEMENTS PRIVÉS

La situation est non moins tendue au niveau extérieur avec une dette de 38 milliards de dollars (40 milliards d'euros). Au prix de longues et dures négociations, le Pakistan a obtenu un crédit de 600 millions de dollars (642 millions d'euros) du Fonds monétaire international (FMI). Quant à l'aide étrangère affectée par les essais nucléaires de 1998, elle est en train de reprendre. Après un bon score, les investissements privés étrangers baissent ces dernières années : 480 millions de dollars (513 millions d'euros) d'investissements directs et de portefeuilles versés en 1999-2000, 182 millions (194,7 millions d'euros) pour 2000-2001.

Le régime actuel a certes amélioré l'ordre public, notamment à Karachi (où se trouvent 35 % des industries), sans pour autant éliminer tous les foyers de trouble : banditisme, incidents meurtriers entre sunnites et chiites, répercussions de l'affaire du Cachemire, frictions interprovinciales perdurent. En novembre 2000, à Karachi, les industriels se montraient réservés, voire attentistes. Certaines firmes étrangères hésitaient à se lancer dans de nouveaux projets de développement, d'autres, comme Nestlé, continuaient en revanche à prospérer.

L'agriculture (25 % du PIB et 45 % de la population active) affi-

che aussi une mauvaise santé. Le plus formidable réseau d'irrigation du monde auquel accèdent 14 millions d'habitants, créé par les Britanniques et étendu après l'indépendance de 1947 est si mal entretenu que seulement 35 % à 40 % de l'eau entrant dans les canaux atteint les plantes. Pourtant, face aux politiciens véreux, subsistent des élites de haut niveau dans toutes les sphères de la société, qui pourraient contribuer à la relance de leur pays. La débrouille permet en outre à bien des gens de s'en sor-

tir. De plus, l'argent noir estimé à 50 % du PIB « compense » en partie les insuffisances de l'économie officielle. A ces nuances près, il est évident qu'en s'engageant à fond avec les Etats-Unis le Pakistan bénéficierait d'un soutien économique dont il a un urgent besoin.

Gilbert Etienne
Professeur honoraire à l'IHEID
(Institut universitaire des hautes études internationales et d'étude du développement) à Genève

[MBA ESCP-EAP]

L'ACCÉLÉRATEUR de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP

à Paris EST UN PROGRAMME DE MANAGEMENT

conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme MBA bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.

Rejoignez le réseau des 19 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.

ESCP-EAP

79 avenue de la République - 75011 Paris
Cécile Miranda - Tél. : 01 49 23 22 70
E-mail : emba@escp-eap.net

Réunions d'information

- 20/09 - 8h15
- 04/10 - 18h15
- 17/10 - 18h15

ESCP-EAP

OXFORD PARIS MADRID BERLIN

European School of Management

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Learn everywhere. Manage anywhere.™

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Des taux et des mots

Le 17 septembre 2001, premier jour d'ouverture de Wall Street après le drame de New York, la banque centrale américaine (la Fed) a abaissé ses taux d'intérêt de 0,5 %, suivie de la Banque centrale européenne (BCE) pour le même montant ; les jours précédents, les banques centrales avaient déjà injecté des liquidités... Bien sûr, nul ne peut dire si ceci suffira. Mais il est clair que les deux principales banques centrales du monde ont réduit les risques d'une crise financière, abaissé les taux d'intérêt à court terme, influé à la baisse sur la formation des taux à moyen et long termes (à trois, cinq, dix ans, ce que l'on appelle la courbe des taux).

Au moment où la prime de risque sur le monde venait de monter, ces banques ont fourni les moyens de la faire décroître. Dans les faits, et donc dans les esprits, des conditions nouvelles d'emprunt et de placement, mais aussi des conditions d'évaluation des prix des actifs plus favorables se mettent actuellement en place.

A l'opposé, si les taux avaient monté, un euro coté à terme aurait aujourd'hui, en termes actualisés, moins de valeur. La valeur des actifs, qu'il s'agisse des actions des entreprises ou de l'immobilier, en aurait été dépréciée, et les intentions d'investissement réduites d'autant. La politique monétaire est ainsi en train de faire repartir la machine économique, tout d'abord en tempérant le ralentissement. Elle montre, en accentué et en accéléré, sa logique fondamentale : stabiliser les anticipations, et donc l'activité.

La politique monétaire est en train de faire repartir la machine économique, tout d'abord en tempérant le ralentissement. Elle montre, en accentué et en accéléré, sa logique fondamentale : stabiliser les anticipations, et donc l'activité

Une banque centrale agit en fonction de certains objectifs, par un certain taux, et avec certains mots. Son objectif premier est la stabilité des prix à moyen terme, son principal outil une indépendance de plus en plus forte dans le maniement des taux d'intérêt. Ce faisant, elle balise les anticipations des agents économiques. Les entreprises vont établir leurs calculs d'investissement en anticipant une évolution modérée des coûts, et donc régler en fonction leurs programmes d'expansion et de recherche de productivité. Les ménages vont ajuster leurs décisions en consommation, endettement et placement.

Le taux est celui de l'argent que la banque centrale fournit aux banques qui se refinancent auprès d'elle (taux des « Fed Funds », les fonds fédéraux américains, ou le « Refi », le taux de refinancement de la BCE). En effet, en octroyant des crédits, les banques se trouvent elles-mêmes en besoin de trésorerie. Donc, si les conditions faites par la banque centrale, banque des banques, sont amples (autrement dit peu coûteuses), elles seront d'autant plus enclines à

emprunter auprès d'elle pour faire ensuite plus de crédits aux entreprises et aux ménages. De proche en proche, cette action sur les taux à court terme entend influencer les taux à moyen terme... ce qui n'est jamais automatique.

Si en revanche la conjoncture devient trop forte et potentiellement inflationniste, la banque centrale durcira son dispositif et les banques commerciales reverront leurs modalités de crédit, en étant plus exigeantes sur les conditions et garanties. En même temps, les marchés entendront le message : les prêteurs à long terme demanderont une prime de risque pour placer (risque d'inflation) ; entreprises et ménages réduiront leurs programmes. L'argent est devenu plus cher, l'horizon s'obscurcit.

Cette action monétaire, parce qu'elle agit sur la croissance, son intensité et ses déséquilibres, affecte en outre le taux de change, à la hausse si l'on perçoit que la situation est saine et la politique monétaire bien menée, ou inversement à la baisse. A son tour, cette évolution du change doit être prise en compte par la banque centrale, car elle peut affecter les prix importés et les prix internes.

On comprend que cette intervention en amont sur les taux de refinancement, qui entend influencer les décisions des banques face à des demandes de crédit, ainsi que les comportements à long terme de placement et d'emprunt, ne peut être automatique ou immédiate. Il faut que la manœuvre soit complète et crédible. Ainsi, une politique de hausse des taux pour calmer la conjoncture doit aussi agir sur l'idée que se font les entrepreneurs de l'avenir. Du fait qu'ils renvoient alors à la baisse leurs programmes d'investissement et d'embauche, l'idée passe peu à peu dans les faits. Il faut aussi que la hausse du prix des refinancements « monte » dans celui des crédits, c'est-à-dire que les banques augmentent effectivement leurs conditions, que les marchés financiers prennent la banque centrale au mot et la relaient. Rien n'est mécanique !

De plus, l'action des banques centrales est dissymétrique : il est plus facile de freiner la machine en haussant les taux que de la relancer (ce qui est l'objectif actuel) en les abaissant. D'où les interrogations sur la politique monétaire, l'importance et la durée de ses effets. Ceux-ci tiennent à la situation économique (trop forte ou déprimée), aux structures (poids du crédit dans les financements et décisions des agents économiques), à la banque centrale elle-même (qualité des analyses, volonté correctrice, influence). La politique monétaire n'est donc pas seulement une question de taux et de différentiels de taux, mais aussi de messages et de conviction, bref, de crédibilité. D'où l'idée de demander aux gouvernements de mieux gérer leurs budgets et d'en appeler à la sagesse privée des prix et des salaires pour faciliter son rôle. Les taux rejoignent les mots.

Comme on le voit, la politique monétaire est complexe, subtile, dissymétrique. Elle agit sur un point limité de la vie économique, le refinancement bancaire, dans un monde dominé par les marchés financiers, avec l'idée d'infléchir le tout. D'où l'importance des débats sur ses objectifs, en particulier sur le dosage entre inflation et croissance. On comprend également la difficulté d'une banque centrale à fonctionner quand son indépendance et/ou sa crédibilité ne sont pas fortes, ou encore quand les influences externes deviennent significatives. Ce qui est évidemment le cas actuellement. La politique monétaire est aussi très politique.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

L'aide publique au développement, seule planche de salut de l'Afrique ?

Amoins de deux mois de la rencontre ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Doha (Qatar), une étude de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) consacrée à l'Afrique pointe une nouvelle fois du doigt l'attitude protectionniste des pays riches. L'accès aux marchés du Nord figure parmi les principales revendications des pays en développement qui estiment avoir fait, au cours de la dernière décennie un effort d'ouverture sans précédent de leurs économies sans que la réciprocité soit vraie. Ce sujet de discorde avait pesé pour beaucoup dans l'échec de la précédente conférence de l'OMC à Seattle en 1999.

Dans cette étude qui vient de paraître sur « le développement économique en Afrique », la Cnuced évalue les subventions, accordées par les pays industrialisés à leurs producteurs, à un montant équivalent à 2,2 % de leur produit intérieur brut. Pour les seuls produits agricoles, elles atteignent l'équivalent de 360 milliards de dollars (385 milliards d'euros) par an. Toujours, selon l'agence des Nations unies, « si Etats-Unis, Japon, Union européenne et Canada acceptaient de faire entrer, sans les taxes, tous les produits hors pétrole des 37 pays d'Afrique subsaharienne, les recettes tirées de ces exportations augmenteraient de près de 14 % ». En mars dernier, l'Europe a fait le premier pas dans ce sens en adoptant le projet « Tout sauf les armes », qui permettra aux pays les moins avancés (PMA) – en grande majorité africains – d'écouler leurs exportations sans entraves.

L'accès aux marchés n'est toutefois qu'une des conditions que pose la Cnuced pour que l'Afrique ait une chance d'être au rendez-vous que s'est fixé la communauté internationale lors du sommet du Millénaire à New York en 2000 : réduire la pauvreté de moitié d'ici quinze ans. Cet objectif suppose en effet

Ouverture des marchés des pays riches et doublement de l'aide sont les deux crédos de la Cnuced pour « sauver » le continent noir

que les pays africains engrangent une croissance d'au moins 6 % par an. Pour cela, il reste un long chemin à parcourir. Au cours des années 1990, les performances n'ont en moyenne pas dépassé 3 % par an. Les dernières projections – établies à politique inchangée – n'annoncent aucune amélioration, à l'inverse des autres continents. Ce scénario laisse donc présager à une exclusion encore plus forte de l'Afrique sur la scène économique mondiale, alors qu'elle ne pèse déjà que 1,6 % dans le commerce mondial.

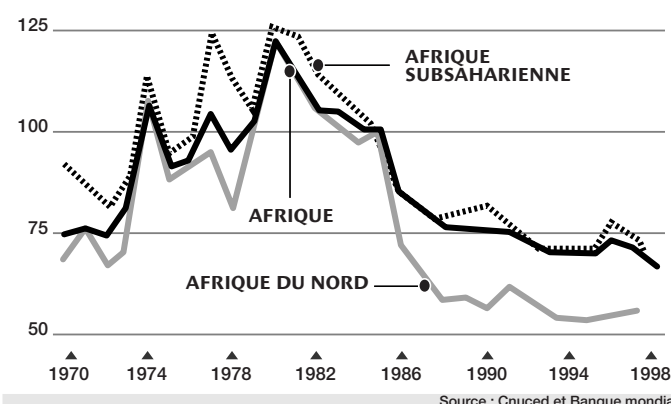
EFFETS DE LEVIER

Les politiques de stabilisation macro-économique, la libéralisation du commerce comme des mouvements de capitaux n'ont pas eu, selon la Cnuced, les effets de levier escomptés sur la croissance. A elles seules, elles ne peuvent suffire à dégager les ressources dont ces pays ont besoin pour financer leur développement. Les chiffres cités montrent que les niveaux d'épargne et d'investissement sont globalement plus faibles aujourd'hui qu'au milieu des années 1970. Seuls cinq pays sortent du lot sur la période étudiée : le Mozambique, l'Ouganda, le Ghana, le Mali et le Nigeria.

L'Afrique ne profite que très marginalement des flux d'investissements directs étrangers. Ceux-ci ont encore baissé l'an dernier, selon les derniers chiffres publiés le 20 septembre par la même Cnuced

Une place réduite sur le marché mondial

Termes de l'échange de l'Afrique (1970-1998), en indice*



Source : Cnuced et Banque mondiale

dans son rapport sur l'investissement dans le monde. Avec 10,5 milliards de dollars reçus en 2000, l'Afrique capte moins de 1 % de l'ensemble des investissements étrangers. Quant à l'aide publique au développement, elle a littéralement fondu passant de 32 dollars (34,24 euros) par habitant au début des années 1990 à 19 dollars (20,3 euros) aujourd'hui. Pourtant, « sauf pour les pays riches en ressources pétrolières et minières, il serait utopique, selon ces experts, de miser sur des entrées de capitaux privés pour le financement extérieur du développement de l'Afrique ». Car d'après leurs estimations, par ailleurs corroborées par les travaux de la Banque mondiale et la Commission économique pour l'Afrique, il faudrait trouver 10 milliards de dollars (10,7 milliards d'euros) supplémentaires par an pendant une dizaine d'années pour accélérer la croissance de la région.

Pour sortir de cette spirale de l'échec, les experts de Nations unies comptent donc en grande partie sur la générosité des donateurs publics. A contre-courant des discours qui brocardent depuis quelques années l'utilité de l'aide publique au développement, ils en réclament au contraire le doublement. Sur une enveloppe totale d'une cin-

quantaine de milliards de dollars allouée chaque année, l'effort réclamé risque d'être jugé irréaliste par les bailleurs de fonds qui estiment souvent « avoir fait le maximum ». D'autant que le ralentissement marqué de la croissance mondiale met leurs budgets sous tension. La Cnuced pourtant ne s'arrête pas là. Elle souhaite qu'à l'avenir l'argent accordé aux pays les plus pauvres ne le soit pas sous forme de prêts mais de dons. Cette idée a l'oreille de certains Etats comme la France. Cette dernière avait d'ailleurs envisagé d'en discuter avec ses partenaires à l'occasion des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, fin septembre à Washington, si celles-ci n'avaient pas été annulées après les attentats terroristes sur le sol américain.

En revanche, la Cnuced risque de se heurter au mur soudé des bailleurs de fonds quand elle réclame d'aller plus vite et plus loin dans le processus d'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Ou encore quand elle suggère de créer une instance d'indépendance composée de créanciers et de débiteurs pour traiter de façon plus objective la question de la dette.

Laurence Caramel

Entre le Bénin et le Nigeria, la contrebande fait vivre des dizaines de milliers de personnes

COTONOU,

de notre envoyée spéciale

Comme chaque matin, Christian a passé la frontière. Il a laissé sa voiture juste avant le poste de Kraké et salué, à pied, les douaniers béninois.

Christian est négociant grossiste à Lagos, la capitale économique du Nigeria, qui se trouve à moins d'une centaine de kilomètres, et Kraké est son principal marché d'approvisionnement en viande de volailles congelée. Aujourd'hui, il a acheté 110 kilos d'aïlerons de dinde en provenance de l'Union européenne, choisis dans un des nombreux entrepôts frigorifiques installés aux abords de Kraké. Au total, il y en a une vingtaine. Pour certains, entrepôts frigorifiques est un bien grand mot quand il ne s'agit que de grands bacs remplis de glace. De toute façon, pour choisir les meilleurs morceaux, Christian a fait déballer la marchandise en plein soleil.

Pour acheminer ses achats au Nigeria, il a recours à un groupe de femmes chargées de traverser – paquets sur la tête – la frontière en contournant les points de contrôle officiels. Ce qui se fait sans aucune difficulté, puisque les douaniers assistent, en apparence, dans la plus totale passivité à ce ballet des contrebandiers. Ainsi va la vie à Kraké. Chaque jour, à côté des flux dûment déclarés, des centaines de passeurs – en majorité des femmes – font la navette avec les produits que les commerçants nigériens viennent se procurer au Bénin, soit parce qu'ils sont moins chers – la viande de volaille est taxée à 75 % si elle entre légalement par Lagos –, soit parce que, officiellement, les autorités nigériennes en interdisent l'importation.

A côté des revendeurs de viande, on trouve ainsi des marchands de frites qui déballet leurs kilos de chiffons au cul des camions tout droit venus du port de Cotonou. Et aussi des marchands de riz qui

Ce sont souvent les femmes qui sont chargées de passer la frontière avec des paquets sur leur tête. Sans difficulté apparente, puisque le ballet se déroule sous le regard passif des douaniers



Cotonou, considéré comme une des principales plaques tournantes du commerce de l'Ouest africain.

Le Bénin s'est fait une spécialité du commerce de réexportation – légal et illégal – avec le Nigeria, qui avec ses 110 millions d'habitants constitue le plus gros marché de la région. Au point d'avoir été baptisé, il y a maintenant plus de dix ans, d'« Etat-entrepôt » car il tire l'essentiel de ses ressources – près de 40 % des recettes fiscales – du transit des marchandises sur son territoire. Plus de 75 % des produits débarqués au port de Cotonou seraient destinés au Nigeria, pour un montant évalué à plus de 800 millions de francs par an (122 millions d'euros), selon une étude sur « Les perspectives commerciales entre le Nigeria et ses voisins » publiée en mai dernier par le Club du Sahel, un groupe d'économistes Nord-Sud spécialisés sur la zone. « Le Nigeria, officiellement 23^e partenaire commercial du Bénin, est en réalité le premier », explique Bio Soulé, auteur de cette enquête.

Les Béninois ne font pas que vendre au Nigeria. Ils achètent aussi. Et en grandes quantités pour pouvoir recycler les millions de nairas, la devise nigérienne, qui se négocient chaque année sur le marché des changes parallèle. A côté des

produits manufacturés de toutes sortes, des matériaux de construction destinés à alimenter un marché immobilier en plein essor, la forme la plus visible du dynamisme de ces échanges se traduit par l'arrivée massive d'essence de contrebande. « Les moyens de convoyage du carburant vont des camions-citernes aux petites embarcations maritimes et lagunaires, en passant par le transport dans les réservoirs de véhicules ou avec des bidons », explique le Club du Sahel, qui estime que 30 % à 40 % des besoins nationaux du Bénin sont couverts par ces importations illicites.

Sur les routes, il est impossible de ne pas remarquer les milliers de petits revendeurs qui, installés souvent à quelques mètres les uns des autres, approvisionnement au grand jour les automobilistes. Difficile aussi ne pas voir ces drôles d'engins fabriqués de deux carcasses de Vespa soudées, officiellement pour faciliter la locomotion des handicapés mais en réalité utilisés pour la grande capacité de leurs réservoirs dans le va-et-vient incessant des approvisionnement aux abords des frontières.

Dans les deux pays, le marché noir prospère avec la complicité des services des douanes, qui, à des degrés divers, prélèvent leur dû sur ce fructueux business. Cette économie parallèle fait vivre des dizaines de milliers de personnes qui autrement seraient au chômage. C'est certainement pour cette raison que les gouvernements ferment le plus souvent les yeux. La libéralisation du commerce dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le Bénin et le Nigeria sont tous deux membres, la création d'unions douanières africaines grignotent cependant progressivement ces rentes. Alors, un beau jour, tous les passeurs le savent, il faudra changer de métier.

L. C.

Le FMI s'emploie à réduire les risques de crises financières

par Flemming Larsen

Depuis les années 1970, les réformes économiques ont progressivement transformé les systèmes financiers de par le monde et entraîné une expansion extraordinaire du rôle des forces du marché dans la formation des prix et l'affectation des ressources financières. Cette *nouvelle économie financière* a vu éclore toutes sortes de nouveaux instruments financiers. Elle se caractérise aussi par une mondialisation rapide et un degré d'intégration sans précédent des marchés de capitaux internationaux. Cette transformation du système financier signe la disparition du contrôle de l'Etat, qui est resté la règle depuis la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 1970 ou 1980 et parfois plus longtemps. Les systèmes financiers contrôlés par l'Etat semblaient assez stables. Or cette stabilité était chèrement acquise puisqu'elle avait pour contrepartie un manque de concurrence, des coûts d'intermédiation financière élevés et une affectation inefficace ou malavisée de ressources financières limitées.

A la longue, deux graves défauts sont devenus de plus en plus flagrants : d'une part, la tentation pour les gouvernements de financer des déficits budgétaires croissants au moyen de l'épargne plus ou moins captive à laquelle il avait un accès privilégié ; d'autre part, l'incapacité des systèmes réglementés à sanctionner une politique économique génératrice d'une inflation élevée. La libéralisation financière a aussi eu pour effet de faire payer très cher aux gouvernements les errements de la politique budgétaire ou monétaire, et c'est là un des avantages cruciaux d'un système financier soumis aux règles du marché. Dans cette perspective historique, il n'est peut-être pas surprenant que le retour à un système de marché, qui nous rappelle le système étalon-or du XIX^e siècle, semble s'accompagner d'un degré relativement élevé de volatilité financière, dont il faut éviter qu'elle ne dégénère en crise financière. Les principaux dangers de la nouvelle économie financière sont les suivants :

- Des mouvements de capitaux déstabilisateurs. De nombreux pays émergents ont bénéficié d'apports considérables d'investissements directs et de portefeuille. Cependant, depuis 1994, les retraits massifs et soudains de capitaux par des investisseurs inquiets par certains déséquilibres ont contribué aux graves crises financières qui ont touché une grande partie de l'Amérique latine, de nombreux pays d'Asie du Sud-Est et quelques pays en transition.

- Une contagion internationale des crises financières. La mondialisation des marchés financiers a incité beaucoup de gérants de porte-

feuilles à investir dans un grand nombre de pays dans des secteurs spécifiques ou selon des critères de risque précis, accroissant les risques de contagion lorsque le marché vient à manquer de liquidité dans tel ou tel pays.

- La vulnérabilité et la propension aux crises du secteur financier. Les possibilités plus variées de placements profitables qu'offre un système de libre concurrence tendent à accroître les taux de rendement. Dans le même temps, elles exposent les investisseurs, particuliers ou institutionnels, à de plus grands risques, du fait notamment des bulles spéculatives. Le jeu des forces du marché peut donc s'assortir d'un plus grand risque de crises systémiques.

Le Fonds analyse

en permanence

l'évolution de ses pays

membres et de

l'économie mondiale

mécanismes de surveillance des places financières extraterritoriales soient insuffisants, ce qui peut menacer la stabilité du système.

La préoccupation croissante que suscitent dans l'opinion publique ces problèmes et le souci d'équité qui en découle sont des éléments cruciaux du mouvement de protestation contre la mondialisation qui s'est développé depuis quelques années. Ces manifestations ont aidé à convaincre les décideurs qu'il est urgent de remédier aux problèmes. Deux conclusions ressortent des récentes crises financières. Premièrement, pour que les forces du marché jouent correctement, il faut que les opérateurs comprennent les risques qu'ils encourent. Deuxièmement, il est absolument indispensable d'avoir une infrastructure financière robuste pour limiter le risque qu'un changement d'appréciation des marchés ne provoque des attentes autoréalisatrices de catastrophe financière et une contagion injustifiée de la crise au-delà des frontières.

Devant ces constats, la communauté financière a mis au point un ensemble de normes internationales de bonnes pratiques pour la conduite de la politique économique et les infrastructures financières que chaque pays est encouragé à faire siennes. Le respect de ces normes devrait atténuer la nervosité des marchés en cas d'imprévu et rendre les systèmes financiers plus résistants aux crises. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont particulièrement bien pla-

cés pour aider les pays à évaluer et à appliquer ces normes.

Pour sa part, le FMI établit les modules traitant de la diffusion des statistiques et de la transparence des finances publiques et de la politique monétaire ; la Banque mondiale, elle, se charge de la comptabilité et de l'audit, du gouvernement d'entreprise, de l'insolvabilité et des droits des créanciers. Et conjointement le FMI et la Banque mondiale se livrent à une évaluation des normes financières des pays, qui vise à cerner les forces et les faiblesses de leur secteur financier. Le FMI s'emploie de bien d'autres façons à renforcer ses instruments de détection, de prévention et de résolution des crises. Ainsi, nous avons rassemblé l'ensemble de nos travaux d'analyse sur les marchés de capitaux au sein d'un nouveau département des marchés de capitaux internationaux, qui est opérationnel depuis le 1^{er} août 2001. Par ailleurs, le FMI suit et analyse en permanence l'évolution de ses pays membres et de l'économie mondiale en s'attachant à déceler les facteurs de vulnérabilité et s'équipe d'outils d'analyse permettant de détecter l'imminence d'une crise. Ces indicateurs seront utilisés en interne pour attirer notre attention sur les risques à un stade précoce, et serviront à donner aux autorités des conseils pertinents suffisamment à l'avance pour qu'elles puissent prendre des mesures correctrices.

Le FMI a aussi revu ses mécanismes de prêt de manière à jouer un rôle plus efficace dans la prévention et la résolution des crises. Il s'est doté de nouvelles facilités, dont la ligne de crédit préventive (LPC), qui est à la disposition des pays membres ayant de solides antécédents économiques et qui devrait décourager les attaques spéculatives. Ceci dit, on a beau s'évertuer à réduire le risque de crise financière, des crises éclatent quand même. Mais il y a moyen d'en limiter le coût tant pour le pays directement touché que pour le reste du monde. Tout d'abord, le pays concerné se doit de prendre les mesures jugées nécessaires pour remédier aux causes de la crise. A l'appui de ces mesures, le FMI et éventuellement d'autres créanciers officiels apportent leur concours financier. Les créanciers privés peuvent dès lors accepter de renouveler les lignes de crédit et obligations existantes et même d'accorder de nouveaux prêts. On parvient ainsi à éviter qu'une crise de liquidité ne se transforme en une coûteuse crise de solvabilité. Il est donc prioritaire pour le FMI de trouver les moyens de faire jouer au secteur privé un rôle constructif dans le processus de résolution des crises.

Flemming Larsen est directeur du bureau européen du Fonds monétaire international.

LIVRES

par Annie Kahn

L'Etat du monde

RAMSÈS 2002,

sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, Dunod pour l'Institut français des relations internationales, 370 p., 29 € (189 F).

Le faible a toujours été tenté d'échapper à la logique du fort. L'accélération du développement technique et de sa diffusion valorise aujourd'hui les stratégies que l'on peut qualifier de dissymétriques. Il s'agit, en l'occurrence, pour un acteur faible, de s'attaquer aux vulnérabilités du fort - en contournant sa force militaire -, pour obtenir des effets disproportionnés, matériellement et psychologiquement, aux moyens mis en œuvre. Ce court extrait du Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (Ramsès), réalisé par l'Institut français des relations internationales (Ifri) semble prémonitoire. La rédaction de cet ouvrage de référence, paru la veille des attentats perpétrés aux Etats-Unis était, en effet, achevée en juillet 2001...

On y trouvera de passionnantes analyses sur l'état du monde et des forces en présence, qui permettront de mieux comprendre la situation actuelle. Pour autant, il est indispensable de relativiser les réflexions prospectives. Aux côtés des principaux événements de ces derniers mois que sont le ralentissement économique, l'élection du président des Etats-Unis, la montée en puissance des mouvements antimondialisation, entre autres, manque évidemment la tragédie américaine du 11 septembre. Les remises en question majeures qu'elle suscite n'ont pas pu être prises en compte.

Néanmoins, pressentant la fragilité de la paix dans le monde, les chercheurs de l'Ifri ont consacré la première des trois parties de l'ouvrage aux questions de défense, thème désormais central et particulièrement mis en cause. L'analyse de l'impact de la mondialisation sur les formes de conflit est très éclairante. Celle de la nécessité ou non de recourir massivement aux nouvelles technologies l'est aussi. Certes, le livre insiste sur le débat entre technophiles et technophobes qui oppose les spécialistes de la défense.

L'actualité a donné tant de poids aux arguments des seconds que l'on pourrait penser que le débat est désormais sans objet. Mais l'analyse de fond des arguments des uns et des autres permet aussi de mieux comprendre la myopie de l'Occident, et de l'armée américaine plus précisément.

Les deux autres parties sont, elles, beaucoup moins déstabilisées par les récents événements ; dans la deuxième, intitulée « Mondialisation et nouvelles technologies : acteurs et contestation », on trouve un état des lieux très complet de l'utilisation des technologies dans le monde. Le problème de la fracture numérique et des avantages et inconvénients que peut faire peser ce progrès sur le développement y est posé. Sans trancher dans un sens ou dans l'autre, l'auteur donne tous les éléments nécessaires pour se faire sa propre opinion. Dans la troisième partie c'est sous un prisme commun, « Dynamiques locales, stratégies régionales et globales », que sont analysées quatre régions du monde : Union européenne, Proche-Orient, Asie et Amérique latine.

Outre le traitement de ces questions de fond, l'intérêt de l'ouvrage réside aussi dans sa partie encyclopédique. De nombreuses cartes et fiches-pays assorties de références bibliographiques s'avèreront utiles tant pour les étudiants que pour les professionnels.

COURRIER

FUSIONS ET ACQUISITIONS

A propos de l'article « Les fusions sont un phénomène inéluctable » paru le 4 septembre 2001

(...) Les concentrations ne se traduisent pas (toujours) par une baisse de prix de la prestation ou du produit fini. Elles ne profitent donc ni aux clients, ni à la compétitivité de l'entreprise. Dans un numéro récent du Monde, on nous a expliqué qu'elles ne profitent pas aux actionnaires. Elles se traduisent par des licenciements massifs et ne profitent donc pas aux salariés.

Le simple lecteur béotien que je suis a l'impression que c'est une histoire de fous. Pouvez-vous nous éclairer ?

Georges Duvivier (Crépy-en-Valois)

(...) Une affirmation aussi péremptoire que les « concentrations sont inéluctables » - quel que soit le secteur concerné - me laisse perplexe et même non convaincu grâce aux contre-exemples ci-dessous.

On peut séparer le cas des sociétés industrielles de celles des services où la concentration - qui suppose une certaine uniformisation - n'est sûrement pas généralisable : Marks & Spencer n'a pas introduit sur le continent son style

anglais, Swissair n'a pas pu transférer sa culture d'entreprise à AOM et Air Liberté et a dû s'en séparer. La Société générale et la BNP ont refusé de s'entendre. (...)

Les concentrations économiques sont bien un phénomène important qui nous concerne, car les entreprises en question sont sources de progrès et de richesses, tant qu'elles restent au service des populations dans leur ensemble... ce qui, aujourd'hui, commence à être contesté.

Michel Royer (Paris)

(...) Je me permets de vous faire part de mon étonnement devant les résultats de l'étude AT Kearney, tels qu'exposés dans l'article du 4 septembre sur les concentrations. Puisque vous y parlez de Shell, TotalFinaElf, Adidas, etc., j'en conclus qu'il s'agit bien d'une analyse internationale des marchés, et non, par exemple, américano-américaine.

Mais s'il s'agit bien « d'international », je suis obligé de m'inscrire en faux, en ce qui concerne les chantiers navals : ce secteur est mis en exergue, avec l'indication que « les trois leaders représenteraient 70 % du marché ». Si vous vous référez au document que je vous ai mis en copie, ça serait plutôt 12 % ou 13 % (et environ 29 %,

pour les 10 premiers...) ! Cela reste, en effet, un secteur relativement éclaté !... (...)

Je trouve surtout que le modèle exposé, avec sa chronologie (cycle de 20-25 ans), est très dogmatique, et je me permets de vous renvoyer à la citation de Martin Gargiulo, professeur à l'Insead (article paru le même jour dans « Le Monde Économie » : « Peut-on légitimement penser que des experts (...) peuvent fournir des informations qui reflètent la complexité de la réalité ? Je ne le crois pas ».

Boris Fedorovsky, Chambre syndicale des constructeurs de navires (Paris)

FONCTIONNAIRES

A propos de la critique du livre de Pierre Bitoun, Eloge des fonctionnaires, paru dans « Le Monde Économie » du 11 septembre.

L'un de vos journalistes a attaqué violemment mon dernier ouvrage *Eloge des fonctionnaires*. Il le décrit comme « un livre marketing » peu sérieux et franchissant « les limites de l'honnêteté intellectuelle ». Bref, j'aurais écrit n'importe quoi, dans l'unique but de faire de l'argent.

Qu'est-ce qui me vaut tant de hargne ? Dans mon livre, j'ai voulu : - répondre à l'entreprise de dénigrement dont sont victimes les agents de l'Etat depuis le virage néolibéral de 1983 ;

- dresser un éloge raisonné qui évite l'écueil du panégyrique ; - contribuer au progrès du « Tous ensemble » car ce ne sont pas seulement les salariés du public mais aussi ceux du privé qui font les frais d'un discours de division et de nivellement par le bas.

Que pareille initiative, menée avec méthode et conviction, fasse perdre aux néolibéraux leur sang-froid ne me surprend pas et prouve simplement que j'ai visé juste. Au reste, je souhaite, comme n'importe quel auteur, que mon livre se vende. Et j'espère aussi que *Le Monde* voudra bientôt faire état des nombreux courriers de protestation reçus à la suite de l'article de votre journaliste. Cela ne serait que justice, pour moi comme pour

la cause que je défends. Que nous défendons...

Pierre Bitoun, sociologue à l'INRA

(...) La première chose qui me frappe, c'est qu'il ne s'agit même pas d'un billet d'humeur qui ferait de fortes critiques à l'emporte-pièce, mais d'une simple érucation de quelqu'un qui exprime de la hargne vindicative. (...) Trouvez-vous intolérable qu'on s'oppose à la totalisation marchande actuelle ?

(...) Concernant la question du financement des retraites (abordée par l'auteur du livre), la critique faite oublie que c'est un livre destiné au grand public et que Pierre Bitoun ne peut pas développer de longs argumentaires à l'appui de toutes ses analyses et de toutes ses observations.

(...) J'aurais donc préféré que votre journaliste exprime vraiment les critiques qu'il fait au livre, en y distinguant les forces et les faiblesses de l'ouvrage, comme je l'ai déjà fait moi-même auprès de l'auteur. (...)

Norbert See Chercheur

(...) Pierre Bitoun, l'auteur, est suspecté de malhonnêteté intellectuelle, voire de manquer de sérieux et d'arguments, bref d'écrire n'importe quoi. Cette sévérité méprisante est étonnante en soi. (...) Elle l'est encore plus quand on s'est procuré ledit « livre marketing » qui témoigne surtout d'un imposant travail de recherche documentaire et d'un passionnant état des lieux des services publics en France.

Le tout, il est vrai, est soutenu par une verve stylistique qui ne dissimule en rien le fait que Pierre Bitoun a choisi son camp dans un débat public-privé qui parcourt toujours, qu'on le veuille ou non, la société française d'aujourd'hui. Est-ce cet aspect combatif qui a agacé le journaliste ? C'est son droit. Mais c'était aussi son devoir de faire apparaître les indéfinissables qualités d'un ouvrage sérieux et sincère curieusement rabaisé en produit issu des bas calculs d'un quelconque marketing.

Claude Sartirano (Orange)

PARUTIONS

■ LE GUIDE DE L'EURO, de Philippe Jurgensen

Alors que se multiplient campagnes de communication et distributions de brochures, l'ouvrage de Philippe Jurgensen entend apporter des réponses à la multitude de questions que se posent les citoyens français à propos de la nouvelle monnaie européenne. Certes volumineux, ce guide de l'euro permet d'obtenir nombre de précisions sur le remplacement du franc par la monnaie unique, mais aussi sur la structure des marchés financiers européens, ainsi que sur le fonctionnement général de l'Union européenne. Le texte de Philippe Jurgensen, accompagné de son glossaire détaillé, manifestement soucieux d'être accessible à tous, sera surtout précieux pour les lecteurs étudiants, ou ceux déjà familiarisés avec l'univers de l'économie et de la finance (éd. Odile Jacob, 2001, 504 p., 8 €, 52,48 F).

F. L.

■ LES GRANDS THÈMES DE L'ÉCONOMIE EN 500 QUESTIONS, de Jean-Luc Dagut

Agrégé de sciences économiques et sociales, Jean-Luc Dagut s'adresse particulièrement aux étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce, mais aussi, dit-il, à tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances en économie en général. L'auteur a choisi une forme particulière pour transmettre ses connaissances : des tests questions-réponses. Du plus simple au plus compliqué, d'ailleurs. Exemples : « Le volume de la production est un meilleur indicateur de développement que le produit par tête. » Vrai ou faux ? Ou encore : « La théorie du « cycle de vie du produit » de R. Vernon (1966) est à mi-chemin entre l'analyse néoricardienne et l'économie industrielle ? » Vrai ou faux. Compte tenu du nombre élevé de questions (500), les réponses sont évidemment succinctes, peut-être un peu trop parfois, et s'adressent, quoi qu'il en soit, à un public averti, pas à des néophytes. (Jeunes éditions Studyrnema, 2001, 432 p., 12,8 €, 83,96 F).

M.-B. B.

CRÉATION COMMERCIALISATION MARKETING en partenariat avec de nombreuses entreprises du secteur du luxe

Recrutement : Bac + 5 / Bac + 4

6 mois de cours et 6 mois de stage

Début de la formation : 22 octobre 2001



Master International du Luxe

www.masterluxe.com

Tél. 01 40 03 15 68

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE MARKETING Institut supérieur des Sciences, Techniques et Économie Commerciales Établissement privé d'enseignement technique supérieur créé en 1961 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

UNIVERSITE PARIS-SUD XI FACULTE JEAN MONNET

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE "JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES"

Programme : Droit européen (fiscal, social, concurrence, douanier, contrats...), Economie et stratégie européenne des entreprises, Comptabilité, anglais.

Public : Bac + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Dates : Novembre 2001 à Mai 2002 + 2 mois de stage en entreprise juin-juillet

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Instances sociales créées au lendemain de la seconde guerre mondiale, les CE limitent souvent leurs activités au socioculturel. Peu formés à l'économie, leurs élus n'utilisent guère leurs prérogatives visant à contrôler la bonne marche de l'entreprise. Des droits qui tendent pourtant à se développer

Les comités d'entreprise négligent leur rôle économique

Dégustation des produits du terroir, promotion de spectacles, invitation aux voyages, les allées du Salon des comités d'entreprise (CE) qui s'est tenu les 19, 20 et 21 septembre à Paris s'apparentaient à un vaste marché des loisirs. D'ici son nom, Loisirs Expo, manifestation jumelée avec une autre, plus discrète, Ecoprise, destinée à informer les élus des CE sur leur rôle.

Voulez ou non, cette configuration reflète la perception qu'ont les salariés de ces instances, et aussi l'idée que les élus se font de leurs responsabilités quand ils prennent leur fonction. « On estime aujourd'hui que la moitié des comités d'entreprise, en France, se limitent à leur rôle socioculturel et ne s'intéressent pas aux questions économiques », estime Marcel Dumont, 59 ans, directeur de Comité Conseils. Au début des années 1990, plus de 70 % des élus avaient cet état d'esprit. Mais, depuis quelques années, on assiste à une prise de conscience progressive. La récession et l'annonce de plans sociaux ont contribué à ce changement. « Selon cet ancien permanent syndical de Force ouvrière (FO), qui a créé en 1983 sa société de conseil, « bien souvent, les gens ne savent pas pourquoi on va les éli-

re. Ils sont persuadés qu'ils sont candidats pour gérer l'arbre de Noël. Quelque temps plus tard, ils se rendent compte qu'il n'y a pas que ça. »

La taille de l'entreprise et l'impréparation des élus à ces fonctions expliquent en partie les réticences à se plonger dans les questions économiques. Sur les 38 000 CE recensés en France, plus des trois quarts relèvent d'établissements n'excédant pas deux cents salariés. La moitié sont dans des sociétés de moins de cent personnes. Or, à la différence des grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME) sont bien souvent avares d'informations. Par ailleurs, 55 % de ces ins-

tances sont gérées par des équipes non syndiquées, qui ne bénéficient donc pas de l'expérience de telle ou telle organisation.

Principal grief adressé aux élus de CE : « ils ne connaissent pas leurs droits », affirme Marcel Dumont. Le besoin de formation est tel que les organisateurs du Salon Ecoprise ont lancé en mars un Numéro vert gratuit, réservé aux nouveaux secrétaires de CE pour répondre à leurs questions. « Nous avons eu 500 appels pour 3 500 nouveaux responsables au premier semestre », explique Christian Pautonnier, directeur de la communication. Constat analogue pour Nicolas Dubost, 51 ans, direc-

teur de la société de formation, Forma CE, un cabinet qu'il a créé en 1994, intégré depuis dans le groupe Alpha. « Dans de nombreuses PME, le patron se contente d'informer les élus pour respecter une obligation issue de l'ordonnance de 1945. Or la loi de 1946 oblige à l'information et la consultation », affirme cet autodidacte qui fut dans les années 1970 ouvrier, militant syndical CFDT chez Renault Flins et « animateur de grève » avant de travailler dans le marketing et la communication.

FEU ROUGE

Pour Nicolas Dubost, la responsabilité de cette situation est aussi imputable aux élus du comité et aux syndicats qui bien souvent n'ont pas travaillé l'ordre du jour. « Pour un patron, la consultation c'est comme un feu rouge en pleine campagne. Il doit s'arrêter devant alors qu'il n'y a personne autour. Il est alors tenté de brûler le feu ».

Autre élément de son étonnement, seul un quart des comités d'entreprise ont utilisé le droit de faire appel à un expert comptable payé par l'entreprise. « Ce droit existe pourtant depuis cinquante-six ans », observe-t-il. Cependant, « ce n'est pas évident pour un CE de nommer quelqu'un qui va fouiller dans les comptes et de demander

au patron de le payer. » « Pourquoi les élus n'utilisent-ils pas tous les moyens légaux mis à leur disposition ? » demande Nicolas Dubost. Une réflexion sur cette interrogation est d'autant plus indispensable que les CE ont des attributions supplémentaires depuis la loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques. L'objectif est d'associer davantage cette instance à la gestion de l'entreprise. Sa représentation et ses pouvoirs sont étendus dans les comités de direction et son rôle est particulièrement renforcé dans les opérations d'acquisition comme les offres publiques d'achat ou d'échange (OPA ou OPE).

Le projet de loi de modernisation sociale (PLMS) examiné par le Sénat à partir du 9 octobre introduit de nouvelles dispositions, sur les licenciements économiques, le recours à un médiateur dans les entreprises d'au moins cent salariés, le renforcement du droit d'opposition du CE et les obligations de reclassement dans les groupes de plus de mille salariés. Des mesures qualifiées de « poudre aux yeux » par Marcel Dumont, car elles ne visent qu'une partie infime du tissu industriel, « à peine 10 % des entreprises ».

Dominique Gallois

Un budget annuel de 70 milliards de francs

Selon Ecoprise, les 38 000 comités d'entreprise (CE) ont un budget de 70 milliards de francs par an, soit 11 milliards d'euros. Les dépenses se répartissent en quatre grands secteurs : le tourisme (57 %), les loisirs (19 %), les services aux salariés (24 %), l'organisation de fêtes et de l'arbre de Noël (14 %). 5 % seulement des fonds sont consacrés au rôle économique du CE. On recense 200 000 élus dans les comités d'entreprise, soit en moyenne cinq personnes par instance. 52 % sont des femmes.

Selon une étude de la Dares (ministère de l'emploi et de la solidarité), les hommes syndiqués sont plus facilement élus que les femmes dans les grands établissements ayant un CE de longue date. La probabilité pour que le ou (la) secrétaire soit élu(e) sur liste syndicale croît avec la taille de l'établissement, allant de 33 % dans ceux de moins de 100 salariés à 90 % au-dessus de 1 000 personnes.

Des institutions qui ont du mal à se faire reconnaître

Le 22 janvier 1945 : une ordonnance du général de Gaulle crée les comités d'entreprise afin d'associer les salariés à la marche de leur société. Le code du travail précise, dans son article L. 431-4, que le rôle de cette instance est « d'assurer l'expression collective des salariés afin que leurs intérêts soient pris en compte dans les décisions relatives à la gestion, l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et aux techniques de production ».

La réalité vécue depuis cinquante et un ans est moins souriante ; on peut même dire aujourd'hui qu'il y a de la désillusion chez ceux qui animent cette instance sociale. Comme l'écrit Gérard Deseigne dans l'ouvrage de la collection « Que sais-je ? » consacré à « L'évolution du comité d'entreprise » : « Paradoxalement, le comité est une institution mal connue de l'opinion publique, parfois mal aimée par les salariés, le plus souvent ignorée par les médias, alors même qu'elle est un creuset de relations sociales allant parfois jusqu'à la « codécision » en matière d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail. »

Pourquoi ce malaise ? « Parce que, depuis ses origines, le comité d'entreprise vit une dualité, répond Hugues Puel, économiste du travail à Economie et Humanisme. Il est le fruit du rapprochement entre le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), qui voulait renforcer le pouvoir syndical dans l'entreprise, avec la Charte du travail du gouvernement de Vichy, qui avait créé un comité des œuvres sociales, d'inspiration plus paternaliste. »

« Il existe chez les syndicalistes élus au CE un vrai désir d'exercer leur droit de regard sur la vie économique de l'entreprise, mais les patrons n'aiment pas que les militants mettent le nez dans ce qu'ils considèrent comme leurs affaires,

Dans les entreprises, les salariés ne se précipitent pas pour élire leurs futurs représentants : le taux d'abstention oscille entre 35 % et 45 %

poursuit-il. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la moitié des entreprises de plus de cinquante salariés sont dépourvues du comité d'entreprise légal. »

Cette carence n'est pas toujours la faute de la direction. On ne se bouscule pas pour être candidat à l'élection au CE, et un tiers des comités sont dirigés par des élus non syndiqués en raison du défaut de présence syndicale ; dans les trois quarts des cas, une seule liste est présentée aux suffrages des salariés. On ne se précipite pas non plus pour voter, et le taux d'abstention oscille entre 35 % et 45 %, avec une tendance nette à la dégradation...

« La majorité des entreprises qui appliquent la loi le font à minima, affirme Hugues Puel. On trouve tous les cas de figure, du pire au meilleur. Le pire, c'est l'absence de CE. Le mieux, c'est le CE qui ne s'occupe que des œuvres sociales, car les compléments de rémunération en nature que sont les voyages, les sorties culturelles, le restaurant d'entreprise, la formation sont devenus très importants. Le meilleur, c'est le CE qui, en plus de cette gestion sociale, est en mesure de s'informer et de débattre de la situation de l'entreprise avant que la direction ait pris une décision stratégique. En échange de leur confidentialité, les informations préalables, régulières et complètes nourrissent la confiance sans laquelle il n'est aucun dialogue social digne de ce nom. Je pense qu'un

groupe comme Usinor n'aurait pas réussi sa reconversion sans l'outil d'évolution qu'a représenté son comité d'entreprise. »

Pour autant, c'est le repli qui menace le CE. Repli sur soi d'abord, comme le prouvent l'échec des tentatives pour « détourner » une partie des fonds des CE vers des entreprises d'insertion susceptibles de créer des emplois. « Lorsque la crise des années 1990 a été à son maximum, certains élus se sont dit : nous améliorons la situation des salariés déjà bien lotis, puisqu'ils ont un emploi ; nous devrions aider les chômeurs, parmi lesquels figurent nos propres enfants. Malheureusement, ni les patrons ni la majorité des salariés n'ont vu d'un bon œil ces ponctions sur "leur" argent, et les expériences menées, notamment par la CFDT, ont pris fin. » Pas toutes.

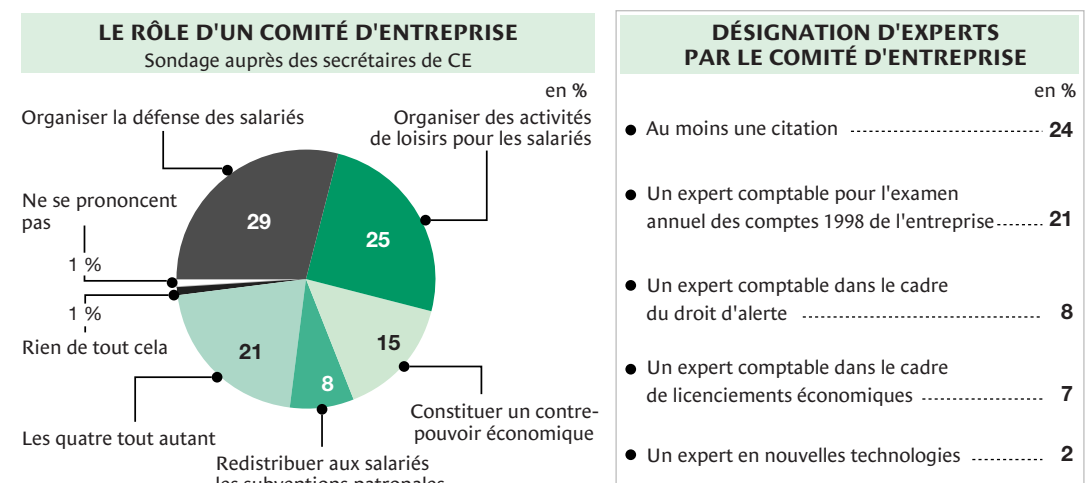
EXCEPTION FRANÇAISE

Le repli sur le territoire national est un autre risque, même si les effets de la mondialisation démontrent l'illusion d'une quelconque exception française. La création du comité d'entreprise européen dans les sociétés de plus de cent salariés peut être l'occasion de fournir aux élus les éléments d'une « intelligence » économique et sociale dépassant les frontières. Histoire qu'ils ne soient pas totalement dépourvus de visibilité en cas de délocalisation, de fermeture d'entreprise ou de licenciement collectif, toujours justifiés par les directions au nom d'une rationalité que les syndicalistes n'ont pas toujours les moyens de contester.

Des améliorations législatives pourraient-elles aider les CE à mieux assurer leur rôle de vigilance économique ? « Je ne crois pas à l'efficacité d'un nouveau texte, répond Hugues Puel. Commençons par appliquer les lois et les règlements arrêtés depuis 1945 : le chantier demeure énorme. »

Alain Faujas

Les comités d'entreprise utilisent peu leurs droits



Peu d'actions contre l'exclusion

Mieux vaudrait que les comités d'entreprise soutiennent des actions en faveur de l'emploi plutôt que de subventionner « des voyages à Ceylan », avait lancé Martine Aubry au début des années 1990, alors qu'elle était ministre du travail. Sans attendre son appel, certains comités d'entreprise (CE) avaient déjà pris des initiatives à la fin des années 1990, qui se sont multipliées à partir de 1992-1993.

Ainsi, chez Heuliez, à Cerizay (Deux-Sèvres), le CE avait mis sur pied en 1992 une cellule de reclassement pour les salariés en contrat à durée déterminée (CDD), qui était animée par un élu du CE. Tandis qu'à la Société des eaux de Vittel (devenue Perrier Vittel France), dans les Vosges, une cinquantaine de chômeurs avaient été embauchés entre 1987 et 1992 en contrats TUC (travaux d'utilité collective) puis en CES (contrat emploi-solidarité) dans le but de les former à la bureautique. 80 % avaient retrouvé un emploi. Que sont devenus ces CE précurseurs ?

Beaucoup n'ont pas continué sur leur lancée. Chez Heuliez, la direction n'a plus recruté de CDD mais des intérimaires en contrats courts, donc plus difficiles à suivre. De plus, le contexte a changé.

Mise en place d'une cellule de reclassement de CDD, attribution de logements à des associations..., les initiatives restent marginales

Le bassin d'emploi connaît un taux de chômage de « 4 %, et le reclassement des salariés est assez facile », souligne Claude Point, le secrétaire du CE. D'autres CE se sont laissés rattraper par le quotidien, comme chez Vittel, où l'opération formation a dû être stoppée en 1992 faute de subventions pour les CES. Il n'y a pas eu d'autre action depuis. « En 1993, Nestlé a fait son OPA sur Vittel et depuis, nous sommes en restructuration permanente, ce qui prend toute notre énergie », constate Jean-Louis Dorget, secrétaire du CE.

Pourtant, certains CE ont résisté à l'usure, comme celui de Bull à Echirrolles, près de Grenoble. En 1993, il décide de soutenir financiè-

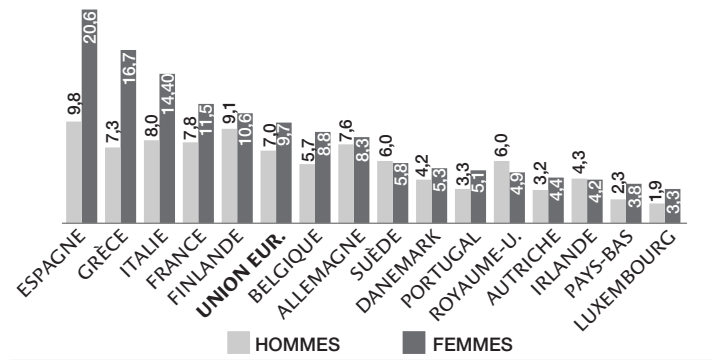
rement la création d'une entreprise d'insertion, Qualirec, dont il détient 5,84 % du capital. Puis, en 1996, il obtient qu'une quinzaine d'appartements HLM réservés au personnel de Bull, et ne trouvant pas preneurs, soient proposés aux personnes sans domicile fixe de l'association Un toit pour tous. Des initiatives que le CE suit toujours. « Nos réflexions ont été déclenchées par les premiers plans sociaux de 1989, indique Annie Pantel, responsable de la commission emploi solidarité du CE. Des salariés de Bull allaient se retrouver au chômage. Nous cherchions un moyen d'agir pour l'emploi à l'extérieur de l'entreprise. » Ici aussi le quotidien est prenant. « Nous sommes encore sous le coup d'un plan social, mais à Echirrolles, il y a toujours eu un pool de personnes qui voulaient garder vivante cette commission, cette volonté de participer à la vie de la commune. »

Une nouvelle mesure pourrait redonner vigueur aux CE. Jusqu'à présent, financer des activités bénéficiant à des personnes autres que les salariés et leur famille était illégal, même si certains CE l'ont fait. La loi du 17 juillet 2001 autorise désormais ce type d'action, sous certaines conditions.

Francine Aizicovici

EUROPE

▼ **Le taux de chômage féminin est supérieur de trois points en moyenne** en pourcentage



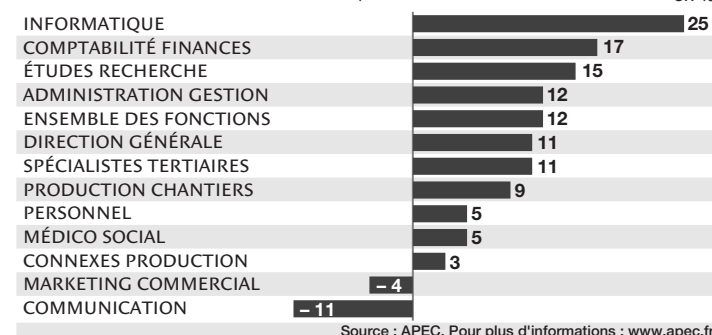
■ **LE PAYS LE PLUS FORTEMENT TOUCHÉ PAR LE CHÔMAGE**, en 2000, a été l'Espagne (14,1 %). La situation de ce pays contraste avec celle du Danemark, du Luxembourg, des Pays-Bas, de l'Autriche et du Portugal, qui ont enregistré des taux de chômage de 5 % ou moins. Ces chiffres sont proches de ceux du Japon (4,7 %) et des Etats-Unis (4,9 %).

■ **LE TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION FÉMININE** dans l'Union européenne est près de trois points supérieur à celui des hommes (9,7 % contre 7 %).

■ **CETTE SITUATION** en défaveur des femmes se vérifie dans douze États membres, et en particulier en Grèce, en Espagne et en Italie, où le taux de chômage féminin est pratiquement le double du taux masculin. Les seules exceptions sont l'Irlande, la Suède et, surtout, le Royaume-Uni, où le taux de chômage est de 6 % chez les hommes et de 4,9 % chez les femmes.

FLASH APEC/ « LE MONDE »

▼ **La communication recrute moins de cadres**



■ **71 000 OFFRES D'EMPLOI** ont été confiées à l'APEC au premier semestre 2001 au lieu de 64 000 pour la même période de l'année 2000, soit une progression de 12 % pour l'ensemble des fonctions. Cette progression des offres est largement due au dynamisme de la fonction informatique, toujours en quête de candidats, et qui représente à elle seule un tiers des offres. La fonction communication affiche une baisse sensible, qui intervient toutefois après une progression exceptionnelle de 83 % en 2000. La fonction marketing-commercial, elle, reste stable à un haut niveau.

■ **POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2001**, le nombre des offres toutes fonctions confondues s'élèvera probablement à 140 000, soit un niveau jamais atteint.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 1^{er} TRIMESTRE 2001 (en % sur un an)											
	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3***	1,5**	-0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié.....	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel.....	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans).....	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans).....	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h / semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1^{er} trim 2001											
	3,6	3,1	2,7*	3	3,3	3,5	2,3	4,9	4,6*	4*	ND
TAUX DE CHÔMAGE août 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	7,6**	8,3**	7,9	6,8	13	8,5**	9,5 (avr. 01)	2,3 (juin 01)	5,1 (juin 01)	4,9	5**
Moins de 25 ans.....	15,1**	16,4**	9,5	17,1	25,2	18,5**	28,3	4,1	12	11,3	9,8**
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

N. D. : non disponible / * 2^e trim. 2001 / ** juillet 2001

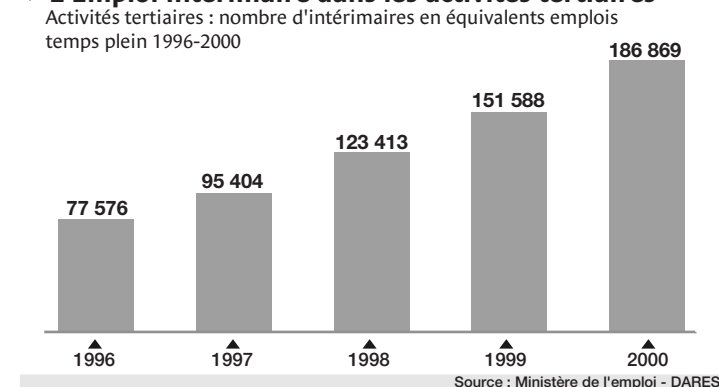
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,8 % (juillet)	0*
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	30,9 % (juillet)	-4,1*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	929*	+4,7 %
INTÉRIM.....	260*	-8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	-11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 116*	+1,6 %
Hommes.....	9 000*	+3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)		
	1 072 258***	-4,2 %

* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000) Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT/ « LE MONDE »

▼ **L'Emploi intérimaire dans les activités tertiaires**



■ **L'EMPLOI INTÉRIMAIRE DANS LES ACTIVITÉS TERTIAIRES** a augmenté de 23,2 % en 2000 par rapport à 1999. L'année dernière, les plus fortes progressions ont été enregistrées au sein du commerce, de la réparation automobile (+53 %) et des télécommunications (45 %). Sur la même période, l'emploi intérimaire total a progressé de 17,5 %. La part du tertiaire (31 % en 2000 contre 29 % en 1999) dans l'intérim augmente au détriment de la construction (18 % contre 17 % pour le BTP). ■ **SUR LES HUIT PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2001**, les activités tertiaires ont progressé de 8 % par rapport à la même période de l'année précédente alors que le BTP stagnait et que l'industrie augmentait de 1 %. Les activités tertiaires sont localisées principalement dans la région Ile-de-France (34 %).

Vingt-cinq ans après, les « Lip » sont revenus à Besançon

BESANÇON
de notre correspondant

Ce n'est pas « une revanche sur le destin », plutôt « une page qui se tourne », de manière symbolique : l'ancienne usine Lip du quartier de Palente à Besançon (Doubs), reconverte en zone d'aménagement concerté, accueille désormais 81 entreprises, qui emploient 943 salariés, soit 38 de plus qu'au démantèlement de la célèbre firme d'horlogerie et de mécanique, le 31 décembre 1975. Certes, ce chiffre est encore en retrait par rapport aux 1 400 personnes que fit naguère travailler Fred Lip dans la capitale de la Franche-Comté, mais, pour une ville marquée durablement par ce conflit peu commun, traumatisée par les friches squattées, taguées et incendiées qui en portèrent témoignage de 1980 à 1985, l'événement n'est pas anodin. « Que le site de ce grand combat ouvrier soit devenu un lieu de réussite, que la catastrophe économique ait finalement permis de créer cette vitrine de notre savoir-faire démontre que les élus et les chefs d'entreprise ont eu raison de relever ensemble le défi, de ne pas baisser les bras », commente le député et maire (PS) Jean-Louis Fousseret. « A l'époque, tous les

Sur le site de l'usine d'horlogerie démantelée en 1975, la coopération entre élus et industriels a fait naître des dizaines d'entreprises

pèlerins de l'extrême gauche, tous les prophètes parisiens sont venus à Palente, ajoute Joseph Pinard, conseiller général (PS) du canton de 1973 à 2001. Quand les projecteurs se sont éteints, ils ont disparu de la scène, et c'est nous, les sociaux-démocrates tant décriés, qui avons retroussé nos manches, dans l'obscurité, pour retrouver du boulot aux salariés. »

Côté patronat, Jean Michel, élu six mois auparavant président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Doubs, mais aussi conseiller municipal d'opposition, a pris la direction des opérations. « Ces ruines faisaient bien sûr la honte de Besançon intra-muros,

mais elles nous pénalisaient aussi en termes d'image à l'extérieur, se souvient-il. Quel investisseur aurait eu envie de venir dans une telle cité sinistrée ? Je suis allé voir le maire (PS) de l'époque, Robert Schwint, pour lui proposer de mener une action conjointe. Il m'a répondu qu'il était d'accord, à condition que nous partagions les risques à égalité. Je lui ai dit : banco ! » La création du syndicat mixte des espaces industriels Besançon-Palente, le 29 mai 1985, dans lequel la ville et la CCI étaient présentes chacune à hauteur de 50 %, a concrétisé cette volonté partagée. « Je voulais l'appeler l'Espace Lip car je jugeais la dénomination plus porteuse, précise Jean Michel. Les horlogers ont aussitôt fait bloc pour s'y opposer. Ils estimaient qu'il fallait tirer un trait sur ce passé. »

UNE ÉNERGIE SANS FAILLE

Au sein de l'équipe Schwint, un adjoint (PRG), André-Maxime Kohler, avocat d'affaires de métier, a été chargé du dossier. « En dépit de leurs cultures différentes, les deux hommes se sont bien entendus et ont fait preuve d'une énergie sans faille pour faire aboutir le projet, souligne Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat aux personnes âgées et députée de la circonscription depuis juin 1997. Cela a marqué le début d'une coopération étroite entre la ville et la CCI, jamais démentie depuis. »

Le partage des rôles était clair : à la chambre de commerce la réhabilitation des bâtiments et leur commercialisation ultérieure, à la ville les équipements urbains et la création de la voirie. « Lip s'étendait sur dix hectares, il était donc possible d'avoir un dispositif de qualité, explique Louis Martin, directeur des services économiques de Besançon de 1979 à 1997. La première étape a été de démolir ce qui ne pouvait pas être réhabilité, puis de reconstruire afin de transformer cet ensemble désaffecté en hôtel d'entreprises et en lotissement industriel. »

L'usine est rachetée pour le franc symbolique, et le chantier

financé par un emprunt garanti. « Jamais je n'ai envisagé de laisser le coût de ce sauvetage à la charge de la collectivité, insiste Jean Michel. Je venais de l'immobilier, j'ai conduit l'opération comme s'il s'agissait d'une affaire privée, remboursable par la revente des locaux. La seule différence, c'est que nous visions l'équilibre, pas le profit ». L'objectif a été atteint. « La participation au bilan pour les deux partenaires a été de 2 millions de francs (304 489 euros) chacun, relève Jean-Louis Fousseret. Autrement dit rien, comparé à l'enjeu. »

Si la marque horlogère Lip, rachetée par le groupe gersois Censémat, a quitté Besançon, une coopérative ouvrière de production issue du Lip historique, Lip Précision Industrie, est pourtant revenue s'installer sur les lieux avec sa trentaine de salariés, ses machines et des idées de développement plein les cartons. « Ici, nous sommes considérés comme la cerise sur le gâteau », dit son responsable, Jacky Burtz, embauché par Fred Lip en 1971 et qui connut toutes les luttes.

L'activité des 80 sociétés présentes (dont 32 ont ouvert dans le cadre d'une pépinière qui occupe environ 3 500 des 9 000 mètres carrés) est diversifiée, puisqu'elle va de la start-up de génie biomédical à l'environnement, en passant par le tourisme et l'architecture, comme le réclamaient les élus pour ne pas retomber dans le piège de la mono-industrie.

Mais des fabricants de montres tels Breitling, Seiko ou Yema n'ont pas hésité à braver la superstition corporatiste d'antan et à implanter leurs services commerciaux, de formation et d'après-vente à Palente. « En fait, notre image n'était pas si dégradée, constate Louis Martin. Je n'oublierai jamais ce mot du dirigeant d'un grand groupe industriel qui évoquait devant moi les Lip : quand on voit des ouvriers protéger leur usine et leur outil de travail comme ils l'ont fait, un patron ne peut finalement qu'être satisfait... »

Jean-Pierre Tenoux

AGENDA

● **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.** Qui va nourrir le Sud ? Une journée de débats sur la place de la sécurité alimentaire dans les négociations commerciales internationales se tiendra mardi 2 octobre au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, au Centre de conférences Pierre Mendès-France, à Paris. Placé sous la présidence de François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, ce colloque accueillera des spécialistes du développement, comme Philippe Collomb, directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), Jean-Paul Charvet, professeur de géographie à Paris-X-Nanterre. Apiradi Tantarom, ambassadeur de Thaïlande auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ou encore Boniface Chidyaysiku, ambassadeur du Zimbabwe auprès de l'OMC présenteront la position des pays du Sud. Le rôle de l'Europe face au problème de la sécurité alimentaire sera aussi abordé. Renseignements : francoise.therincourt@cabinets.finances.gouv.fr

● **NOUVELLES TECHNOLOGIES.** Dans dix ans l'entreprise... qu'aurons-nous fait des nouvelles technologies ? Un colloque organisé par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) se tiendra vendredi 19 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie. Quelle société de l'information voulons-nous ? Sommes-nous en phase avec les futurs que dessinent les nouvelles technologies ? Le CJD, à partir des témoignages, ouvrira les horizons possibles. Renseignements : ldubois@cjd.net

● **PRÉVOYANCE.** Les Rencontres de la prévoyance se tiendront jeudi 18 octobre aux salons de l'Aveyron (17, rue de l'Aubrac, à Paris). Au programme : les évolutions de la prévoyance collective. Sera abordée la question des attentes des salariés en matière de garanties et de services. Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, introduira la question des grands dossiers des années à venir. Des entreprises témoigneront des expériences engagées dans le domaine de la prévoyance à l'occasion d'une table ronde animée par Jean-Louis Beffa, PDG de la compagnie Saint-Gobain. Ces rencontres s'adressent aux acteurs de la prévoyance collective à savoir directeurs des ressources humaines, représentants du personnel, partenaires sociaux (fédérations d'employeurs et organisations syndicales) ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics. Renseignements : Regards international, Solange Carmona. tél : 01 45 78 36 00. e-mail : colloques@regards-international.com

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE.** Le Salon du commerce électronique business-to-business se tiendra du 6 au 9 novembre au CNIT, à Paris la Défense. Des conférences et expositions auront lieu les 7 et 8, tandis que le 6 et le 9 seront consacrés à des séminaires. Cinquante exposants, et quelque 6 000 visiteurs sont attendus. Renseignements : Séverine Papier, tél : 01-41-18-63-39.

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET

PREPARATION AU 7 UNITES DE VALEUR DU D.E.C.F.

Couplée à Un diplôme Universitaire d'audit comptable et financier

Programme :
Droit des sociétés et fiscal - Organisation et gestion de l'entreprise - Gestion Financière - Mathématiques et informatique - Comptabilité - Contrôle de gestion - Relations Juridiques de crédit de travail et de contentieux.

Public :
Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC+2
Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Dates :
Une première sélection aura lieu en Juillet - Octobre 2001 - Septembre 2002

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 11 octobre 2001 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

« Benchmarking »
ou convergence ?

Depuis l'origine de la construction européenne, les questions de sécurité sociale sont, de la compétence des Etats et non des institutions communautaires. Mais l'insertion d'un chapitre sur l'emploi dans le traité d'Amsterdam, la mise en œuvre d'une politique économique et monétaire coordonnée, tout comme la nécessité politique d'agir dans le domaine social, ont abouti à ce que les quinze Etats membres, alors sous présidence portugaise, adoptent en mars 2000 lors du sommet de Lisbonne une nouvelle forme de collaboration dans le domaine social, baptisée « méthode ouverte de coordination » (MOC).

Celle-ci consiste, à l'image de la politique de l'emploi, en l'adoption de lignes directrices pour l'Union, qui doivent être traduites dans les politiques nationales. Elle comprend également, nous disent les conclusions du sommet européen de Lisbonne, l'établissement « d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs et des critères d'évaluation par rapport aux meilleures performances mondiales, qui soient adaptés aux besoins des différents Etats membres et des divers secteurs, de manière à pouvoir comparer les meilleures pratiques ». Ainsi des rapports nationaux sur la pauvreté ont été réalisés en vue d'une évaluation par le Conseil européen, l'instance politique suprême au sein de l'Union européenne.

Le Conseil européen a, au sommet de Göteborg en mars de cette année, délégué au Comité de la protection sociale le soin d'élaborer ces indicateurs. Ceux-ci serviront, avec d'autres données, tels les rapports du système d'information mutuelle en matière de sécurité sociale (Missoc), à évaluer la mise en œuvre des réformes des systèmes de pension et à établir un classement des meilleures pratiques. A l'heure actuelle, une batterie d'indicateurs proposée par la Commission est discutée dans chaque Etat. Le Comité de protection sociale puis le Conseil européen devraient valider ces indicateurs très prochainement.

Les Quinze devront se prononcer sur une hiérarchie des critères retenus qui va fortement peser sur les « performances » de chacun des systèmes nationaux. Cette tâche est d'autant plus difficile que l'architecture de la couverture du risque vieillesse est considérablement plus complexe et plus hétérogène que celle des mécanismes d'indemnisation du chômage et de placement à laquelle il est souvent fait référence

Les réflexions des années 1990 autour de la notion de subsidiarité, entendue comme recherche de formes appropriées de législation, avaient déjà conduit à adopter, essentiellement dans le domaine de la politique des entreprises et de la compétitivité économique, l'idée de benchmarking, que l'on pourrait traduire en français par l'expression « étalonnage concurrentiel ». Mais cette notion, issue du monde de la gestion industrielle et des affaires, est aussi en train de devenir un concept-phare de la nouvelle politique de protection sociale de l'Union européenne.

Le dictionnaire nous permet de savoir que le benchmark est une référence ou un banc d'essai, et le benchmarking l'évaluation des performances. Il n'est dès lors guère étonnant de trouver ces concepts dans le domaine industriel, de la gestion ou du commerce : il s'agit d'évaluer, de l'intérieur ou de l'extérieur, les idées, la façon d'être d'une entreprise – la sienne ou celle d'un autre – et de mettre en œuvre les meilleures d'entre elles dans sa propre entreprise. Ce peut être également, pour un compétiteur dans une industrie donnée, d'évaluer les autres acteurs dans la même industrie ou une industrie connexe de façon à se positionner, s'améliorer, voire de déterminer l'évolution du marché ou d'une industrie.

Les avantages de cette méthode en matière d'élaboration d'une politique sociale européenne sont évidents : la « méthode ouverte de coordination » permet aux Etats de coopérer en gardant la maîtrise du processus et, formellement du moins, leur entière compétence dans le domaine de la protection sociale. La permanence du processus est également un grand progrès par rapport à celui de la « convergence des systèmes de sécurité sociale » qui, initiée au début des années 1990 avec cet objectif ambitieux, est vite tombée en sommeil en l'absence de mécanisme de contrôle politiquement contraignant.

Les inconvénients de la MOC sont tout aussi patents. Ils sont d'abord techniques. Certains indicateurs proposés, tel le pourcentage de retraités qui bénéficient de prestations sous conditions de ressources, sont encore à construire ; d'autres, telles les projections sur l'augmentation des dépenses publiques en matière de pension, sont des évaluations nationales ; d'autres enfin sont livrés par Eurostat. Le matériau disponible est, c'est le moins que l'on puisse dire, disparate et donc discutable.

Mais les problèmes sont surtout politiques. Ainsi, les Quinze devront d'abord se prononcer sur une hiérarchie des critères retenus qui va fortement peser sur les « performances » de chacun des systèmes nationaux. Cette tâche est d'autant plus difficile que l'architecture de la couverture du risque vieillesse est considérablement plus complexe et plus hétérogène que celle des mécanismes d'indemnisation du chômage et de placement auquel il est souvent fait référence.

Plus fondamentalement, ce nouveau mécanisme est élaboré loin de toute discussion parlementaire nationale ou européenne, dans la mesure où il ne s'agit pas d'établir des règles de droit mais de découvrir et d'appliquer des bonnes pratiques. Les partenaires sociaux sont pareillement exclus. C'est là une contradiction flagrante avec le souci de démocratisation de la construction de l'Europe. Il est à parier que le « classement des Etats », conséquence logique de l'application de tels indicateurs, ne soit en définitive pas mis en œuvre. Quel gouvernement souhaiterait voir son système de retraite figurer dans le bas d'un classement européen ?

On peut évidemment faire la fine bouche devant les défauts de la nouvelle politique sociale. Il n'empêche : le benchmarking traduit l'intérêt nouveau des Quinze pour les questions de protection sociale, élevées de la sorte en préoccupation majeure. Au final, on penchera pour la bouteille à moitié pleine plutôt que pour la bouteille à moitié vide !

Francis Kessler est maître de conférence à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Le codéveloppement, remède à la fuite des cerveaux africains

Les Africains les plus qualifiés quittent leur continent et utilisent leurs connaissances dans les pays développés. Le mal est ancien. La Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) estime, selon un chercheur à l'Institut de recherche pour le développement, Jean-Baptiste Meyer, que « à la fin des années 1980, 30 % de la main-d'œuvre qualifiée avait quitté l'Afrique subsaharienne à destination des pays de la Communauté européenne ». Depuis, le mouvement s'est amplifié. En France, en 1994, le quart des praticiens des hôpitaux publics étaient étrangers, originaires du Maghreb en grande partie.

Le Conseil économique et social (CES) français a voulu connaître l'ampleur, les dégâts et les remèdes de ce phénomène. Il a rendu public, le 18 septembre, une étude conduite par Mireille Raunet, au sein de la section Relations extérieures et dont les conclusions – adoptées par vingt et une voix et six abstentions – remettent en question un certain nombre d'idées reçues. Son titre : « De l'exode à la mobilisation des compétences dans le cadre d'un véritable codéveloppement ».

La première des idées reçues repose sur l'axiome que le départ des diplômés représente un appauvrissement pour le pays d'origine. Ce n'est pas si simple, dit M^{me} Raunet. Tout d'abord parce que « les pays de départ reçoivent plus d'argent des transferts de fonds réalisés par les émigrés que de l'aide au développement des pays donateurs » : en 1993, selon les derniers chiffres disponibles, l'ensemble de cette aide représentait par exemple 2,8 % du produit national brut marocain, les rapatriements de salaires des émigrés atteignent 7,3 %. En outre, affirme Mireille Raunet, « il est évident que les pays en voie de développement ont grand besoin de médecins et de cadres, mais il est non moins évident qu'ils ne peuvent les employer. Autrement dit, ces pays forment plus de compétences qu'il ne peuvent en absorber. Les ter-

trer dans leur pays en raison de la perte des avantages sociaux, de la protection sociale et sanitaire et de la qualité de la scolarisation des enfants. Les pays du Sud n'offrent pas l'environnement adapté à l'exercice optimal des compétences, particulièrement dans les secteurs des sciences et des technologies avancées. Les pays d'origine ne considèrent pas comme opportuns le retour des personnels même qualifiés, tant les problèmes d'emplois y sont difficiles. »

Certains préventions des migrants à l'égard du retour tomberaient s'ils étaient assurés de pouvoir revenir dans le pays d'accueil en cas d'échec. Il n'y a qu'en Suisse que cette possibilité existe : les volontaires pour un retour y conservent leur permis de travail pendant deux ans après leur départ. En Europe, le parcours du combattant est assuré pour ceux qui souhaitent revenir.

Mireille Raunet fonde beaucoup d'espoir dans la mobilisation de la diaspora en faveur du pays d'origine. Elle souligne que, lors du dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Lusaka, un programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) a été discuté afin d'inciter les migrants à faire profiter leur pays d'origine de leurs expertises et de leurs investisse-

ments. Cette diaspora peut se révéler essentielle pour renforcer les îlots d'excellence scientifique africains qui éviteront que chercheurs et ingénieurs ne perdent courage et s'expatrient définitivement.

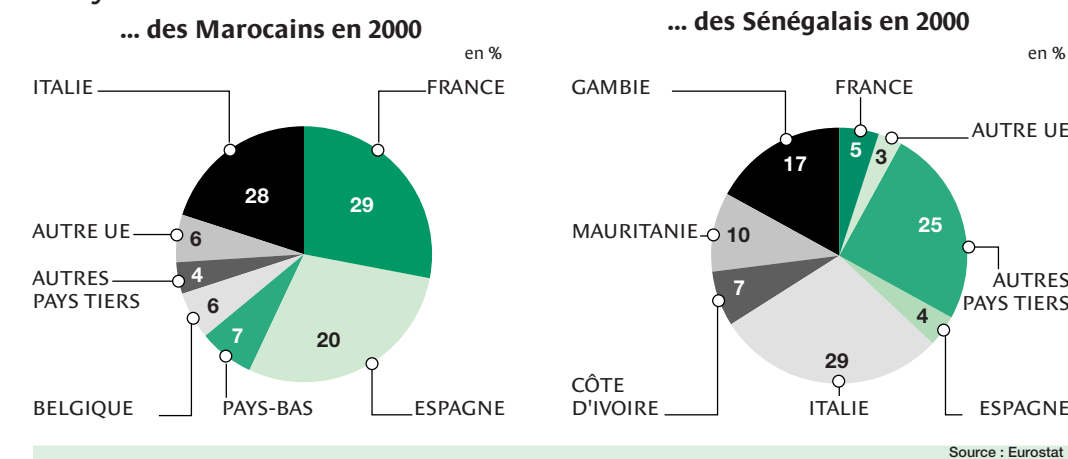
L'étude se conclut sur un véritable appel adressé à l'Etat. Seule la puissance publique peut s'assurer que les diplômés immigrés sont embauchés dans le respect de la législation française du travail. Mieux : l'Etat doit organiser une politique d'immigration digne de ce nom en analysant les besoins du marché de l'emploi du pays d'origine. L'Office des migrations internationales pourrait aider à connaître et maîtriser ces marchés.

Mireille Raunet propose d'aller plus loin encore et de créer un partenariat entre les pays d'origine et d'accueil en matière de formation supérieure et de recherche : « Il s'agirait de multiplier les passerelles avec les organismes existants pour les différentes disciplines, le parrainage, l'externalisation, voire l'installation binationale dans les pays d'origine. »

Les compétences acquises aujourd'hui dans le pays d'accueil pourraient être mises en œuvre demain dans le pays d'origine. Cela s'appelle le codéveloppement.

Alain Faujas

▼ Pays de destination...



La « gestion des connaissances » s'applique à un nombre croissant de fonctions

La crise ? C'est le moment de se réorganiser. C'est par cette formule optimiste que Richard Collin, directeur de I-KM, une société de conseil spécialisée dans la gestion des connaissances (« knowledge management », ou KM), manifeste l'espoir de voir les entreprises se lancer plus volontiers qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici dans la valorisation de leur capital humain et « immatériel ». On pourrait rajouter : plutôt que de s'en débarrasser en « réduisant la voilure »...

La tâche sera néanmoins rude : sur les 450 grandes entreprises françaises interrogées par Andersen, en partenariat avec I-KM et une autre société de conseil spécialisée, Valoris, à l'occasion du quatrième KM Forum (les 25 et 26 septembre à Paris), seulement 68 (15 %) disent s'intéresser aux problèmes de gestion des connaissances. Mais celles-ci, et c'est nouveau, s'appuient désormais sur le retour d'expériences menées sur le terrain.

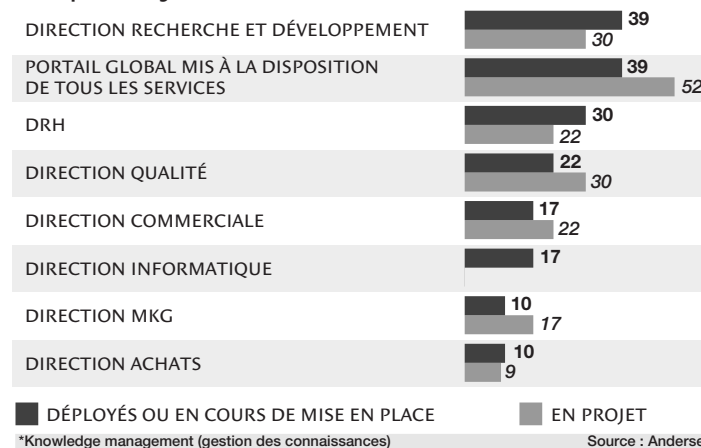
L'an dernier, une enquête similaire avait montré que le KM était considéré comme un enjeu stratégique – tout au moins par la minorité d'entreprises « pionnières » – et demeurait le domaine privilégié des directions informatiques, intéressées à rajouter cette nouvelle fonction à leur système d'information. Cette année, les mêmes entreprises déclarent que les dispositifs de gestion des connaissances effectivement mis en place ont une importance plus « opérationnelle » (87 %) que « stratégique » (70 %), qu'ils s'étendent à un domaine limité (48 %) plutôt qu'à la globalité de l'entreprise (30 %) – inversant ainsi la tendance de l'an dernier, où les projets étaient plus globaux (40 %) que limités à un service ou une fonction (32 %). Leur mise en place est plus souvent due à l'action d'un responsable opérationnel « motivé » (65 %) ou à un besoin opérationnel identifié

Alors que les directions d'entreprise restent encore sceptiques, les systèmes de « knowledge management » (KM) sont de plus en plus utilisés par les communautés professionnelles

(48 %), qu'à une décision de la direction générale (52 %) ou qu'à la volonté d'étendre le KM à partir des expériences menées en interne (26 %) ou par la concurrence (13 %). « Les opérationnels semblent avoir pris en main une partie de l'avenir de la gestion des connaissances dans l'entreprise », conclut Laurent Veybel, l'un des auteurs de l'étude. Ainsi, la fonction KM est-elle bien plus souvent assumée au niveau local, ou au niveau d'une fonction transversale donnée, qu'au niveau global de l'entreprise. La figure du « knowledge manager », interlocuteur obligé du directeur des ressources humaines (DRH) et du directeur du système d'information (DSI), reste encore du domaine du mythe.

Les directions d'entreprise semblent donc ne pas avoir cédé aux effets de mode ou aux dernières « trouvailles » des consultants. Ceci explique peut-être cela, les deux tiers d'entre elles disent « ne pas savoir » quel peut être le retour sur l'investissement dans un dispositif de gestion des connaissances. Un tiers avouent ne pas avoir mis en place d'indicateurs ; deux tiers disent suivre des

▼ Répartition des systèmes «KM*» par service en pourcentage



indicateurs quantitatifs (nombre de consultations, de contributions, de pages vues, fréquence des mises à jour, etc.) et un quart seulement des indicateurs « métiers » (mesure de l'impact sur la pratique des utilisateurs).

DIFFUSION SUR LE TERRAIN

Paradoxalement, ce – relatif – désintérêt des directions d'entreprise pour un domaine où le retour sur investissement n'apparaît guère évident, a apparemment facilité la diffusion sur le terrain de pratiques de « gestion des connaissances » au niveau des opérationnels, débarrassés de toute tentative de « grand projet » centralisé. Au-delà des intranet, portails d'entreprise animés par la communication ou l'informatique, des « communautés de connaissance » par métier ou fonction se sont visiblement constituées dans nombre d'entreprises, en particulier autour de la recherche et du développement (qui reproduit ainsi le fonctionnement des chercheurs du secteur public), des ressources humaines, de la qualité, du commercial. Alors que les entreprises assignaient l'an dernier comme objectif au KM la meilleure connais-

sance « des besoins de leurs clients » (97 %) plutôt que celle « des expertises et des meilleures pratiques de leurs salariés » (89 %), cette hiérarchie s'inverse cette année : 70 % pour la première, 91 % pour la seconde. Souvent confondue, dans les discours des managers et consultants, avec la CRM (gestion des relations clients) ou les ERP (progiciels de gestion intégrée), la gestion des connaissances se serait donc, sur le terrain, redéployée vers son objet originel, les compétences internes de l'entreprise.

Antoine Reverchon

2^{ème} et 3^{ème} cycles commerciaux du CNAM

2 Formations diplômantes

- Niveau II Mercatique-vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-vente (Bac+5)
- Préparatoire : « La Fondamentale »

Brochure et renseignements : ICSV-CNAM
292, rue St Martin - 75141 PARIS Cedex 03.
Courrier électronique : doi@cnam.fr
Tél. 01 40 27 26 15 ou 27 21

icsv
chepault@cnam.fr

EMPLOI GESTION ET ADMINISTRATION

dirigeants ▲ gestion ♦ finance ♦ audit ▲ juristes ♦ ressources humaines ▲ cadres



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN

CCIM, 245 salariés, 150 MF, 5 antennes territoriales. Adossés au réseau des CCI et à nos partenaires économiques locaux, nous fédérons des moyens humains et financiers substantiels et une solide expertise en matière d'information stratégique, de formation et de conseil, au service du développement et de la compétitivité des entreprises du Morbihan. Pour faire face à de nouveaux défis, nous recrutons un (h/f) :

Bretagne Sud

Directeur de la formation et du développement des compétences

Vous prenez en charge notre pôle formation (CCI FORMATION), comprenant 8 écoles et instituts. Membre du Comité de Direction, responsable d'un budget de plus de 30 MF, vous managez 50 collaborateurs et 120 formateurs. A l'écoute des besoins des entreprises dans ce domaine, vous structurez, optimisez et développez une offre de formation pertinente.

A 40 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur et excellent manager issu de l'entreprise (direction opérationnelle), du conseil ou de la formation (direction d'écoles ou d'organismes), vous justifiez d'une expérience probante en management, gestion et ingénierie de formation.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo, sous la réf. LM/DIRFOR, à notre conseil, **Michel Penvern, MPN Consultants**, 2 rue Vauban, BP422, 56104 Lorient cedex. E mail : mpnconsult@wanadoo.fr

MPN CONSULTANTS

www.mpnconsult.fr

Filiale d'un groupe minier canadien implantée en territoire d'outre-mer recherche son

SECRETAIRE GENERAL

pour un projet d'exploitation minière (investissement global de 1,4 milliard de dollars U.S.).

La construction de l'usine est prévue sur 3 ans. La production de métal débutera fin 2004.

Pour mener à bien ce projet, vous aurez à obtenir toutes autorisations auprès des autorités et administrations compétentes. Vos fonctions recouvrent l'élaboration et la négociation des contrats de prestations de service, de fournitures avec des entreprises locales et étrangères, d'accords de joint-venture. Vous avez également en charge le secrétariat juridique des sociétés du groupe responsables du projet.

Juriste en droit des affaires, vous avez une expérience de 6 ans minimum en cabinet ou en entreprise, pratiquez le droit fiscal, et idéalement le droit minier, de l'environnement et social. Vous avez su instaurer des relations avec des autorités compétentes à haut niveau ; une expérience liée à un projet industriel d'envergure sera appréciée. Le français et l'anglais courants sont indispensables.

Merci d'adresser vos CV et lettre manuscrite, sous la référence 165, à **Monde Publicité** 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra votre candidature.

Directeur H/F

Groupe hospitalier privé participant au service public hospitalier, 5000 salariés - 6 établissements, recherche pour son hôpital spécialisé de **RODEZ (AVEYRON - 810 lits et places - environ 850 personnes)** son Directeur

Votre mission : Agissant en étroite collaboration avec la direction générale dont vous dépendez hiérarchiquement, vous serez chargé de la gestion de l'établissement (administrative, budgétaire, managériale et sociale), vous proposerez et mettrez en place des projets nouveaux et suivrez ceux en cours (accréditation, projet d'établissement, clinique, ...).

Vous établirez des relations suivies avec les administrations de contrôle, les différents acteurs de santé locaux et départementaux, les collectivités locales et territoriales...

Votre profil : A 40 ans environ, diplômé(e) BAC+3 ou 4 (ESC, Université, Ingénieur, ESSEC, etc.), vous justifiez d'une expérience similaire et significative dans un établissement quel que soit le secteur d'activité (secteur privé y compris).

De fortes capacités d'écoute et de communication sont indispensables pour ce poste. La rigueur, l'esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que le goût du travail en équipe conditionneront votre réussite dans la fonction.

Pratique du management confirmée.

Merci d'adresser lettre + C.V. + prétentions sous réf. AU0701A à notre Conseil Gisèle VIALLEMONTTEIL - **RH PARTNERS** 33 bis Bd Berthelot - 63407 CHAMALIERES Cedex ou par e-mail : clermont@rh-partners.com et de consulter <http://www.rh-partners.com>

RH PARTNERS

dirigeants



Union de fédérations du secteur sanitaire et social recherche


un CONSEILLER TECHNIQUE

pour son secteur d'activité "Droit du travail et gestion des ressources humaines"

De formation DESS, IAE (ou équivalent) en gestion des ressources humaines possédant un bon esprit de synthèse, de bonne expression orale et écrite, des capacités relationnelles et d'animation. Une connaissance du droit du travail, des conditions d'application de la RTT, sur la conception et la mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle des emplois dans le secteur sanitaire et social sont indispensables. Le poste comprend la réalisation d'une veille juridique, la réalisation d'études, l'animation du réseau régional associatif, le montage de journées nationales, et la représentation auprès des pouvoirs publics et partenaires.

Vous devez posséder une expérience confirmée et une bonne connaissance du secteur associatif. Le poste est basé à Paris, la rémunération proposée selon expérience est de 200 KF.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé) à **l'UNIOSS**.
A l'attention du directeur, 133, rue Saint-Maur 75541 PARIS CEDEX 11.



Assurance Maladie des Professions Indépendantes

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE des PROFESSIONS INDEPENDANTES recherche :

Veillez adresser lettre manuscrite, CV, photo, numéro de tél. et prétentions à : **CANAM - Mlle Mélanie Dubois SDRS - Centre Paris Pleyel** Tour Ouest - 93521 Saint Denis Cedex ou par e-mail : melanie.dubois@canam.fr Vous pouvez consulter notre site : www.canam.fr

Un Cadre

sous Contrat à Durée Indéterminée pour sa Sous-Direction des Affaires Juridiques et contentieuses.


Vous aurez en charge les études et travaux juridiques liés :

- aux prestations en nature
- à la Couverture Maladie Universelle (CMU) complémentaire.

Vous serez l'interface avec la maîtrise d'oeuvre informatique sur les questions relevant notamment de la CMU complémentaire.

De niveau BAC+4/5 (Maîtrise en droit minimum) vous avez de bonnes connaissances ou une expérience dans le domaine de la Sécurité Sociale.

Poste à pourvoir très rapidement.



STOLT OFFSHORE S.A.

Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne

STOLT OFFSHORE S.A. appartient à un grand groupe international coté au NASDAQ et à Oslo. STOLT OFFSHORE S.A. conçoit, construit, installe et maintient les infrastructures marines nécessaires à l'exploitation des ressources énergétiques.

Avec un C.A. de \$ 550 millions et un effectif de 2 000 personnes dont 550 en France, nous intervenons dans le bassin méditerranéen, l'Afrique, le Moyen-Orient, les Indes et la mer Caspienne, à partir de Nanterre (92).

Rattaché au Directeur Général, il est membre du comité de Coordination Générale et son poste est basé à Nanterre.

- Il poursuivra le développement de la stratégie et des politiques RH française et internationale.
- Il renforcera les attitudes et les comportements d'ouverture aux cultures et méthodes de travail internationales.
- Il assistera et conseillera le Directeur Général, les directeurs opérationnels et contribuera à accroître la motivation, déjà importante, de leurs équipes.
- Le candidat, de 35 ans environ, aura obligatoirement vécu en expatriation et/ou à l'étranger.
- Parfaitement bilingue français-anglais mais de langue maternelle française (portugais très apprécié).
- Double formation : Maîtrise de gestion ou Ecole de Commerce et un 3^e cycle en Ressources Humaines (DESS...).
- Aura occupé au moins un poste DRH à l'international en entreprise(s) anglo-saxonne(s), lui ayant permis de comprendre et de pratiquer la gestion des ressources humaines à l'anglo-saxonne.
- Expérience indispensable dans des entreprises d'envergure mondiale de haute technologie de type « industriel » avec une forte proportion d'ingénieurs : bureau d'études, appels d'offres internationaux, travaillant bien sûr sur les chantiers dans des conditions souvent difficiles voire extrêmes.

Rémunération attrayante pour un fort potentiel : salaire, participation au profit, stock-options. Confidentialité assurée. Envoyer : lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. LM2509/DRHCI, à : Yves VIDAL, IFTP, 4 boulevard Guérin, BP 6, 13701 La Ciotat Cedex.

Stolt Offshore Combines Stolt Comex Seaway and ETPM

juristes ♦ ressources humaines